TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 444 — SAMEDI 14 NOVEMBRE 1981

LE PREMIER MINISTRE A BORD DU « TONNANT »

La France aurait décidé de construire un septième sous-marin nucléaire

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. Portugal, 20 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Italie, 980 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le président Reagan refuse la démission du directeur du budget

Les faux pas se multiplient au sein de l'administration Reagan. Après les déclarations controversées du président et du secrétaire d'Etat, M. Haig, sur la guerre nucléaire, c'est le directeur du budget, M. David Stockman, qui vient d'être la vedette d'une étrange affaire. N'a-t-il pas émis des doutes sur la politique économique dont il est le principal maître d'œuvre ? S'étant aperçu de l'ampleur de sa gaffe, M. Stockman a remis sa démission le jeudi 12 novembre. Cette démission a été refusée, mais le directeur du budget a reçu un blâme sévère et a été contraint de faire son mea culpa *en public.*

De notre correspondant

Washington. — Quelle mouche a donc piqué « Dave », le benjamin de l'équipe gouvernementale, l'enfant chéri du président, un célibataire de trente-cinq ans *qui passe pour l'une des machines intellectuelles les plus impressionnantes de Washington ?*

La lecture d'un long article de la revue *The Atlantic*, fondé sur les remarques faites par M. Stockman au journaliste William Greder, du *Washington Post*, au cours de dix-huit entretiens étalés entre décembre 1980 et septembre dernier, laisse deux impressions troublantes.

D'abord, M. Stockman ne semble pas croire que l'on peut équilibrer le budget en augmentant les dépenses militaires et en réduisant les impôts. C'est pourtant l'engagement pris par l'administration Reagan depuis le premier jour. D'autre part, le directeur du budget suggère que le programme gouvernemental est un trompe-l'œil. Sous des dehors nouveaux — la fameuse « théorie de l'offre », — on n'aurait cherché qu'à restaurer la *Trickle down theory*, c'est-à-dire la thèse républicaine classique selon laquelle la relance économique ne s'obtient qu'en aidant la haute finance et la grande industrie. Diminuer les impôts de 25 % pour toutes les tranches de revenus n'aurait été qu'une façade permettant de mettre plus d'argent à la disposition des riches et de les amener à investir.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 34.)

Le doute

L'entrée en récession de l'économie américaine fait vaciller les certitudes des esprits en apparence les plus solides. Il en est ainsi d'un des plus proches collaborateurs de M. Reagan, le très talentueux directeur du budget, M. Stockman, qui vient successivement d'exprimer des doutes sur le bien-fondé de son programme et de se livrer à une sorte d'autocritique publique. Cet épisode illustre les illusions, sinon les contradictions, de la politique économique des Etats-Unis.

Vouloir assurer l'équilibre du budget tout en augmentant les dépenses militaires et en réduisant les impôts paraît relever, non pas de la gageure, mais du défi au bon sens. Au nom de la théorie de l'« offre », les reaganiens espéraient, il est vrai, que la relance de la machine, facilitée par des allégements fiscaux, assurerait à terme un accroissement des recettes budgétaires. Le pari sur l'avenir est pour le moins risqué, d'autant que le maintien de taux d'intérêt encore élevés contrarie la marche des affaires.

Ainsi l'activité économique américaine ne cesse de fléchir, certains secteurs, comme l'industrie automobile et le bâtiment, étant particulièrement touchés par la cherté du crédit. Les Américains commencent à souffrir très concrètement des effets de la récession, les deux symboles de la société de consommation que sont la maison individuelle et la voiture étant mis à mal. Le chômage s'aggrave, frappant surtout les catégories sociales les plus défavorisées.

Face à ce sombre tableau, la perplexité ne peut que naître et grandir. Certes, l'économie américaine a des capacités de réaction souvent sous-estimées, comme on l'a constaté après d'autres récessions, notamment après le brutal, mais court, fléchissement du printemps 1980. Toutefois, la crédibilité du programme présidentiel de « redressement » est écornée. Le président du Système fédéral de réserve, M. Volcker, n'excluait pas, récemment, le recours à une augmentation des impôts, tout en soulignant que, malgré un certain tassement de la hausse des prix, la bataille contre l'inflation n'avait pas encore été gagnée.

Les experts officiels s'attendent, après « quelques mois difficiles », selon les propres termes de M. Reagan, à une reprise de l'activité au printemps ou au début de l'été de 1982. Mais les économistes de Wall Street redoutent, eux, que l'actuelle récession ne s'amplifie sensiblement au cours des prochains mois, entraînant notamment de nouvelles suppressions d'emplois. La cohorte des pessimistes s'accroît en même *temps* que fléchissent les indices.

La politique « monétariste » du gouvernement américain est ainsi nommément mise en cause, alors même que le retour à l'équilibre budgétaire promis pour 1984 apparaît « improbable » aux yeux mêmes de la Maison Blanche. Le scepticisme sur la capacité présidentielle à assurer les bases d'un rétablissement économique durable augmente. Elu de façon triomphale, notamment sur son programme de restauration d'un capitalisme dur et pur, M. Reagan subit, comme d'autres, l'épreuve des faits. L'économie a ses contraintes, qui ne sont pas obligatoirement des fatalités, mais que les responsables politiques se doivent de ne pas négliger.

M. Mauroy s'interroge sur l'efficacité de sa stratégie face au mécontentement du patronat et des syndicats

Forte hausse des prix en octobre : 1,2 %

M. Pierre Mauroy et la direction du P.S. se mobilisent pour répliquer aux critiques suscitées, tant au sein des organisations syndicales qu'au parti communiste, par les décisions du gouvernement relatives au financement de la Sécurité sociale.

Dans ce contexte, la rencontre qui doit avoir lieu entre M. Lionel Jospin et M. Georges Marchais, mais dont la date n'est pas encore fixée, revêtira un intérêt politique particulier. Le premier secrétaire du P.S. a souhaité que cet échange de vues permette « un tour d'horizon complet », alors que le secrétaire général du parti communiste avait initialement demandé que l'entretien fût limité aux problèmes de l'audiovisuel. De son côté, M. Mitterrand envisage d'intervenir à la télévision dans le cadre d'un dialogue avec des journalistes, dans une quinzaine de jours pour expliquer la politique du gouvernement.

D'autre part, en octobre, et selon des calculs encore provisoires de l'INSEE, la hausse des prix de détail a de nouveau été très forte, atteignant 1,2 % par rapport à septembre. Ainsi, l'augmentation du coût de la vie atteint-elle 14 % en un an et 12,2 % depuis le début de l'année. La hausse d'octobre survient après les mauvais résultats de juin (+ 1 %), juillet (+ 1,7 %), août (+ 1,2 %) et septembre (+ 1,1 %). En 1980, la hausse des prix de détail avait été de 13,6 %.

A l'hôtel Matignon, personne n'en disconvient : le gouvernement traverse une mauvaise passe. Venant après le franchissement du seuil des deux millions de chômeurs, l'impopularité des mesures prises par le conseil des ministres du 10 novembre, pour assurer le financement de la Sécurité sociale, ne va pas faciliter la tâche de M. Pierre Mauroy dans sa campagne d'explication de la politique gouvernementale. Le premier ministre dispose fort opportunément d'une semaine de réflexion. Il ne doit, en effet, poursuivre son « tour de France » pour l'emploi que le lundi 23 novembre, jour où il se rendra en Auvergne. D'ici là, le chef du gouvernement pourra tirer les conclusions de ses premières visites en province et s'interroger sur l'efficacité de la stratégie qu'il a mise en œuvre pour essayer de convaincre le patronat de répondre à ses appels.

Jusqu'à présent, le bilan de cette stratégie n'apparaît pas convaincant, si l'on en juge par le démarrage laborieux du plan Avenir-jeunes (*le Monde* du 13 novembre), lequel, il est vrai, ne faisait que reprendre un dispositif arrêté par le gouvernement de M. Raymond Barre. L'intérêt du patronat pour les contrats de solidarité demeure *tout* aussi peu *évident* : aucun chef d'entreprise du secteur privé n'a pour le moment souscrit à cette formule proposée par M. Mauroy depuis la mi-septembre.

Il serait prématuré d'en conclure que la campagne du premier ministre contre le chômage est vouée à l'échec, puisque ses effets ne se feront pas pleinement sentir avant le printemps 1982. Il n'en reste pas moins que le dialogue entre le premier ministre et ses auditoires professionnels demeure pour l'instant improductif.

La plupart du temps, il s'agit d'un dialogue de sourds entre le militant socialiste qui prêche l'humanisme et des chefs d'entreprises plus sensibles aux réalités financières qu'aux bons sentiments. Sur ce point l'augmentation des charges sociales n'est évidemment pas de nature à atténuer la morosité du patronat, bien qu'à l'hôtel Matignon on se plaise à souligner que le gouvernement ne saurait plus être taxé de démagogie ni de contribuer à la lutte de classes, puisque les salariés sont eux aussi appelés à participer à l'effort national de solidarité. Cet argument apparaît illusoire au regard d'une réalité sociale caractérisée par la passivité, voire la résistance des milieux d'affaires, et par la montée d'une certaine grogne chez bon nombre d'électeurs de gauche.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 9.)

POINT

Un fléau : la fraude

Le fraudeur du fisc vit en France comme un poisson dans l'eau. Surtout le petit. Tant que l'opinion lui sera favorable, l'Etat aura le plus grand mal à lutter contre le fléau.

M. Laurent Fabius sait bien que « ce n'est pas en un jour qu'on va inverser la tendance », *comme il l'a dit le 12 novembre sur les ondes de France-Inter. Aussi entend-il sérier ses actions et s'attaquer d'abord à la* « grande fraude ».

Réflexe sain. Le contribuable qui, par ses manœuvres et celles de ses conseils, réussit à faire échapper à l'Etat une véritable fortune doit être le premier visé. La peine qu'il encourt peut être dissuasive si on lui donne suffisamment de publicité. Déjà, M. Giscard d'Estaing n'avait pas hésité à épingler quelques grands chirurgiens ou chanteurs. On peut faire confiance à M. Fabius pour aller beaucoup plus loin dans ce sens.

Mais l'ampleur de la fraude est telle (90 à 100 milliards de francs cette année, soit l'équivalent du déficit budgétaire de 1982) qu'il ne suffira pas de « tirer » les grosses pièces. En ayant soin d'éviter les tracasseries, les inquisitions répétées au bas de l'échelle des citoyens, c'est toute une mentalité qui doit être modifiée si l'on veut éviter que 23 % de l'impôt sur le revenu et 20 % de l'impôt sur les sociétés n'échappent au fisc. En faisant mieux mesurer aux Français le mal que cette fraude fait à l'économie, comme le souhaite M. Fabius. Vaste programme !

La fraude est devenue en France une sorte de sport national ou de drogue pour les malins qui se réconfortent ainsi de la dureté des temps. La désintoxication est urgente. Mais pour réussir, il faut d'abord que l'Etat lise soigneusement les textes qu'il commande. Et notamment le rapport du Conseil national des impôts. Ce qui lui permettrait d'éviter que des privilégiés donnent bonne conscience à ceux qui « adoucissent » leurs déclarations fiscales.

(Lire page 34.)

Point de vue

Réformer très vite la Sécurité sociale

par CHRISTIAN GOUX (*)

Les mesures prises en conseil des ministres le 10 novembre pour financer le déficit de la Sécurité sociale, et les réactions qu'elles ont entraînées, montrent l'enjeu et la nécessité d'une profonde et rapide réforme de l'ensemble des mécanismes de financement de la Sécurité sociale, pour ne pas se retrouver dans quelques mois dans une situation du même type, exigeant les mêmes décisions conjoncturelles.

De quoi s'agit-il en effet ? L'évolution des dépenses de santé, et le développement des prestations sociales ont conduit le *régime général à un déficit prévisionnel* de 33 milliards en deux ans sur 1981 et 1982. Ce chiffre prend naturellement en compte les conséquences des décisions de majoration des prestations décidées depuis le mois de juin. Cette situation appelle deux questions :

La première : fallait-il ou non améliorer les prestations et décider d'augmenter et d'étendre les *allocations* versées aux *familles*, alors que, contrairement à toutes les déclarations du gouvernement précédent, l'équilibre de la Sécurité sociale n'était pas rétabli ? La réponse à cette question n'était pas seulement comptable, elle était aussi politique : il n'était pas possible de laisser plus longtemps se dégrader la couverture des dépenses de santé, se dévaloriser la qualité des prestations, et laisser hors du champ les catégories sociales encore mal protégées.

C'est dans ce sens que vont les augmentations prévues des allocations logement, familiales et de vieillesse : le rétablissement de la couverture sociale des chômeurs non indemnisés, la majoration des pensions des « avant loi Boulin ».

(*) Président de la commission des finances de l'économie générale et du Plan.

(Lire la suite page 36.)

Bangladesh : la démocratie à l'épreuve

Une élection présidentielle a lieu, dimanche 15 novembre, au Bangladesh, pour pourvoir au remplacement du général Ziaur Rahman, assassiné, fin mai, lors d'une rébellion militaire. Une vive tension a marqué la campagne électorale, et l'issue du scrutin demeurait incertaine à la fin de celle-ci, comme le rapporte, page 5, notre envoyé spécial Patrick Francès.

AU JOUR LE JOUR

OPINIONS

Lundi : 54 % des Français préfèrent les yaourts au naturel. 12 % ne se prononcent pas.

Mardi : 39 % des Français pensent qu'ils s'exileraient en cas d'invasion du territoire. 32 % combattraient dans la clandestinité.

Mercredi : MM. Mitterrand et Mauroy perdent un point dans les sondages.

Jeudi : 75 % des Français aiment mieux les frites que les pâtes.

Vendredi : 3 % des Français sont d'accord pour gagner moins et travailler plus.

Samedi et dimanche : les sondeurs sont en week-end et les Français affolés ne savent plus ce qu'ils pensent.

BRUNO FRAPPAT.

LE MEXIQUE D'HIER AU PETIT PALAIS

Le grand temple de l'empire aztèque

L'exposition « Mexique d'hier et d'aujourd'hui », où sont présentés des objets découverts depuis 1978 au cours de la fouille du grand temple aztèque de Mexico, dix pièces précolombiennes appartenant au Musée national d'anthropologie de la capitale mexicaine et des œuvres de dix-neuf artistes mexicains contemporains, a été inaugurée le jeudi 12 novembre.

Le 23 février 1978, des travaux de pose de câbles téléphoniques font découvrir, sous la place située devant la cathédrale de Mexico, un grand disque monolithe (3 mètres de diamètre environ) couvert de bas-reliefs. Ceux-ci représentent Coyolxauhqui, la déesse de la Lune, décapitée par son frère, Huitzilopochtli, le dieu principal — dieu de la guerre — des Aztèques, puis précipitée par celui-ci du haut en bas de la montagne de Coatepec.

Deux jours plus tard, les fouilles commencent sous la direction du professeur Eduardo Matos Moctezuma. Très vite, les archéologues comprennent que la trouvaille fortuite du disque sculpté les a conduits à une découverte d'une importance exceptionnelle : sous la place de la cathédrale, ils sont en train de mettre au jour le Grand Temple (Templo Mayor) de l'empire aztèque qui domina une partie du Mexique actuel de 1325 (environ) à 1519, année de l'arrivée des conquérants espagnols.

La découverte du Grand Temple est capitale pour plusieurs raisons.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 26.)

«Le Monde», une semaine avec la Haute-Normandie

Du lundi 16 novembre (éditions datées 17 novembre) au samedi 21 novembre (éditions datées dimanche 22-lundi 23 novembre) « le Monde » publiera, chaque jour, une série d'enquêtes et de reportages consacrés à la Haute-Normandie.

Le Monde

idées

RELIGION

Le religieux est présent partout. Yves Florenne le rappelle, citant Michelet, à propos d'un numéro de la « Bouteille à la mer ». Gaston Piétri revient sur la dernière Encyclique de Jean Paul II et sur le « réalisme optimiste » qu'elle professe à ses yeux à propos du travail. Gabriel Matzneff évoque le rayonnement de la personne du Christ.

Vues et revues

La politique et le Saint-Esprit

par YVES FLORENNE

MICHELET, pour qui l'histoire était révélation, a révélé lui-même, en visionnaire lyrique, avec quelle force le religieux se manifeste dans toute histoire, dans toute politique. Compris la politique révolutionnaire. C'est même ce qui le poussa à quitter soudain, à la fin du Moyen Age, *l'Histoire de France* pour courir à *l'Histoire de la Révolution*. Il a confié comment cette décision, née d'une inspiration, lui vint dans une cathédrale, et pas n'importe laquelle : celle du sacre. Claude Lefort rappelle l'événement et le texte dans son étude de la « permanence du théologico-politique » qui ouvre une large et multiple réflexion sur le religieux dans le politique (1). On s'y instruira, avec Miguel Abensour, du socialisme utopique comme religion. Fourier ne se consola jamais de ce « *grand coup à faire* », manqué par la Révolution : instituer une nouvelle religion.

Ce coup que la révolution russe a mieux raté encore, certains de ceux qui l'ont faite ont voulu le réussir. Le lecteur d'aujourd'hui sera sans doute fort surpris en découvrant, au centre du tableau que donne Jutta Scherrer, entre autres figures de « saints » de toutes paroisses, tels Berdiaev ou Gorki, le personnage de Lounatcharski, commissaire du peuple à l'éducation dès octobre 1917 (Staline le supporta jusqu'en 1929), prophète, apôtre et père de l'Eglise, qui, pour sa construction religieuse, prenait ouvertement Thomas d'Aquin comme modèle, et fut salué comme l'incarnation de « la dictature *spirituelle* du prolétariat ». Religion où l'homme nouveau vivrait une nouvelle communion des saints, tout ce qui est de l'éternel et sa propre immortalité se trouvant désormais dans l'humanité entière. Le malheur imprévu, c'est que l'espèce immortelle serait soudain, moins de trente ans après, aussi éphémère, aussi menacée de mort que l'individu.

Comme si les Français n'avaient pas assez de caractère, de maturité et de sérénité pour dominer leur chagrin, leur pitié, leur indignation, et même un peu de honte. Mais n'était-ce pas plutôt par réticence à leur fournir un exemple douteux, voire quelque chose comme une justification préventive ? Des lycéens interrogés sur le film ont prouvé, nous a-t-on dit, leur « lucidité », en répondant : « *Tout ça, c'est bien normal... Faut vivre... Nous, on ne sait pas ce qu'on aurait fait, peut-être bien qu'on aurait collaboré... Et puis, quoi ! les Français ne s'attendaient quand même pas à ce qu'on leur présente d'eux-mêmes une image héroïque, genre 1914.* » Cette lucidité, non seulement, mais cette humilité tranquille, cette absence d'illusions juvéniles, sont émouvantes. On ne peut pas leur demander, en plus, d'avoir une grande force de dissuasion.

Marc Beigbeder prend, bien entendu, la Pologne en exemple de l' « autre solution ». C'est rappeler du même coup qu'elle implique une morale et un moral des plus fermes, avec le mépris de certains risques et de quelques commodités. Mais les Polonais ne sont-ils pas de ces peuples attardés du côté de « 1914 », comme il n'y en a que trop, et de plus archaïques encore, dans ce monde toujours un peu primitif ? C'est vraiment effrayant d'y voir tant d'hommes, des masses d'hommes, prêts à risquer imprudemment quantité de si bonnes choses et, à l'extrême, leur vie pour une certaine idée qu'ils ont de la vie, justement.

Le discours et la vie

Il y a là toute la matière d'un livre et, qui plus est, un livre collectif où la perspective varie avec chacun des sept auteurs, auquel il faudrait s'arrêter. En attendant, la vingtaine de pages du dernier *samizdat* de Marc Beigbeder sera mieux à notre mesure. Une musique pareille y est jouée, dans un ton franchement théologique, mystique (et légèrement humoristique) que le titre annonce : *la Politique et le Saint-Esprit* (2). Son prétexte est le livre de Régis Debray, *Critique de la raison politique*, et son texte en est une critique véritable, *c'est-à-dire compréhension* amicale d'une pensée qu'il salue, à laquelle il adhère largement, pour mieux s'en détacher, s'en élancer, puis, redescendant du ciel comme on voit dans les allégories, poser sur la tête de cette pensée la couronne qui lui manquait.

D'un mot : Debray parle une parole « scientifique » ; or, aujourd'hui, c'est précisément dans ce type de discours que Beigbeder surprend le mieux « *le Saint-Esprit au travail* » ; Debray formule donc scientifiquement ce que chacun sait, par intuition, évidence, ou, comme l'amour, pour en avoir entendu parler : le politique, l'idéologique *est* du religieux. Puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne pas entendre le religieux « *tel qu'il s'entend lui-même, comme reliant à un Ailleurs qui est Absolu et ne procède pas que d'ici* » ?

Rappelons seulement que Marc Beigbeder peut se réjouir à juste titre de trouver chez Régis Debray une belle et rigoureuse illustration de cette logique du contradictoire dont il fit l'apologie avec grand succès en Sorbonne ; ce qui, aussitôt sacré docteur, ne lui valut pas moins — logique de la contradiction — d'être déclaré indigne d'enseigner.

Si certaines religions sont à peu près réduites à une morale, ce n'est certes pas le cas de la religion politique, où la morale est elle-même plutôt réduite, et souvent à moins que rien. Pourtant, le bien et le mal et tout le vocabulaire de l'éthique, après avoir été mis hors d'usage, envoyés à la casse, rayés des dictionnaires, voilà qu'ils opèrent une rentrée en force, envahissant tout à tout propos, nous submergeant, au point que ce bien serait presque pire que le mal si l'on n'y mettait ordre et clarté. *Esprit* se propose d'y pourvoir (3). Il va sans dire que l'éthique y est d'abord comprise dans une perspective personnaliste, entendez : communautaire et de solidarité. Cette réflexion s'ouvre toutefois par une contribution qui semblerait aller dans une direction très différente. On risquerait d'y voir — sur un plan intellectuel incomparablement plus élevé — quelque chose comme l'éthique reaganienne, un reaganisme philosophique selon lequel la morale — tout comme la solidarité avec les démunis et les affamés de ce monde — doit être strictement laissée à l'initiative privée. L'auteur, H. J. Stiker, n'a pas voulu cela. Sur ce point, ceux des autres contributions ne laissent, eux, aucun doute. Ce premier texte s'intitule : *Une éthique sans discours*. Reste que tout ce que nous venons de lire est un riche discours sur l'éthique.

L'opinion, le sentiment, la conscience populaires, qui ont conservé une certaine fraîcheur naïve et qui appellent l'éthique, plus vulgairement, « morale », s'inquiètent de ne la trouver que dans le discours. Dans son dernier livre au titre bien significatif, « *Intoxication* », Casamayor évoque ironiquement le discours politique, diplomatique, qui proclame que les relations internationales « *ne peuvent être basées que sur la confiance réciproque* ». C'est vrai, à une syllabe près. La bonne formulation serait : « Les rapports des nations sont fondées sur la méfiance mutuelle. » Tout le monde le sait, mais mieux vaudrait le dire. Même connus pour tels, les mensonges, rappelle Casamayor, restent dangereux. La saine méfiance, franchement reconnue et pratiquée, n'est pas nécessairement une mauvaise chose, en attendant mieux. Elle peut même, comme certaine bonne veille Entente, devenir une méfiance cordiale. Le péril est dans les blocs rudement cimentés par leur propre méfiance intérieure, et qui s'affrontent les uns les autres avec une méfiance de faible cordialité. Une méfiance cordiale universelle dans l'égalité d'humeur serait un grand progrès. On en est assez loin.

« Sauve qui peut ! »

Or voici que, à peine quelques jours après le précédent, s'envole du même nid un nouveau *samizdat* (4). Il s'intitule, celui-là, *Sauve qui peut !* Morale du salut qui n'est pas tout à fait celle de Marc Beigbeder. Il va jusqu'à laisser échapper ce soupir rétro : « *La patrie, ça ne signifie plus rien pour à peu près tout le monde dans ce pays...* » A dire vrai, il le pousse vigoureusement : au spectacle d'un « pacifisme » (les guillemets sont de lui) où l'amour de la paix s'engouffre avec la peur vers la soumission. Attention ! Ce n'est pas que Beigbeder ait la passion maladive des armes. S'il constate que l'équilibre nucléaire a pour lui l'arithmétique, la physique et « la sagesse des nations » (on y revient), il penche pour une « *autre solution, plus originale et plus spirituelle* ». C'est l'alternative non violente, soutenue avec constance et sans conditions, par la revue et le mouvement du même nom et par de bons esprits. Encore faudrait-il que la levée en masse des résistants activement passifs soit, dès le début, un peu plus étoffée que la dernière fois.

Les spectateurs plutôt déçus se sont demandé pourquoi diable on les avait si longtemps défendus contre *le Chagrin et la Pitié*.

(1) *Le Temps de la réflexion*, 1981 (annuel). Gallimard.

(2) (4) *La Bouteille à la mer*, « Publication sans prix. Rédigeant, imprimant, éditant : M. Beigbeder, 8, rue Théophraste-Renaudot (15e). C.C.P. (A la bonne vôtre!) 13 972-08 K Paris. Les chèques bancaires ne sont pas retournés. »

(3) No 9-81, 19, rue Jacob (6e).

L'égoïsme et l'amour

par GABRIEL MATZNEFF

LES auteurs qui ont marqué notre adolescence ne nous quittent, d'une certaine façon, jamais. Nous pouvons les oublier, laisser leurs livres se poudrer de poussière sur les rayons de la bibliothèque, c'est vers eux que nous revenons lorsque tout va mal, que notre vie nous échappe, tel un fleuve *qui retournerait* à sa source avant de mourir.

« *Quand je suis affligé, je lis le troisième livre de Lucrèce, c'est un palliatif pour les maladies de l'âme* », écrivait Frédéric le Grand à d'Alembert, après la mort de Mlle de Lespinasse. Lucrèce a été un des auteurs de prédilection de ma jeunesse et, aujourd'hui encore, le *De rerum natura* m'est un remède contre les chagrins, les angoisses, le désespoir. Lucrèce est véritablement un auteur complet : il dissuade, en le pacifiant, son lecteur de la tentation du suicide, mais, en lui insufflant du courage, il le fortifie, le cas échéant, dans la décision de se tuer. Dans l'un comme dans l'autre cas, Lucrèce nous délivre *de la crainte et de l'espérance* ; il nous libère de la peur.

Certes, nous connaissons un autre libérateur, mais celui-ci, nous ne savons plus écrire son nom, car désormais, même s'il fait silencieusement route auprès de nous, nos yeux, semblables à ceux des pèlerins d'Emmaüs, sont empêchés de le reconnaître. Nous sommes blasés, durcis, desséchés. Peut-être devrions-nous envier le destin des Soviétiques qui, élevés dans le marxisme-léninisme et l'ignorance de tout ce qui touche au Christ, découvrent l'Evangile avec une soudaineté enchanteresse. Lorsque des Soviétiques, qu'ils soient poètes, ou peintres, ou cinéastes, expriment dans leurs œuvres leur tardive rencontre avec le Ressuscité, ils témoignent d'une fraîcheur et d'une naïveté dont nous ne sommes plus capables, nous qui sommes nés et avons grandi dans des pays où faire baptiser un enfant et se marier à l'église ne sont pas des actes subversifs, mais, au contraire, les signes convenus de la bienséance bourgeoise.

Athènes ou Jérusalem ? Lucrèce ou le Christ ? Ceux pour lesquels la rencontre avec le Christ a marqué le début d'une vie nouvelle, répondront sans hésiter à cette question, car ils savent, avec l'apôtre Jean, que « *si le Fils vous libère, en vérité vous serez libres* ». Quant aux autres, ceux pour qui l'icône du Christ s'est obscurcie à jamais, il leur reste Lucrèce, c'est-à-dire la sagesse, la résignation, l'équanimité. C'est déjà beaucoup. Assurément, l'égalité d'âme enseignée par Epicure, ce n'est pas la joie pascale, ce n'est pas la folie du Christ jaillissant du tombeau de nos peurs, de nos mesquineries et de nos vices ; assurément, ce n'est pas le triomphe de l'amour. Mais sans doute l'amour est-il un fardeau trop lourd pour nos épaules frêles et nos cœurs timorés. Allons, messieurs, demeurons égoïstes et raisonnables : imitons le Grand Frédéric, et, le front couronné de roses, relisons notre cher Lucrèce. Sa lucide lassitude nous aide à vivre. Bientôt, elle nous aidera à mourir.

Parole sur le travail, parole sur Dieu

par GASTON PIETRI (*)

L'EVENEMENT de la publication de l'encyclique sur « le travail humain » (1) semble être passé très vite. Les chrétiens auraient tort, et l'opinion publique avec eux, de ne pas s'y arrêter. La nouveauté d'une telle parole se lit dans les lignes autant qu'entre les lignes. Une coïncidence a voulu que ce texte paraisse dans les jours où l'on fêtait, notamment à l'UNESCO, le centenaire de la naissance de Teilhard de Chardin. Rapprochement qui n'avait certes pas été cherché. Peut-être même est-ce dans la mesure où il n'a pas été voulu qu'il est susceptible d'éclairer la part de nouveauté de ce document.

Le premier trait de cette nouveauté est qu'une telle reprise de l'enseignement social de l'Eglise se veut d'abord une réflexion théologique, plus encore la mise en lumière d'une spiritualité. Légitimement pressés de savoir ce qu'il pourrait bien y avoir de neuf dans la manière de traiter de capitalisme et de collectivisme, de « socialisation » de moyens de production, de reconnaissance du droit de grève, beaucoup d'entre nous ont sans doute été pris au piège de leurs attentes. Car de ce point de vue la nouveauté reste fort relative. Quitte à ce que l'Eglise soit accusée une fois de plus de « planer » en s'adonnant au jeu commode de renvoyer dos à dos les systèmes antagonistes, il faut bien s'en tenir à la remarque de Paul VI dans sa lettre au cardinal Roy (1971) : un tel enseignement « *n'intervient pas pour authentifier une structure donnée ou pour proposer un modèle préfabriqué* ». Mais n'est-ce pas la dernière partie de l'encyclique de Jean-Paul II *(« Eléments pour une spiritualité du travail »)* qui risque d'être parcourue le plus distraitement ? Une péroraison relevant de ce lyrisme religieux bien connu, sans rapport effectif avec les questions concrètes auxquelles nous aurions aimé trouver des réponses percutantes ? Combien l'auront pensé ?

Un propos théologal

Mais ce qui pourrait passer pour un appendice ne serait-il pas, au contraire, le fil conducteur ? Si oui, le propos est original. Et son originalité est d'être théologal. Dans une société où longtemps l'Eglise était créditée par l'opinion publique d'une sorte de « pouvoir temporel » plus ou moins indirect, elle pouvait se contenter de revêtir pour tous la livrée d'interprète de la « loi naturelle ». Quoi qu'il en soit de la validité de cette notion, il est clair désormais qu'elle ne suffit plus par elle-même à justifier une parole de l'Eglise dans le concert des voix qui se font entendre sur le fonctionnement des sociétés humaines. Ou bien la parole de l'Eglise est une parole sur Dieu ou bien tout se passe comme si elle était nulle et non avenue. Et encore faut-il que ce soit une parole sur le Dieu révélé en Jésus-Christ. L'Eglise n'est pas fondée autrement à parler de l'homme.

Pour l'essentiel, cette parole, dans l'encyclique de Jean-Paul II, respire un réalisme optimiste. C'est en cela qu'il n'est pas déplacé de la recevoir comme si elle se mouvait dans quelque consonance avec le message de Teilhard. Surprenante affinité, alors qu'on s'en allait disant que l'optimisme teilhardien, dans ces décennies où il avait réussi à inspirer nos réconciliations bien tardives avec le progrès, la technique, et du coup avec la société industrielle, nous aurait quelque peu égarés. Choc pétrolier, échec de nos modèles de croissance, cancer du chômage, détérioration devenue évidente des équilibres naturels, jungle des rapports économiques internationaux, rien n'aura manqué, en effet, depuis quelques années pour qu'aux « lendemains qui chantent » se substituent dans les esprits les pires incertitudes.

S'il est une idée à laquelle les moins spécialistes d'entre nous avaient vibré dans l'œuvre scientifique et mystique de Teilhard, c'est qu'au sein de l'évolution universelle l'homme est le relais décisif de l'énergie créatrice. Quand le pape affirme en clair que de soi « *la technique est l'alliée du travail* », il prend des distances, semble-t-il, par rapport à tant d'attitudes régressives qui se cachent derrière le « *retour à la nature* ». Il est bien vrai que la peur de l'avenir a largement supplanté cette « *mobilisation pour l'avenir* » où des voix autorisées ont relevé la marque, pour toute une génération, du souffle teilhardien.

Les menaces sont devenues extrêmes. Elles n'en sont que davantage le lieu de la responsabilité : « *Le travail est pour l'homme et non l'homme pour le travail.* » Les dénonciations vengeresses de l'efficacité n'y changeront rien. L'urgence est d'ouvrir d'autres chemins à l'efficacité. Non plus l'efficacité de n'importe quel productivisme. Mais celle du plein emploi des ressources de l'homme lui-même, c'est-à-dire de ses capacités d'initiative, d'innovation et de décision.

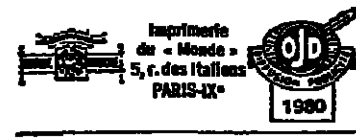
C'est ici que l'éthique s'adosse directement à la réflexion théologique. Il n'est pas de reconnaissance de l'homme par l'homme dans les relations nées du travail sans reconnaissance de Dieu par l'homme. A condition, bien entendu, qu'il s'agisse du Dieu qui fait l'homme créateur. Soyons honnêtes. Est-il pour le croyant de parole plus difficile à dire aujourd'hui, quand on sait combien des représentations de Dieu ont servi parfois à couvrir la démission devant le malheur et l'injustice ? Mais rien, pas même un respect mal compris pour tant de non-croyants meilleurs que nous, ne nous autorise plus à taire cette parole. Pour nous, elle rejoint la racine et déploie l'horizon en fonction desquels les solutions à inventer auront quelque chance d'être humaines. Quand l'homme ne sait plus qui il est, qu'est-ce que l'Eglise pourrait bien avoir d'autre à dire ?

« *Tout est à vous, vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu* », écrivait saint Paul. Ainsi se fonde une éthique qui déborde d'ailleurs le travail. L'encyclique, pour sa part, s'arrête sur ce seuil où le travail, dans nos sociétés développées, ne peut plus désormais s'envisager en dehors de sa relation avec le « temps libre ». Ce n'est pas seulement affaire de partage plus judicieux du travail dans la crise actuelle de l'emploi. Ni même de compensation des contraintes du labeur par un allongement du temps de repos. Participation à l'œuvre créatrice de Dieu, le travail ne le sera que si le forcing, qui se baptise performance, ou l'expansionisme, qui se pare des couleurs riantes du dynamisme, renoncent à cet enfouissement dans le travail qui masque d'étranges carences d'être. Mais à voir combien les situations sont variées dans le monde, ne serait-ce qu'au plan de nos différentes catégories sociales, qu'il est difficile maintenant, selon l'observation de Paul VI dans la lettre au cardinal Roy, de « *prononcer une parole unique* » ! Le champ reste donc ouvert à la réflexion théologique et spirituelle. Et l'encyclique sur le travail devient une invitation à l'explorer hardiment.

(*) Directeur du Centre national de l'enseignement religieux.

(1) *Le Monde* du 14 septembre.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire no 57 437.

Le Monde
AMÉRIQUES
M. Haig refu… d'une interve… en A…
Appréhension da…
Brésil
LE GÉNÉRAL FIGUEIRED… REPREND SES FONCTION… À LA TÊTE DE L'ÉTAT
BERTRAND DE LA GRANGE

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

M. Haig refuse d'exclure l'hypothèse d'une intervention directe ou indirecte en Amérique centrale

Le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, a déclaré, le jeudi 12 novembre, à Washington, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, que son gouvernement s'efforçerait de démontrer que les inconvénients d'une intervention des Soviétiques et des Cubains en Amérique centrale étaient *« supérieurs aux avantages qu'ils chercheraient à en tirer »*. Comme un représentant démocrate lui demandait si les Etats-Unis participeraient de manière directe ou indirecte, à une quelconque tentative de déstabilisation du régime en place au Nicaragua, il a répondu : *« Je ne puis pas vous donner une telle assurance. Ne pas envisager ce type d'action serait s'infliger à soi-même une défaite. »*

M. Haig a affirmé que la situation au Nicaragua était *« très inquiétante »*. Il a parlé, à ce propos, de *« nouveau Cuba »*. Selon lui, l'armement dans ce pays a atteint un tel niveau qu'on peut considérer qu'il y a là *« une force d'agression destinée à propager la politique marxiste-léniniste dans l'hémisphère occidental »*.

Tandis qu'à La Havane des manifestations de rue sont organisées pour soutenir M. Fidel Castro contre Washington et que l'alerte est générale dans les casernes, au Salvador, le maillon faible de la région, la junte a annoncé que les élections à l'Assemblée constituante se tiendraient le 21 mars. Cinq formations de droite ou d'extrême droite se sont inscrites pour ce scrutin, que l'opposition de gauche boycotte : elle estime en effet qu'il ne peut avoir lieu que si le système de gouvernement est modifié et les forces armées restructurées.

Appréhension dans les capitales de la région

De notre envoyé spécial

Lima. — La majorité des pays latino-américains — et parmi eux les plus importants de la région — sont hostiles à toute éventuelle intervention des Etats-Unis en Amérique centrale ou dans les Caraïbes. En 1965, le gouvernement Johnson avait réussi à faire cautionner par l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) une intervention armée massive des Etats-Unis en République Dominicaine et à faire appel à des troupes d'appoint, en particulier brésiliennes.

Il semble exclu que l'administration Reagan puisse compter sur la même genre d'appuis s'il intervenait au Nicaragua ou à Cuba. Même des pays comme le Venezuela ou la Colombie, qui ont actuellement un contentieux plus ou moins sérieux avec le gouvernement de La Havane, restent fermement attachés au principe de la non-intervention dans les affaires des autres Etats. Le rappel de ce principe explique que le Pérou et le Brésil ont exprimé des réserves quant à l'opportunité de la déclaration conjointe franco-mexicaine sur le Salvador, alors qu'ils n'en condamnent pas formellement le fond.

Les dirigeants de Lima estiment que l'hypothèse d'une action directe ou indirecte contre Cuba *« gagne chaque jour du terrain »* à Washington. Ils espèrent, sans en paraître sûrs, que la *« volonté politique »* de mettre ce plan en pratique n'est pas encore certaine.

Ce point de vue n'est pas isolé. A Brasilia, le ministre des affaires étrangères, M. Saraiva Guerreiro, a déclaré que la solution des crises en Amérique centrale devait être recherchée par *« des moyens pacifiques et politiques »*. A Bogota, le chancelier Carlos Lemos a lancé un appel contre *« la montée de la guerre et la désastreuse course aux armements »* à tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. A Caracas, le ministre des affaires étrangères, M. Zambrano, a réclamé le *« respect absolu du principe de non-intervention »*. Il a estimé que les conflits entre grandes puissances ne devaient pas se transférer en Amérique centrale.

Le Brésil prend ses distances

Ces prises de position sont significatives. Le Brésil des militaires a longtemps été l'un des plus fermes soutiens de la politique de Washington. Il a pris ses distances à mesure qu'il s'engageait dans une ouverture politique devant permettre le retour à un régime plus libéral dès 1982. La Colombie a dénoncé, à plusieurs reprises, ces derniers mois, la « main de Cuba » dans la relance de l'activité des mouvements de guérilla, en particulier du M-19, et les relations sont tendues entre Bogota et La Havane. Même climat à Caracas, où le gouvernement démocrate-chrétien de M. Herrera Campins soutient la junte salvadorienne de M. Duarte.

Pourtant, même l'Argentine du général Viola ne paraît guère tentée par une « aventure » en Amérique centrale. Il est vrai qu'elle affronte une grave crise économique et qu'elle entretient de très bonnes relations commerciales avec Cuba.

Dans les milieux militaires informés, on confirme, en tout cas, que la réunion des chefs d'état-major américains, qui a eu lieu au début de novembre à Washington, a adopté des plans de lutte contre le « terrorisme » et la « subversion ». Selon plusieurs officiers généraux présents à cette réunion, les résolutions ont été adoptées à l'unanimité. Les moyens de répondre *« à l'intervention cubaine et soviétique en Amérique centrale »* figuraient bien à l'ordre du jour de cette quatorzième conférence des armées de l'hémisphère (C.E.A.). D'autre part, une délégation au plus haut niveau de la junte interaméricaine de défense a entrepris une tournée en Amérique latine.

La junte interaméricaine a été créée, le 30 mars 1942, à Rio-de-Janeiro.

Il reste aux différents chefs militaires à convaincre leurs gouvernements respectifs de l'opportunité des « hypothèses de travail » envisagées à Washington sous les auspices du Pentagone. A en juger par les premières réactions, ce ne sera pas simple. Les « engagements » souscrits par les militaires suscitent, ici et là, des remous et des questions. Des comités contre l'« intervention américaine » se créent au Panama, à l'instigation des évêques, ou au Venezuela, où tous les partis politiques, à l'exception de la formation gouvernementale démocrate-chrétienne (COPEI), ont constitué un front contre l'intervention au Salvador.

En Colombie, M. Lopez Michelsen, candidat du parti libéral à l'élection présidentielle de 1982, dénonce avec virulence l'aide militaire des Etats-Unis au Salvador, et M. Peña Gomez, président de l'Internationale socialiste pour l'Amérique latine, a solennellement mis en garde les Etats-Unis contre toute tentation d'intervention *« au Salvador, au Nicaragua ou à Cuba »*. M. Peña Gomez est Dominicain. Il se battait, en 1965, contre les troupes d'élite envoyées par M. Johnson.

MARCEL NIEDERGANG.

Brésil

LE GÉNÉRAL FIGUEIREDO REPREND SES FONCTIONS A LA TÊTE DE L'ÉTAT

(De notre envoyé spécial.)

Rio-de-Janeiro. — Après cinquante-cinq jours d'absence, le général Figueiredo a repris jeudi 12 novembre ses fonctions à la tête de l'Etat brésilien, mettant fin à l'intérim exercé par un civil, le vice-président de la République, M. Aureliano Chaves. Au cours d'une brève cérémonie à Brasilia, le général, parlant à voix basse et visiblement affaibli par la maladie, a affirmé sa *« détermination »* de poursuivre l'ouverture politique commencée verture politique commencée il y a le Brésil à la *« normalité démocratique de manière pacifique selon la loi et dans l'ordre »*.

Victime d'un infarctus du myocarde le 18 septembre, le président Figueiredo avait été transporté dans une clinique de Cleveland aux Etats-Unis. Son accident cardiaque était survenu à un moment particulièrement délicat sur le plan politique. Les partisans de la démocratisation, qui doit se concrétiser par des élections générales en novembre 1982, craignait en effet que les secteurs militaires de droite ne profitent de l'occasion pour tout remettre en question.

En fait, les Brésiliens ont réussi à vivre sans encombre cet intérim. Un grand journal de Sao-Paulo en conclut que *« le pays a mûri »* et que *« le processus de démocratisation est maintenant assez avancé pour résister à l'incident de parcours que constitue la maladie de son principal protagoniste »*. Moins optimiste, le *Jornal do Brasil*, quotidien de Rio-de-Janeiro, estime qu'il était temps que le général Figueiredo reprenne ses fonctions pour *« mettre de l'ordre dans la maison et faire face à une crise qui menace l'ouverture politique »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

EUROPE

Danemark

Des élections législatives anticipées auront lieu le 8 décembre

De notre correspondante

Copenhague. — Des élections générales anticipées (les sixièmes en dix ans) auront lieu le 8 décembre, soit trois semaines après les élections comunales et départementales du 17 novembre. M. Anker Joergensen a présenté, le jeudi 12 novembre, la démission de son gouvernement minoritaire social démocrate au pouvoir depuis octobre 1979.

Le projet de loi visant à contraindre les compagnies d'assurance et les caisses de retraite complémentaire à investir une partie de leurs revenus à des taux faibles mais indexés sur l'inflation dans des entreprises industrielles, artisanales ou agricoles, a été repoussé par le Parlement par 78 voix contre 74 et 10 abstentions. Le premier ministre menaçait, si les caisses refusaient de fournir ainsi plusieurs milliards d'argent frais nécessaires à la relance et à la création d'emplois, de taxer d'office leurs revenus à 40 % alors que jusqu'à présent elles échappaient totalement à l'impôt et pouvaient investir leurs capitaux dans des obligations portant des intérêts élevés.

Devant les réticences des administrateurs des caisses peu enclins à céder sous la menace, les trois petits partis centristes (radicaux, chrétiens populaires et centre démocrate), qui fournissaient jusqu'à présent l'appoint parlementaire nécessaire au gouvernement minoritaire, se sont récusés.

Ce n'est pas la seule cause de la chute du cabinet Joergensen. Si les derniers événements de la Baltique et l'arrestation de l'écrivain gauchiste accusé d'avoir manipulé les mouvements de la paix n'ont pas avec elle de lien direct, il est indéniable que les divisions internes du parti social-démocrate sur les problèmes de la défense et de la coopération avec l'OTAN ont pesé dans la balance.

L'opposition a le vent en poupe

Le premier ministre avait de plus en plus de mal à trouver l'appui parlementaire indispensable alors qu'il lui était de plus en plus difficile de faire régner la solidarité au sein de ses propres troupes ; en outre, ses rapports avec la puissante centrale syndicale L.O. (plus d'un million de cotisants) et son président M. Thomas Nielsen continuaient à traverser des hauts et des bas... Depuis l'automne, les syndicats réclamaient de nouveau des élections qui pourraient mettre un terme à une collaboration trop étroite à leur gré entre les sociaux-démocrates et les « bourgeois du centre ».

Mais c'est sans doute à contre-cœur que M. Joergensen a démissionné. Il ne paraît guère fatigué du pouvoir ; de plus, au cours du second semestre 1982, ce sera au Danemark de présider la C.E.E. et M. Joergensen aurait, dit-on, aimé ne pas avoir à laisser ce rôle à un autre.

Quant aux partis de l'opposition, les libéraux et les conservateurs surtout, ils ont d'autant moins cherché à éviter une crise qu'ils se sentent le vent en poupe depuis l'avènement des conservateurs à Oslo.

Dans l'immédiat, la dissolution de l'Assemblée aura plusieurs conséquences directes. D'abord, le gouvernement démissionnaire va demander à la commission parlementaire des finances (qui continuera à siéger pour assurer un intérim indispensable) d'accorder une aide spéciale, ainsi que des délais aux mille cinq cents agriculteurs menacés de faillite et de saisie au début décembre.

Ensuite, les taxes ou augmentations de taxes que le Folketing aurait dû adopter en troisième lecture le 12 ou le 13 novembre ne pourront donc être appliquées (on en reparlera sans doute l'année prochaine...). Il s'agissait notamment d'augmentation de taxes sur le vin et le chocolat, d'une nouvelle taxe sur les voyages de tourisme en cars affrétés. Il en sera de même pour le projet de diminution de taxe sur les automobiles, à la grande déception des concessionnaires et des garagistes.

Enfin, le budget national doit, selon la Constitution, être adopté avant le 31 décembre. Le Folketing devra donc voter un budget provisoire... ce qui ne s'était pas produit depuis 1940.

CAMILLE OLSEN.

● *Le dixième congrès de la Fédération mondiale des villes jumelées (F.M.V.J.)* doit s'ouvrir dimanche 15 novembre à Casablanca, en présence du roi du Maroc. Plusieurs milliers de participants, représentant des villes de cinquante-quatre pays, sont attendus, ainsi que les maires de nombreuses capitales. Ce congrès devrait être plus particulièrement consacré à la vie associative internationale avec un « forum des organisations internationales non gouvernementales ». La F.M.V.J. souhaite en effet constituer un *« front associatif transnational »* de ces organisations.

Grande-Bretagne

M. Michael Foot, leader du parti travailliste est contraint d'engager une épreuve de force avec M. Benn

De notre correspondant

Londres. — Deux mois après son congrès de Brighton, qui a vu la courte victoire des modérés, le parti travailliste est toujours en proie à des déchirements. M. Wegwood Benn, qui avait nourri la controverse pendant un an en contestant à M. Denis Healey le poste de leader adjoint, est au centre d'une nouvelle affaire. Au cours d'une réunion des instances dirigeantes du Labour, le 11 novembre, M. Michael Foot, chef de l'opposition travailliste, lui a lancé un véritable ultimatum : M. Benn avait vingt-quatre heures pour se décider à respecter les règles de la solidarité collective, faute de quoi, le leader du parti s'opposerait, la semaine prochaine, à son élection au cabinet fantôme.

M. Benn a laissé passer le délai, sans faire d'autre déclaration que de vagues protestations de fidélité à la politique définie par les congrès du parti travailliste. M. Foot a alors décidé de lui accorder plus de temps de réflexion. Le chef du parti se trouve dans une position inconfortable, car c'est lui qui, tant par conviction que par souci tactique, avait souhaité que M. Benn soit membre du cabinet fantôme, mais ce dernier a saisi la première occasion pour se démarquer de la direction du parti.

Pour la première fois depuis les élections de 1979, M. Foot l'avait désigné comme l'un des porte-parole officiels des travaillistes dans le débat sur l'énergie, mardi dernier. M. Benn en a profité pour annoncer, dans un discours jugé brillant, que les entreprises dénationalisées par les conservateurs seraient renationalisées par un gouvernement travailliste, sans indemnisation. Or la position officielle du Labour, qui avait été exposée quelques instants auparavant par le « ministre » de l'énergie du cabinet fantôme, est sensiblement différente : les renationalisations ne devront donner lieu à aucun gain spéculatif. La nuance est d'importance.

Pressé de toutes parts, de plus en plus contesté dans son rôle de leader, M. Foot a décidé de réagir. Partisan du compromis, incapable de mesures autoritaires, soucieux par-dessus tout de maintenir l'unité du parti, fût-elle factice, il avait, jusqu'alors, refusé de sévir contre ses amis de la gauche pour donner des gages aux modérés. Mais un an après son élection à la tête du Labour, il est bien obligé de constater la désintégration interne du parti et la chute dramatique de sa popularité dans l'opinion, au profit, essentiellement, de la nouvelle formation social-démocrate qui se voit créditée dans les sondages de 49 % des intentions de vote.

Les centristes du Labour n'ont pas encore réussi à consolider la légère avance prise à Brighton. S'ils ont pu imposer un des leurs à la présidence du groupe parlementaire, la gauche « benniste » a conservé les postes de président de quatre importantes commissions du parti. L'ultimatum lancé à M. Benn vient après la promesse de s'attaquer à la fraction trotskiste à l'intérieur du Labour. Mais beaucoup doutent que M. Foot ait l'autorité nécessaire pour redonner aux travaillistes le minimum de cohésion indispensable s'ils veulent éviter une catastrophe électorale.

DANIEL VERNET.

Italie

Organisée pour protester contre des licenciements décidés par le groupe Rizzoli-Corriere della Sera

La grève des journaux a été très suivie

De notre correspondant

Rome. — Pratiquement, aucun journal italien n'est en vente ce vendredi 13 novembre, et les bulletins radiotélévisés sont réduits au minimum. L'ordre de grève lancé, jeudi, par les syndicats (Fédération nationale de la presse et Fédération des travailleurs de l'information) a, en effet, été largement suivi. Cette « journée du silence » de la presse italienne marque la protestation des journalistes et des typographes contre la vague de licenciements (quelque 1 300 personnes sont touchées) décidés par le principal groupe d'édition italien, Rizzoli-*Corriere della Sera* (*le Monde* du 12 novembre).

« Il ne s'agit pas d'une grève de solidarité généreuse ou de défense d'un groupe de presse aux dimensions impérialistes, précise le syndicat des journalistes dans son communiqué, *mais d'une journée de mobilisation contre l'anéantissement des règles du jeu de toutes les garanties juridiques contractuelles et syndicales. »* Mardi, au cours d'une entrevue de neuf heures au ministère du travail entre syndicats et direction de la Rizzoli, dans une atmosphère tendue — un garde du corps des membres de la direction sortant son pistolet pour menacer des syndicalistes grondants — aucun compromis proposé par le ministère n'avait pu être accepté.

A l'exception des journalistes du quotidien *Il Tempo,* qui n'ont pas participé au mouvement, tout en exprimant leur solidarité aux licenciés, mais en protestant contre l'absence de consultation à la base, l'ensemble de la profession a observé la grève.

Cela dit, nombre de journalistes contestent individuellement ces motivations. Ils estiment que, malgré les précautions des syndicats, elles négligent de mettre en cause un système de gestion et une certaine conception de l'information que, en leur temps, parce qu'il permettait de haut salaires, les syndicats n'ont jamais contesté.

Ces journalistes estiment qu'il ne s'agit pas seulement, dans l'« affaire Rizzoli », de défendre des intérêts acquis et des emplois, ou de demander à l'Etat de renflouer le groupe en prenant des participations (condition que met implicitement la direction au maintien des emplois), mais de procéder à une véritable restructuration de l'équipe dirigeante.

A cette gestion désastreuse des dirigeants s'ajoute un problème de morale politique : cette équipe est largement compromise dans le scandale de la loge maçonnique P 2. Celui qui était à l'époque directeur du plus grand quotidien du groupe, le *Corriere della Sera,* M. Franco Di Bella, membre de la loge, avait été écarté, mais son P.-D. G., M. Angelo Rizzoli, lui aussi membre de la loge, est toujours en place.

Enfin, alors qu'aux termes de la législation sur la presse, la propriété du capital des entreprises d'information doit être « transparente », celle du groupe Rizzoli est loin d'être claire. En avril dernier, lorsque, avec un endettement de près de 250 milliards de lires, la Rizzoli a procédé à une augmentation de capital de 153 milliards, elle a cédé 40 % de ses actions à une société financière, la Centrale. Or celle-ci est contrôlée par la banque Ambrosiano, présidée par M. Roberto Calvi, l'un des personnages-clés, comme on devait l'apprendre quelques semaines plus tard de la loge P 2.

PHILIPPE PONS.

R.F.A.

LE GOUVERNEMENT ANNONCE UNE SÉRIE DE MESURES VISANT A RÉDUIRE L'IMMIGRATION

(De notre correspondant.)

Bonn. — « La R.F.A. n'est pas un pays d'immigration. » C'est par cette formule lapidaire que le porte-parole du gouvernement a résumé, le mercredi 11 novembre, l'ensemble des mesures envisagées pour limiter le flot des immigrants.

La R.F.A. est, parmi les pays européens, celui qui compte le plus grand nombre d'étrangers : 4,6 millions, soit 7,2 % de la population. Parmi eux, 1,5 million sont des Turcs, qui représentent la moitié des étrangers de moins de dix-huit ans vivant en République fédérale. Particulièrement attachés à la défense de leur identité socio-culturelle, les immigrés turcs sont très concentrés dans certains quartiers des grandes villes. Cet état de choses crée des tensions avec la population allemande, stimule la xénophobie et favorise la dangereuse propagande de tous les groupements d'extrême droite.

Divers projets sont donc en préparation pour freiner la croissance de la population étrangère. Il est question d'interdire catégoriquement l'entrée des enfants de plus de seize ans dont les parents vivent en R.F.A. La même interdiction vaudrait pour tous les enfants dont un parent se trouve encore à l'étranger. Les étrangers venus faire un apprentissage ou recevoir un complément d'éducation ne devraient plus être en mesure de faire venir d'autres membres de leur famille. De façon générale, les permis d'immigration ne seront attribués qu'à ceux qui disposeront d'un logement *« adéquat »*. Enfin, il est question de lutter d'une manière beaucoup plus énergique contre le travail au noir des immigrés et contre l'utilisation abusive du droit d'asile pour les réfugiés politiques.

Le gouvernement se propose en même temps de faciliter l'intégration sociale des travailleurs étrangers. C'est ainsi que les jeunes de dix-huit à vingt et un ans qui ont vécu au moins huit ans dans le pays pourront plus aisément obtenir la nationalité ouest-allemande.

JEAN WETZ.

● *Les accusations d'un journaliste américain contre M. Brandt,* selon lesquelles l'homme d'Etat ouest-allemand avait communiqué des renseignements à la C.I.A. et au K.G.B. à l'époque de la guerre froide (*le Monde* du 13 novembre), ont été démenties catégoriquement par le département d'Etat américain jeudi 12 novembre. Ces accusations ont, d'autre part, provoqué une vive protestation de l'ancien chancelier et de son parti, le S.P.D.

ASIE

LA VISITE OFFICIELLE DU PREMIER MINISTRE INDIEN

Mme Gandhi a dénoncé, à la Sorbonne, l'« accumulation des armes nucléaires »

Au cours de la première journée de son séjour officiel en France, jeudi 12 novembre, le premier ministre indien, Mme Gandhi, a été reçu, à l'Elysée et a prononcé un discours à la Sorbonne, dans lequel elle a dénoncé l'accumulation des armements nucléaires.

La situation internationale et le renforcement de la coopération franco-indienne ont été au centre des conversations entre le premier ministre indien et M. Mitterrand. Mme Gandhi s'est déclarée « *très satisfaite* » de ces entretiens à sa sortie de l'Elysée. « *Il n'y a pas de problème entre l'Inde et la France* », a-t-elle ajouté. Elle s'est montrée évasive à propos de l'achat de Mirage-2000 par son pays.

Cependant, outre le ministre d'Etat chargé du commerce extérieur, M. Michel Jobert, et le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, et le général Jacques Mitterrand, frère du chef de l'Etat et président-directeur général de la SNIAS, assistaient au déjeuner offert, au palais de l'Elysée, en l'honneur du premier ministre indien.

A la Sorbonne, où elle a reçu un doctorat *honoris causa*, Mme Gandhi, revêtue de la toge professorale, a prononcé, en français, un discours dans lequel elle a dit que l'Inde partage l'« *inquiétude de l'Europe* » en ce qui concerne l'« *accumulation des armes nucléaires* ». Elle a déclaré notamment : « *La science doit poursuivre sa marche. Et l'homme doit suivre. On doit clairement reconnaître les besoins des gens et manifester la volonté de s'engager à les satisfaire. Sans berge de part et d'autre, il n'est pas de rivière. La science et la technologie peuvent offrir des bienfaits, si elles sont contrôlées et utilisées à bon escient et avec discernement.*

» *Il va sans dire qu'à mes yeux l'accumulation d'armes nucléaires mortelles ne constitue pas un exemple de cette bonne utilisation. (...) Nous avons tué et nous sommes morts pour des motifs absurdes. Si un jour on fait usage d'armes nucléaires, il se pourrait fort bien que ce soit à la suite de quelque provocation futile. La conscience du danger d'une guerre nucléaire s'accroît... Il n'est pas moins essentiel d'être conscient de la menace que font peser les disparités à l'intérieur et entre les pays.* »

En fin d'après-midi, Mme Gandhi a été reçue par M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale. Celui-ci a souligné que la coopération entre la France et l'Inde n'avait pas été « *assez étroite dans le passé* » et qu'elle « *devait prendre un nouveau départ* ». Il a indiqué que la paix mondiale ne saurait être garantie « *si persistent et s'accroissent les intolérables inégalités de richesses* ». A Cancun, a-t-il ajouté, la France et l'Inde ont exprimé ensemble une « *détermination à œuvrer pour un authentique dialogue Nord-Sud* ».

La seconde journée de la visite officielle, vendredi, devait être principalement marquée par des entretiens avec M. Pierre Mauroy, qui devait offrir dans la soirée un banquet en l'honneur de son homologue indien, et avec M. Claude Cheysson. Plusieurs accords de coopération économique devaient être paraphés à l'issue des entretiens.

Vendredi 13 novembre, en début de matinée, Mme Gandhi avait inauguré, en présence du président Mitterrand, une plaque à la mémoire de son père Jawaharlal Nehru, au palais de la Mutualité, à Paris. Le père de Mme Gandhi avait en effet participé, en compagnie de sa fille, en 1938, à une manifestation organisée à la Mutualité par un mouvement pacifiste au moment de la guerre d'Espagne.

Le chef de l'Etat était accompagné de MM. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, et Jean-Pierre Cot, ministre délégué, chargé de la coopération et du développement.

Le premier ministre indien devait visiter ensuite le centre culturel Georges-Pompidou, en compagnie du ministre de la culture, M. Jack Lang.

Chine

Une déclaration officielle sur l'affaire Li Shuang révèle un certain flottement des autorités

Le département de l'information du ministère chinois des affaires étrangères a diffusé, jeudi 12 novembre, une déclaration quelque peu différente — dans certains paragraphes — de la « mise au point » publiée mardi par l'ambassade de Chine en France au sujet de l'affaire Li Shuang (« le Monde » du 12 novembre).

De notre correspondant

Pékin. — Le gouvernement chinois assure qu'il n'est pas opposé aux mariages entre ses ressortissants et des étrangers, ajoutant qu'il ne manque pas d'exemples à ce sujet. A l'appui de cette affirmation, il cite le cas récent d'un Français, M. Galliano, qualifié *pour la circonstance* de « *diplomate* », et qui a effectivement reçu le mois dernier l'autorisation de convoler en justes noces avec une jeune Chinoise. M. Galliano, *dont* le nom *figure* sur la liste diplomatique, exerce les fonctions de garde de sécurité à l'ambassade de France.

Après avoir redit, comme l'avait déjà déclaré lundi M. Zhao Ziyang, le chef du gouvernement, à M. Jobert, *que la question* de savoir s'il convenait de soumettre une jeune femme chinoise à l'éducation par le travail était « *entièrement une affaire interne aux départements chinois concernés* », le ministère soutient que tout « *cela n'a rien à voir avec la visite du ministre français ici* ».

Cette déclaration, que l'on pourrait qualifier d'apaisement, vu son ton modéré, est intéressante à plus d'un titre, en premier lieu, parce qu'elle s'abstient de fournir le motif utilisé par la police chinoise contre la victime de cette affaire. Les accusations, *qui ont été rapportées*, jusqu'à présent, de « débauche » ou « d'incitation à la débauche » ne peuvent donc, jusqu'à la preuve du contraire, être considérées comme *officielles*. A *usage* interne *et* à des fins évidentes d'intimidation, les départements chinois concernés, pour reprendre le vocabulaire du ministère, colporteraient, au demeurant, des insinuations toutes différentes faisant allusion à de prétendues activités d'espionnage de Mlle Li Shuang.

Autre point qui retient l'attention : le texte du ministère ne mentionne, à aucun moment, le nom du diplomate français, M. Bellefroid, lié à celui de Mlle Li Shuang. Il ne renouvelle donc pas, à son encontre, les attaques que M. Zhao Ziyang avait lancées, lors de son entrevue avec M. Jobert, à *propos* de ses relations avec des groupements dissidents. Sans doute juge-t-on à Pékin qu'il s'agit là d'un terrain politiquement beaucoup trop délicat *pour s'y engager* à la légère.

Quant à l'affirmation selon laquelle cette affaire serait d'ordre purement intérieur chinois, elle continue d'étonner les observateurs. On ne comprend pas très bien, en effet, dans ces conditions, pourquoi la partie chinoise a accepté de mener des discussions à ce *sujet* avec l'ambassade de France à Pékin au cours des deux derniers mois.

Ces contradictions apportent une preuve supplémentaire du flottement de la position chinoise dans cette affaire. Les raisons en sont sans doute inavouables, car elles trahiraient un tirage entre les différents « *départements concernés* », sans parler de considérations politiques plus larges et sur *lesquelles* il faudra bien un jour revenir.

MANUEL LUCBERT.

M. Bellefroid répond aux accusations

M. Emmanuel Bellefroid nous a déclaré que les autorités chinoises faisaient de l'affaire Li Shuang une « *action exemplaire* » destinée à décourager les rapports entre la communauté étrangère et les ressortissants chinois. « *Le climat*, estime-t-il, *est en Chine au raidissement idéologique dans tous les domaines.* » La nouvelle, *d'après lui, n'aurait* pas été diffusée dans la presse chinoise mais connue seulement de très hauts fonctionnaires.

Le mariage autorisé, quinze jours après l'*inculpation de Li* Shuang, entre un jeune garde français de l'ambassade de France, M. Galliano, et une Chinoise n'est destiné, d'après le diplomate, qu'à tromper l'opinion publique internationale sur l'actuelle politique des mariages mixtes. Une politique engagée, d'après lui, depuis une directive édictée en ce sens au mois de septembre par les autorités chinoises.

M. Bellefroid regrette pourtant d'être parti, malgré son sentiment, de Chine, le 23 octobre, alors que dans un premier temps il avait été décidé qu'il resterait en poste jusqu'à ce que la France obtienne satisfaction dans cette affaire. La promesse des Chinois de libérer Li Shuang, telle qu'elle *avait été* faite à l'ambassade de France, en échange de son départ, aurait dû, d'après lui, être reçue avec prudence. « *Mon maintien*, dit-il, *aurait été symbolique d'une fermeté réelle que les Chinois à ce moment-là n'ont pas imaginée.* » Ce qui expliquerait l'apparente maladresse dont ils ont fait preuve en annonçant la condamnation de Li Shuang au moment même du voyage officiel de M. Jobert.

Par ailleurs, M. Bellefroid s'élève contre les accusations portées contre lui, notamment par M. Zhang Canming, le vice-ministre des affaires étrangères, d'avoir financé des groupes contestataires. « *Tout le monde, diplomates et journalistes*, dit-il, *avait l'habitude de prendre des abonnements aux publications de groupes contestataires*, Enquête, la Tribune du 5 avril *ou* le Printemps de Pékin, *lorsque ceux-ci étaient autorisés. On n'imaginait pas alors que ces groupes, parce qu'ils se réclamaient souvent du marxisme, soient vraiment condamnés par les autorités du régime. En revanche, ce qui est vrai, c'est que l'ambassade de Chine, dans les années 60, a aidé certains groupes maoïstes en France : les autorités chinoises n'ont qu'à se tourner vers leurs archives pour se rafraîchir la mémoire.* »

M. Bellefroid reconnaît simplement avoir entretenu, comme d'autres, des relations d'amitié avec des jeunes de ces groupes, et plus particulièrement, depuis un an, avec des artistes des mouvements Etoile et Aujourd'hui, parmi lesquels sa fiancée, qui appartenait au premier d'entre eux. « *Ces mouvements*, rappelle-t-il, *avaient obtenu en 1980 d'exposer des toiles au Palais des beaux-arts de Pékin, une salle tout à fait officielle et l'équivalent de notre Beaubourg.* »

Le diplomate français met au défi enfin les autorités chinoises de prouver qu'une loi ou un règlement interdit à un ressortissant *chinois* de résider dans une ambassade, comme l'a fait, de façon intermittente, depuis un an, sa fiancée, puisque tel est là le motif officiel de sa condamnation.

Enfin, M. Bellefroid juge « *admirable* » l'attitude de M. Jobert.

NICOLAS BEAU.

BANGLADESH : LA DÉMOCRATIE A L'ÉPREUVE

I. — L'armée sur la réserve

De notre envoyé spécial PATRICK FRANCÈS

Les populations du Bangladesh sont appelées à désigner, dimanche 15 novembre, un successeur au président Ziaur Rahman, assassiné le 30 mai au cours d'une rébellion militaire. Pour l'essentiel, le scrutin met aux prises M. Abdus Sattar, qui assure l'intérim du pouvoir depuis cette époque, et M. Kamal Hossain, candidat de la ligue Awami (formation de Mujibur Rahman, chef de l'Etat, lui aussi tué en 1975), qui a mené une campagne vigoureuse.

Cependant, l'armée, sapée par des purges successives, se tient sur la réserve, comme le montre notre envoyé spécial dans une série de deux articles.

Dacca. — Ils n'étaient pas moins de quatre-vingt-trois à briguer, fin septembre, la succession du président Ziaur Rahman (*le Monde* des 31 mai, 1er, 2, 3, 5 et 12 juin 1981). La commission électorale ne devait retenir que soixante-douze noms, et finalement, une fois enregistrés les ultimes retraits, ils étaient encore trente-huit, dont une trentaine de quasi inconnus, à s'élancer, à la mi-octobre, sur la dernière ligne droite de l'élection présidentielle.

Deux clefs pour qui s'étonne de cette bousculade. D'abord l'individualisme foncier du peuple bengalais dont une soixantaine de partis et groupuscules se disputent les faveurs. Ensuite, les facilités accordées aux candidats : téléphone, déplacements gratuits en train et en avion, voiture. De quoi susciter les vocations. Résultat : le trop-plein succédant au vide politique créé par la disparition du président Zia.

Dans un pays où la violence est à fleur de peau (1), la campagne électorale s'est déroulée dans un calme relatif, et l'opposition a pu diffuser, sans trop de problèmes, son message à travers le pays. Candidat du parti au pouvoir, le Bangladesh Nationalist Party (B.N.P.), M. Abdus Sattar, qui, en sa qualité de vice-président, assurait l'intérim, n'a cependant pas manqué d'exploiter habilement sa double casquette, mêlant opportunément l'exercice de ses fonctions officielles et la conduite d'une active campagne électorale, ce qui devait amener l'opposition à dénoncer ce « *détournement de la machine administrative à des fins partisanes* ».

Reste que, après la trêve constituée par le deuil de quarante jours décrété après la mort du président Zia, puis par le ramadan, le peuple bengalais se trouve aujourd'hui entraîné dans un nouveau tourbillon qui, dans une nation travaillée en profondeur par des forces de division, ouvre pour ce pays une période des plus périlleuses. Ainsi la bataille électorale aura-t-elle été perçue par beaucoup comme une véritable boîte de Pandore d'où pouvaient sortir à tous moments une nouvelle intervention militaire et l'instauration de la loi martiale. Suspendue, telle une épée de Damoclès, au-dessus de la classe politique bengalaise, l'hypothèse d'une armée interrompant brutalement le processus démocratique engagé en juin, sans être évoquée ouvertement, n'a cessé de hanter les esprits.

Des militaires neutres mais frustrés

Force est pourtant de reconnaître que l'armée, sous la conduite du général Ershad, semble aujourd'hui plus que réticente à intervenir ouvertement dans les affaires d'un pays où son engagement passé lui a valu, il est vrai, plus de déboires que de prestige. « *La loi martiale n'est jamais la solution* », nous a ainsi déclaré le chef d'état-major, favorable, semble-t-il, à un « *retour aux sources* ».

« *Les forces armées*, a-t-il insisté, *doivent être tenues à l'écart du jeu politique afin de se consacrer à leur tâche essentielle : la défense de la nation.* »

Reste, une fois énoncée la position de principe selon laquelle, dans ces élections, « *l'armée doit être absolument neutre* » (2), un constat d'accusateur : « *En six ans, deux présidents ont été assassinés par des militaires. Comment éviter que cela ne se reproduise ?* » Une interrogation qui, dans la bouche du général Ershad, revêt la dimension d'une véritable obsession. La solution ? Donner à l'armée, de par la Constitution (3), un rôle au sein même des institutions ? S'inspirer du modèle turc ou indonésien ?

Le général Ershad, qui reconnaît que, dans un pays en voie de développement, l'armée occupe une place particulière, admet avoir réfléchi à ces exemples étrangers mais les estime toutefois inadaptés dans un pays si « *inconstant* » où « *le peuple est si politisé* ». Mais pour observer aussitôt que si l'armée participait davantage à l'administration du pays, si elle avait le sentiment d'être associée aux affaires, cela éviterait, peut-être, en son sein, tout sentiment de « *frustration* ».

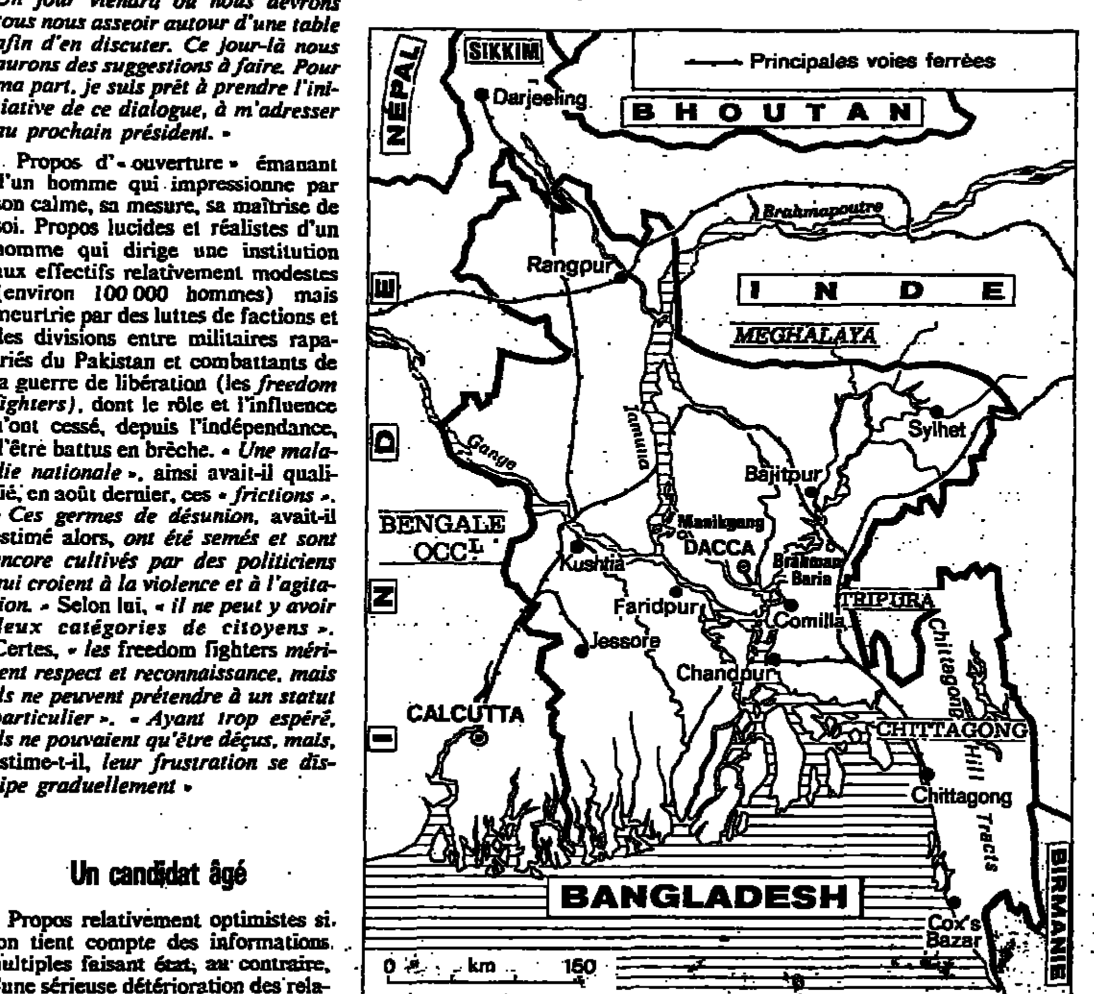
« *Les institutions actuelles ont été approuvées par le peuple, et c'est au peuple de décider* », ajoutera le chef d'état-major, qui nos confiera finalement : « *Aujourd'hui, l'attention est accaparée par les élections, mais demain il appartiendra aux dirigeants élus de trouver une solution afin d'empêcher que l'armée n'intervienne ainsi brutalement dans le processus politique. Un jour viendra où nous devrons tous nous asseoir autour d'une table afin d'en discuter. Ce jour-là nous aurons des suggestions à faire. Pour ma part, je suis prêt à prendre l'initiative de ce dialogue, à m'adresser au prochain président.* »

Propos d'« ouverture » émanant d'un homme qui impressionne par son calme, sa mesure, sa maîtrise de soi. Propos lucides et réalistes d'un homme qui dirige une institution aux effectifs relativement modestes (environ 100 000 hommes) mais meurtrie par des luttes de factions et des divisions entre militaires rapatriés du Pakistan et combattants de la guerre de libération (les *freedom fighters*), dont le rôle et l'influence n'ont cessé, depuis l'indépendance, d'être battus en brèche. « *Une maladie nationale* », ainsi avait-il qualifié, en août dernier, ces « *frictions* ». « *Ces germes de désunion*, avait-il estimé alors, *ont été semés et sont encore cultivés par des politiciens qui croient à la violence et à l'agitation.* » Selon lui, « *il ne peut y avoir deux catégories de citoyens* ». Certes, « *les* freedom fighters *méritent respect et reconnaissance, mais ils ne peuvent prétendre à un statut particulier* ». « *Ayant trop espéré, ils ne pouvaient qu'être déçus, mais*, estime-t-il, *leur frustration se dissipe graduellement* »

Un candidat âgé

Propos relativement optimistes si l'on tient compte des informations multiples faisant état, au contraire, d'une sérieuse détérioration des relations entre officiers et hommes de troupe. Il est vrai que les récents procès, par la cour martiale de Chittagong, des officiers accusés de s'être mutinés contre le président Zia n'aura pas contribué à améliorer le climat au sein d'une armée saignée par des purges successives. D'une part, en exacerbant de nouveau l'antagonisme entre « *rapatriés* » et « *freedom fighters* », la plupart des accusés appartenant à cette dernière catégorie. D'autre part, en suscitant, au sein de la base, un mécontentement tel que l'armée, estiment plusieurs observateurs, a bien failli être affectée par une crise majeure. A l'origine de cette vive réaction, le report de l'exécution des douze officiers condamnés à mort par la cour martiale en raison de recours introduits auprès des juridictions civiles. Des atermoiements que ne pouvaient manquer de relever la base, qui, ces dernières années, avait vu ses rangs décimés par des exécutions sommaires à la suite de soulèvements avortés, notamment en 1975, en juin 1976 et en octobre 1977.

Il faut croire que l'émoi avait été considérable dans les casernes puisque le général Ershad avait jugé bon d'adresser, le 7 septembre, à tous les commandants de garnison, une lettre destinée à ête lue devant les soldats et dans laquelle il affirmait notamment que « *les appels introduits étaient inacceptables et constituaient une menace à la discipline des armées* ». « *Les sentences rendues par la cour martiale seront exécutées* », affirmait-il en conclusion. Elles devaient l'être le 23 septembre (la Cour suprême s'étant déclarée incompétente), ce qui devait provoquer une brève flambée de violences dans le pays.



Homme-clef, sinon d'ores et déjà « *homme-fort* » du Bangladesh, le général Ershad, cinquante et un ans, a qui l'on ne prêtait guère d'ambitions politiques, nous est apparu sous un jour quelque peu différent. Certes, il semble s'en tenir, avec plus ou moins de conviction, à la ligne qu'il s'est fixée dès le 30 mai dernier — respect du processus constitutionnel, — mais il n'en a pas écarté pour autant, devant nous, l'éventualité d'une carrière politique si l'occasion ou le besoin s'en faisait sentir et s'il avait le sentiment de pouvoir ainsi servir son pays.

En attendant, il semble qu'il ait joué un rôle déterminant dans la décision du vice-président de se présenter aux élections alors, que, invoquant sa mauvaise santé, ce dernier en avait écarté la possibilité après la disparition du président Zia. « *Nous avons tous tenté de le persuader* », devait reconnaître le général Ershad, manifestement soucieux, en la circonstance, de préserver l'unité fort menacée du parti au pouvoir et dont l'éclatement aurait contribué à accroître l'instabilité dans le pays. « *L'armée*, nous avait-il déclaré, *a un rôle vital à jouer en ce qui concerne la stabilité de la nation.* »

La désignation de M. Sattar permet au B.N.P. d'affronter avec une certaine cohésion un scrutin difficile. Mais son grand âge — soixante-quinze ans — et sa santé précaire suscitent quelques inquiétudes au sein même de ses partisans. Que M. Sattar vienne à disparaître avant la fin de son mandat de cinq ans et le pays se trouverait de nouveau en proie à la fièvre électorale. « *C'est là une grave lacune de la Constitution*, reconnaît le général Ershad, *et il faudra un jour y remédier en adoptant, par exemple, un système de vice-présidence à l'américaine* (4). »

Des chiffres inquiétants

Là n'est malheureusement pas la seule incertitude qui pèse sur l'avenir d'un pays où l'inflation ronge monnaie et pouvoir d'achat — pouvoir de survivre serait plus exact — d'une population de près de 93 millions d'habitants dont 85 % vivent en dessous du niveau de pauvreté tel que défini par les organisations internationales.

Des chiffres qui hantent les nuits du ministre du plan, M. Fasiuddin Mahtab, qui, au cours de l'entretien qu'il nous a accordé, en inscrira d'autres, méticuleusement, sur un bloc-notes, comme pour mieux nous convaincre. « *Si l'on en croit les projections de la Banque mondiale*, dit-il, *le Bangladesh comptera environ 130 millions d'habitants en l'an 2000, époque à laquelle sa main-d'œuvre s'élèvera à près de 50 millions. Comment pourrons-nous nourrir une telle population, créer les emplois nécessaires, alors que, d'ores et déjà, nous en sommes incapables ? De quoi*, avoue-t-il, *vous faire passer des nuits blanches.* »

On se souvient alors du jugement porté un jour par un expert international : « *L'avenir de ce pays apparait terrifiant.* » Et l'on songe à d'autres chiffres relevés çà et là : un revenu annuel par habitant de 90 dollars en 1979, une population dont près de la moitié est âgée de moins de quinze ans et qui double tous les vingt-cinq ans, un taux d'alphabétisation qui atteint à peine 10 %.

Face à cette situation, le ministre du plan tient des propos courageux. « *Il importe d'en finir avec le bluff politique qui consiste à maintenir les gens dans le paradis de l'ignorance. Aujourd'hui, il est impératif de dire la vérité.* » Pas facile en période électorale. Surtout lorsque la vérité, aujourd'hui au Bangladesh, ce sont des indicateurs économiques de plus en plus inquiétants. Un déficit massif de la balance des paiements, des réserves de change ne s'élevant qu'à 150 millions de dollars, soit une trentaine de jours d'importations. Un déficit de la balance commerciale supérieur à 1,5 milliard de dollars, en 1980-1981, et qui pourrait atteindre 2 milliards, en 1981-1982. Une facture pétrolière qui représente de 60 % à 70 % des revenus des exportations. Le prochain gouvernement, quel qu'il soit, devra prendre des mesures draconiennes, faute de quoi, par exemple, l'inflation atteindrait vite 20 % ou 25 % et deviendrait incontrôlable. « *Le Bangladesh*, commente un observateur étranger, *risquerait alors de connaître une situation explosive.* » Et le spectre d'une intervention militaire de réapparaître aussitôt. Il n'est pas étonnant que, face à un avenir aussi inquiétant, les deux principaux candidats en présence s'aggripent aux souvenirs des deux grands leaders que le pays a connus depuis son indépendance : Mujibur Rahman et Ziaur Rahman.

Prochain article :

UNE « BATAILLE DE FANTOMES »

(1) Plus de 23 000 personnes auraient été assassinées depuis l'indépendance et 185 assassinats politiques auraient été commis au cours des six premiers mois de l'année.

(2) Une affirmation quelque peu contredite par les déclarations que devait faire le général Ershad au magazine *Holiday* et selon lesquelles la défaite du parti au pouvoir entraînerait le désordre et une crise politique majeure. Des propos qu'il devait atténuer par la suite en affirmant que l'armée respecterait le verdict des urnes, quel qu'il soit.

(3) Une formule à laquelle les dirigeants de la ligue Awami, la principale formation de l'opposition, nous ont déclaré être tout à fait opposés, estimant que l'armée devait s'en tenir au rôle qui est le sien : défendre le pays.

(4) Dans la Constitution actuelle, le vice-président assure l'intérim et des élections doivent être organisées dans les cent quatre-vingts jours suivant la disparition du chef de l'État.

PROCHE-ORIENT

La tentative d'assassinat contre le chargé d'affaires américain à Paris

M. Haig met en cause le colonel Kadhafi

Le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, a déclaré, jeudi 12 novembre, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, que l'attentat contre M. Christian Chapman, chargé d'affaires américain à Paris, était l'œuvre de quelqu'un *« clairement originaire du Proche-Orient »*. Il a estimé que le président libyen, le colonel Kadhafi, pouvait être derrière cette attaque.

« Nous avons plusieurs rapports provenant de sources dignes de confiance qui indiquent que M. Kadhafi a fondé, encouragé, entraîné des groupes terroristes ayant des activités allant contre les vies et le bien-être des diplomates américains », a-t-il dit.

« Je pense que cela montre, une fois encore, l'urgence de s'attaquer à ce problème [Kadhafi] *de façon efficace, prudente, mais sans équivoque »*, a déclaré M. Haig.

Toutefois, le secrétaire d'Etat a précisé qu'il n'avait pas la preuve des liens existant entre le colonel Kadhafi et cette attaque, mais qu'il avait seulement des soupçons.

D'autre part, le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a indiqué que le président *Reagan déplorait cet attentat.*

La Libye rejette les accusations du secrétaire d'Etat

Les déclarations de M. Haig, suggérant que la Libye pouvait être à l'origine de l'attentat dirigé contre *M. Chapman, ont été déclarées sans* fondements par l'agence libyenne *Jana. Celle-ci dénonce les propos* de M. Haig comme *« insolents à l'extrême »*. Citant un responsable libyen, Jana écrit que ces déclarations confirment l'*« imagination débridée des autorités de Washington pour ce qui est de forger des accusations contre la Libye. Pareilles fantaisies ne peuvent venir que d'enfants totalement irresponsables et dépourvus de jugement »*, ajoute l'agence libyenne. *(A.P., Reuter.)*

L'enquête de la police française

A Paris, l'enquête a été confiée à la brigade criminelle. *« Le tireur a très rapidement vidé son chargeur, sans prendre le temps de s'approcher de M. Chapman, ce qui peut expliquer qu'aucune balle n'ait atteint celui-ci »*, nous a indiqué le commissaire Leclerc, chef de la brigade criminelle. M. Leclerc a noté, en outre, que l'arme utili*sée était un pistolet automatique* de calibre 7,65 mm, comme les armes utilisées dans les attentats commis à Paris en juillet 1980, l'un contre M. Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre iranien, l'autre contre M. Salah Bitar, l'un des fondateurs syriens du parti Baas, assassiné quelques jours après la *tentative de meurtre* contre M. Bakhtiar.

Au Quai d'Orsay, où on a déclaré que le gouvernement *« est très ému par l'attentat perpétré contre M. Chapman »*, il a été précisé que le diplomate américain avait prévenu les autorités françaises de ce qu'il avait été l'*« objet de menaces »*. Toutefois, M. Chapman, à qui une protection policière avait été proposée aussitôt après qu'il eut fait part de ces menaces, n'avait pas encore fait savoir *son accord quant à cette offre.* Le gouvernement a toutefois pris jeudi, la décision d'affecter dès à présent une escorte à M. Chapman.

Liban

L'attentat contre des locaux français à Beyrouth-Ouest

« LE GOUVERNEMENT DE PARIS SAIT QUI NOUS SOMMES... »

(De notre correspondant)

Beyrouth. — L'annexe culturelle et la résidence du consul général, en cours d'aménagement, et un local commercial d'Air France à Beyrouth-Ouest (secteur palestino-progressiste) ont été les cibles, jeudi soir, 12 novembre, d'attentats à l'explosif. Il n'y a pas eu de victimes et les dégâts sont peu importants.

Les deux attentats, qui ont été *condamnés par le mouvement* national (progressiste), ont été revendiqués par une organisation inconnue à ce jour et qui se donne l'appellation étrange d'« Orly ». L'auteur de *l'appel téléphonique* à l'A.F.P. s'est contenté d'assurer : « Le gouvernement français sait qui nous sommes, nous continuerons nos attentats. »

Outre l'assassinat de son ambassadeur, M. Louis Delamare, le 4 septembre dernier, officiellement non élucidé à ce jour, la France a été visée à plusieurs reprises par des actes *terroristes* à Beyrouth-Ouest.

L. G.

Egypte

Vingt-quatre extrémistes religieux sont inculpés dans l'assassinat du président Sadate

Le Caire (A.F.P.). — La phase préliminaire du procès des assassins du président Sadate s'est ouverte, jeudi 12 novembre, par la publication de l'acte d'accusation dressé contre les prin*cipaux exécutants et complices de l'attentat du 6 octobre.*

L'élément de surprise que comporte ce texte est la révélation que M. Abboud El Zommor, présenté par la presse égyptienne comme le « cerveau » du « complot khomeiniste » en Egypte, est un commandant des forces armées. Il est donc le deuxième officier d'active impliqué, le premier étant le lieutenant d'artillerie Khaled El Istambouli.

L'acte d'accusation révèle les noms des trois *« civils déguisés en militaires »* qui, selon les autorités, ont secondé le chef du commando : MM. Abdel Hamid Abdel Salam Abdel Aal, libraire, Ataa Tael Hamida *Rahil*, ingénieur, et Hassin Abbas Mohammed, officier de réserve. Les quatre hommes, inculpés d'assassinat avec préméditation, encourent la *peine capitale. Ils seront* jugés par un tribunal militaire le 31 novembre.

L'acte d'accusation vise également vingt autres membres de l'« organisation *terroriste* », des extrémistes religieux qui ont, selon les autorités, cherché à *« importer la révolution khomeiniste »* en Egypte. Parmi eux figure notamment un professeur de *théologie* aveugle, M. Omar Ahmed Abderrahmane, qui enseignait à l'université d'Assiout, en Haute-Egypte, où se sont déroulés de violents affrontements entre les intégristes et les forces de l'ordre le lendemain de l'assassinat du président Sadate. Proclamé « mufti » de l'organisation, il aurait autorisé ses adeptes à s'approprier des biens de tous les responsables politiques du pays, déclarés « impies ». Il devait également figurer, selon l'instruction, dans l'un des deux organismes — un conseil exécutif et un « conseil de la Choura » (consultatif) — qui devaient être institués après le renversement du régime.

Selon l'acte d'accusation, le lieutenant El Istambouli a profité de ses fonctions d'officier pour *substituer trois complices* n'appartenant pas aux forces armées, à trois soldats qui devaient participer au défilé militaire, et pour y apporter les munitions utilisées dans l'attentat, notamment quatre grenades à fragmentation.

La majorité des détenus cités par l'acte d'accusation sont des étudiants de Haute-Egypte, notamment des villes d'Assiout et de Zagagig. Y figurent également deux ingénieurs, un marchand de meubles, un dentiste, un chauffeur, un pharmacien, un répétiteur à *l'université*. Ils sont accusés de complicité à des degrés divers. L'acte d'accusation ne fait aucune mention des sept cent vingt-cinq autres extrémistes religieux qui ont été arrêtés après l'assassinat du raïs.

● *Echec de la rencontre du Caire sur l'autonomie palestinienne.* — La conférence ministérielle égypto-américano-israélienne sur l'autonomie palestinienne s'est achevée, jeudi soir 12 novembre au Caire, sur un constat d'échec, les trois parties n'ayant pu se mettre d'accord sur aucun point de l'ordre du jour (*le Monde* du 13 novembre). Les discussions ont achoppé sur le problème de la composition et des pouvoirs du conseil de l'autonomie, les parties n'ayant pas réussi à en fixer le nombre de ses membres. Le président Hosni Moubarak a déclaré à la presse *qu'en dépit de ces « difficultés »* les accords de Camp David demeurent en vigueur, et qu'il se rendra l'année prochaine en visite officielle en Israël. — *(A.F.P.)*

BILLET

Israël

Le lapsus d'un « faucon »

De notre correspondant

Jérusalem. — La surprise fut de taille. En déclarant que le plan de paix du prince Fahd constituait « un petit pas en avant », *le chef de la délégation parlementaire israélienne aux Etats-Unis, M. Moshe Arens, a suscité un certain émoi dans les milieux gouvernementaux. Simple lapsus comme l'affirme la présidence du conseil à Jérusalem ? M. Arens s'est empressé d'expliquer qu'il avait été mal compris et que sa « petite phrase » avait été extraite de son contexte.*

Le texte exact de sa déclaration à l'issue de sa rencontre, mercredi soir à Washington, avec le secrétaire d'Etat, M. Haig, atteste effectivement qu'il s'était entouré de précautions. « Si l'on se rappelle les positions antérieures de l'Arabie Saoudite favorable à la guerre sainte contre Israël, le point 7 du plan Fahd *(qui parle du droit à l'existence de tous les Etats de la région)* pourrait être considéré comme un petit pas en *avant », avait dit M. Arens avant d'ajouter :* « Il reste néanmoins encore un long chemin à parcourir avant que l'Arabie Saoudite devienne un partenaire éventuel pour des négociations avec Israël. »

Précautions et mises au point n'empêchent pas cette déclaration de trancher singulièrement sur la position officielle de M. Menahem Begin, selon laquelle le plan Fahd ne vise à rien d'autre qu'à détruire Israël par étapes. Or M. Arens avait été envoyé aux Etats-Unis pour convaincre les Américains de ce point de vue et faire obstacle à leurs sympathies saoudiennes. Cette campagne d'information avait, en outre, fait l'objet d'un consensus entre la majorité gouvernementale et l'opposition travailliste, au grand dam de l'aile gauche du parti de M. Shimon Pérès. Le désarroi est d'autant plus grand que M. Moshe Arens, président de l'importante commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, est un « faucon » notoire, et que cette qualité lui avait valu d'être pressenti récemment pour le poste d'ambassadeur à Washington.

(Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT DE COALITION. — M. Herman Vanderpoorten, l'un des dirigeants libéraux flamands, a été chargé par le roi d'une mission d'information jeudi 12 novembre. Il s'efforcera demain de convaincre les sociaux-chrétiens flamands et francophones de participer à un gouvernement de coalition, alors qu'ils sont tentés par une « cure d'opposition » après leur important recul aux élec*tions de dimanche. Les libé*raux, principaux vainqueurs de ce scrutin, souhaiteraient pouvoir gouverner avec les sociaux-chrétiens, plutôt qu'avec les socialistes qui ont, comme eux, progressé. — *(Corresp.)*

Guinée-Bissau

● VERS UN RENFORCEMENT DES RAPPORTS AVEC L'U.R.S.S. — Le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (P.A.I.G.C.) au pouvoir à Bissau s'est prononcé, lors de son congrès extraordinaire, pour un renforcement des relations entre l'ancienne colonie portugaise et l'Union soviétique.

Iran

● *M. Abolfazl Ghassemi condamné à la prison à vie.* — L'éminent historien Abolfazl Ghassemi, secrétaire général du Parti Iran *a été condamné*, jeudi 12 novembre, par un tribunal militaire à la prison à perpétuité. Il était accusé d'avoir collaboré avec la Savak puis d'avoir organisé avec l'ancien premier ministre, M. Chapour Bakhtiar en exil à Paris, un coup d'Etat manqué, l'an dernier. Selon Radio-Téhéran, M. Ghassemi a échappé à la peine capitale parce que sa participation directe au complot n'a pas pu être prouvée. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Les milieux d'affaires sont déçus par le manque de réformes

De notre correspondant

Le Cap. — Plus de six cents industriels sud-africains, dont des représentants locaux des grandes multinationales opérant en Afrique du Sud, se sont réunis, jeudi 12 novembre, au Cap, pour le second round du dialogue « historique » entre le gouvernement et le secteur privé, amorcé deux ans plus tôt à l'hôtel Carlton de Johannesburg. L'atmosphère n'était plus *la* même car, pour beaucoup, M.P.W. *Botha, le premier* ministre sud-africain, n'ayant pas tenu ses promesses de réforme, l'« esprit du Carlton » est mort.

« Un incontestable succès si l'on retient l'aspect « relations publiques » de l'opération... Un demi-échec si la conférence est replacée dans une perspective purement économique... Un fiasco total si l'objectif du premier ministre était d'obtenir un mandat des milieux d'affaires pour poursuivre la même politique... » Ce jeune patron sud-africain résume assez bien le sentiment qui prévalait jeudi soir parmi les six cents invités, deux fois plus nombreux cette année, du premier ministre sud-africain. Aux industriels venus pour l'entendre clarifier une politique qui leur apparaît pour le moins hésitante et, en tout cas, peu conforme à la rhétorique réformiste qu'il a développée, M. Botha a, comme le soulignait M. Harry Oppenheimer, président du premier groupe privé du pays, *« surtout parlé du passé et pas assez de l'avenir »*.

Le discours du premier ministre peut être résumé de la manière suivante : 1) l'Afrique se meurt, ce n'est pas notre cas ; 2) en 1979, vous m'avez mal compris, je n'avais rien promis ; 3) nous avons déjà engagé des réformes importantes (dans les relations du monde du travail notamment). Pour le reste donnez-nous du temps ; 4) des mesures concrètes ont été prises pour vous faciliter la vie. On peut aller plus loin si vous vous montrez coopératifs, mais attention il y a des brebis galeuses parmi vous ; 5) les *homelands*, voilà l'avenir. Suivez l'exemple du gouvernement, aidez-les à se développer, investissez au Transkei, au *Bophuthatswana*, au *Venda*, etc. (les trois *« pays »* étaient représentés par leurs *« ambassadeurs »*). Nous vous proposons un grand programme de décentrali*sation, étudiez-le et apportez-*nous vos critiques ; 6) l'Union soviétique, les communistes, voilà le danger. La sécurité du pays est primordiale pour le bon développement du système de la libre entreprise ; 7) pourtant, l'avenir économique immédiat ne se présente pas aussi bien que par le passé. Le gouvernement compte sur vous.

Après cette longue harangue qui s'apparentait à un véritable « état de la nation », les journalistes ont été priés de sortir de la salle afin que les débats restent *« libres et francs »*. Au total, sur six cents invités, dix-neuf purent prendre la parole. Fort de son poids politique — il *finance le P.F.P.* (parti d'opposition anglophone) — et économique — son groupe contrôle directement ou non un bon quart de la contribution du secteur *privé au P.N.B. sud-africain,* — M. Oppenheimer accepta cependant de s'adresser à la presse. *« Les grands espoirs suscités il y a deux ans ont fait place aujourd'hui à une désillusion générale. »*

La déception des hommes d'affaires est liée au peu de progrès réalisés dans des domaines aussi *importants que la mobilité de la* main-d'œuvre (entravée par la pierre angulaire du système d'apartheid : le Group Area Act), l'éducation des Noirs, aux*quels on refuse l'entrée de col*lèges techniques blancs à moitié vides (1), et l'habitat (les *townships* noires sont surpeuplées et beaucoup ne disposent pas des commodités de base).

Le président de l'Anglo-American s'est dit *« frustré »* de constater que des mesures proposées pour améliorer le sort des Noirs sont *« rejetées pour des motifs idéologiques »*. Il a condamné la politique gouvernementale visant à stopper arbitrairement l'exode des Africains vers les grandes métropoles industrielles.

A ses yeux, le processus d'urbanisation des Noirs — ils étaient 1,75 million en 1950, ils sont au*jourd'hui plus de 9 millions sur* une population totale africaine de 20 millions d'âmes — est naturel. Empêcher son développement (ils seront plus de 20 mil*lions en l'an 2000 à vivre dans* les villes) est à la fois *« vain et coûteux »*.

Au total, c'est bien un sentiment de méfiance qui semble désormais s'être *installé entre le gouverne*ment et le patronat. Les industriels, qui se sont longtemps accommodés de l'apartheid grâce auquel nombre d'entre eux ont *bâti leur fortune, demandent* aujourd'hui qu'il soit sacrifié à la cause de la libre entreprise. Ils veulent pouvoir élargir leurs marchés aux populations noires, *disposer sur place* d'une main-d'œuvre plus qualifiée, peut-être aussi se débarrasser d'un tenace complexe de culpabilité, et surtout mettre le pays à l'abri d'une *révolution qui selon eux est iné*vitable si les Noirs ne sont pas intégrés au système. Nul ne doute que le monde sud-africain des affaires jettera tout son poids dans la bataille pour une *société* plus libérale, *« avec un petit l »*, comme dit M. Oppenheimer.

PATRICE CLAUDE.

(1) La part du budget consacré à l'éducation des Noirs représente 0,8 % du P.N.B. contre 2,4 % pour les Blancs, cinq fois moins nombreux.

Tunisie

● *M. Mahmoud Messadi*, candidat unique, a été élu récemment à l'unanimité à la présidence de la nouvelle Chambre des députés, qui siégeait pour la première fois depuis les élections du 1er novembre. Agé de soixante-dix ans, adhérant au *parti socialiste destourien* depuis sa création en 1934, M. Messadi a occupé depuis l'indépendance *diverses fonctions politiques.* En octobre 1980, il avait été élu pour *cinq ans membre du conseil exé*cutif de l'UNESCO. Au cours de cette même séance, les députés ont approuvé le rapport de la commission de vérification des *mandats validant leur élection* et précisant qu'*« aucune objection »* relative à la consultation du 1er novembre n'était parvenue à la Chambre. Le recours pour *« irrégularité »* que le Mouvement des démocrates socialistes avait l'intention d'*engager devant* la Chambre (*le Monde* du 10 novembre) semble donc ne pas pouvoir être retenu. — *(Corresp.)*

Ethiopie

L'ARMÉE LANCE UNE NOUVELLE OFFENSIVE CONTRE LES PARTISANS ÉRYTHRÉENS

L'armée éthiopienne a lancé, le 8 novembre, une nouvelle offensive contre les partisans érythréens non loin de la fron*tière soudanaise*, a *annoncé*, mercredi 11 novembre, un porte-parole à Khartoum du F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée), principal mouve*ment insurgé. D'autre part*, un porte-parole éthiopien a déclaré à l'envoyé spécial de l'A.F.P. à Asmara, capitale de l'Erythrée, que Nafka, où les plus urs combats se sont déroulés ces dernières années, demeurait le *« dernier champ de bataille »* érythréen.

Selon les Ethiopiens, le conflit armé, vieux de vingt ans, s'est déplacé aujourd'hui vers les provinces du Tigré et du Wollo, juste au sud de l'Erythrée, où l'insurrection marque aujourd'hui le pas. On ne circule toujours qu'en convoi sur les routes d'Erythrée, et les mesures de sécurité observées à Asmara laissent penser que les Ethiopiens craignent toujours des actes de sabotage. Mais ces derniers affirment qu'aujourd'hui la résistance érythréenne est nettement affaiblie. *« De petites bandes de guérilleros posent des mines et des bombes, surtout dans les régions rurales, et détruisent des écoles et des ponts »*. Les autorités d'Asmara et celles de Massaouah, principal port érythréen, ont annonce, le week-end dernier, le lancement d'une vaste opération de reconstruction de l'Erythrée.

Les Ethiopiens affirment que cinq mille guérilleros érythréens — dont deux mille ont été relâchés le mois dernier — ont *déposé les armes, de septembre* 1980 à octobre 1981. De son côté, le F.P.L.E. affirme qu'il a fait plus de huit mille prisonniers éthiopiens depuis 1976, dont un *certain nombre ont été relâchés* depuis. Le F.P.L.E. déclare également avoir tué cinq cents Ethiopiens en quarante-huit heures de combats le week-end dernier.

Ile Maurice

● *M. Philippe Leymarie*, collaborateur du *Monde diplomatique*, du *Matin de Paris* et de Radio-France internationale, a été expulsé de l'île Maurice, mercredi 11 novembre, apprend-on de bonne source à Saint-Denis de la Réunion. C'est la troisième fois, indique-t-on, que les autorités de l'île Maurice refoulent M. Ley*marie* à son arrivée à l'aéroport. Selon l'intéressé, ces expulsions seraient la conséquence des liens amicaux qu'il a eus, au début des années 70, avec certains membres du *« M.M.M. » (Mouvement mau*ricien d'opposition). — *(A.F.P.)*

Tchad

Les États-Unis pourraient aider au transport de la force interafricaine

Différée de vingt-quatre heures, la conférence de Lagos, destinée à *hâter la mise en place au* Tchad d'une force neutre interafricaine de maintien de la paix, devait, en principe, commencer ses travaux ce vendredi 13 novembre. *Le Gabon ayant fait* savoir qu'il ne serait pas représenté à ces assises, seuls y participeront le Nigéria, le Zaïre, le Sénégal, le Bénin, la Guinée et le Togo.

Tandis qu'à Lagos M. Kassiré, ministre tchadien de la justice, assurait que les informations faisant état de nouveaux combats au Tchad avaient été *« déformées »*, M. Goukouni Oueddeï, président du gouvernement d'Union nationale de transition (GUNT), confirmait à N'Djamena que des affrontements avaient bien eu lieu près de la frontière soudanaise, avec des éléments des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré.

« Nous n'avons aucun contact avec les militaires libyens. Nous n'avons pas d'information sur leur plan d'évacuation. Nous attendons simplement qu'ils soient partis », a dit, par ailleurs, M. Goukouni Oueddeï, qui a estimé que la force de maintien de la paix ne pourrait pas être *en place* avant la fin du mois.

A Washington, le gouvernement américain s'est refusé à confirmer les informations publiées par le *New York Times* selon lesquelles il était prêt à fournir des avions de transport destinés à accélérer le déploiement des éléments de la force interafricaine. *« Aucune décision n'a encore été prise »*, a dit à ce sujet le porte-parole du département d'Etat, qui a toutefois indiqué qu'un *représentant* de l'ambassade des Etats-Unis participerait à une réunion convoquée, jeudi 12 novembre, à Paris sous le patronage de la France pour *organiser l'aide internationale* à la reconstruction économique du Tchad. Ces assises regroupent des experts de la C.E.E. (Communauté économique européenne) et de plusieurs *pays européens, en par*ticulier la France, l'Italie et la République fédérale d'Allemagne, des Etats-Unis et du Canada, ainsi que des représentants de la Banque *mondiale et d'organismes* spécialisés de l'ONU, tels que le programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.). — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*


Picasso

Le Monde

politique

L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE

Justice : le souffle et la hantise du changement

La discussion du budget de la justice (analysé dans « le Monde » daté 18-19 octobre), qui s'est déroulée jeudi 12 novembre à l'Assemblée nationale, a permis aux rares députés de l'opposition présents de rappeler les certitudes de ceux qui, en novembre 1980, étaient les plus fervents partisans de la loi « sécurité et liberté » et de celui qui en fut l'inspirateur, M. Peyrefitte, à l'époque garde des sceaux. En substance : les « honnêtes gens » ont peur de la violence, ils réclament davantage de répression. Ce débat a aussi été l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis cette époque quant aux réformes judiciaires intervenues, d'apprécier celles qui sont en cours d'élaboration, de souligner la philosophie qui dicte les choix de l'actuel ministre de la justice — radicalement différente de celle de son prédécesseur, — enfin d'appréhender le degré d'impatience des députés de la majorité, pour qui la rupture avec l'ordre judiciaire ancien ne va pas assez vite ni encore assez loin.

Le chemin parcouru, avec l'abolition de la peine capitale, la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, l'ampleur de la loi d'amnistie ; les prochaines étapes que seront l'abrogation des dispositions les plus répressives de la loi « sécurité et liberté » la disparition des quartiers de sécurité renforcée, la suppression des tribunaux militaires en temps de paix (tribunaux permanents des forces armées)... Pour M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), le gouvernement multiplie les « *démolitions* », alors même que « *la population tout entière est inquiète de la montée de la violence, la violence semble n'être que le cadet des soucis du pouvoir* ». L'ancien garde des sceaux a assuré : « *Vous commencez à faire douter de leur mission tous ceux qui participent à l'exercice de la justice répressive : magistrats, gendarmes, policiers, agents de l'administration pénitentiaire, sont pour le moins déconcertés par votre politique.* » Evoquant enfin l'éventualité d'une « *poussée de terrorisme* », le député R.P.R. a indiqué : « *Quel secours trouverez-vous auprès des magistrats, des militaires, des fonctionnaires que votre politique à l'égard des grands criminels aura découragés ?* »

M. Badinter a estimé que M. Foyer n'avait peut-être pas été « *aussi sérieux que d'habitude* », mélangeant « *les points et les assertions... plus proches de l'invention que de la réalité. Mais c'est l'art du poète !* », a-t-il noté. Avec M. Frédéric-Dupont (app. R.P.R., Paris), la poésie quitta le débat, pour laisser place à la violence. Celle des « *poseurs de bombes et tueurs de C.R.S.* », des « *voleurs de sacs à main* », celle de ceux « *qui assomment les passants* », des « *preneurs d'otages* ». Pour le député de Paris, l'attitude de M. Robert Badinter est claire : « *Vous avez transformé le ministère de la justice en un véritable comité de défense des assassins ! Vous êtes obsédé par la libération des assassins !* »

M. Badinter a cru reconnaître là « *un cri de haine* ». « *Le parti de la peur*, a-t-il déclaré, *recrute aisément des voix, utilise jusqu'à satiété les procédés les plus divers, afin de faire croire qu'il n'existe pas de protection ailleurs que dans une répression toujours plus autoritaire, ayant pour seul phare la lumière allumée à l'entrée des prisons.* » Il est vrai que « *le tout-carcéral* » *a été pour ainsi dire inscrit dans le conscient, et, hélas ! parfois dans l'inconscient collectif de notre société, comme la seule sauvegarde des bons citoyens contre les méchants* ». Il fallait, un jour, « *tourner le dos à cette politique et casser la spirale : prison, récidive, prison, récidive plus grave...* ».

La prison, selon le garde des sceaux, ne doit plus devenir un temps mort, elle doit favoriser le travail et la formation professionnelle. Dans cet esprit, le budget pour 1982 prévoit la création de cent nouveaux postes d'enseignants et de quatre-vingt-quatre postes d'assistantes sociales ; de même, les comités de probation seront étendus à trente-six autres tribunaux de grande instance. « *Hier*, a-t-il précisé, *il y avait cent trente-quatre condamnés pour un agent de probation ; la proportion est aujourd'hui de quatre-vingt-dix pour un, et notre objectif est d'arriver à soixante-dix pour un.* »

Quant à l'esprit des réformes, M. Badinter oppose au « *laxisme* » dénoncé par la minorité « *un grand souffle de renouveau et de liberté* ». C'est vrai, observe-t-il, que « *d'antiques bastilles sont en train de tomber, que les sceaux parfois sanglants qui ont marqué la justice pendant des siècles s'effacent* ».

Dans cette voie, le ministre de la justice est félicité, soutenu parfois précédé, par les députés de la majorité. Bien sûr, M. Forni (P.S., Territoire de Belfort) souligne la volonté du garde des sceaux de « *renverser un édifice répressif aberrant* », et M. Massot (app. P.S., Alpes-de-Haute-Provence) est satisfait de la priorité qui est donnée à la prévention et à l'amélioration de la condition des détenus. Ils sont d'accord avec le rapporteur spécial de la commission des finances, M. Natiez (P.S., Loire-Atlantique) pour qui le véritable « *scandale* » est moins les mesures d'amnistie qui ont permis de réduire de 42 600 à 30 900 le nombre de détenus, que le fait qu'il y a 42 600 détenus pour 29 000 places dans les prisons françaises.

Mais comme M. Gouzes (P.S., Lot-et-Garonne), qui désire que le garde des sceaux marque « *de façon encore plus nette la rupture* » avec les conceptions de ses prédécesseurs, MM. Forni et Massot auraient souhaité plus de moyens pour la justice française. De même, M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine), fait part de sa « *déception* » devant la faiblesse des crédits consacrés aux services judiciaires et émet le vœu que le plafond des ressources ouvrant droit à l'aide judiciaire porté au niveau du SMIC, et indexé. Comme lui, MM. Forni et Massot déplorent la longueur des procédures.

M. Badinter est bien conscient que, si la justice n'est plus le « *parent pauvre* », elle n'est pas encore « *le fils prodigue* ». D'ailleurs, il éprouve « *quelque mélancolie* » à constater que son budget n'atteint pas « *les quatre cinquièmes du budget de la gendarmerie* ». M. Badinter n'est pas loin de partager la surprise de M. Natiez, qui constate que les crédits pour 1982 ne permettront de créer que cinquante emplois de magistrats, alors qu'il en faudrait deux mille « *pour en finir avec les lenteurs de la justice* ». 1,05 % du total des dépenses de l'Etat, ce n'est pas beaucoup !

Les députés (de la majorité) sont néanmoins satisfaits. Notamment parce que, comme l'a indiqué M. Jean-Pierre Michel (P.S., Haute-Saône), la chancellerie a renoncé à approuver les conclusions du rapport Piot sur les prisons (ce rapport prévoyait que d'ici à 1990 les établissements pénitentiaires pourraient accueillir quarante mille détenus dans des conditions satisfaisantes) ; satisfaits, ils le sont aussi parce que la « commission de la transparence » (où siègent trois membres du Syndicat de la magistrature et trois membres de l'Union syndicale des magistrats, à qui sont soumises pour observation les prochaines nominations de magistrats), qui exercera, selon M. Foyer, un « *droit de censure* » et qui marque la fin de l'indépendance de la magistrature, n'aura pas un droit de veto. M. Badinter a annoncé qu'il demandera au premier président de la Cour de cassation et au procureur général de cette Cour de dépêcher deux de ses membres pour assister « *à ces réunions d'information* ». M. Foyer, qui s'insurgeait contre la non-représentation des magistrats non syndiqués, « *qui représentent les deux tiers du corps judiciaire* », a-t-il été rassuré ? M. Frédéric-Dupont a-t-il été convaincu ? Peut-on convaincre ceux qui ne veulent pas l'être ?

LAURENT ZECCHINI.

LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION

L'Assemblée nationale a examiné les crédits dont disposeront, en 1982, la grande chancellerie de la Légion d'honneur et l'ordre de la Libération. Le budget de la Légion d'honneur s'élèvera, en recettes et dépenses, à 71 millions de francs, soit une augmentation de 14,14 % par rapport à 1981. Toutefois, le dépôt d'un amendement du gouvernement au budget général ouvrant un crédit supplémentaire de 10 millions de francs, fait passer cette progression à 30 %.

Au 1er janvier 1981, les effectifs des membres de la Légion d'honneur étaient de 254 325, ceux de l'ordre national du Mérite de 129 325, et ceux des médaillés militaires de 610 515. Le budget de l'ordre de la Libération s'élèvera à 3 millions de francs, soit une progression de 33,25 %.

FORMATION PROFESSIONNELLE : une personne active sur sept en 1980

L'ensemble des crédits publics consacrés à la formation professionnelle s'élèvera à 10,43 milliards de francs en 1982, en augmentation de 27,5 % par rapport à 1981. Les dotations allouées à la formation professionnelle des adultes augmentent de 26,5 %, celles consacrées aux contrats emploi-formation de 60 %, celles *qui serviront à la rémunération des stagiaires* de 26 %. Dans le rapport qu'il a effectué, au nom de la commission de finances, M. Berson (P.S., Essonne) indique que si le pacte de l'emploi, de juillet 1980 à juillet 1981, concernait cinq cent trente-quatre mille jeunes, le plan « avenir jeunes » élaboré par le gouvernement, pour la période de juillet 1981 à juillet 1982, devrait intéresser six cent vingt-deux mille personnes.

La principale résistance que rencontre la politique de formation professionnelle a trait aux congés de *formation* accordés par les employeurs. Leur nombre était de 50 000 en *1979* et de 37 000 en 1980. Dans seulement 1 400 entreprises, un salarié *au moins a bénéficié d'un* tel congé. En revanche, comme le fait remarquer M. Gissinger (R.P.R., Haut-Rhin) dans le rapport de la commission des affaires sociales, les résultats des actions entreprises en matière de formation professionnelle sont assez satisfaisants : 2 910 000 travailleurs auront participé en 1980 à des actions de formation, soit une personne active sur sept. Ces actions auront représenté 332 millions d'heures, soit 120 heures par stagiaire. Les stagiaires pris en charge par l'Etat étaient au nombre de 1 022 000 contre 1 669 000 pour les entreprises et 225 000 pour le Fonds d'assurance-formation. 17,50 % des salariés des *entreprises assujetties* à la participation obligatoire auront suivi un stage en 1980. 62 % des stagiaires ayant bénéficié d'actions de formation ne relevant pas des pactes pour l'emploi sont des ouvriers ou des employés, 26 % des techniciens et 13 % des ingénieurs et des cadres.

Les actions de formation financées, d'autre part, par les entreprises ont représenté 10,3 milliards de francs en 1980. Les déclarations des employeurs, note M. Berson, font apparaître un taux de participation de 1,79 %. Ce résultat, qui porte sur 93 % des entreprises, révèle une détérioration de la participation des entreprises, puisque ce taux était de 1,84 % en 1979 *et 1,82 % en 1978*. La part des stagiaires féminines est de 25 % et la durée moyenne des stages a été de 48 heures en 1980.

M. Rigout, ministre de la formation professionnelle, a souligné que son budget comportait des « *mesures d'urgence dans l'attente de réformes fondamentales* ». Les centres de préparation à la vie professionnelle, a-t-il indiqué, sont destinés à recevoir, dès la rentrée de 1982, environ 100 000 jeunes. Evoquant, d'autre part, la rémunération des stagiaires, M. Rigout a déclaré : « *Je propose de revenir à l'indexation sur l'évolution du SMIC pour les rémunérations calculées en fonction du SMIC et qui sont égales ou inférieures à ce dernier.* » Le ministre de la formation professionnelle a souligné que les crédits alloués à la formation syndicale passeront *de 16 millions à 24 millions de francs* et a insisté sur la création de 70 postes de contrôleur en matière d'apprentissage et de *formation continue*. — L. Z.

● *M. Bariani*, à l'occasion d'un débat organisé, jeudi soir 12 novembre à Compiègne, en vue du prochain congrès du parti radical au cours duquel il sollicitera le renouvellement de son mandat de président, a déclaré que la réunification des radicaux « *se fera contre le socialisme, car il n'y a pas d'espace politique pour les radicaux avec ce socialisme-là. Le régime devient épouvantable à vivre* ». Il a observé, d'autre part, que la présence du parti radical dans l'U.D.F. « *n'est pas une chose parfaite mais qu'en sortir serait encore pire* ».

Dans les Vosges, cependant, la fédération départementale du parti radical a décidé de quitter l'U.D.F.. Pour son responsable, M. André Bœuf, « *M. Mitterrand, au pouvoir depuis deux cents jours, a pris en compte plus de réformes attendues depuis vingt ans par les radicaux que le président sortant n'en avait proposées pendant sept ans* ».

NATIONALE

URBANISME ET LOGEMENT : un secteur stratégique pour l'emploi

Le budget de l'urbanisme et du logement occupe une place de choix dans l'amélioration ou la dégradation de la situation de l'emploi. L'analyse des priorités effectuée à l'intérieur de la masse des crédits alloués à ce secteur économiquement stratégique permet de prendre la mesure des préoccupations sociales du gouvernement. Le budget qui lui est consacré (« le Monde » du 3 octobre) témoigne du changement politique, même s'il n'est pas exempt de critiques, mais si surtout on peut considérer qu'il repose, dans une certaine mesure, sur quelques paris économiques. La confiance des investisseurs et des particuliers sera, là aussi, déterminante.

Force est de constater, comme l'a fait M. Rossinot (U.D.F., Meurthe-et-Moselle), qu' *« il y a bien longtemps que le secteur du logement n'avait pas été aussi bien traité en volume de crédits »*. Assurément, a dit M. Tiberi (R.P.R., Paris), ce budget illustre un « *effort accru de l'État* ». En augmentation de près de 36,5 % par rapport à 1981, les crédits s'élèvent à environ 33 milliards de francs, auxquels il faut ajouter 12,6 milliards, au titre de plusieurs ministères, et destinés à financer les primes d'épargne-logement, les bonifications d'intérêts pour les H.L.M. et les prêts spéciaux, à encourager la construction immobilière et à compenser certaines exonérations d'impôt foncier, enfin, à supporter les charges du crédit agricole. Le Fonds d'aménagement urbain voit ses dotations augmenter de 40,2 %.

La relance de l'activité du bâtiment constitue l'un des objectifs du gouvernement. Dans ce secteur, a souligné Mme Chepy-Léger (P.S., Marne), rapporteur pour avis de la commission de la production, le nombre de licenciements économiques a augmenté de 42 % au premier trimestre 1981 par rapport à la même période de 1980. Or, pour la durée du VIII[e] Plan, les besoins sont évalués à 450 000 logements neufs par an, dont 235 000 pour les jeunes ménages, de 140 000 à 160 000 pour le remplacement des logements vétustes et de 45 000 à 55 000 résidences secondaires. En outre, il conviendrait que 200 000 logements anciens soient réhabilités chaque année. En citant ces chiffres, M. Lencagne (P.S., Pas-de-Calais), rapporteur spécial de la commission des finances, a observé que les crédits pour 1982 ne permettront que 400 000 constructions neuves et 142 000 réhabilitations. « *Ce déficit*, a-t-il ajouté, *est préoccupant dans la mesure où un logement neuf assure deux emplois et trois réhabilitations, un emploi.* »

Donner plus d'importance au secteur locatif

En soulignant que le programme de constructions neuves suppose un volume de prêts d'environ 65 milliards de francs, Mme Chepy-Léger a observé que le relèvement d'un point de la rémunération servie par les caisses d'épargne pour les sommes déposées sur le livret « A » aura, sur le financement des prêts aidés au logement, une répercussion qu'on peut évaluer à un milliard et demi. Le député socialiste s'est inquiété d'un financement qui serait obtenu par une augmentation, à due concurrence des taux des prêts, ce qui enlèverait à ceux-ci leur caractère social. Telles furent aussi les inquiétudes des députés de l'opposition, en substance : les objectifs du gouvernement en matière de logement sont ambitieuses mais elles sont irréalistes en raison de la conjoncture économique générale, et notamment de l'ampleur déjà atteinte par le déficit budgétaire. Insistant sur le ralentissement des dépôts dans les caisses d'épargne et sur les difficultés de la Caisse des dépôts et consignations à assurer la trésorerie de la caisse des prêts aux H.L.M., M. Tiberi a assuré qu'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt des prêts locatifs (PLA) aurait pour conséquence une majoration des loyers sociaux de 10 %. De même, a-t-il noté, si le taux actuariel des prêts d'accession à la propriété (PAP), actuellement de 12 %, était relevé, les familles les plus modestes ne pourront plus espérer y avoir recours. Dénonçant un budget « *inflationniste* », M. Rossinot a, d'autre part, déclaré : « *La consolidation de l'aide à la pierre que vous privilégiez se fera au détriment de l'aide à la personne, ce qui est socialement injuste puisque vous pénalisez les plus déshérités* ». « *Qui sera assez imprudent, dorénavant*, a-t-il ajouté, *pour investir dans le logement avec le spectre du retour au blocage des loyers, l'impôt foncier déclaratif et l'impôt sur le patrimoine ?* »

M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, a noté que, par le passé, la politique d'accession à la propriété avait en quelque sorte trop bien réussi : « *De nombreux citoyens*, a-t-il rappelé, *se sont engagés à la légère et les déceptions se sont multipliées à tel point que l'activité était en train de se raréfier lorsque nous sommes arrivés.* » Soucieux de redonner plus d'importance au secteur locatif, M. Quilliot a souligné que le projet de loi sur les rapports entre les propriétaires et les locataires, qui sera soumis au Parlement, aura pour objet d'arrêter « *le mouvement de balance* » qui, depuis 1914, accorde, alternativement, une prépondérance aux uns, puis aux autres. Le but est d'instituer « *un nouveau droit au logement* » comme il existe un droit du travail. « *Il n'est pas question de blocage* (des loyers), a-t-il insisté, *comme il y en a eu en 1974 et 1976, mais d'une modération.* »

Les députés se sont cependant montrés satisfaits de l'ampleur des objectifs du gouvernement. Au nom du groupe socialiste, M. Vidal (P.S., Aude) a souligné que le budget va permettre la mise en chantier de 75 000 H.L.M. locatives, de 170 000 H.L.M. en accession à la propriété et la réhabilitation de 100 000 H.L.M. M. Tiberi a reconnu que la réalisation de 7 000 logements locatifs supplémentaires, de 1981 à 1982, n'est pas négligeable.

Mme Horvath (P.C., Gard) a contesté pour sa part ce qu'elle estime être le choix du gouvernement en faveur de l'accession à la propriété. « *Les taux d'effort pour accéder à la propriété*, a-t-elle noté, *restent très élevés — dépassant souvent 40 % — et ce sont essentiellement les couches moyennes qui profiteront de cette manne de PAP.* » Cela, a-t-elle ajouté, « *permet à la spéculation de s'exercer plus librement, en particulier dans le domaine de la maison individuelle* ». Pour relancer réellement le « *locatif social* », il serait indispensable, selon le député communiste, d'abaisser d'au moins un point le taux d'intérêt des PLA. Mme Horvath a également souhaité la mise en place d'un moratoire des loyers et charges impayés dans les H.L.M. par les chômeurs.

M. Quilliot s'est montré confiant dans les possibilités de reprise. Les contraintes d'équilibre de la Caisse des dépôts rendent inévitable un relèvement du taux des PLA. « *Son niveau fait l'objet de négociations avec le ministère de l'économie mais nous ferons tout pour que la répercussion sur les loyers soit limitée.* » Une masse de 46 milliards de francs pour le financement des PAP sera constituée en 1982, grâce à la participation de la Caisse des dépôts, du Crédit foncier de France, « *ainsi qu'à des concours bancaires à taux relativement bas dont les modalités sont en cours de négociation* ».

Evoquant enfin la législation foncière, M. Quilliot a déclaré : « *La taxation de la propriété foncière bâtie et de la propriété foncière non bâtie touche en fait le capital, et les propriétaires tendent à la rétention. L'objectif d'un impôt qui se substituerait à cette taxation serait de les inciter à vendre ; c'est le vœu des propriétaires eux-mêmes et de tous les constructeurs.* » — L. Z.

M. Mauroy s'interroge sur l'efficacité de sa stratégie

(Suite de la première page.)

Il ne fait par exemple aucun doute que nombre de salariés retiennent aujourd'hui qu'on leur demande de payer davantage pour équilibrer les comptes de la Sécurité sociale, alors qu'on a dispensé de l'impôt sur les grandes fortunes les possesseurs d'œuvres d'art.

L'opposition de tous les syndicats aux mesures sur le financement de la Sécurité sociale n'a pas surpris M. Mauroy, pas plus que la réaction du parti communiste. Depuis mardi après-midi les télégrammes de protestation affluent à l'Hôtel Matignon, et il est probable que le premier ministre y répondra publiquement sans attendre la reprise de son tour de France. Il n'est pas question de laisser le ministre de la solidarité nationale, Mme Nicole Questiaux, affronter seule ces protestations, dit-on à l'hôtel Matignon. Dans l'entourage du chef du gouvernement on estime au contraire que M. Mauroy doit profiter des circonstances pour souligner dans sa riposte que la politique gouvernementale n'est pas aussi « irresponsable » que le prétendent ses adversaires politiques.

On fait observer que c'est par prudence que le premier ministre a préféré différer la réforme du financement de la Sécurité sociale, dont la nécessité est admise. « *Toute modification de l'assiette de la Sécurité sociale sans sérieuse étude préalable aurait pu avoir des conséquences catastrophiques* », dit-on rue de Varenne, où l'on se réfère aux nombreuses difficultés qu'avait entraînées l'instauration de la taxe professionnelle, alors que le gouvernement de M. Jacques Chirac avait pourtant à l'époque procédé auparavant à de nombreuses opérations de simulation.

Aussitôt mobilisée pour justifier les décisions du conseil des ministres, la direction du P.S. s'emploie donc à affirmer que le gouvernement manifeste en l'occurrence un sens aigu de ses responsabilités : « *Les mesures prises étaient indispensables, même si elles comportent des aspects difficiles pour les travailleurs*, a déclaré, jeudi 12 novembre, M. Bertrand Delanoë, porte-parole du parti. *La situation actuelle du déficit de la Sécurité sociale est pour une large part le résultat de la gestion du précédent gouvernement. Ce qui rend plus nécessaires que jamais des réformes de structure du financement de la Sécurité sociale.* »

Dans *l'Unité*, hebdomadaire du P.S., daté du 13 novembre, Michèle Kespi indique, pour sa part : « *Face à cette situation héritée du passé, le gouvernement aurait pu s'en tenir à du court terme : combler le trou de 1981 et remettre à plus tard l'annonce de mesures peu agréables comme l'augmentation des cotisations salariales. Il aurait pu jouer l'échéance immédiate en laissant courir les choses, en restant dans le flou et en renvoyant à plus tard les décisions difficiles. Cette voie de la facilité qui n'aurait en rien réglé les problèmes de fond, l'Etat l'a refusée. Il a choisi de ne pas recourir à du saupoudrage, à des subterfuges, et a décidé, en gestionnaire sérieux, d'agir avec rigueur* ».

Le P.S. annonce, d'autre part, qu'il fera ses propres propositions pour contribuer à une véritable réforme de la Sécurité sociale. Annonce à double tranchant dans la mesure où elle tend à confirmer ce qui est souvent reproché aux amis de M. Mitterrand, à savoir l'état d'impréparation dans lequel se trouvait leur parti au moment d'arriver au pouvoir.

L'attitude du P.C. suscite peu de commentaires à l'hôtel Matignon. Les conseillers de M. Mauroy se bornent à relever que les ministres communistes ne se sont pas désolidarisés du gouvernement. Ils soulignent que « *des réactions au coup par coup sont préférables à un unanimisme de façade* ». A Matignon, on fait la même analyse que M. Louis Mermaz, qui déclarait jeudi 13 novembre, à Antenne 2 : « *Le P.C. c'est une chose, les ministres communistes, c'est une autre chose.* » On y partage aussi le point de vue du président de l'Assemblée nationale, selon lequel M. Jean Poperen fait une analyse de caractère idéologique lorsqu'il estime que « *l'union de la gauche est entre parenthèses* » (*le Monde* du 11 novembre).

La seule appréhension exprimée pour le moment dans l'entourage du premier ministre est que les ministres communistes, et notamment le ministre de la fonction publique, M. Anicet Le Pors, ne soient tentés de revendiquer ultérieurement des augmentations salariales assez élevées afin de compenser la perte de pouvoir d'achat résultant de l'alourdissement des cotisations sociales.

Chez M. Mauroy, la principale préoccupation, à court terme, est de répondre par des gestes concrets à l'attente des électeurs socialistes. Le premier ministre fait souvent référence à 1936 en rappelant que, deux mois après son installation, le gouvernement de Léon Blum avait fait adopter des réformes aussi tangibles que la semaine de quarante heures, les congés payés, la création de l'Office du blé, etc.

De la même façon M. Mauroy souhaite que le Parlement puisse voter avant la fin de l'année, outre le projet de loi sur les nationalisations, plusieurs textes concernant directement la vie quotidienne des citoyens : l'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite, la réduction à trente-neuf heures de la durée hebdomadaire du travail, une limitation du cumul des retraites et des emplois, la modération des loyers.

Le premier ministre n'ignore pas que, le temps passant, sa propre crédibilité est désormais en cause.

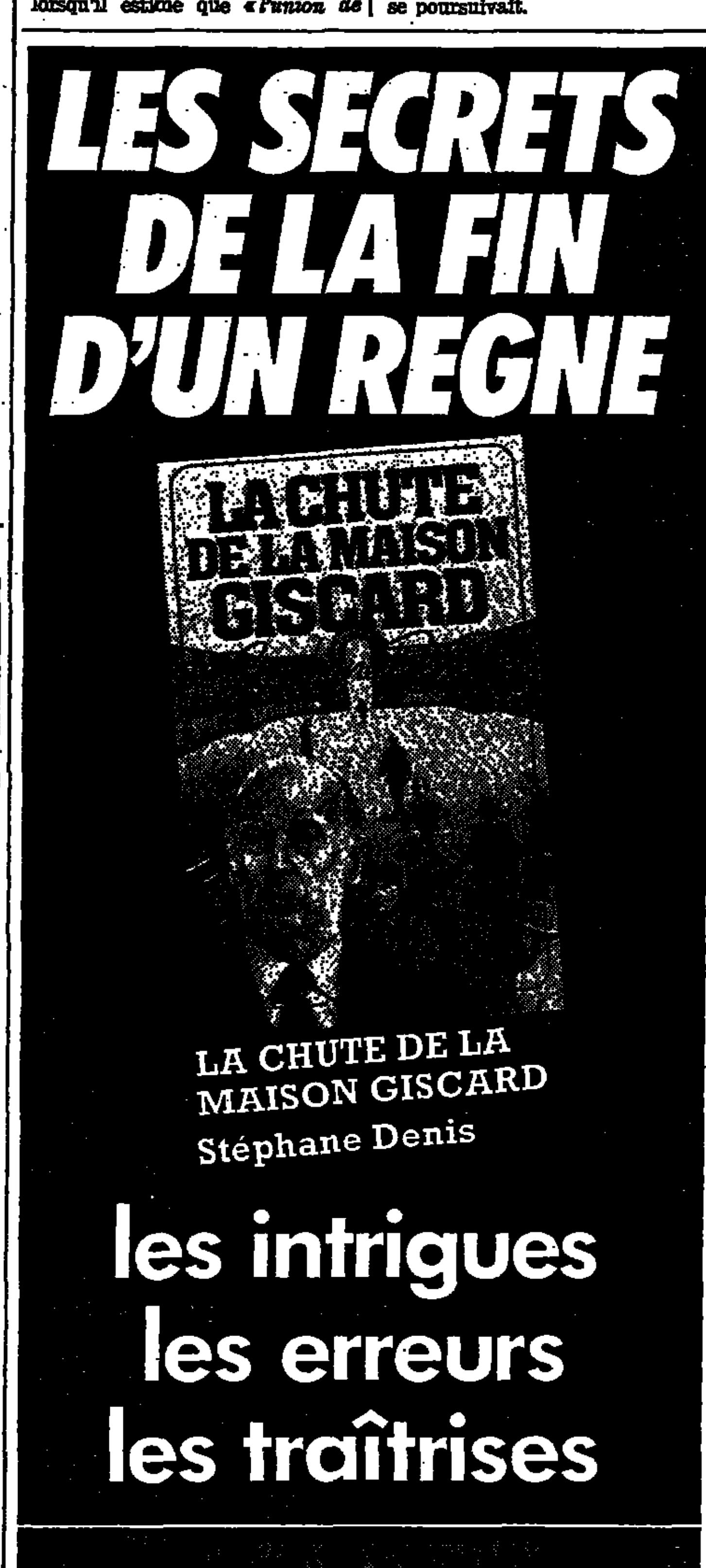
ALAIN ROLLAT.

M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER REÇU PAR M. MITTERRAND

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a été reçu, jeudi 12 novembre, pendant une heure et demie par le président de la République auquel il remis un rapport sur le « développement des ressources humaines ». A la suite de ce rapport, M. Mitterrand doit recevoir prochainement à Paris une quinzaine de savants du monde entier, de très haut niveau dans les sciences et industries de pointe. M. Servan-Schreiber a rappelé que le président de la République l'avait chargé de cette mission il y a quatre mois, et que cette mission se poursuivait.







A propos des rapports locataires/propriétaires

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

vous avez bien voulu m'affirmer, lors de votre visite au Salon du Logement, que vous seriez à l'écoute des professions.

C'est pourquoi vous comprendrez que je ne puis rester indifférent à certaines dispositions du Projet de Loi QUILLIOT relatif aux rapports locataires/propriétaires.

L'une d'elles aura pour conséquence inéluctable de faire disparaître, sans autre forme de procès, quelques centaines de petites entreprises, d'agences immobilières spécialisées dans le domaine de la location, et de mettre en péril la gestion de quelques milliers d'autres, par un transfert sans concertation, sans nuance et sans aucune étude préalable, de la charge des honoraires de location.

Cette disposition pénalise en outre les particuliers propriétaires de petits appartements, qui font souvent l'objet de locations de courte durée, du fait de la mobilité des locataires.

Par ailleurs, les professionnels sont bien placés pour savoir que les particuliers propriétaires sont profondément et viscéralement attachés à la possibilité de vendre le bien qui constitue souvent leur seule épargne, notamment en cas d'événement survenant dans leur famille.

Créer un maintien dans les lieux et engager les propriétaires pour un délai minimum de six ans, c'est manifestement trop.

Si les propriétaires privés n'ont pas la possibilité de réaliser annuellement leur patrimoine, bon nombre d'entre eux refuseront de louer, tandis que d'autres renonceront définitivement à investir leur épargne dans un logement locatif, ce qui pénalisera directement les locataires qui verront s'accroître dans des proportions considérables leurs difficultés à trouver un logement.

Je vous demande, Monsieur le Président de la République, de prendre en considération ces légitimes préoccupations qui concernent, certes, une profession qui a fait, au cours de la récente décennie, un effort sans précédent pour donner une garantie effective au public, mais qui concernent également des millions de Français locataires ou propriétaires.

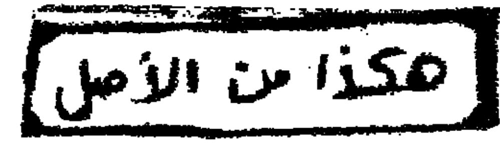
Le Président,

Roger G. LEMIALE.



FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENTS IMMOBILIERS, MANDATAIRES EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE, ADMINISTRATEURS DE BIENS, SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ, MARCHANDS DE BIENS ET EXPERTS,

129, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS.



Un semestre de pouvoir socialiste

II. — Dominer, c'est composer

par JEAN-MARIE COLOMBANI
et JEAN-YVES LHOMEAU

Les socialistes découvrent qu'il ne suffit pas de contrôler l'Élysée, le gouvernement et l'Assemblée nationale pour mettre en œuvre leurs engagements électoraux (*le Monde* du 13 novembre). De ce point de vue, le rôle du parti socialiste est décisif. A-t-il les moyens d'être un relais efficace du pouvoir ? Peut-il en infléchir les décisions, voire les contester ?

Sans doute faut-il concéder aux socialistes français qu'ils sont, par rapport à leurs homologues européens, désavantagés. Ils n'ont guère de levier syndical à leur disposition pour mobiliser autour de leur projet. Cette carence, alliée à une faible implantation dans les entreprises, explique que l'Etat ait toujours été conçu, par le P.S. français, comme l'instrument permettant d'y suppléer. Les nationalisations, mais aussi la future réorganisation des médias audiovisuels et, d'une façon plus générale, le souhait d'instaurer un « *système des dépouilles* » à la française sont significatifs de cette conception.

Une telle situation rend également décisif le rôle du parti. Celui-ci a été, jusqu'à présent, outre un organe de réflexion et de débat, une machine électorale conçue autour d'un homme pour la conquête du pouvoir. Elle est forte aujourd'hui de quelque quarante mille élus. Propulsé par les victoires de mai et juin à la tête d'une coalition, le P.S. doit gérer une position dominante, sans cesser d'être le « relais » privilégié du chef de l'Etat. Il lui faut être à la fois suffisamment autonome et convenablement dépendant. Ce n'est pas chose facile.

« *Les ministres doivent être les godillots du parti* », avait pourtant lancé un délégué à la tribune du congrès de Valence. Sa conception très « rétro » — IVe République — des rapports entre le parti et le gouvernement n'a pas plu. Le chef de l'Etat et le gouvernement partagent une analyse inverse, conforme à la logique des institutions de la Ve République. Le godillot ? « *C'est une bonne et belle chaussure* » que M. Jean-Pierre Chevènement invite les militants à chausser sans honte.

L'intervalle

M. Lionel Jospin s'efforce de tracer une voie moyenne entre ce qu'il considère comme deux caricatures : « *Ou bien François Mitterrand siffle et j'accours, ou bien je tonne et Pierre Mauroy s'empresse.* » Ce qui l'intéresse, dit-il, c'est l'« *intervalle* » entre ces deux conceptions extrêmes. L'« *intervalle* », il le définit ainsi : « *Nous devons être les gardiens du programme. Nous devons rappeler au gouvernement ce programme si nécessaire, mais nous battre pour lui dans le pays.* »

La définition est aussi floue que l'intervalle auquel elle s'applique. Gardiens du programme. pour quoi faire, puisque ce programme, paraît déjà bien gardé ? M. François Mitterrand s'est fait une règle de respecter scrupuleusement ses promesses de campagne électorale qui recoupent les « *cent dix propositions pour la France* » adoptées par le P.S. lors du congrès de Créteil le 24 janvier 1981. Dès lors, la concordance est assurée.

Cette entreprise de protection et de surveillance est donc vidée de son sens, à l'avance, par la parole donnée par le chef de l'Etat. Aucun conflit n'a d'ailleurs surgi, officiellement, jusqu'à présent, entre le P.S. et le gouvernement. La seule divergence de vues ouvertement exprimée a concerné un point de politique internationale. En septembre dernier, le P.S. avait exigé la « *libération immédiate* » de plusieurs dirigeants de l'Union socialiste des forces populaires emprisonnés à Rabat, initiative qui avait immédiatement tendu les relations entre la France et le gouvernement marocain. Réagir au nom des grands principes que l'on a défendus dans l'opposition est louable pour un parti politique, a admis M. Mitterrand devant ses amis ; mais il a aussitôt invité ces derniers à reconnaître que le gouvernement, pour sa part, doit agir avec plus de diplomatie. Le même processus s'est reproduit s'agissant de la durée du service militaire : alors que le P.S. proposait de réduire cette durée à six mois, le gouvernement a fait prévaloir le *statu quo* pour ne pas contribuer à l'aggravation du chômage.

C'est aussi une analyse parallèle qui a prévalu lorsque le parti socialiste est resté sans réaction face à un programme énergétique, proposé par M. Mauroy, qui ne correspondait pas à celui que le P.S. avait élaboré dans l'opposition. M. Jospin avait alors expliqué que les objectifs économiques fixés par le gouvernement impliquaient des constructions de réacteurs nucléaires plus nombreuses que celles souhaitées par son propre parti. Indiquer dans le même temps aux militants socialistes qu'ils doivent se situer « *dans le gouvernement* » tient du paradoxe : faut-il être « *dans le gouvernement* » pour se taire au nom des intérêts supérieurs de la nation ou « *dans le gouvernement* » pour approfondir, voire accélérer, le changement ? Dans l'intervalle, répondrait peut-être M. Jospin.

L'absence de conflit ouvert entre le pouvoir et le parti s'explique aussi, sans doute, par la parfaite symbiose qui existe entre les hommes. Ceux qui détiennent les fonctions-clés du pouvoir d'Etat et ceux qui conduisent le parti et le groupe parlementaire de l'Assemblée nationale ont en commun une longue expérience au sein de l'opposition, et un même attachement, affectif autant que rationnel, à un homme : ne sont-ils pas, avant tout, « *mitterrandistes* » ?

Cet homme prend soin de les réunir au moins une fois par semaine à l'Elysée, autour d'un petit déjeuner. C'est ainsi que l'on retrouve généralement chaque jeudi matin non seulement MM. Mitterrand, Mermaz et Joxe, mais aussi MM. Jospin, Poperen et Quilès, quelquefois M. Fabius. Bref, l'état-major de l'ancien « courant Mitterrand ».

Moins régulièrement se tient, à l'issue du conseil des ministres, un déjeuner auquel se joignent, outre ces personnalités, le premier ministre et tel ou tel membre du gouvernement, selon l'ordre du jour. Au cours de ces rencontres, M. Mitterrand émet des idées, des analyses, qui, lorsqu'elles ne sont pas critiques, peuvent être accueillies comme autant de suggestions. Ses interlocuteurs se sentent parfois encouragés — bien que le chef de l'Etat ne l'exprime pas toujours directement — à relayer sa pensée ou à préparer l'opinion publique (par quelque déclaration spectaculaire) à un débat difficile. Il s'agit là d'une utilisation possible du parti majoritaire par le pouvoir. Ce que le gouvernement ne peut pas dire, sous peine de prendre le risque de traumatiser l'opinion, M. Quilès le fait en exprimant la nécessité de « *couper* » quelques « *têtes* » et lance, en forçant le trait, un débat qui, nécessairement polémique dans un premier temps, atteint aujourd'hui au fond des choses : comment maîtriser tous les rouages de l'appareil d'État ?

Le parti, vecteur de débat, peut devenir ainsi arme de combat. Sa contribution propre n'a guère été apparente. Au congrès de Valence, il en a appelé « *à la mobilisation de tous les socialistes, au rassemblement populaire* » pour gagner la bataille de l'emploi. Mais le plan de bataille n'est pas encore connu et l'on discerne mal les contours de la participation des militants à la victoire espérée.

Deuxième terrain de lutte : le combat pour la paix. Il s'agit en fait d'empêcher les Français de céder à la tentation neutraliste qui sous-tend, selon les socialistes, le mouvement pacifiste animé par le parti communiste. Les moyens auxquels pense M. Jospin ne sont peut-être pas des plus mobilisateurs : une pétition nationale sur les thèmes de la paix et du désarmement simultané des forces, une initiative européenne de même nature dont la mise en œuvre paraît aléatoire. Ce projet pourrait d'ailleurs perdre de sa vigueur dans la mesure où la campagne lancée par le P.C.F. n'a pas soulevé l'enthousiasme populaire.

Explication et alerte

Reste la mission d'explication. Celle-ci paraît, à première vue, la plus simple. Les militants ne la perçoivent pas toujours ainsi. Pour bien expliquer, il est d'abord nécessaire d'avoir compris, et certains militants se plaignent d'être insuffisamment éclairés sur les décisions gouvernementales et sur les motivations qui y ont conduit. Même si l'un ou l'autre se trouve, sur tel ou tel sujet — le nucléaire par exemple, — en désaccord ponctuel avec le gouvernement, il conçoit non pas de défendre automatiquement un choix qu'il conteste, mais d'expliquer les contraintes qui ont poussé le pouvoir à le formuler.

Les parlementaires, pour leur part, jouent un rôle que l'on connaît mieux. A l'écoute des électeurs, ils transmettent les réactions de leurs circonscriptions, et , parfois, les font leurs. Intermédiaire privilégié, M. Pierre Joxe, président socialiste de l'Assemblée nationale, peut alors remplir une mission d'« alerte » auprès de Matignon et de l'Élysée.

Bien qu'il ait tenu la vedette depuis les élections législatives, le groupe parlementaire de l'Assemblée ne paraît pas jouer un rôle prédominant vis-à-vis d'un parti jusqu'alors plus discret que lui. Au moment du débat sur l'énergie, M. Quilès, en désaccord avec le gouvernement, a mené un combat sans espoir au sein d'un groupe qui paraissait, pourtant, acquis d'avance à ses positions. M. Mauroy ayant décidé d'engager la responsabilité du gouvernement sur son programme énergétique, les députés n'avaient le choix qu'entre deux solutions, dont l'une était, à l'évidence, impossible : approuver ou renverser le gouvernement. Dans le même temps, le parti socialiste, qui, jusqu'alors, avait défendu les mêmes positions que M. Quilès, est resté silencieux. Il était tout aussi « ligoté » que le groupe parlementaire par le choix de M. Mauroy.

C'est pourtant le parti, par l'intermédiaire de son bureau exécutif, qui a pesé sur le gouvernement en faisant connaître, au mois de septembre, son hostilité à une contribution des fonctionnaires à l'indemnisation du chômage. C'est encore le bureau exécutif du P.S. qui a mandaté deux députés, fin septembre, pour tenter de ramener le projet sur « *les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France* » au plus près des positions du P.S.

Le parti peut donc avoir le dernier mot, par l'intermédiaire des débats du bureau exécutif, mais il lui faut, à l'évidence, composer. Pour prévenir de nouveaux conflits, plusieurs mécanismes informels ont d'ailleurs été prévus : outre les rencontres hebdomadaires du premier secrétaire avec le chef de l'État, des ministres sont, à tour de rôle, invités à s'exprimer, voire à s'expliquer, devant le bureau exécutif, qui siège chaque mercredi. Enfin, il arrive qu'une structure *ad hoc* soit mise en place : ainsi, pour préparer la loi sur l'audiovisuel, un groupe de quatre personnes représentant le gouvernement, et le groupe aura en charge le projet afin de désamorcer un dossier explosif par nature.

Au bout du compte, les risques de débordement d'un groupe resté largement militant ou d'un parti voué au discours radical sont limités : ils le sont non-seulement par la prééminence de la fonction présidentielle, mais aussi par le rôle de guide que les socialistes reconnaissent au président de la République. Celui-ci n'a-t-il pas eu raison envers et contre tous ? Dès lors, pourquoi, aujourd'hui, ne pas le suivre aveuglément ? « *Qui peut douter que, s'il arrivait que le gouvernement fît une politique autre que socialiste, le parti réagit* », affirme pourtant M. Jean Poperen ; mais le numéro deux du P.S. ajoute aussitôt : « *Pour le moment, cette question n'est nullement à l'ordre du jour ; ce qui est à l'ordre du jour, c'est que le parti fasse en sorte que réussisse la politique socialiste.* »

Plusieurs dangers

Le nouveau pouvoir est toutefois guetté par plusieurs dangers. En premier lieu, il délibère « en famille » : les débats, lorsqu'ils ont lieu, concernent l'Elysée, le gouvernement, le groupe socialiste et le P.S., à l'exclusion des autres composantes de la coalition gouvernementale. Il y a là un risque de repli sur soi, ou d'inattention aux autres, qui peut conduire « *le bloc du pouvoir à s'endormir* », selon l'expression de M. Mermaz ; sauf à considérer que les militants socialistes suffisent à faire « remonter » de la base au sommet l'ensemble des aspirations de la société. En d'autres termes, si l'on doit composer, si « *compromis* » il doit y avoir, autant le passer avec d'autres forces économiques et politiques plutôt que de le limiter aux composantes socialistes du pouvoir.

En second lieu, le pouvoir risque de pâtir de l'image de sa base militante lorsque celle-ci accède à la tentation du sectarisme, fût-ce en réponse aux attaques de l'opposition. « *Attention, c'est l'opposition qui est sectaire, et c'est vous qui donnez l'image du sectarisme* », reprochait récemment, en substance, M. Mitterrand aux chefs de file du parti.

Il est donc essentiel que le P.S. sache doser dans le fond et la forme son soutien, et que, allant au-delà de son rôle de machine électorale « attrape-tout », il mette à profit sa percée historique pour s'implanter durablement dans le monde du travail.

Prochain article :
L'ENTRÉE EN FORCE DU MILITANTISME A L'ÉLYSÉE

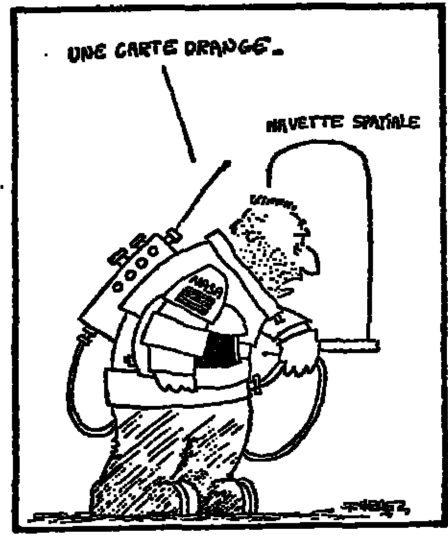
Le Monde

société

LE DEUXIÈME VOL DE LA NAVETTE COLUMBIA

Incertitudes sur la durée de la mission

La navette spatiale américaine Columbia a été mise en orbite, jeudi 12 novembre, à 16 h. 10 (heure française), soit avec dix minutes de retard sur le nouvel horaire établi (nos dernières éditions). *Pour la première fois dans l'histoire de l'astronautique, un engin spatial est ainsi retourné dans l'espace après un premier vol. Le départ a été parfait et rendu très spectaculaire par un ciel dégagé. Le revêtement de tuiles de silice, qui avait été endommagé lors du vol d'avril dernier, a, cette fois-ci, parfaitement supporté le lancement. Mais, quelques heures après le tir, des incidents techniques se sont produits — défaillance d'une pile à combustible notamment. Ils pourraient conduire les responsables à écourter la mission.*



(Dessin de CHENEZ.)

De notre envoyé spécial

Cap Canaveral. — Encore une fois, une journée qui avait si bien commencé s'est achevée dans l'incertitude... « *Nous nous reverrons dans une semaine* », avait déclaré, quelques secondes avant le lancement, l'astronaute Joe Engle à ses camarades. Il se pourrait bien, pourtant, qu'il retourne au sol plus vite qu'il ne l'avait prévu.

En effet, six heures et vingt-trois minutes après le décollage de Columbia, les responsables du vol annonçaient que la mission de la navette serait réduite à cinquante-quatre heures par suite de difficultés inattendues provenant du mauvais fonctionnement d'une des trois piles à combustible cargées de fournir l'énergie électrique au véhicule.

S'il en était ainsi, la seconde mission « historique » de Columbia prendrait fin samedi *après-midi* avec l'atterrissage de la navette en Californie. Le communiqué de la NASA faisait alors état d'une règle de sécurité lui imposant d'abréger la durée du vol dans le cas où deux seulement des trois piles à combustible fonctionneraient normalement.

Un peu plus tard, les dirigeants de la NASA, corrigeant si l'on peut dire leur propre tir, précisaient que la décision de réduire ou non la durée du vol serait prise « *au jour le jour* ». « *Nous ne savons pas encore si la mission de Columbia, prévue pour durer cinq jours, quatre heures et dix minutes, pourra être accomplie* », admettait M. Hutchinson, directeur du programme, exprimant cependant son espoir de la mener à son terme.

Les responsables du vol se réuniront désormais tous les après-midi à partir de vendredi pour prendre une décision à la lumière des résultats obtenus dans l'exécution du programme, mais aussi compte tenu des conditions météorologiques, à considérer de près pour l'atterrissage éventuel en Californie. « *Notre plan de vol est très simple* », a dit M. Hutchinson, laissant prévoir qu'il pourrait être réaménagé afin de permettre à l'équipage d'exécuter dans un espace de temps réduit les tâches prioritaires qui lui seront assignées : en particulier l'évaluation du fonctionnement du bras télémanipulateur canadien.

12 milliards de dollars

Quoi qu'il en soit, la NASA se déclare satisfaite de cette première journée, où les astronautes Joe Engle et Richard Truly ont *parfaitement exécuté* les travaux dont ils étaient chargés. Les dirigeants estiment même que 50 % à 70 % du programme ont déjà été accomplis par un équipage bien décidé à rattraper le retard pris. D'autre part, la mise en orbite de Columbia, estime-t-on, représente en soi un très grand succès, celui d'un aéronef réutilisé pour la première fois dans l'espace. Aussi, peut-être pour atténuer d'avance les mauvais effets d'une décision qui réduirait la durée de la mission, la NASA met-elle en évidence les résultats positifs déjà atteints.

Néanmoins, elle ne peut masquer les difficultés inattendues auxquelles l'équipage de Columbia doit faire face actuellement. D'abord celles concernant le mauvais fonctionnement de la pile à combustible n° 1, qu'il a fallu, selon une technique bien précise, fermer complètement pour éviter les effets dangereux d'un mélange d'oxygène et d'hydrogène. Mais, selon M. Hutchinson, cet incident n'a pas mis *l'équipage en danger* ; *pas plus* que le fonctionnement imparfait, semble-t-il, d'un des générateurs de pression hydraulique, qui a provoqué, la semaine dernière, l'ajournement du lancement.

Tous ces problèmes auraient-ils pu être identifiés avant le lancement ? Non, répondent les dirigeants de la NASA. A ceux qui les critiquent d'avoir dépensé déjà près de 12 milliards de dollars pour le programme de la navette, ils affirment que, justement, l'objet même de la série de ces vols expérimentaux est de faire face à ce type de problèmes.

En tout cas, quel que soit le dénouement, les amateurs du spectacle n'auront pas été déçus. C'est par un temps radieux que le « monstre » s'est élevé dans le ciel, lançant des flammes dans un grondement de tonnerre qui ébranla le sol. L'excellente luminosité permit de le suivre des yeux pendant près de dix minutes avant sa disparition dans un nuage de fumée. Vision impressionnante et même émouvante, qui força les applaudissements et les encouragements des néophytes, et même des vétérans les plus blasés du Cap. Mais ces applaudissements n'étaient pas seulement motivés par la joie. Ils l'étaient aussi par le soulagement de tous ceux qui, depuis de longues semaines, attendaient avec impatience et inquiétude cette grande fête technologique, trop souvent retardée.

HENRI PIERRE.

● *Le commissariat à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs, dont M. Haroun Tazieff aura la charge*, devrait être une structure légère s'appuyant sur l'aide de nombreux ministères (*le Monde* du 30 octobre). Le vulcanologue estime que pour limiter les effets des catastrophes il convient de faire un important effort de prévision sur certains risques, de classifier les catastrophes par ordre d'importance, de rationaliser et d'accroître les moyens de secours et d'intervention et de définir enfin une politique d'aide d'urgence aux pays du pourtour méditerranéen qui pourraient être touchés par une catastrophe naturelle. Pour l'aider dans cette tâche, M. Tazieff songe à créer un comité consultatif dont les membres seraient des représentants d'un certain nombre d'organismes et d'instituts de recherche.

ÉDUCATION

POUR METTRE FIN A LA PROLIFÉRATION

M. Jean-Louis Quermonne propose la création de deux corps universitaires nationaux soumis aux mêmes horaires

M. Jean-Louis Quermonne, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et directeur, de 1975 à 1976, des enseignements supérieurs au secrétariat d'État aux universités, a présenté, jeudi 12 novembre, son « Etude générale des problèmes posés par la situation des personnels enseignants universitaires ». Ce rapport fait suite à la mission que M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, lui avait confiée le 25 juin. Le ministre souhaitait « une réflexion d'ensemble sur les problèmes posés par le recrutement, la formation, l'emploi et les débouchés des enseignants », et il demandait à M. Quermonne d'accorder une priorité aux personnels non titulaires.

Malgré le peu de temps dont il disposait, M. Quermonne s'est acquitté avec rapidité et sérieux de la mission qui lui était confiée. Les lenteurs, puis la soudaine hâte, qui ont marqué la publication de son rapport ne sont pas de son fait (« le Monde » du 10 novembre). Le texte de cinquante-sept pages qu'il a présenté jeudi ne néglige aucun aspect de la situation actuelle des enseignants du supérieur. Certes, les annexes, au nombre de quatre, qui ne seront publiées que dans une quinzaine de jours — nouvelle lenteur de l'administration, — manquent. Elles auraient pourtant permis de mieux connaître le taux d'encadrement des *étudiants dans les universités* ou la composition des corps universitaires existants.

« Les propositions que j'ai l'honneur de vous soumettre ont été établies en toute indépendance et n'engagent évidemment que leur auteur », précise M. Quermonne dans une lettre au ministre de l'éducation nationale. Il est vrai que les conclusions auxquelles il est parvenu — création de deux corps d'enseignants et nouveau mode de recrutement des personnels — ne semblent pas être prises en compte par M. Savary. Ce dernier a expliqué, mardi 10 novembre, à l'Assemblée nationale, lors de la discussion budgétaire, qu'il ne faisait pas siennes les recommandations du rapport.

Les syndicats d'enseignants critiquent aussi les propositions présentées par le rapporteur. Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), qui « dit non à ce rapport », juge les propositions de refonte des carrières universitaires totalement contraires aux revendications des enseignants. Cette organisation *dénonce* « l'absence de toute référence à de nouvelles pratiques universitaires » et s'étonne de la hiérarchisation accentuée des corps universitaires qu'il préconise. Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) formule des reproches semblables et constate que ce rapport « reste dominé par une logique d'ensemble fondamentalement élitiste ».

Dans son rapport M. Quermonne dresse d'abord un tableau des problèmes de fond qui « *concourent à expliquer pourquoi les personnels enseignants de l'enseignement supérieur sont en crise* (1) ». Il évoque successivement *sept* questions fondamentales :

● « *La sclérose* » du corps des enseignants titulaires (bloqué par une absence de départs à la retraite).

● La situation précaire des personnels hors-statut, principalement les vacataires et contractuels, qui sont moins bien traités que les fonctionnaires des catégories inférieures, et qui ne bénéficient pas de « *couverture sociale adéquate* ».

● La démultiplication excessive des corps et des catégories ; dans les instituts universitaires de technologie (I.U.T.) par exemple, les personnels enseignants relèvent de douze à quinze statuts distincts.

● L'absence de structures d'accueil adaptées aux nouvelles spécialités et aux nouvelles disciplines.

● La contradiction difficile à résoudre entre l'autonomie des établissements universitaires et la gestion nationale des enseignants. Le libre choix des personnels qui bénéficient d'un statut de fonctionnaires de l'Etat est donc difficile pour les universités.

● Le déséquilibre important qui existe dans l'encadrement des étudiants. M. Quermonne observe, à cette occasion, des disparités entre les disciplines qui font que, en droit, il y a en moyenne un enseignant pour cinquante-cinq étudiants, alors qu'il y en a un pour trente-deux en lettres et surtout un pour onze en sciences. Ainsi, le taux moyen d'encadrement, qui est d'un enseignant pour vingt-trois étudiants, n'est pas le juste reflet de l'Université *française*.

● Enfin, le rapport dénonce les modes de recrutement et d'avancement des enseignants, critiquant « *la politisation accrue* », du fait de l'ancien ministre des universités, du conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U.). Selon M. Quermonne, il n'est plus possible de maintenir, aujourd'hui, les procédures de choix et d'avancement des enseignants du supérieur en vigueur. Il dénonce aussi les textes réglementaires publiés depuis 1977, qui « *contiennent, à côté de dispositions simplement codifiées, un certain nombre de mesures ressenties par de nombreux enseignants comme attentatoires à leurs droits fondamentaux, à leurs intérêts légitimes où à leur dignité* ». Il propose d'abroger puis de remplacer progressivement tous les textes qui régissent le recrutement et l'avancement des membres des corps universitaires.

Une planification des carrières

Après ce constat de la situation — il ne s'agit pas d'un bilan comme l'a expliqué M. Quermonne — le rapporteur propose un certain nombre de mesures pour procéder à une planification des carrières.

Tout d'abord, le rapport de M. Quermonne affirme la nécessité de renouveler, régulièrement, le corps enseignant en évitant les périodes de forte embauche, telle celle des années 1960, suivies de périodes sans création d'emploi. Grâce à une planification à moyen terme, prévoyant un millier d'emplois en surnombre chaque année, et aussi en suggérant des mesures de dégagement de cadres, notamment pour les professeurs qui exerçent leur activité jusqu'à soixante-huit ans, M. Quermonne pense qu'« *un nouveau souffle* » sortirait les universités de trop longues années d'asphyxie. Il préconise aussi l'intégration échelonnée des personnels vacataires, essentiellement de ceux qui assurent un service équivalent ou supérieur à 125 heures annuelles.

L'ouverture du corps enseignant doit se manifester, selon M. Quermonne, par une coopération ren*forcée entre le ministère de l'édu*cation nationale et celui de la recherche, permettant la mobilité réciproque des chercheurs à plein temps et des universitaires.

Mais la grande nouveauté de l'étude menée par M. Quermonne réside dans sa proposition de *créer deux corps universitaires* nationaux. Déplorant la prolifération des corps et catégories actuels (professeurs, maîtres assistants et assistants, à qui s'ajoutent les lecteurs, les professeurs détachés du second degré, les associés...), il souligne la « *nécessité d'un remembrement* ». Pour l'instant, il repousse, en raison de la structure de la société française, l'idée de créer un corps unique et préfère opter pour le principe de deux corps et donc la suppression ou du moins l'extinction des autres. Les enseignants du supérieur se répartiraient alors en maîtres de conférence (appellation « *plus élégante* » que celle de maîtres assistants) et professeurs.

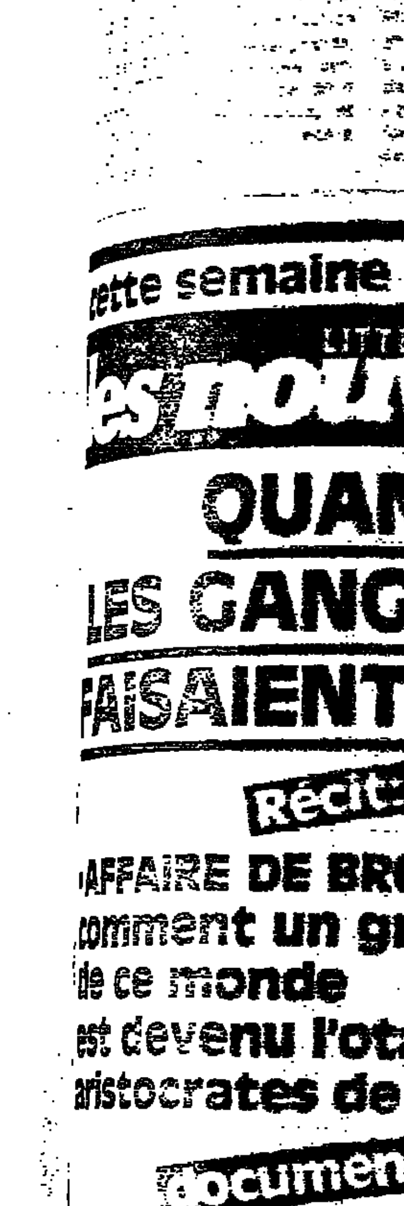
Le premier de ces corps, qui regrouperait les maîtres assistants, accueillerait deux catégories potentielles d'enseignants *permanents*, les uns se destinant après leur thèse de doctorat d'Etat à devenir professeurs, les autres « *étant appelés à renforcer leur option pédagogique et à rester jusqu'à la fin de leur carrière maîtres de conférence* ».

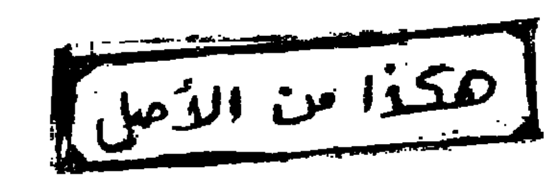
Le corps national des professeurs formerait, lui, « *un grand corps de l'Etat correspondant à l'ambition que l'on assigne à l'Université dans la nation* ». Toutefois le prestige accordé aux professeurs ne devrait pas les empêcher d'avoir des contacts avec les étudiants et de participer aux activités pédagogiques de la formation continue. Selon M. Quermonne, aucun de ces corps ne devrait exercer un monopole. C'est pourquoi il propose que les horaires annuels d'enseignement assurés en présence des étudiants soient les mêmes pour tous. Il fixe cet horaire à cent cinquante heures réparties sur au moins trente semaines.

En ce qui concerne le recrutement et l'avancement des personnels enseignants, le rapporteur suggère de mettre à profit deux institutions existantes dans les universités : les commissions de *spécialistes et le conseil scientifique*. Il préconise aussi le rétablissement, dans son appellation et les prérogatives, du Comité consultatif des universités (C.C.U.). M. Quermonne opte pour un recrutement par concours, qu'il préfère aux listes d'aptitude qui existaient avant 1979. Les différents jurys de ces concours seraient donc, au niveau des établissements : les commissions de spécialistes composées de membres élus et nommés qui préparent les travaux de « *l'instance universitaire la plus apte en matière de recrutement et d'avancement des personnels enseignants* », et le conseil scientifique Ce dernier, présidé par le président de l'université, procède aux mutations et recrutements des maîtres de conférence et établit un classement des professeurs candidats à une mutation ou à un emploi. Il communique ce classement au C.C.U. Cet organisme, dont il est proposé de revoir la composition en diminuant le nombre des membres nommés, prononce l'admission définitive des candidats appelés à occuper un emploi de professeur.

Ces différentes dispositions doivent, selon M. Quermonne, respecter les contraintes de la fonction publique et l'autonomie des établissements, tout en instituant un mode de recrutement et de gestion des personnels reconnu comme « *légitime* ». — S. B.

(1) Pour l'année universitaire 1981-1982, la répartition des personnels enseignants est la suivante : 13 073 assistants, 15 127 maîtres-assistants, 10 586 professeurs et maîtres de conférence. En tenant compte des 3 582 lecteurs et professeurs du second degré enseignant dans les universités, le total est de 42 366.





ÉDUCATION

DES CATÉGORIES D'ENSEIGNANTS

Une base de discussion

Ancien président d'université, actuellement professeur, M. Quermonne connaît bien le milieu universitaire. Il n'a pas hésité à consulter et à rencontrer des enseignants et des syndicalistes pour en savoir plus. Le grand mérite de son rapport est d'avoir décrit la situation actuelle des personnels enseignants, sans rien omettre. Il faut une certaine honnêteté et du courage pour passer outre à la complaisance, et présenter un système qui recèle beaucoup de privilèges.

Il est étonnant de lire, à une époque où l'on évoque la possibilité d'abaissement de l'âge de la retraite, que celle-ci est toujours fixée à soixante-huit ans pour les professeurs d'université. Le sur-encadrement des disciplines scientifiques était plus ou moins connu mais le *chiffre d'un* enseignant *pour* onze étudiants doit faire rêver nombre de juristes. Enfin l'abrogation des « textes insolites » concernant la situation des vacataires *ou* le service des assistants que demande M. Quermonne risque de déplaire aux artisans des réformes intervenues de 1977 à 1981, mais il peut permettre de rétablir la confiance dans les universités.

La deuxième partie du rapport de M. Quermonne, qui présente des suggestions pour le recrutement et la gestion des personnels universitaires, est plus personnelle et donc plus aisément critiquable par les enseignants ou le ministère. M. Quermonne, qui aime à rappeler que l'Université n'est pas faite pour les enseignants, mais aussi et surtout pour les étudiants, a voulu proposer des solutions qui faciliteraient un rééquilibrage entre diverses disciplines et une ouverture plus grande de *l'Université dans l'intérêt de ses* usagers.

Cette volonté paraît sage mais on peut s'étonner de mesures tendant à maintenir les prérogatives particulières d'un « grand corps », celui des professeurs, ou des dispositions qui ne suppriment pas les différentes catégories à l'intérieur des nouveaux corps. L'espoir soulevé par le 10 mai dans les établissements trouve mal sa concrétisation dans un renforcement du prestige sinon des prérogatives des mandarins.

Si, comme le reconnaît l'auteur de l'étude, les recommandations présentées ne sont pas « *les seules concevables ni sans doute les seules possibles* », elles ont au moins le mérite d'exister. Faut-il favoriser la création d'allocations de recherche permettant à des étudiants qualifiés, *titulaires d'un D.E.A., de suivre pendant* deux ans des stages et des séminaires afin de devenir — éventuellement — enseignants, comme le propose M. Quermonne ? Ou, au contraire, doit-on créer des instituts de formation des enseignants du supérieur comme le suggèrent des syndicalistes ? La question reste posée. Retour aux listes d'aptitude ou concours, là encore, au-delà des *choix qu'il a faits, M. Quermonne a* mis en évidence les avantages et les inconvénients des deux modes de recrutement.

Ce rapport peut déclencher, en raison de l'accueil défavorable que lui réservent les syndicats, un débat et devenir une base de discussion. Il doit surtout, et d'ailleurs c'était le but de la mission confiée à M. Quermonne, préparer « *une véritable réorganisation de toutes les catégories concernées* ». Il s'agit maintenant pour le ministre de prendre des décisions. Celles-ci peuvent d'autant moins attendre que les députés ont voté un budget qui prévoit la création de mille huit cents emplois d'enseignants.

SERGE BOLLOCH.

● *L'institut Auguste-Comte* pour l'étude des sciences de l'action est supprimé à compter du 16 novembre prochain. Le *Journal officiel* du 13 novembre précise que le directeur général de l'Ecole polytechnique, à laquelle était rattaché l'institut, est « *chargé d'effectuer les opérations de liquidation* ».

Cette mesure, prévisible depuis les décisions prises cet été par M. Pierre Mauroy (*le Monde* daté 23-24 août), avait été confirmée en conseil des ministres lorsqu'il a été annoncé que les locaux de l'ancienne Ecole polytechnique seraient affectés au ministère de la recherche et de la technologie (*le Monde* du 6 novembre).

Ainsi le gouvernement socialiste a mis un terme à une expérience lancée sur l'initiative de M. Giscard d'Estaing en 1977 et souvent dénoncée depuis par les *militants du P.S. comme une « école de luxe »*, élitiste et coûteuse.

SCIENCES

AVANT LES JOURNÉES NATIONALES DE JANVIER 1982

Recherche et développement technologique : la parole est aux régions

La première phase du colloque national sur la recherche et le développement technologique est en cours : elle consiste en un ensemble d'assises organisées dans chaque région de métropole et d'outre-mer. Leur objectif est le même que celui de l'ensemble du colloque : sensibiliser tous ceux que cela peut concerner (à la limite la population tout entière) à l'impact que les recherches scientifiques et techniques auront sur leur vie future ; les faire participer à la définition d'une politique nationale de recherche qui fera l'objet d'une loi de programmation et d'orientation dont le Parlement sera saisi au printemps prochain.

Plus spécifiquement, les assises régionales doivent permettre que la région parisienne — *60 % de l'ensemble de la recherche nationale* — ne masque pas de sa voix puissante l'opinion du reste du territoire. Enfin, ces manifestations devraient éveiller ou renforcer la sensibilité des établissements publics régionaux à l'existence d'une recherche dans leur région et d'une recherche pour leur région — deux notions fort différentes, mais toutes deux importantes.

Le financement de la recherche par les établissements publics régionaux se montait en 1980 à 70 millions de francs, et il devrait augmenter rapidement. D'ailleurs, une constante des assises régionales déjà tenues est le souhait de voir créer — là où ils n'existent pas déjà — des comités scientifiques dont les avis orienteraient le financement par les régions.

Les assises régionales sur la recherche et le développement technologique ont de nombreux points communs. La réflexion se fait sur les mêmes axes — bien délimités, d'ailleurs, par les six grands thèmes définis par le comité d'organisation du colloque national (1). Ce dernier a proposé aux organisateurs d'assises régionales un jeu de questions portant plus spécifiquement sur le rôle des régions : objectifs et bases d'une politique régionale de la recherche et de la technologie, organisation de la concertation entre les élus et les acteurs ou utilisateurs de la recherche, association des entreprises et de leur personnel à la définition d'objectifs, problème des plans régionaux... Tout cela forme un canevas commun et implique une certaine similitude entre les débats qui ont lieu dans les diverses régions. Il reste cependant des différences qui sont plus que des nuances. Elles peuvent tenir à l'importance économique ou scientifique de la région.

Un échantillon représentatif

La région Rhône-Alpes a un potentiel de recherche-développement d'environ 10 % du total national, 10 % aussi de la population française. La région est presque un échantillon représentatif de la nation, et les problèmes soulevés lors des assises sont à peu de chose près ceux qui seront abordés lors des journées nationales. Au contraire, le Limousin, avec seulement six chercheurs relevant du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), et quelques établissements de recherche plus appliquée, n'occupe qu'un étroit créneau de l'activité de recherche sur lequel s'est évidemment centré le débat. Le cas limite est sans doute celui de Saint-Pierre-et-Miquelon — 6 500 habitants, — où la seule activité scientifique est celle de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes ; aussi les problèmes de la pêche et ceux de l'aménagement du littoral constituaient-ils les thèmes de cette « région ».

Une autre cause de différence est la composition socio-professionnelle des participants aux assises. Certaines de celles-ci semblent n'avoir guère réuni que des universitaires. Dans d'autres cas, des industriels, des syndicalistes, des membres d'associations diverses ont largement contribué au débat, ouvrant celui-ci sur les problèmes de société. Exemplaires à cet égard étaient les assises de Lorraine, tenues dans l'imposante nef de l'abbaye des Prémontrés, à Pont-à-Mousson. Dans cette région de vieille industrie — ce qui signifie parfois d'industrie désuète, — on n'est guère surpris d'apprendre que la recherche industrielle est nettement inférieure à sa moyenne nationale. L'un des souhaits exprimés — qui se retrouve ailleurs — est l'installation dans la région d'une antenne du ministère de la recherche et de la technologie qui conseillerait les petites et moyennes entreprises et leur indiquerait les formations de recherche avec qui prendre contact.

Autre demande qui n'est pas spécifique à la région : la création de « boutiques de la science » destinées à l'information du public ; une telle « boutique » existe déjà à Nancy. D'autres préoccupations de caractère « national » portaient sur la formation des chercheurs, des réformes de structures distinguant les fonctions de la carrière, un plus grand financement de base des laboratoires leur évitant de s'épuiser dans une chasse aux contrats, et même un « *10 000 francs Chevènement après le 5 000 francs Monory* ».

Dans les thèmes régionaux, il a été question du rôle du financement par la région, dont la vocation pourrait être de permettre un démarrage rapide de projets qui trouveront ensuite d'autres sources de crédits. Des efforts sont à faire pour l'utilisation du charbon, le développement de la sidérurgie, la filière bois. Notable était une intervention d'un délégué C.G.T. qui a souhaité « *un développement de la robotique et de l'automatique pour alléger les conditions de travail* ». A rebours d'autres syndicalistes qui voient surtout dans ces techniques un effet négatif sur l'emploi, les mineurs et les sidérurgistes lorrains — experts en travaux pénibles — ont bien compris ce qu'elles peuvent apporter de positif.

Les problèmes de la Lorraine se retrouvent dans le Nord-Pas-de-Calais. Notre correspondant indique que les assises ont mis en mouvement plus de deux mille responsables et n'ont été boudées par personne, ni les chercheurs, ni les politiques, ni les syndicats ouvriers, ni les patrons, et qu'à travers de nombreux points de vue contradictoires et parfois inconciliables s'est dégagée « *la volonté d'articulation de la recherche et de l'ensemble des activités économiques et sociales de la région* ». Dans cette région, qui représente 7 % de la population nationale, mais 2 % seulement du potentiel des organes publics de recherche, et qui ne reçoit que 0,7 % du financement national de la recherche alors que l'établissement public régional apporte, depuis six ans, des ressources importantes, il a été souhaité la création de dix-sept instituts de recherche, avec notamment l'installation d'une soufflerie cryogénique européenne à l'Institut de mécanique des fluides de Lille.

Assises revendicatives aussi, dans le Limousin, où l'on a demandé brutalement en quoi la recherche scientifique et technologique pouvait servir à l'essor d'une région qui reste obstinément en queue de peloton, et où « *la pauvreté entretient la pauvreté* », suivant un mot cruel du coordonnateur des assises, rapporté par notre correspondant. La région ne se résigne pas à cet état de choses et souhaite qu'on prenne conscience à Paris des lacunes de son équipement et aussi de quelque points forts comme les travaux sur la céramisation des moteurs.

Combler les handicaps

La recherche devrait aussi aider la Basse-Normandie à combler ses handicaps flagrants. Sous-scolarisation, sous-qualification professionnelle, sous-industrialisation y cumulent leurs effets. Si la région compte des réalisations de pointe comme le grand accélérateur national à ions lourds (GANIL) construit à Caen, ses faiblesses n'en sont pas moins évidentes.

Ainsi, pour la mer et le littoral, secteurs porteurs d'emplois, la Basse-Normandie ne dispose que d'une cinquantaine de chercheurs alors que Bretagne et Méditerranée possèdent des structures étoffées. Seul progrès : un projet de bateau océanographique en commun avec la Haute-Normandie et la création d'un institut des techniques de la mer à Cherbourg. En ce domaine, comme en d'autres, existe le risque que la nouvelle impulsion décidée au plan national bénéficie davantage aux régions déjà mieux pourvues en laboratoires.

« *Occasion d'une prise de conscience* », pour la C.G.T., les assises, furent selon la C.F.D.T., le fait « *des mandarins et des patrons* ». Ce syndicat se demande quel sera le poids des assises alors que le ministère a déjà mis en œuvre des missions prioritaires. Réserves que l'on a entendues dans d'autres régions, et, si la C.F.D.T. est généralement en pointe des critiques, elle n'est pas toujours seule à s'inquiéter.

Cependant, le pessimisme est peu répandu. En général, les assises sont jugées porteuses d'espoir, même dans les régions défavorisées. On demande, dans les Pays-de-Loire, que des équipes de recherche et des écoles puissent se décentraliser dans la région, et l'on y fait le recensement des pôles à développer. A Poitiers, on suggère aux industriels de préférer la transformation sur place des produits à l'exportation. On rappelle en Alsace la vocation européenne de Strasbourg, ville dont le gouvernement défendra la candidature à l'installation d'une grande machine européenne (E.S.R.F.) productrice de rayonnement synchrotron — c'est-à-dire une source intense de rayons X destinée à des études de physique, de chimie, de biologie et de technologie électronique.

Cette candidature strasbourgeoise inquiète un peu Grenoble, qui défend un projet similaire, mais moins important (SIREM) (2), principalement destiné à la micro-électronique. Les assises de Rhône-Alpes réunies dans cette dernière ville ont sans doute été les plus riches par le spectre des sujets abordés et par la qualité des interventions. Il est vrai qu'avec Lyon et Grenoble, que voudrait bien rejoindre Saint-Étienne, la région dispose de pôles de recherche dont la notoriété dépasse les frontières françaises et dont la richesse en hommes permettait d'aborder tous les sujets. L'apport culturel de la recherche scientifique, les relations internationales, les retombées civiles des recherches militaires, les centres techniques, le transfert vers les P.M.I., le rôle régional que doivent jouer les organismes nationaux de recherche, l'information du public sur la démarche et les acquis de la science, les structures des organismes, les statuts des chercheurs, la formation à la recherche et par la recherche : tous ces sujets et d'autres ont fait l'objet de communications que l'obligation faite au rapporteur de les présenter en huit minutes a rendues particulièrement concises et claires. Il en est résulté une relative disparition des préoccupations proprement régionales ; il a pourtant été rappelé que, malgré une politique de recherche poursuivie depuis des années, la région a des lacunes : il manque des centres de développement en génie bio-médical, en mécanique lourde, en micro-électronique, par exemple, ce qui empêche la recherche de freiner la décroissance de secteurs industriels (mécanique) ou rend difficile la maîtrise de certains effets brutaux du progrès scientifique sur l'emploi (automatisation-robotique).

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, a participé en personne aux assises régionales ou y a délégué des membres de son cabinet. En Franche-Comté, il intervenait, de plus, comme président du conseil régional. Dans cette région où les microtechniques, la robotique et l'automatisme sont appelés à relayer l'horlogerie traditionnelle, comme dans les autres régions qu'il a visitées, le ministre a rappelé les axes de sa politique, et souligné les responsabilités importantes que la loi de décentralisation va conférer aux régions et le rôle que celles-ci devront jouer dans la recherche et le développement technologique. Il a précisé que la masse d'informations recueillies à l'occasion de ces assises régionales doit permettre une conduite de la politique scientifique qui aille bien au-delà de l'établissement d'une loi-programme. Un avant-projet de cette loi sera rendu public en décembre pour être discuté aux Journées nationales de janvier qui feront la synthèse finale de la vaste consultation actuellement en cours.

MAURICE ARVONNY.

(1) Recherche, technologie et société ; les grands équilibres et les domaines-clés ; sortir de la crise : hommes et structures ; les partenaires du choix ; les moyens.

(2) Source intense de rayonnement électromagnétique.

Le compte rendu de ces assises régionales de la recherche et du développement technologique a été établi en collaboration avec nos correspondants à Besançon, Caen, Lille, Limoges, Nantes et Poitiers.

هكذا من الأصل

POLICE

LA SÉCURITÉ DES POLICIERS

M. Defferre va faire étudier les propositions de la Fédération autonome

Ainsi qu'ils l'avaient souhaité (« le Monde » du 13 novembre), les dirigeants de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) ont été longuement reçus, jeudi 12 novembre, par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, à qui ils ont fait part de leurs suggestions pour améliorer la sécurité des policiers, après le hold-up commis le 10 novembre dans une agence de l'American Express (« le Monde » du 12 novembre).

Les améliorations préconisées par la FASP en *vue de dissuader* les malfaiteurs de s'attaquer à des banques, ou à des établissements similaires, portent notamment sur la généralisation des dispositifs techniques de sécurité, comme la gâche électrique actionnée depuis l'intérieur de l'agence et commandant l'ouverture de la porte, la mise en place de vitrages à l'épreuve des balles entre le personnel et le public, l'installation d'alarmes visuelles extérieures signalant tout danger, etc. D'autre part, les policiers ont demandé au ministre de multiplier les bornes d'appel automatique, qui pourraient trouver place à l'avenir dans les abri-bus et les cabines téléphoniques publiques, et, enfin, de doter les policiers isolés de matériels radio portables ou encore de renforcer en nombre et en fréquence les patrouilles mobiles de surveillance.

M. Defferre, qui s'est fait présenter, à l'issue de cette entrevue, un échantillonnage complet des diverses armes actuellement utilisées par la police, ainsi que les différents modèles de gilets pare-balles, a indiqué à ses interlocuteurs qu'il allait faire étudier sans attendre par ses services *toutes ces propositions*, et leur a rappelé que le prochain budget de la police nationale devrait *bénéficier* d'une augmentation de 52 % pour ce qui concerne le seul chapitre du matériel.

Pour les membres de la FASP, cette augmentation est encore insuffisante : à titre d'exemple, M. Bernard Deleplace, secrétaire général, a indiqué que seulement 25 000 policiers sur 75 000 seraient dotés à la fin de l'année prochaine du nouveau revolver Manurhin (357 Magnum, calibre 9 millimètres). M. Deleplace, a indiqué enfin, que la part du budget 1982 concernant la formation et l'entraînement au tir serait en augmentation de 102 %, décision que les policiers semblent avoir accueillie avec satisfaction.

● PRECISION. — Dans nos éditions du 13 novembre, nous avons indiqué par erreur que le syndicat des commissaires de police était membre de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP). Ce syndicat spécifique n'est membre d'aucune organisation. D'autre part, il est impropre de le placer, comme nous l'avons fait, à la rubrique « personnels en civil » de la police nationale : là encore, sa spécificité veut qu'il soit isolé des autres catégories de personnels et constitue à lui seul une rubrique à part.

PRESSE

● Un *Dictionnaire de la presse écrite et audiovisuelle*, rédigé en cinq langues — français, espagnol, italien, portugais et roumain, — a été réalisé sous l'égide de l'Union latine, et plus spécialement par M. Pierre Cabanes, créateur de cet organisme en 1949. Ce dictionnaire, qui récapitule plus de mille huit cents termes professionnels utilisés chaque jour par ceux qui font les journaux écrits, parlés ou télévisés, s'adresse, en particulier, à tous les journalistes des pays latins. Il est édité par la Maison du dictionnaire (580 pages, 160 francs ; franco, 175 francs).

★ La Maison du dictionnaire, 95 bis, rue Legendre, 75017 Paris.

● *M Jacques Saint-Cricq*, président du directoire de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, quotidien édité à Tours, vient d'être élu président de l'IFRA (Association internationale pour le développement technologique des journaux et médias), à l'issue d'une session de travail de trois jours réunie à Lausanne.

L'affaire Mialet

LE MAIRE DE VÉNISSIEUX A ÉTÉ INCULPÉ DE « COMPLICITÉ D'ABUS DE BIENS SOCIAUX » ET NON DE « CORRUPTION PASSIVE »

Contrairement à ce que nous écrivions dans nos éditions du 13 novembre, M. Marcel Houël, maire (communiste) de Vénissieux (Rhône), n'a pas été inculpé de « *corruption passive* » dans le cadre de l'affaire de l'entreprise Mialet. En fait, M. Houël est sous le coup d'une inculpation de « *complicité d'abus de biens sociaux* ».

Cette inculpation de complicité d'abus de biens sociaux montre essentiellement que la mise en cause du maire de Vénissieux n'est fondée, en l'état, que sur les écritures de la société Mialet, qui avaient fait apparaître le versement d'une somme d'environ 40 000 francs, en un an, à certaines personnes qui figuraient parmi les salariés de l'entreprise, mais qui étaient en fait des permanents du parti communiste à Vénissieux. La conclusion n'a donc pas été tirée qu'il s'agissait là d'une corruption, c'est-à-dire d'une exigence à laquelle la société Mialet aurait dû se soumettre pour obtenir tel ou tel marché municipal.

LE PARQUET REQUIERT SEPT ANS DE PRISON CONTRE M. DUGUÉ

Le tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis) se prononcera le 30 novembre sur la culpabilité de M. Jacques Dugué, jugé à huis clos depuis le lundi 2 novembre pour « attentats à la pudeur sur des mineurs de moins de quinze ans » (*le Monde* du 4 novembre). M. Pierre Beaudet, premier substitut, a requis contre l'inculpé une peine de sept années d'emprisonnement. Les plaidoiries des deux avocats de la défense, M[es] Dominique Jourdain et Janine Pietruzinsky, ont été interrompues durant une demi-heure, un correspondant anonyme ayant annoncé qu'une bombe avait été placée dans la salle d'audience.

JUSTICE

LE PROCÈS DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

Guy Simoné accuse

Mauvaise journée pour Pierre de Varga, jeudi 12 novembre, où la cour d'assises de Paris a examiné les préparatifs de l'assassinat de Jean de Broglie, et plus précisément les trois tentatives qui l'ont précédé. Trois guet-apens qui ont eu lieu les 26 novembre, 8 et 10 décembre 1976. Deux d'entre eux, le premier et le dernier en date, avaient été mis en place rue Blanche, à proximité du cabinet du docteur Nelly Azerad, où Jean de Broglie était allé subir un examen médical. Le troisième a eu lieu devant le domicile même de Pierre de Varga, 2, rue des Dardanelles, à Paris (17e). A chaque fois Guy Simoné accuse l'homme d'affaires de l'avoir renseigné sur ses rendez-vous. Il prétend même qu'il lui en a signalé une quinzaine et qu'à un moment il a été question de piéger la voiture de l'ancien ministre du général de Gaulle.

Des affirmations que Pierre de Varga conteste avec véhémence : « *C'est une machination*, dit-il. *Il mélange le vrai et le faux, ce qui donne à ses propos cette apparence de crédibilité. Qu'y a-t-il derrière cela ? Qui tire les ficelles ?* », se demande l'accusé numéro un du procès.

Tout le problème est donc de savoir comment Guy Simoné a pu connaître les dates et les heures des rendez-vous de Jean de Broglie. Si Pierre de Varga clame haut et fort que ce n'est pas lui, il précise à chaque fois qu'il ignore comment le trio chargé d'exécuter de Broglie a pu être renseigné. Tout cela est un peu court pour l'avocat général, M. Marcel Dorwling-Carter, qui relève une à une des concordances troublantes.

Le 26 novembre tout d'abord, Pierre de Varga ne nie pas qu'il connaissait ce rendez-vous. Il reconnait même avoir téléphoné à la secrétaire parlementaire du député de l'Eure, insistant pour que ce dernier ne le manque pas et soit à l'heure chez le docteur Nelly Azerad. Pourquoi ? En quoi Pierre de Varga pouvait-il être intéressé par cet examen médical sollicité en vue de l'établissement du contrat d'assurance garantissant un prêt qui, selon ses dires, aurait servi à éponger les dettes fiscales du prince ?

Le 8 décembre, Jean de Broglie n'est pas venu rue des Dardanelles. Et pour cause, dit Pierre de Varga, ce rendez-vous n'avait plus d'objet car on s'était vu auparavant. Mais ce soir là, selon Guy Simoné, le commanditaire présumé l'aurait alerté au moyen de l'« eurosignal » alors qu'il était sur les lieux. Le policier serait allé lui téléphoner à deux reprises et Pierre de Varga lui aurait répondu que le prince était en retard, ce que, bien sûr, il conteste. Mais Gérard Frèche et Serge Tessèdre se souviennent qu'effectivement Guy Simoné est allé téléphoner deux fois. A qui ? Ils ne le savent pas.

En revanche, pour la tentative du 10 décembre, Pierre de Varga dit qu'il n'était pas au courant et que, donc, il n'a pu prévenir le policier. Il a pris le train le 9 décembre au soir pour Sète, un détail qui a son importance puisque Guy Simoné avait, dans un premier temps, affirmé qu'il avait été alerté le jour même. Depuis il a varié et pense qu'il s'agit de la veille.

Enfin il y a eu le rendez-vous fatal, celui du 24 décembre. Guy Simoné prétend que Pierre de Varga était complètement affolé, qu'il voulait qu'on en finisse. Il a donc téléphoné devant lui le 22 décembre à Jean de Broglie pour prendre rendez-vous. « *Mensonges !* », crie de Varga, qui nie l'existence de ce coup de téléphone, reconnaît qu'il a alerté Guy Simoné et jure que cela concernait la dette du policier envers de Broglie, une somme de 100 000 francs.

Pour l'avocat général, ces éléments de faits suffisent amplement. Guy Simoné accuse et Pierre de Varga ne peut prouver le contraire. Cela suffit à M. Dorwling-Carter, pour qui les détails avancés par le policier sont suffisamment convaincants, d'autant qu'il ne voit pas qui d'autre aurait pu l'informer de ces rendez-vous successifs. La défense de Pierre de Varga essaie bien de faire valoir que tout a été manigancé pour « *faire porter le chapeau* » à son client, mais en vain.

Impuissant à apporter une contre-preuve, même si les allégations de Guy Simoné ne sont pas fondées, M[e] Francis Szpiner s'en prend à l'avocat général, dont il dénonce les intentions dès le départ de « *ne faire aucun cadeau* » à son client. Ce qui provoque les foudres de M. Dorwling-Carter. M[e] Szpiner ne se laisse pas désemparer pour autant et dénonce les carences et les mensonges de la police, qui « *ont faussé les règles du jeu* ». Il demande alors à Guy Simoné pourquoi, puisqu'il savait que la police était au courant, il n'en a pas immédiatement informé celui qui, à cette époque, était encore son ami, Pierre de Varga. Le policier répond : « *Je ne pouvais en même temps piéger Pierre de Varga et l'informer que la police était au courant.* » Pourquoi voulait-il le piéger ? Voulait-il aussi compromettre M. Patrick de Ribemont, dont il déplore l'absence dans le box des accusés ? On ne le saura pas !

Guy Simoné ne dit que ce qu'il veut bien dire. Il n'explique pas pourquoi il a accepté de participer à cet assassinat alors qu'il n'avait aucun mobile pour le faire et qu'il ne devait rien recevoir en échange. Ce qui fera dire au président, M. André Giresse : « *Est-ce que vous pensez que la cour est composée de débiles mentaux ?* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Une requête en révision du procès Dominici.* — La famille Dominici a saisi à nouveau, par l'intermédiaire de M[e] Raoul Bottai, le ministère de la justice d'une requête en révision du procès de Gaston Dominici. Cette demande intervient vingt-neuf ans après le triple crime de Lurs qui, dans la nuit du 4 au 5 août 1952, coûta la vie à des touristes britanniques, Sir Jack Drummond, son épouse et leur fillette Elisabeth. Gaston Dominici, accusé par deux de ses fils, avait été condamné à mort le 28 novembre 1954. Sa peine fut commuée en détention à vie. Gracié, il fut libéré le 14 juillet 1960 et mourut à Digne, le 4 avril 1964.

Cette page est financée par des associations liées à l'Institut Supérieur de Gestion et vous est communiquée par des étudiants responsables des services. A l'I.S.G. la vie associative est **un choix et une réalité depuis 10 ans. L'INDÉPENDANCE EST UNE RÈGLE ESSENTIELLE.** *La valeur professionnelle des « I.S.G. » est basée sur une* **priorité absolue** *: un véritable enseignement supérieur et une participation directe à 53 associations ou services. En 1981-82 plus de 150 manifestations nationales ou internationales confirment le succès des « I.S.G. ».* **VOICI QUELQUES EXEMPLES LES PLUS DIVERS DE :**

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INTÉGRÉ A LA VIE ASSOCIATIVE

La force de l'avenir Les « I.S.G. »

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE L'I.S.G.

1 180 étudiants des 2e et 3e cycles
1981 : Séminaire en Allemagne-Autriche
5 jours — 560 étudiants
1982 : Séminaire d'intégration à New-York

La valeur professionnelle des « I.S.G. »

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

« Salaires 1er emploi ISG au 31 mars 1981 »
— 3e cycle 125 000 F
— 2e cycle 84 000 F Source AAEISG
(cf l'Expansion de juin 1981 pour le salaire 2e cycle classique 81 000 F)

La garantie de la mission pédagogique I.S.G.

ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS

124 enseignants
Des professionnels et experts : indépendants et autonomes, qui participent à des programmes internationaux et de recherche, à des échanges universitaires et à une pédagogie active.

Associations à vocation internationale

I.S.G. RELATIONS INTERNATIONALES

• Organise les voyages d'études des « I.S.G. »
1 000 ISG en mission internationale ou universitaire
300 ISG à l'Université de San Diego depuis 1971
3 missions en Chine; novembre 1981 : Chine-Japon

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

Comité local ISG : 15 ISG auprès de 995 entreprises parisiennes.
• Présente dans 28 Universités et Grandes Écoles
• Propose des stages dans 57 pays du Monde
• Organise des jumelages avec des universités étrangères
Janvier 1982 : Séminaire européen de l'énergie

I.S.G. TIERS MONDE

• Propose des postes dans les pays du Tiers Monde
• Soutient les projets de développements
1980-81 : 20 ISG dans 12 pays du Tiers Monde pour la FAO, les CCI, l'ONU...
1981-82 : Projet de construction d'une École Normale d'Instituteurs au Togo.

I.S.G. SÉJOURS LINGUISTIQUES

• 1981-82 : 500 étudiants seront accueillis en Espagne,
plans d'accueil : en Italie, Allemagne et États-unis

ASSOCIATION EUROPE ÉTUDIANTS ENTREPRISE

• Promouvoir les contacts entre les partenaires économiques européens
Décembre 1981 : 50 entreprises au débat :
«Demain : les Commuters en Europe».

Associations à vocation régionale ou nationale

I.S.G. CONTACTS ENTREPRISES

• Des stages et des emplois pour les étudiants ISG.
80 ISG pour 280 offres d'emplois
50 stages de scolarité
3000 entreprises contactées pour 1982

I.S.G. P.E.R.S.E

• Association pour l'Etude des Relations Sociales en Entreprise
• Etudes sociales à la demande des entreprises
• Mai 82 : 1er Congrès des Activités Sociales des Entreprises et Organisations

I.S.G. A.V.E.N.I.R

• Association pour la Valorisation dans l'Entreprise de l'Innovation et de la Recherche
1981 : Novembre : « Secondes journées nationales de l'aquaculture »
18 intervenants — 350 participants
Mai : « Valorisation des sous-produits résidus de la filière bois »
12 intervenants - 250 participants

I.S.G. CRÉATION ENTREPRISE

• 25 stages à la « Création entreprise »
• Novembre : parution de la 35e Lettre du Créateur
Débats : « Artisanat de l'An 2000 »

I.S.G. ACTUALITÉS

• Informations politiques, économiques et culturelles
1981 : « Les Présidentielles »
« Le Trilogue » : 30 experts internationaux
1982 : Novembre : L'Avenir des Grandes Écoles
Décembre : L'Expérience polonaise
Avril : Techniques appropriées au P.V.D.

I.S.G. CONFÉRENCES

• Conférences d'information sur l'histoire, la géographie économique, politique, culturelle et sociale.
1981 : 14 conférences
17 intervenants
2 200 participants
1982 : 14 conférences dont :
— Les nouveaux Japons
— Les États-Unis
— Histoire et Individu

Les Services de l'I.S.G.

I.S.G. ENTREPRISES

12 années de Conseil en marketing
1980-81 : 30 références dont AIR FRANCE, TBWA, YOUNG et RUBICAM...
1981-82 : 45 projets en cours
30 chargés d'études

SERVICE TAXE D'APPRENTISSAGE

Entièrement géré par 50 « ISG »
1981-82 : 1 300 entreprises apporteront leur soutient à l'ISG
• pour garantir l'indépendance et l'autonomie d'une association d'éducation
• pour préserver son autonomie au service de l'enseignement supérieur de la gestion.

Mais aussi en 1982...

- 2e congrès national de la vie associative (mars)
- Journée nationale du permier emploi (décembre)
- 2e gala pour la liberté d'expression (janvier)
- Gala pour l'humour et le rire (mars 82)
- Prix de l'aventure Henri de Monfreid (été 1982)
- Un mensuel de l'emploi (n° 1 janvier 1982)
- Opéra I.S.G.
- European university of America à San Francisco (1982)
- Séminaire d'intégration à New-York (octobre 1982)
- I.S.G. Rallyes : rallye touristique ISG : 27 mars 1982

L'EXPERIENCE DIRECTE DE LA RESPONSABILITE

GOURHELIN

I.S.G. RENCONTRES RÉGIONALES

• Organise des tribunes régionales
Novembre-Décembre 1981 : 4 tribunes
25 intervenants
dont « socialisme, planification, décentralisation, face à l'entreprise privée » à Lyon, Lille, Rennes...
1982 : 12 tribunes 76 intervenants

FORUM GESTION

• « Un article. Un étudiant. Un journaliste » au service d'un magazine économique trimestriel depuis 1971
Tirage : 10000 exemplaires
Prochaine parution : novembre 1981 : « La liberté de la presse »

I.S.G. FORMATION PERMANENTE

• 10 années d'expérience
Octobre 1981 - Décembre 1982 : Une équipe de 20 ISG dont 6 assistants de formation
— 52 stages inter-entreprises
— 20 stages intra-entreprises
— 124 intervenants potentiels

Associations à vocation culturelle, sportive et ?!!

LE GALA DES GRANDES ÉCOLES

1981 : 15 écoles et universités participantes
300 étudiants « Artistes »
20000 spectateurs
19 et 20 mars 1982 : 6e Gala « l'Etudiant artiste d'un soir »
Imaginé et géré par des étudiants de l'I.S.G.

I.S.G. AVENTURE

«Pour vivre debout et en mouvement»
1982 : Mars : Challenge I.S.G. : survie, raid moto, descente des gorges du Tarn
Eté : Trophée de l'aventure : compétition inter-grandes écoles à travers le monde

I.S.G. THÉÂTRE

18-20 novembre 1981
«L'invitation au château» de Jean ANOUILH jouée et mise-en scène par les « I.S.G. »

I.S.G. SCIENCE FICTION

• Prise de conscience du courant que représente la Science fiction
Décembre 1981 : Résultats du concours 81 d'illustration et de nouvelles à Temps X sur TF1
476 illustrations dont 9 sélectionnées
504 nouvelles dont 18 présélectionnées

I.S.G. « PATINS À ROULETTES »

Avril 1982 : Paris
Octobre 1982 : course de patins à roulettes à Manhattan — New-York

I.S.G. ÉCRITURE

• Favoriser la création artistique au travers de la « Fête de l'écriture » : 12-13-14 Novembre 1981
800 lycées représentés par 1 700 poèmes

I.S.G. CONCERTS

• Promouvoir un spectacle complet autour d'un évènement musical.
1981 : 11 000 personnes au Rock in Loft I et II
2 000 personnes au Gala de l'ISG à la Scala
1982 : 8 et 9 janvier : Rock in Loft III

ASSOCIATION SPORTIVE

1981 : 26 octobre. : le Variété Club de France
24 novembre : Prison de Fleury Mérogis
1er décembre : Prison de Fresnes
Décembre : Tournoi de squash au stadium

1982 : Janvier : Relais Paris-Versailles
Tournoi de judo
Mars : «12 km de l'I.S.G.»
Avril : Régates de planches à voile en Méditerranée
Mai : - «Jeunes loups contre Vieux Renards» :
- planche à voile, 3e édition
- Coupe de golf à Saint-Quentin
- «Hot Dog Cup» course de bosses, 2e édition, etc.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION



ASSOCIATION D'ÉDUCATION — ORGANISME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL A CARACTÈRE ÉDUCATIF

ÉTABLISSEMENT LIBRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECONNU PAR L'ÉTAT — DIPLÔME VISÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

8 rue de Lota, 75116 PARIS (1) 553.87.46

ISG A.V.E.N.I.R. organise un colloque international **les lundi 16 et mardi 17 novembre** — au NOVOTEL PARIS-BAGNOLET

COMPOSTS, AMENDEMENTS HUMIQUES ET ORGANIQUES

Pour tous renseignements : ISG A.V.EN.I.R. -16 rue Spontini - 75116 PARIS - 704.69.04

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

En forme !

ET si l'on réapprenait à courir pour le plaisir ? Et si l'on réapprenait à bouger, tout simplement, à danser, à glisser, à rouler ? Chaque jour qui passe fait de nouveaux convertis qui rejoignent ces milliers de petites chapelles consacrées à la Forme, déesse charmeuse et un peu inquiétante, dernier recours contre les embarras de la vie en cité.

C'est pour les y aider que la revue *Autrement* (1) a consacré un numéro spécial, *Paris, la forme*, qui répertorie des milliers d'adresses et autant d'informations, de conseils, mises en garde, détails qui permettront à tous les angoissés, les « bien-en-chair », les sportifs frustrés de mer ou de montagne, de reconquérir, membre après membre, muscle après muscle, l'autre partie d'eux-mêmes qu'ils ne veulent plus délaisser : le corps.

Mais attention, pas n'importe quel corps. Hors de question de faire de vous on ne sait quel athlète hypermusclé, hyperbronzé qui se vantera plus tard de ses drôles de charmes sur un rivage ensoleillé. Non, plus simplement, *Paris, la forme* veut souligner qu'à deux pas de chez soi, ou bien encore à deux pas du bureau, un gymnase omnisports s'empoussière lentement, faute d'utilisateurs, une école de danse africaine ou encore de claquettes attend qu'enfin on s'intéresse à elle.

Discipline après discipline, arrondissement après arrondissement, page après page — trois cent vingt-cinq ! — le guide du petit sportif parisien classe avec précision et exhaustivité les clubs, écoles, centres sportifs où l'on pourra découvrir le culturisme, qui, pratiqué sans prétention, fera fondre les réserves de graisse et retrouver sa taille, le hockey sur gazon, le char à voile, la canne qui privilégie l'œil sur le muscle ou encore le motonautisme ou le naturisme.

Tout, tout, tout, vous saurez tout sur le sport à Paris. Et un peu plus. Les bonnes adresses d'achat de matériel, les grands espaces verts de la capitale et de sa banlieue, des tuyaux sur l'école du cirque, la bio-énergie, les clubs qui s'adressent plus particulièrement aux très jeunes enfants, aux personnes âgées, aux handicapés, aux écoliers, aux étudiants, etc.

Un ouvrage indispensable, on l'aura compris, pour tous ceux qui veulent pratiquer une discipline sportive et qui, oublié sur le rayon d'une bibliothèque, rappellera au flemmard patenté qu'il est toujours temps de s'y mettre, sorte de signal d'alarme qui permettra certainement de penser un peu au plaisir d'être en forme.

OLIVIER SCHMITT.

(1) *Paris, la forme*, édité par la revue *Autrement*, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris (tél. 271-23-40). Diffusé par le Seuil, 49 F.

Métro, boulot, yoga

Découverte aux Indes par les Jésuites dès le seizième siècle, la discipline millénaire du yoga est parvenue, par-delà les atteintes des rationalistes et des sceptiques, à une large pénétration de la mentalité occidentale contemporaine. Le vocable provient du sanskrit « yug », qui signifie joindre, la vocation du yoga étant d'intégrer en un tout harmonieux et cohérent ce qui est divers et multiple.

Il se pratique habituellement en notre civilisation sous sa forme « hatha-yoga », la plus accessible parce que liée à un patrimoine humain commun : le corps. Souvent considéré comme un sport, ce yoga se présente bien davantage comme un moyen original de se recentrer dans un processus de développement personnel qui secoue la léthargie du quotidien.

LA quarantaine austère qu'illumine un regard pétillant, Philippe, médecin, enseigne le yoga dans des locaux insonorisés et matelassés. Chaque « asana » (posture) est détaillé dans son mécanisme physiologique : on va masser les viscères, libérer les toxines, purifier le sang et véhiculer davantage d'oxygène au cerveau. Puis, couché sur le dos en « position de cadavre », on se sentira, par la suggestion, aussi lourd que le plomb ou léger comme un oiseau. Finis les petits problèmes de méforme : le corps est dominé et l'esprit vivifié.

La jeune et joviale Suzanne a négocié avec un comité d'entreprise. Dans la salle de conférences dégagée de ses chaises, elle transforme les secrétaires de la maison en chiens et chats, tortues, cobras ou poissons, postures aux noms fabuleux exécutées dans une parfaite harmonie gestuelle. Vivent la souplesse et la grâce !

Etudiant au style Jésus, Robert dispense sa science de l'être dans une maison des jeunes et de la culture. Chacun couvre de son tapis de sol le plancher poussiéreux. Il fait froid, mais la maison est ouverte aux impécunieux. Robert distille la musique des Indes : instruments inconnus, sons exotiques. S'en pénétrer en essayant de maintenir la posture, confortablement. Prononcer, en expirant doucement jusqu'à ne plus émettre qu'un long murmure, la syllabe sacrée : « OM », dont les résonances calment les émotions physiques et tonifient l'esprit.

Professeur d'éducation physique dans un collège, Solange s'est vu confier deux cours de yoga par semaine au gymnase municipal pour néophytes et adeptes confirmés. La marotte de Solange, ce sont les dos, voûtés, courbatus et malmenés par notre vie de bureaucrates sédentaires. Assis par terre, il faut les tenir bien droits, avant de se permettre des roulades. Suit la sempiternelle « salutation au soleil », extension, planche, front aux genoux, etc. Sans oublier la respiration, abdominale bien sûr, mais aussi avec des sifflements ou des chuintements d'air, inspirer d'une narine et expirer de l'autre. Pas drôle, mais « décrispant » et « revigorant », disent les élèves.

Il y a ceux qui lâchent, mais aussi ceux qui changent, s'orientant dans le maquis des enseignements « personnalisés » à la recherche de celui qui leur conviendra le mieux. Ainsi Wardeh Gédéon, de la Fédération française de yoga, confie-t-elle à ses élèves : « Le jour où je ne vous apporterai plus rien, n'hésitez pas à me quitter ! »

Curieusement, la profession n'est réglée par aucune réglementation. Les diverses instances dispensent un enseignement de trois ou quatre ans après le baccalauréat et des stages de recyclage. Outre les nombreuses heures de pratique, le programme englobe une formation en anatomie, physiologie, hygiène, philosophie et psychologie. Cependant que n'importe qui peut se prétendre professeur de yoga ! En France, près de mille enseignants seulement sont reconnus par les fédérations. La plaque « relaxation » est néanmoins réservée aux maîtres issus du cycle de sophrologie de l'enseignement médical officiel.

De fait, le yoga mal compris peut occasionner des désastres : genoux démis chez les impatients qui ont contraint leurs articulations au lotus, désordres psychologiques par abus de rétention du souffle, etc. De même, l'adhésion à un « gourou » peut créer une dépendance dangereuse ; mais manquer de persévérance est également risqué : d'abord au service d'une introspection orientée vers la connaissance de sa propre nature, la pratique graduelle et continue des asanas ne permettra que dans un second temps (par intervention sur les états de conscience) de désamorcer l'ego.

Aussi est-il capital d'avoir un bon professeur. S'il est un vrai « rishi » (sage), il se signalera par son humilité. En revanche, il existe de faux prophètes qui détournent les techniques du yoga de leur but originel de maturité au profit de l'acquisition d'un pouvoir, tel que télépathie, hypnose, clairvoyance... comme s'il s'agissait d'une science occulte. Il reste que la pratique du yoga requiert une grande intériorité, ce qui peut expliquer que 80 % des adeptes soient des femmes.

84 000 asanas

Pour les Hindous, dont la civilisation a toujours privilégié l'intuition créatrice hors de tout dualisme corps-esprit, la relation entre émotivité et tonus musculaire était connue dès la plus haute antiquité. En Occident, la médecine psycho-somatique reconnaît l'incidence du mental sur le corporel, et d'autres disciplines ont emprunté au yoga l'effet inverse (comme l'accouchement dit « sans douleur », où le contrôle du souffle n'élimine pas la souffrance, mais l'anxiété qui l'alimente). De fait, le yoga peut servir d'antidote au stress, à la fatigue, à l'angoisse, à la peur. Il accroît la qualité du sommeil et dans une certaine mesure peut lui être substitué. Des thérapeutes recourent à lui pour traiter certaines maladies mentales ou retarder la sénescence. Les postures tête en bas par exemple préviennent les varices, régénèrent les tissus et améliorent l'irrigation du cerveau, mais sont contre-indiquées en cas d'obésité, d'hypertension ou d'arthrose cervicale.

Une séance de hatha-yoga se décompose généralement en trois phases : (a) la prise de posture, (b) son maintien avec la juste tension musculaire, (c) la détente et la respiration. Parmi les 84 000 asanas et variantes, il en est de tonifiants et de calmants, et chaque attitude du corps est compensée par une autre qui lui est symétrique.

La béatitude physique qui en découle est attribuée à l'action du « prâna », l'énergie cosmique véhiculée par l'air. Les études de différents laboratoires confirment que ces exercices rénovent les régulateurs cérébraux, équilibrent le système sympathique et vitalisent le circuit endocrinien.

Afin de mieux dégager les éléments subtils de la personnalité, la démarche du yoga est empreinte de la notion de purification : celle du corps, qui va selon les courants du nettoyage de la gorge à l'eau salée au végétarisme en passant par le renoncement au tabac et à l'alcool ; l'épuration mentale par élimination des « vasanas » ou émergences de l'inconscient, des « vrittis » ou courants perturbateurs d'une imagination destructrice ; purification morale, enfin, par l'écoute de la voix intérieure de la conscience et la culture des vertus — patience, volonté, sincérité, magnanimité, égalité d'humeur et détachement.

L'un des moyens pour libérer l'esprit de la dispersion est la méditation, obtenue par concentration sur un point ou une figure. L'homme qui aura ainsi réussi à dépasser son individualité deviendra à même de s'unir à la conscience suprême, comme l'eau de la rivière rejoint l'océan dont elle procède, dans un état de félicité intérieure qui est en même temps projection d'amour sur toute créature vivante.

A ce niveau de pratique, le yoga représente une ascèse, avec pour idéal le retrait du monde, le jeûne (pour purifier le corps), et la chasteté (pour convertir l'énergie sexuelle domptée en force psychique et spirituelle).

MARIE-JEANNE VIGEZZI.

(Lire la suite page 18.)

Ecole de danse

AVEC FRED-LES-CLAQUETTES

C'EST aux claquettes que j'ai choisi de m'initier, en souvenir des moments enchanteurs passés à voir danser Fred Astaire à l'écran. Le spectacle de cet homme mince et élégant, léger, qui déclenche à lui tout seul, par des mouvements de pieds à peine perceptibles, une symphonie de percussions, m'éblouit.

Parmi les nombreuses adresses proposées par la Fédération française de danse, celle du Studio du Marais me convenait particulièrement, compte tenu du quartier et des heures de cours. Au nº 41 de la rue du Temple, une fois franchi le porche, je m'arrête, charmée par la grande cour carrée du dix-huitième siècle (dernier relais de poste de Paris), dont l'architecture classique atteste de son ancienneté et de sa beauté. De larges fenêtres nues s'ouvrent sur des studios de danse à tous les étages. Au premier, un Nocturne de Chopin accompagne un mouvement lent et retenu esquissé par un petit groupe de danseurs. Près de la fenêtre, à côté du piano droit, une élève se repose ; le coude appuyé sur la barre, elle reprend son souffle et resserre son petit chignon. Au rez-de-chaussée, une mélodie trépignante et rauque de flamenco s'échappe d'un autre studio ; le martèlement de talons arrogants accentue les accords. Le vent agite les rideaux blancs et permet d'apercevoir, par intermittence, les danseurs qui s'avancent lentement, le buste tendu, une main posée sur la hanche, la tête haute et fière, savourant l'accomplissement du rythme de la danse.

Mon premier cours a lieu dans une pièce située sous le porche à l'entrée. A l'heure exacte arrive le professeur, une jeune femme, menue et avenante : Brigitte Landrin enseigne les claquettes trois fois par semaine au Studio du Marais. Elle me donne aussitôt les renseignements nécessaires pour acheter des chaussures tenant bien la cheville et des fers spéciaux que le cordonnier fixera sous la semelle. Pour cette première leçon, je m'arrangerai avec mes chaussures de ville. Le pantalon et le chemisier en coton que je porte feront très bien l'affaire ; des vêtements secs sont indispensables pour se changer après le cours.

Assouplir la cheville

Ce jour-là, nous sommes deux élèves seulement : David, un familier déjà, et moi-même. Face à la grande glace, Brigitte nous fait répéter des exercices d'assouplissement de la cheville. Puis elle passe à un pas de danse simple. Elle le décompose lentement et d'une façon très claire. Je l'esquisse à mon tour : ça marche, j'ai compris ; j'arrive même à accélérer la cadence.

Brigitte nous observe, compte les mesures à haute voix, puis met un disque sur un petit électrophone qu'elle a apporté. D'exécuter ce pas au rythme d'une musique entraînante des années 30-40 procure un plaisir intense. Je m'arrête cependant assez rapidement, empêtrée, et mesure immédiatement l'importance du travail et de l'entraînement.

Le professeur reprend pour moi le pas lentement, m'encourage, accélère et poursuit avec David qui s'en tire très bien. Le rythme s'affermit, l'atmosphère chauffe et les fers retentissent sur le plancher. Entraînée par son propre plaisir, Brigitte double la vitesse et enchaîne sur d'autres pas de danse qui la font sauter, virevolter, puis s'arrêter net sur un accord, les talons bien calés, les bras tendus devant elle, le visage rieur et complètement épanoui. Elle prétend que ce n'est pas difficile et qu'en six mois nous en ferons autant !

J'apprécie beaucoup sa méthode de travail, qui ne comporte pas une minute de pause ; en fait, seules les modifications de rythme qu'elle impose en passant d'un exercice difficile à un pas simple et lent permettent de reprendre son souffle et de se détendre.

LAURENCE BERTRAND.

(Lire la suite page 18.)

TOURISME
HÔTELS SÉLECTIONNÉS

Côte d'Azur

MENTON (06500)

HOTEL ORLY** NN. Face mer. Baie Garavan. Rest. Pension. Tél. 35-60-81

HOTEL DU PARC *** NN. Près mer et casino, plein centre. Parc. Gd parc.

NICE

Centre ville - Calme - Prix étudiés longs séjours - 1/2 pension et pension complète - Cuisine soignée

HOTEL D'ALBION, 3 étoiles N.N., 25, bd Dubouchage, 06047 NICE cedex.

Mer

ILES ANGLO-NORMANDES

ILE DE JERSEY

Elle est étonnante cette petite île, de 20 km de long sur 10 de large, située à 20 km seulement des côtes de Normandie et qui, depuis sept siècles, est un petit Etat rattaché à la Couronne d'Angleterre mais indépendant. Ce minuscule dominion a sa Constitution, son Gouvernement, ses lois, sa monnaie, ses timbres et ses traditions toujours en vigueur.

L'automne est une période tout à fait favorable pour profiter pleinement de cette petite île au climat d'une grande douceur. Les immenses plages de sable fin, les falaises plongeant dans la mer, les petits ports de pêche, les vieux manoirs nichés dans une campagne magnifique vous appartiennent davantage. Vous serez charmé par l'ambiance typique des pubs, le pittoresque des auberges, la simplicité des petites pensions ou le luxe des grands palaces.

Et à Saint-Hélier, la capitale, un Londres en miniature, le shopping est roi.

Les 75 000 habitants de Jersey sont heureux de faire partager leur joie de vivre dans leur île de courtoisie où le sourire et le calme ont remplacé toute vaine agitation.

Un week-end, une semaine à Jersey en automne (et en hiver), c'est le dépaysement, la vraie détente et une qualité de vie particulière.

Pour documentation en couleurs, écrivez à :

MAISON DE L'ILE DE JERSEY
Département F 16
20, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

Montagne

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)

LES CHALETS DU VILLARD. Tél. : (92) 45-82-08 Studios avec cuisinette. Piste. Fond. De Noël à Pâques. Forfaits « plein ski janvier ».

Paris

GAMBETTA

Hôtel PYRENEES-GAMBETTA ** N.N. 12, avenue du Père-Lachaise (20e). T. : 366-32-47 et 797-76-57, entièrement rénové, calme et confortable, situé dans un quartier aéré RARE A PARIS. Accès direct au métro Gambetta. Proximité périph. autor. A 3 (porte Bagnolet, direction : place Gambetta).

GRANDS BOULEVARDS

AU CALME
SUR LES GRANDS BOULEVARDS
Hôtel CHOPIN** NN
46, passage Jouffroy-9e. Tél. 770-58-10
Hôtel L'ESPAGNE** NN, 9, 11, Cité Bergère-9e. - Tél. : 770-13-94.
80 chambres au cœur du Paris des affaires et des spectacles.
Même direction.

Provence

ROUSSILLON 84220 GORDES

LE MAS DE GARRIGON ***
Tél. : (90) 75-63-22
Petit hôtel de charme au pied du Lubéron. Plus de 300 jours de soleil par an.
Haut confort. Feu de cheminée. Bibliothèque. Terrasses. Cuisine de femme. Week-ends, séjours de repos idéals. (Equitation et tennis à proximité). Demi-pension. Accueil : Christiane Rech.

Suisse

CH 3962 CRANS-MONTANA

(Valais)

Hôtel CRANS-AMBASSADOR ****
Tél. : 19.41/27/41 52 22
Chambres tout confort, piscine couverte, sauna, bar, dancing. Au départ des remontées mécaniques et à l'arrivée des pistes de ski. Semaines forfaitaires « ski-soleil » 7 jours en demi-pension dès 2 390 FF comprenant remontées mécaniques, école suisse de ski.
J. Rey, membre « Chaîne des Rôtisseurs ».

Hôtel DERBY***
Tél. : 19.41/27/41-32-15
(Jusqu'au 12 déc. : 19.41/28/42-20-05).
Notre forfait : 7 jours demi-pension y compris remontées mécaniques : Frs 496 (FF 1.500 environ)
Chambres avec bain - douche, w.-c., balcon au sud. Réduction pr enfants.
A 150 mètres des remontées.

HOTEL ELDORADO***
Site tranquille, ensoleillé, tt confort, bain, TV, sauna. Prix spéciaux surtout janvier-mars.
F. BONVIN. - Tél. : 19.41/27/41-13-33.

CH 3963 CRANS-MONTANA

(Valais)

Hôtel Beau site - T. 19.41/27/41-33-12. Vacances, détente et ski au soleil. A proximité des remontées mécan., park. Cuisine soignée. Prix spéciaux janvier et mars demi-pension F.Fr. 171 F jour.

EN FORME

École de danse

(Suite de la page 17.)

Je sors de cette première leçon très satisfaite, sans aucune courbature, et je pense que la difficulté majeure réside dans l'acquisition de l'équilibre et dans la qualité de la frappe du pied.

Au cours suivant, nous sommes une dizaine d'élèves : trois garçons et sept filles entre dix-huit et quarante ans. David, que je retrouve, m'apprend qu'il est comédien et qu'il pratique les claquettes par plaisir et pour élargir son horizon professionnel. Il en est à sa seizième leçon, ce qui est apparemment le cas de la plupart des élèves ce jour-là à les voir suivre avec une certaine aisance les différents exercices. Nous travaillons un pas particulièrement difficile, tous ensemble puis séparément ; la meilleure exécution, d'une sûreté et d'une précision enviables, est celle d'une jeune femme dont la silhouette ne correspond pas à celle d'une ballerine classique : son corps est de taille moyenne, bien charpenté et musclé.

J'apprends encore les nuances que l'on peut apporter, en frappant le plancher d'une manière très retenue ou au contraire accentuée, en faisant de grandes ou de toutes petites enjambées. Accompagnés d'un air extrait d'une comédie musicale de Hollywood, nous dansons *piano fortissimo*, traversant toute la salle, tournant sur nous-mêmes, utilisant tout l'espace du studio.

Les deux semaines suivantes, les progrès sont rapides ; le fait de reconnaître des pas simples permet d'être plus détendu. J'aurais cependant souhaité que Brigitte m'explique au début les relations des pas entre eux, les combinaisons possibles pour construire par la suite une danse complète.

Elle dit avoir mis elle-même plusieurs mois avant d'arriver à faire obéir ses pieds. Son expérience lui permet d'être très convaincante dans ses encouragements. La réussite d'un élève lui fait sincèrement plaisir. Son propre enthousiasme est communicatif et donne aussi un ton gai et une atmosphère chaleureuse au cours. La joie qu'elle éprouve à danser est le meilleur stimulant que l'on puisse imaginer.

LAURENCE BERTRAND.

Des claquettes au paso doble

Une fédération

La Fédération française de danse rassemble vingt-six mille adhérents en France. Des listes d'adresses y ont été établies pour Paris, sa banlieue et la province. Elles indiquent le lieu des cours et précisent la technique enseignée. Le plus simple est de demander par écrit la liste qui vous intéresse. Joindre à votre courrier une enveloppe timbrée à l'adresse suivante :

Fédération française de danse,
12, rue Saint-Germain-l'Auxerrois,
75001 Paris.

Vous pourrez également obtenir sur demande un mémento des différentes techniques de la danse, définissant les disciplines les plus enseignées.

A Paris

Les centres culturels des mairies des arrondissements parisiens offrent également des cours. Par exemple, le centre culturel du dixième arrondissement propose des cours de claquettes, de danse classique et contemporaine et de rock acrobatique.

Centre culturel du dixième arrondissement,
31, rue Château-Landon,
75010 Paris,
tél. : 208-84-12, de 14 h 30 à 20 h.

Se renseigner auprès des mairies d'arrondissement pour les autres centres culturels.

Les ateliers d'expression culturelle et de voisinage, dépendant de la direction des affaires culturelles de la mairie de Paris, proposent des cours de danse classique, de modern'jazz et de claquettes dans différents arrondissements. Renseignements généraux auprès de l'ADAC, 27, quai de la Tour (11e), 75005 Paris, tél. : 326-13-54.

Il n'y a pas d'adresses particulières à recommander. La meilleure solution est d'assister à plusieurs cours jusqu'à ce que vous vous sentiez en harmonie avec le professeur et les autres élèves et que l'ambiance vous convienne.

Les cours de claquettes

Les cours de claquettes décrits dans le reportage ont été suivis au Studio du Marais, 41, rue du Temple, 75004 Paris (25 F l'heure), tél. : 277-58-19, où se donnent également des cours de danses classique, moderne, modern' jazz, rock'n roll, de danses acrobatique, espagnole, etc.

Il faut compter 200 F minimum pour l'achat des chaussures et des pièces de métal à fixer sous la chaussure. Demander conseil à votre professeur pour éviter de perdre du temps et s'assurer de faire un bon achat. La tenue idéale se compose d'un pantalon souple et ample, d'un tee-shirt et de chaussettes fines. Le coton est vivement recommandé, car il est plus agréable à porter lorsqu'on transpire.

Quelques journaux spécialisés

— Les Saisons de la danse, 3, rue des Petits-Carreaux, 75002 Paris.

— Pour la danse, 77, rue Dragon, 13006 Marseille.

— F.F.D.Acec Informations (revue de la Fédération française de la danse, 12, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, 75001 Paris).

— Danse et enseignement, 17, rue des Marcs-d'Or, 21000 Dijon.

— L'Avant-scène - ballet / danse, 26, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris.

A la librairie Brentano's, 8, rue Danielle-Casanova, Paris (8e), on peut souscrire des abonnements à des revues étrangères excellentes, telles que « Dance Magazine », « Dance News », « Tanzspiegel ».

Les librairies spécialisées

— Librairie de la danse Gilberte Cournand, 14, rue de Beaune, 75006 Paris.

— Le Coupe-Papier, 19, rue de l'Odéon, 75006 Paris.

— Ballet boutique de la danse, 50, avenue de Wagram, 75017 Paris.

Yoga

(Suite de la page 17.)

Il n'empêche que, occidentalisé et dépouillé de ce qui n'est pas essentiel, le yoga accepte de se mêler à nos vies tumultueuses ; et, si des retraites occasionnelles sont propices au développement spirituel, le monde entier peut être assimilé à un vaste ashram, pourvu qu'on sache s'y ménager un recoin de solitude et de silence.

Toutefois, individu et collectivité sont indissociables comme le corps et l'esprit, et le mieux-être gagné pour soi doit rejaillir sur les autres. Intimement associé à l'hindouisme, dont il ne représente néanmoins que l'un des six « points de vue », le yoga n'en est pas pour autant une religion, ni même une philosophie, mais une autre manière d'approfondir sa propre conviction. Pourtant, on rencontre parmi les agnostiques convertis au yoga des orientalistes fanatiques ravis d'adopter des rites inconnus ; et l'on entend parfois des chrétiens, malgré une réticence originelle de l'Eglise, parler d'« être en yoga » comme d'« être en Jésus-Christ ».

Pour les uns comme pour les autres, il serait vain cependant de croire que la solution consiste à s'en remettre corps et âme à un maître, car il est dit que celui-ci montre le puits, le seau et la corde, mais on est seul à puiser l'eau...

MARIE-JEANNE VIGEZZI.

Où ?

● PARIS ET REGION :

— Bernard Bouanchaud, 61, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris.

— Mahesh, 50, rue Vaneau, 75007 Paris.

— Wardeh Gedeon, 20, rue de la Pépinière, 75008 Paris.

— Claudette Lefevre, 2, esplanade S.-Allende, 95100 Argenteuil.

— Maud Forget, 2, rue Gambetta, 92200 Boulogne.

● PROVINCE :

— Robert Faure, 22, rue du 11-Novembre, 06400 Cannes.

— François Lorin, 21, cour Lieutaud, 13006 Marseille.

— Chris Mangeart, Les Prairies, Flon, 74500 Feternes.

— Centre de Yoga, 81, rue J.-Glélée, 59000 Lille.

— Maurice Maupilier, B.P. 5, Chavagnes, 85250 Saint-Fulgent.

Pour un cours par semaine d'une heure ou une heure et quart, les prix s'échelonnent de 160 F à 220 F par mois ; en cours particulier, de 100 F à 240 F la séance. Les M.J.C. pratiquent quelquefois des tarifs selon le quotient familial : de 120 F à 390 F par trimestre environ.

PARTIR

Delhi-Katmandou à vélo

Si vous aimez le vélo et que vous avez des envies de voyage, et bien sûr un peu d'argent devant vous, la Guilde européenne du raid vous propose une expédition de 1 500 kilomètres de la vallée du Gange à l'Himalaya. Le prix de ce raid, qui débutera le 28 novembre pour s'achever le 20 décembre, a été fixé à 9 150 francs. Le forfait comprend : le transport aérien Paris-Delhi et Katmandou - Delhi - Paris, un véhicule assistance transportant les bagages, la pharmacie, le matériel, les tentes et la nourriture, le logement en hôtel luxe ou sous la tente.

★ Renseignements et inscriptions : Marie-Yvonne Bernardin, Guilde européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 326-97-52.

Un forfait « vieux mariés »

L'hôtel Warwick, situé à deux pas des Champs-Elysées, se met lui aussi à peaufiner des forfaits pour attirer les clients à la vie de palace. Il a inventé un forfait « vieux (ou jeunes) mariés » dans lequel l'épouse n'acquitte que 50 % de l'addition de son mari. Ainsi, celui-ci paiera-t-il 1 050 F pour deux nuits avec petit déjeuner, un apéritif-cocktail et un dîner au champagne et madame, 525 F seulement, soit un total de 1 575 F pour deux. Il existe aussi un forfait week-end au prix de 1 370 F pour deux personnes comprenant deux nuits, petits déjeuners et brunch du dimanche. A noter que l'enfant logeant dans la chambre de ses parents bénéficie des mêmes prestations mais à titre gratuit.

★ Hôtel Warwick, 5, rue de Berri, 75008 Paris. Tél. : (1) 563-14-11.

Les nouveaux chemins de l'aventure

Explorator, l'un des quatre tours - opérateurs spécialisés dans l'aventure, a inscrit, dans son catalogue 1981 - 1982, de nombreuses et nouvelles destinations. Ainsi, en Europe, après le Groenland, Explorator élargit ses activités en milieu glaciaire avec une randonnée à skis et en traîneau en Laponie finlandaise et une expédition à pied sur les glaciers et les volcans islandais.

Explorator, déjà spécialiste des expéditions vers le massif de l'Himalaya, du Népal au Cachemire, se propose d'organiser toute une série d'expéditions à toutes les périodes de l'année 1982, à pied, en zodiac et en véhicule tout terrain.

Il a décidé, d'autre part, de porter son effort sur l'Afrique de l'Est. C'est pourquoi il prévoit une expédition de découverte archéologique du désert de Nubie au Soudan. Toujours dans l'Est africain, Explorator organisera une série de safaris à travers les grands parcs nationaux du Kenya, de la Tanzanie, du Zimbabwe ou encore du Botswana.

Enfin, pour ce qui est du Proche-Orient, le tour-opérateur a décidé d'inclure dans sa brochure une boucle routière qui reliera la mer Noire, la mer Rouge, Istanbul et Akaba.

★ Renseignements et inscriptions : Explorator, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 266-66-24.

VOYAGES EN PAYS SOCIALISTES

Les Bulgares tournent le dos à la mer Noire

LA Bulgarie, sur le plan touristique, s'était révélée aux Occidentaux grâce à une publicité accentuée en faveur des rives de la mer Noire, des Sables d'Or à Nesebar. Le Club Méditerranée, installé à Rusalka, canalise une part notable des estivants.

Depuis deux ans, à l'occasion de la préparation du VIIIe plan quinquennal 1981-1986, l'Etat a révélé son intention de modifier sensiblement les priorités dans les objectifs qu'il veut atteindre en matière d'équipement.

Il entend dorénavant freiner quelque peu son action en faveur des zones côtières. Il explique son attitude par deux considérations. D'une part, il veut éviter de transformer les rivages de la mer Noire en une muraille de Chine, en une frange de béton où les touristes risquent de retrouver l'atmosphère des H.L.M. urbaines. L'expérience espagnole est présentée comme un antimodèle sur ce point.

D'autre part, l'Etat est confronté à des problèmes de main-d'œuvre dans toute cette région côtière. Varna et Burga ont connu, au cours de ces dernières années, un développement économique considérable. Autour de ces villes, l'agriculture intensive (vigne, fruits) requiert de nombreux bras. Or la saison touristique coïncide avec les gros travaux des champs. Le travail en hôtels est quelque peu boudé, car les Bulgares ont tendance à choisir une activité qui leur garantit une occupation tout au long de l'année. Il faut donc avoir recours pour les professions saisonnières à une main-d'œuvre d'étudiants, dont la formation est souvent insuffisante.

Quelques difficultés se sont élevées entre le gouvernement et le Club Méditerranée, qui voudrait importer une partie des denrées nécessaires aux repas de sa clientèle, pour faire honneur à sa réputation de bonne table. Or l'Etat bulgare tient à un approvisionnement sur place et met quelque entrave à ces achats extérieurs.

Pour les prochaines années, on a décidé de ne plus lancer de vastes programmes en bord de mer. Cinq ou six opérations de 1 000 à 1 500 lits chacune sont envisagées ainsi que la construction de quelques ensembles dans la région Sud-Est dont le développement accuse un certain retard. Ils prendront l'allure de villages touristiques plutôt que de complexes importants.

La politique touristique, axée jusqu'alors sur la mer Noire, a donné de bons résultats. En 1980, les statistiques indiquent que 5 500 000 visiteurs ont séjourné sur le sol national — il convient de dire que 3 millions étaient en simple transit (des Turcs habitant l'Allemagne et retournant dans leur pays ou des voyageurs en route vers Istanbul ou la Grèce). La durée moyenne de séjour des étrangers a été de sept jours. Les Yougoslaves ont été les plus nombreux, suivis des Roumains, des Grecs, des Allemands de l'Ouest, des Tchécoslovaques, des Polonais, des Soviétiques, des Français, des Britanniques, des Finlandais, des Suédois, etc. 85 000 Français ont voyagé en Bulgarie, l'an passé, d'après les statistiques bulgares.

Pour continuer sur cette lancée et puisque le bord de mer n'est plus une priorité, la Bulgarie a décidé de faire porter ses efforts dans deux nouvelles directions. L'Etat entend exploiter plus complètement la richesse en eaux thermales et minérales du sous-sol bulgare — plus de 600 sources ont été recensées comme exploitables — un programme a été étudié pour développer les établissements thermaux, la capacité hôtelière, l'infrastructure culturelle et sportive d'un certain nombre de centres.

A Sofia même, 12 sources jaillissent avec des caractéristiques très différentes les unes des autres. Mais, malgré des progrès notables, le manque de ressources hôtelières reste un frein. A Bankia, à 17 kilomètres à l'ouest de la capitale au pied du mont Vitocha, où l'on soigne les maladies de cœur, la capacité d'accueil est à l'heure actuelle de 5 000 lits (sanatoriums, chambres privées en location, hôtels, établissements gérés par les syndicats, les entreprises). Si l'on évalue à vingt jours la durée moyenne des cures, l'on arrive à une fréquentation annuelle de 100 000 personnes, la station étant ouverte hiver comme été. Un projet de 250 chambres supplémentaires figure dans le plan quinquennal en cours d'exécution. Des négociations ont été entamées avec la Finlande et la Grande-Bretagne, afin de conclure les contrats pour des séjours forfaitaires de malades et convalescents (après infarctus).

Toujours le Club Méditerranée

D'autres projets concernent Kjustendil (au sud-ouest de Sofia), Hisarsa (entre Sofia et Plodiv), Pantcharovo (où coule une eau à 85 °C), Gorna Bania (où les propriétés de l'eau sont comparables à celles d'Evian). Le plan quinquennal en cours prévoit la construction d'un complexe thermal et de 400 chambres à Ovtcha Koupel. Un autre projet concerne Sandanski, près de la frontière grecque, au sud-ouest, où les sources abondantes (60 litres/seconde) jaillissent à 80 °C et où l'on soigne l'asthme. Deux stations sont prévues. L'une, qui devrait être achevée en 1983, comptera 600 lits. L'autre se présentera comme un ensemble de trois hôtels de 450 chambres chacun. Ce programme ambitieux vient évidemment en concurrence avec celui que cherche également à lancer la Hongrie, et qui s'adressera à la même clientèle.

Le second objectif est l'exploitation plus complète des possibilités qu'offrent les montagnes pour les sports d'hiver et pour les séjours estivaux en altitude. Un effort a été fait en faveur de Pamporovo, dans les Rhodopes, au nord de Smoljan, où les skieurs et les touristes peuvent disposer d'une dizaine d'hôtels et de quelques motels. Les pistes ont été aménagées pour accueillir les grandes compétitions. Parallèlement au ski alpin, le ski nordique fait une timide apparition.

A Borovec, dans le Rila, un contrat a été conclu avec M. Gilbert Trigano. Le Club Méditerranée y exploitera un ensemble de 300 chambres, en garantissant un taux de remplissage de 70 % en hiver, de 50 % en été.

Des négociations ont été entreprises également avec la société française l'ARC, de Bourg-Saint-Maurice, pour un contrat d'ingénierie, visant à étudier la possibilité de créer dans cette zone de 5 000 à 6 000 lits et d'organiser une société d'économie mixte pour leur exploitation.

Cet équipement de la montagne pourrait, aux yeux du gouvernement, accentuer l'importance d'un flux touristique de nature particulière, apparu au cours des dernières années. Nombreuses sont les familles originaires du Koweït, du Qatar, de Bahrein, d'Egypte, du Liban, qui viennent en été, pendant plusieurs mois, principalement en altitude, chercher un peu plus de fraîcheur ou de sécurité que dans leur pays d'origine.

Les statistiques concernant ces estivants ne sont pas révélées officiellement. On avance le chiffre de 60 000. La Bulgarie présente à leurs yeux l'avantage de la proximité et du coût de la vie peu élevé, en raison du change. Pour conserver cette clientèle, il importe sans doute de faire un vigoureux effort en matière d'équipement, de distractions.

A l'intérieur du pays, le long des grands axes routiers et des autoroutes ou des futures autoroutes, l'Etat bulgare a traité avec un groupe italien (G.T.S.) pour organiser des relais. Cinq à six complexes, comportant, pompes à essence, hôtels, motels, ateliers de réparation, bureaux de change, restaurants, centres commerciaux, vont être édifiés. Les travaux ont commencé pour une station à l'est de Sofia, une autre à l'ouest (prévue pour 100 chambres, 5 magasins, etc.) et une troisième réservée aux transporteurs routiers internationaux (TIR). Chaque complexe a été confié à un architecte différent, afin d'obtenir une certaine diversité, tout en répondant toutefois à des normes communes, donnant une allure standard.

La Bulgarie manifeste ainsi clairement son intention d'équiper l'intérieur du pays sur le plan touristique, en développant les possibilités qu'offrent la montagne et les richesses thermales, dont l'exploitation permet un meilleur étalement d'activités tout au long de l'année.

GEORGES FRÉLASTRE.
professeur à la faculté des services économiques de Clermont-Ferrand.

Tendre Birmanie

« *NOUS avons reçu cette année moins de Français que d'habitude. Ils ont préféré rester chez eux pour suivre les débuts du gouvernement socialiste. Mais, ils reviendront si on les autorise à sortir.* » Cet hôtelier de Pagan a son idée de la France (...) et du socialisme.

La « *voie birmane vers le socialisme* » sur laquelle le pays s'est engagé depuis près de vingt ans s'est révélée être une voie sans issue ou peu s'en faut pour les professionnels du tourisme. En 1964, le gouvernement du général Ne Win limita la durée de séjour à vingt-quatre heures ; en 1972 il la porta à sept jours. Il parle, aujourd'hui, de l'étendre à deux semaines.

La Birmanie a accueilli, en 1980, vingt-quatre mille touristes, au nombre desquels figuraient en tête les Européens, et, parmi eux, les Français, qui, au total, lui auront rapporté 8 millions de dollars, soit 1,6 % du montant global de ses exportations. Maigre performance comparée à celle de la Thaïlande, sa voisine, qui aura reçu, pendant la même période, 1 858 000 visiteurs étrangers et réalisé 900 millions de dollars de recettes.

Justement, la Birmanie ne veut à aucun prix suivre « le mauvais exemple » de la Thaïlande qui, sans discernement, a vendu son âme au tourisme.

Les projets sont modestes : doubler en cinq ans le nombre des visiteurs étrangers. Le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) vient de se voir confier une étude sur le devenir touristique du pays avec mission de proposer les solutions les moins « *polluantes* » possible, les mieux à même de préserver l'« *authenticité birmane* ». Outre Rangoun, trois sites sont, pour le moment, offerts à la curiosité des visiteurs étrangers : Pagan et Mandalay, anciennes capitales du royaume birman, Taunggyi en pays shan. Des raisons de sécurité, notamment l'existence de mouvements de rébellion dans les zones montagneuses du pays, peuvent continuer à expliquer le refus des autorités de laisser les touristes s'égailler dans la nature. Mais il est vrai aussi que, hors des sentiers battus, les conditions de transport et d'hébergement sont plus que précaires. La Birmanie dispose, aujourd'hui, en tout et pour tout, de six cents chambres de classe internationale. L'hôtel le plus récent a ouvert ses portes il y a sept ans.

Qu'importe le confort stéréotypé et les plaisirs frelatés, il ne manque pas de pays, surtout en Asie, pour qui s'en soucie. La Birmanie a beaucoup mieux à offrir, l'accueil d'un peuple qui traite encore les touristes comme des invités de choix et non comme des machines à sous, d'un peuple toujours prêt à assister le voyageur désorienté, discrètement, sans insister, pour le plaisir.

Et puis, il y a Rangoun avec ses immeubles noircis par l'humidité, sur la façade desquels des arbustes tentent de prendre racine, Rangoun qui, malgré les outrages du temps, conserve une allure très *british*.

Et puis, il y a Pagan, « la ville aux 4 000 pagodes », son paysage tranquille fait de champs et de ruines mêlés, auquel l'Irrawady, en ses hautes eaux, donne de la profondeur et de la majesté de la terrasse du temple de Htilominlo.

Et puis, il y a Mandalay qui, de son palais royal, bombardé par les Britanniques lors de la dernière guerre, n'a plus rien à montrer, hormis les remparts, qu'une maquette sur table. Dans les rues, les enfants d'aujourd'hui font à l'unisson le signe de la victoire au voyageur de passage et lui crient « *peace* » sur la colline sacrée de Sagaing. A l'écart des touffeurs de la ville, les moines s'adonnent à la méditation et au farniente. Dans la campagne, hommes et bêtes vivent parfois dans une telle promiscuité que l'on en arrive à se demander qui habite chez qui.

Et puis, il y a Taunggyi, jadis station d'altitude pour coloniaux britanniques en mal d'air frais, maintenant point de ralliement des trafiquants de tout poil, à proximité de la Thaïlande et des champs de pavot. Lo Hsing An, seigneur de la drogue, gracié par le gouvernement, coule ici une retraite dorée. Au pied de la montagne, la vallée d'Inlay et son lac. Les Intha y cultivent des primeurs sur des îles flottantes, presque à fleur d'eau. Trois récoltes par an, l'image de l'ingéniosité birmane.

JACQUES DE BARRIN.

HOTELLERIE

Les « clefs d'or » à la porte ?

ILS se font banquiers ou confidents pour les grands de ce monde. Ils ont constitué une franc-maçonnerie multinationale et efficace. Pourtant l'ordinateur et les calculs de rentabilité les menacent. M. François Abadie, secrétaire d'Etat au tourisme, a promis de les sauver. Qui sont-ils ces « clefs d'or » dont la présence et les talents signent l'hôtel de qualité ?

La profession de chef concierge d'hôtel vient de Suisse où ses titulaires portaient au revers de leur jaquette des clés d'or entrecroisées.

Il faut dire que le chef concierge n'occupait pas, au début du siècle, un poste commode. Régnant sur une armée de grooms, de chasseurs, de voituriers, de bagagistes, d'huissiers, de postiers et de liftiers, ils préparaient l'arrivée des clients, soignaient leurs bagages, casaient leurs gens de maison. Accueil au « train-bateau » de 23 heures, information sur les spectacles, transport de messages, commandes de fleurs, communications de renseignements variés, sans limitation d'horaire et avec, de surcroît, la charge financière de vêtir ses subordonnés et d'avancer les débours des clients.

« La valeur du concierge faisait la valeur de l'hôtel, *résume M. Jacques Desjeunes, chef concierge du Lutétia Concorde et président des Clés d'or françaises.* Un exemple résume notre raison d'être : lorsqu'un client se présente pour reconfirmer sa place d'avion, ou bien le concierge se borne à lui communiquer un numéro de téléphone et il ne sert à rien ; ou bien il s'occupe lui-même de faire le nécessaire et il crée une relation de confiance qui change tout. »

M. Gérard Thiault, chef concierge du Plaza Athénée et secrétaire général de l'Union internationale des portiers des grands hôtels, raconte qu'il arrive au concierge d'avancer des sommes d'argent. « Lorsqu'un de mes clients se fait dépouiller de son portefeuille et qu'il doit poursuivre, malgré tout, son voyage hors de France, je téléphone à mes confrères étrangers et ceux-ci lui prêtent de l'argent sur ma seule parole. S'ils ne le faisaient pas, je n'aurais plus qu'à changer de métier ! » *A-politique, a-religieux, a-racial, le concierge se plie à toutes les demandes que la morale n'exclut pas.*

Les « clefs d'or » ont vu leur ordinaire s'améliorer. Ils se sont réunis, en 1929, dans une association française qui compte aujourd'hui quatre cents membres et, en 1951, dans une union internationale qui regroupe deux mille cinq cents membres venus de vingt nations. En 1936, la loi Godard a reconnu leur profession. En 1958, leur temps de travail hebdomadaire a été limité à cinquante-quatre heures.

Un chef concierge d'un hôtel trois étoiles perçoit une rémunération mensuelle globale (fixe + commissions) de 10 000 F environ. Dans des établissements prestigieux, ses émoluments avoisineraient ceux d'un cadre supérieur, c'est-à-dire aux alentours de 25 000 F.

Tout aurait été parfait si, en 1974, un décret n'avait dispensé les hôtels quatre étoiles et quatre étoiles luxe de pourvoir les postes de la conciergerie. Les hôtels P.L.M. et Scribe (groupe Novotel) ont, à Paris, sauté sur l'occasion et supprimé ces improductifs.

« Certains techniciens de l'hôtellerie ont pensé qu'il était plus judicieux d'investir dans le marketing hôtelier que dans le service afin de multiplier le chiffre d'affaires, *analyse M. Jean Gillet, président d'honneur des Clefs d'or françaises.* Mais avant d'aligner des chiffres, il faut les produire ; il faut des gens capables d'intéresser la clientèle, d'orienter ses dépenses et de la fidéliser. Or le chef concierge est le premier et le dernier à voir le voyageur. La conciergerie, c'est un peu le confessionnal. Un timbre, par-ci, un conseil pour se diriger dans Paris, par-là : le concierge vend de l'altruisme et envoie son hôte dans des endroits où il ne possède aucun intérêt. Sa vocation est de satisfaire le client. »

Toute la corporation se bat donc avec une belle énergie pour l'annulation du décret de 1974. Elle se propose même de déposer, au plan international, l'appellation « concierge » afin d'en conserver l'exclusivité par un « trade mark ». Elle veut perfectionner la formation des jeunes générations.

Loin des « usines à dormir » — comme ils les baptisent joliment, — les « clefs d'or » entendent rester les orfèvres de l'accueil et maintenir intactes les traditions de l'hôtellerie. La vraie.

ALAIN FAUJAS.

CARNETS

Sur un vélo plume

QUAND les grands du plastique et de l'aluminium, les Rhône-Poulenc, Saint-Gobain et Cégédur-Péchiney mettent leur moyens de recherche au service de la bicyclette, *alors il y a eu du nouveau au* Salon du cycle de Paris. On peut, ainsi, en déduire que les bicyclettes de la fin du siècle n'auront qu'un lointain rapport dans leur présentation avec celles qui furent les nôtres ces dernières années.

D'abord, les perfectionnements de détail foisonnent, à commencer par les dérailleurs à sélecteur au guidon ; ensuite, avec les vélos « tous chemins » pour adultes, le pneu étroit susceptible de remplacer le boyau avec un moindre coût, les sacs et sacoches en tous genres (en particulier pour transporter le vélo en bagage à main dans le *train ou l'autobus*), la batterie rechargeable à placer dans le porte-bidon, le porte-tandem pour l'auto, la cale-chaussure de sécurité, les vélos utilitaires ou de voyage, plus nombreux.

L'aérodynamique a envahi les stands où pullulent les modèles « aéro » (ou présumés tels...) avec tubes ovalisés et accessoires profilés. De *toutes les inventions*, celle de M. Lebanneur, la roue « Roval », semble la plus durable : la jante est profonde, les rayons (au nombre de 16 ou 24 au lieu de 36) ont leur tête placée dans la jante et sont profilés, leur système de fixation, par serrage, sur les flancs du moyeu est inédit. Les coloris des cadres profilés, généralement soudo-brasés (sans raccord), les rendent époustouflants : ils sont irisés, cyclamen, chromés, rose bonbon, bleu nuit... Leurs prix s'étalent entre 2 000 francs et 20 000 francs. Pourtant, ne risque-t-on pas de perdre en rigidité ce que l'on gagne en meilleure pénétration dans l'air ?

Parmi les autres tendances du Salon, *on remarque* l'essor du B.M.X. (Bicycle of Moto Cross), dont la vogue, après l'Amérique et le Japon, submerge l'Europe : trente mille vendus en 1979, cent mille en 1980, cent cinquante mille en 1981.

Toutefois, la vraie « révolution » de ces dernières années (outre la génération des dérailleurs et de la roue-libre compacte autorisant 12, 15 ou 18 vitesses) est à chercher dans les nouveaux matériaux. La bicyclette subit la même métamorphose que le ski et les sports nautiques. L'alliage léger d'aluminium gagne maintenant le cadre (avec des tubes assemblés par manchonnage et collage structural de type aéronautique). Les matériaux composites permettent aujourd'hui à Gitane de présenter un vélo B.M.X. à cadre en résine polyester armée de fibres de verre ; d'ici à 1985, des vélos adultes (notamment pour la ville) seraient commercialisés par le constructeur de Bernard Hinault à des prix défiant toute concurrence (asiatique) grâce à la fabrication par injection. On découvrait encore au Salon une chaîne en plastique de 56 grammes (au lieu de 330 grammes en acier), un cale-pied en résine de 9 grammes (contre 20 grammes en dural), des garde-boue pliables et indéformables, une gaine de frein autolubrifiante intérieurement, un plateau de pédalier en polyamide, le Solida 2000, en fibre de verre armé.

Il n'en reste pas moins que, pour beaucoup des deux cent dix mille visiteurs (un record), nombre de selles demeurent dures et étroites ; l'abandon du cuir, large, souple, est une erreur qui éloigne tant de personnes d'un véhicule devenu inconfortable. Et il manque sur trop de vélos français ces accessoires qui font l'agrément des modèles d'outre-Rhin, par exemple : béquille de stationnement, anti-vol intégré, réflecteurs latéraux, écarteur de danger latéral, couvre-selle, porte-bébé, panier à provisions, serre-paquet, etc. Constructeurs et vélocistes affirment souvent qu' « *il n'existe pas, ici, de marché pour ces matériels* », quand le reste de l'Europe les utilise massivement.

N'y a-t-il pas là pour eux un débouché plus sûr que dans l'*aéro*, boudée par les coureurs eux-mêmes qui restent sceptiques sur son efficacité ?

MICHEL DELORE.

هكذا من الأصل

DE FRANCE

Trains de neige pour l'Auvergne

LA desserte par chemin de fer des stations de neige auvergnates connaîtra, cet hiver, une sensible amélioration. Jusqu'à ce jour, les efforts étaient restés modestes, à l'image du poids réduit du Massif central dans l'exploitation de l'or blanc national ; à l'image également d'un certain retard des stations régionales sur celles des Alpes, en matière de promotion.

Un train à destination de l'Auvergne, trente à destination des montagnes du Sud-Est : telle est la proportion sur les voies parisiennes les vendredis soirs. Il n'est donc pas étonnant que, dans l'ordre des priorités, l'écoulement du « fleuve » alpin ait nettement prévalu sur celui du « ruisseau » auvergnat.

Au nom du principe énoncé par M. Cucciniello, membre de la direction régionale S.N.C.F. de Clermont-Ferrand — *« avant, on s'adaptait en suivant la demande, maintenant on la précède »*, — les relations avec les zones-réservoirs de clientèle sont rendues plus attractives.

Une enquête récente a permis de vérifier que le massif du Sancy (Mont-Dore, La Bourboule, Super-Besse) reçoit 30 % des Parisiens se rendant aux sports d'hiver. Ces derniers constituent un peu plus de la moitié de la clientèle. Bretons, Normands et habitants du Centre-Ouest complètent le lot. Super-Lioran, la station située plus au sud, dans le Cantal, reçoit essentiellement des personnes originaires du bassin aquitain. La S.N.C.F. avait déjà visé Paris et l'Ouest avec des relations de nuit. La grande nouveauté consiste à établir des relations de fin de journée, autrement agréables et moins fatigantes.

C'est ainsi qu'en quittant Paris le vendredi à 18 h 44 on se retrouve à 0 h 24 au Mont-Dore et à La Bourboule. Dans l'autre sens, départ du train spécial le dimanche à 17 h 5 avec arrivée dans la capitale à 22 h 53. L'objectif: *« Offrir deux journées entières de ski plus détendu. »*

Les Nantais seront logés à la même enseigne en durée de voyage. Une nuance : ils rejoindront le vendredi et quitteront le dimanche le train des Parisiens à la gare de Saint-Germain-des-Fossés dans l'Allier.

Le temps du retour au seuil de la journée de travail est donc révolu. Finie la digestion parfois difficile d'une nuit en couchette !

En ce qui concerne Le Lioran, une innovation avec la mise en place de trains directs entre la station cantalienne et Paris pour le retour des vacances de Noël et de la mi-février. La S.N.C.F. souhaite systématiser cette relation et améliorer celles avec les Charentes et le Limousin.

Ce n'est qu'un début, affirme-t-on à la S.N.C.F., où l'on croit en l'avenir de la neige auvergnate grâce en particulier au développement du ski de fond et à l'attrait qu'exercent sur la clientèle familiale les prix généralement modérés.

LLIBERT TARRAGO.

Lyon en poche

La revue *Autrement* vient de publier un nouveau guide de la vie quotidienne, consacré à Lyon. Tournant résolument le dos aux présentations stéréotypées du genre *« Lyon égale saucisson plus Guignol ou beaujolais plus jeu de boules »*, ce guide de près de trois cents pages propose un classement par quartiers, beaucoup plus conforme aux traditions lyonnaises. Le neuvième arrondissement s'appelle Vaise et la Guillotière... la Guille. Présentée — souvent avec humour, la ville ne reste pas hermétique pour un non-initié. L'étranger, c'est-à-dire le non-Lyonnais, y trouvera rapidement des repères. Dans le mode d'emploi, également appelé « règle du jeu », les auteurs, Margali Licht et Christine Rhodes, avertissent : on peut lire ce guide en long (*« Fervents Lyonnais, vous lisez systématiquement tout »*), en large (*« accroché par un thème, vous sautez de quartier en quartier »*) ou en travers (*« Grapilleurs, vous vous abandonnez un peu au hasard »*).

On pardonnera quelques erreurs de détail dans une abondance de bonnes adresses et de conseils pratiques. — C. R.

★ Revue *Autrement*, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. 59 F.

PLAISANCE

Un bateau à plusieurs capitaines

L'EQUATION « un bateau-un propriétaire-un anneau » *est remise en question par les professionnels de la plaisance. Tout simplement parce que si, la surproduction aidant, on ne manque pas vraiment de bateaux, les anneaux et les propriétaires commencent à faire défaut. Il s'agit désormais de passer la clientèle potentielle au peigne fin et de rabattre, dans les rets, des acheteurs qui n'auraient, en aucun cas, déboursé 200 000 francs pour un voilier de 9 mètres avec — à la clé — 20 000 francs de frais annuels.*

L'ingéniosité aidant, voire parfois la mauvaise foi, une foule de formules plus ou moins identiques et bien souvent mal définies, ont vu le jour. Des annonces alléchantes ont fait les beaux jours des revues spécialisées : « Devenez propriétaires au prix d'une location », « Naviguez et investissez » *ou encore* « Gagnez de l'argent : achetez un bateau »... *Cette fièvre financière s'est même emparée d'un secteur pourtant traditionnellement calme, celui des house-boats. Devant cette avalanche de propositions, le futur plaisancier est saisi de vertige et se pose deux questions : quels sont les meilleurs systèmes ? peut-on vraiment gagner de l'argent en naviguant ?*

Il est facile de répondre à la deuxième question : naviguer et gagner de l'argent sont deux notions contradictoires ! Selon la société de location Europ' Yachting, *l'expérience prouve que le* « revenu d'un bateau pendant cinq ans paie à son propriétaire environ la moitié du prix d'achat de son bateau, en plus des frais de gestion ». *Mais rien de plus ! Une enquête réalisée par* Valeurs Refuges *démontrait que la location d'un Ginn-Fizz ne rapportait à son propriétaire que 6 % par an sur cinq ans, pourcentage nettement inférieur à l'inflation.*

A défaut de gagner de l'argent, il existe peut-être des moyens qui permettent d'en dépenser moins. Toutes les formules sont alors envisageables. La plus ancienne est la co-propriété privée : des particuliers achètent et gèrent un bateau à deux ou trois. Dans ce domaine, les échecs sont aussi nombreux que les réussites et certainement plus cuisants ! Depuis quatre ans, le Touring-Club de France a mis au point une bourse de copropriétaires par le biais d'une association qui est par ailleurs en passe de devenir autonome, Plaisance-Croisière. *Actuellement près de cent copropriétaires se partagent une quarantaine de bateaux de 6 à 15 mètres dans des conditions qui semblent satisfaisantes. Un contrat-type, dérivé de ceux qui existent déjà dans la marine marchande, a été élaboré par un spécialiste, M.* Gene Connan. *Une clause y précise qu'en cas de différend, le copropriétaire doit en référer au président de* Plaisance-Croisière. « Or, à ce jour, *précise M. Connan,* nous n'avons eu aucune demande »... *La copropriété peut être de 50/50 ou bien, cela s'est vu, de 75/25. Dans ces cas précis, les frais d'achat et d'entretien sont diminués de moitié, ou bien d'un quart.*

Le calcul est plus compliqué quand il s'agit de copropriété commerciale, c'est-à-dire quand le bateau est confié à une société qui le loue. Il faut savoir que près de la moitié des bateaux loués en France sont des bateaux de particuliers mis en gestion. Plusieurs formules sont généralement proposées. Soit le propriétaire continue à gérer lui-même son bateau et paie dans ce cas l'assurance, le port et l'entretien. Il reçoit alors près des deux tiers du prix de la location. Soit il laisse le port et l'entretien à la charge du loueur et ne touche plus que la moitié du montant des locations. Dans ce deuxième cas, il ne pourra plus utiliser son bateau à loisir et devra dédommager à chaque fois la société de location selon un barème fixé dans le contrat. Dans le cas d'un bateau acheté en leasing, le prêt et la sous-location, sauf exception, ne sont pas possibles.

Un appartement et un voilier à temps partagé

D'autres formules, plus accrocheuses, ont vu le jour depuis. La dernière en date est proposée par le chantier Bénéteau, sous le nom de Bénéteau/Gestion. En échange de huit semaines de location par an, en belle saison, le chantier vendéen fait des réductions sur ses bateaux allant de 35 % pour le First-42 jusqu'à 52 % pour le First-18. Les loyers sont établis sur sept ans, durée maximum du leasing. Il y a quelques années déjà, Locamed à Marseille ou Plei-Bat à Lège et Grimaud proposaient des formules similaires, mais sans la puissance commerciale de Bénéteau, qui limite son offre au 31 décembre prochain...

Reste la multipropriété, technique fort connue dans l'immobilier, mais très marginale dans la plaisance. Selon la direction du tourisme, dix sociétés proposaient ce produit en 1976, « deux au moins ont disparu et quatre ont été identifiées comme ayant une flotte, le parc total étant de trente-quatre unités ». *Il s'agit de vendre une période de sept à quinze jours fixes pendant un certain nombre d'années. Locabat propose ainsi des pénichettes pour une durée de douze ans, les prix étant fonction de la période choisie.*

Cette formule a du mal à s'implanter en France et il est aisé de constater que les sociétés de ce secteur ne font presque jamais de publicité dans les revues spécialisées.

Plus sophistiquée est la formule proposée par « Heliotel-Marine », à Saint-Laurent-du-Var : l'achat à temps partagé d'un appartement et d'un voilier, en l'occurrence un Dufour-2800. La vision de soixante voiliers identiques et rangés sagement le long des quais est impressionnante. Le coût de gestion et d'entretien d'une telle flotte est certainement sans commune mesure avec l'attrait commercial de la formule et l'on peut se demander quel est l'avenir de cette multipropriété « mixte ». D'autant plus que l'on ne peut pas louer un voilier sans avoir, au préalable, loué un appartement, alors que de nombreux clients sont intéressés par les Dufour-2800, mais pas par les appartements, ou vice versa. Ce qui est normal, dans la mesure où l'utilisation d'un des deux produits interdit quasiment la jouissance de l'autre. « C'est pourquoi nous allons peut-être revoir la formule, *affirme M. Vincent Dreux, responsable de Sogétour, société gestionnaire de Héliotel-Marine,* et présenter différentes solutions. » *Les clientèles « voile et résidence secondaire » ne se recoupant pas vraiment, il s'agira désormais de présenter un produit* « immeuble et loisirs », *au lieu d'un pack rigide* « immeuble et voilier ».

Rien ne sert de compliquer les choses. Il vaut mieux offrir une prestation unique, simple et bon marché. Face à la location, les différentes sortes de propriété d'un bateau cumulent les désavantages : zone de navigation identique, frais de gestion élevés et soucis habituels de la propriété...

La copropriété privée présente toutefois des aspects positifs quand elle est réussie : gestion moindre et entretien du bateau plus régulier. Quant à la gestion commerciale, elle varie avec les compétences de la société qui prend le voilier en charge, ce qui va du meilleur au pire...

Chaque particulier doit faire son propre calcul de rentabilité en fonction des jours de navigation pratiqués. Il est évident qu'en dessous d'un mois par an la propriété ne se justifie pas. Au-dessus, la limite reste très floue et, bien souvent, c'est un petit grain de folie qui fait la différence...

DOMINIQUE AUTON.

Plaisirs de la table

Rassurance

SELON M. Fournier, président du Syndicat des restaurateurs parisiens, ceux-ci enregistrent une baisse de fréquentation de 13 %. Je n'aime pas les statistiques, et les moyennes sont trompeuses. Et je vois chaque jour des restaurants qui *« marchent »*. De sorte que je pense que la crise se manifeste surtout pour ceux non pas qui sont chers mais qui sont trop chers pour ce qu'ils valent, pour ce qu'ils servent en qualité et en quantité surtout ! Je viens de lire sur la carte d'une gargote de la rue Chabanais : escalope de saumon à l'oseille : 88 F. Avec les 15 % cela fait du 10 000 anciens francs la portion, alors que chez *Lasserre* l'escalope de saumon sauvage est sensiblement au même prix ! Passons !

Et parlons de ces restaurants rassurants comme, par exemple, Ramponneau.

Il y a eu plusieurs Ramponneau. Celui (1760) de la Courtille que le sieur Ramponaux (ainsi écrivait-on à l'époque) laissa à son fils pour s'installer aux Porcherons (emplacement actuel de l'église de la Trinité). Disparition puis renaissance vers 1925 d'un Ramponneau rue Condorcet (aujourd'hui disparu) et d'un autre avenue Marceau. C'est celui-là qui nous intéresse aujourd'hui. Un cadre... de restaurant. Ce qui est l'idéal (laissons les alcôves, les boudoirs, les faux bistrots aux snobs), avec encore les fresques du bon Joseph Hémard, bachiques et souriantes. Une cuisine solidement charpentée et un service franc. Un banc de fruits de mer. Une carte des vins aux prix défiant toute concurrence : clos d'estournel 1977 (75 F), château-pavie 1973 (130 F), ducru-beaucaillon 1973 (90 F, gruau-larose 1972 (85 F).

De braves desserts

Le saumon grillé sauce moutarde n'est, ici, qu'à 80 F, mais nombre d'entrées sont à 20 F (omelette aux fines herbes, œufs cocotte à la crème, etc.). Les étrangers se régalent des escargots (26 F) qui me faisaient envie, mais j'ai apprécié l'andouillette grillée (45 F) après d'excellentes saint-jacques sautées. Il me plaît de trouver sur une carte la poule-au-pot et le civet de lièvre aux marrons avec le foie de canard frais aux raisins et le gigot froid salade. Ce sont là des plats rassurants, tout comme le confit d'oie pommes en l'air. Le plateau des fromages n'est qu'à 15 F (prenez-en de la graine, messieurs, qui croyez vous rattraper avec lui et dont la clientèle fuit beaucoup plus qu'à 12 % de moyenne !). Les desserts sont bien *braves*.

A noter que Ramponneau n'a rien au Michelin, qu'il n'est coté que 12/20 chez Gault-Millau. Cela vous fait sourire ? En tout cas, que cela ne vous empêche point d'y aller... Mais en retenant votre table !

LA REYNIÈRE.

★ Ramponneau, 21, avenue Marceau, tél. 720-59-51.

MAUVAISES FEUILLES

La cuisine se vend bien. Ce n'est pas une raison pour que n'importe qui sorte un bouquin de recettes. Pour que les éditeurs *publient, sans même se* renseigner sur leur valeur, n'importe quel bouquin de n'importe qui !

Mlle Valérie-Anne Létoile nous donne « les Recettes de mon village » et assure que le gratin de pommes de terre est gascon, les pommes de terre à l'huile d'olive et au *basilic, des* Ardennes, et la tarte Bourdaloue (née à Paris), lorraine.

Pis ! Voici maintenant un livre de « Cuisine lyonnaise » (recettes du terroir) signé Tavernier. Ils se sont mis à trois (avec le préfacier) pour faire passer les sauces béarnaise, hollandaise et genevoise pour lyonnaise, annexer le canard à l'orange et le lièvre à la Duchambe (il s'agit en réalité du lièvre à la Du Chambet bourbonnais), la tarte au citron et le baba au rhum du bon Stanislas Leczinsky !

Assez MM. les éditeurs ! Assez messieurs-dames, assez !

L. R.

★ LES RECETTES DE MON VILLAGE, éd. Numéro 1. Environ 100 F.

★ CUISINE LYONNAISE, éd. Denoël. Environ 120 F.

Dans une ferme

Le vieux M. Champommier était, si je ne m'abuse, natif du Bourbonnais. Nous aimions, avec Curnonsky, sa Ferme des Mathurins, son comptoir à vin (Saint-Pourçain, notamment), sa salle obsolète (avec une sortie quasi clandestine sur la rue Tronchet), ses nourritures solides. Puis, changeant de mains, la Ferme n'existait qu'à l'état de regrets lorsque René Marin, venu, lui, du Morvan, l'a reprise.

Quel plaisir de découvrir là un homme de métier, solide au poste, sachant ce que cuisine veut dire ! Son assiette de charcuterie (36 F), avec les trois saucissons, le jambon du pays, le persillé, le pâté de campagne accompagnés de cornichons bien craquants, est somptueuse. Son jambon « montbartois » (saupiquet), sa côte de bœuf, son garni de trois légumes (dont des pommes au lard revigorantes). Des poissons, un feuilleté d'escargots, le fromage blanc et le plateau de la ferme (Ferme Saint-Hubert, voisine), une tarte rustique (16 F). Ah ! que j'aime ! La carte des vins s'étoffera, mais déjà voici une bonne adresse retrouvée : La Ferme des Mathurins, 17, rue Vignon, tél. 742-17-20, fermée samedi soir et dimanche.

L. R.

MIETTES

● *L'ami Vergnes* se réjouit *(Au Sauvignon,* 80, rue des Saints-Pères, tél. : 548-49-02), son saint-émilion sera encore bien agréable cette année. D'après son producteur (château La Fleur Picon), le 81 sera, sur saint-émilion, un très bon millésime.

● *Des nouveautés* (encore) *chez Corcellet*. Une moutarde à l'anis, un Macallan 1962 pur-*malt mûri en tonneau de sherry*, et, bientôt, « les confitures de l'oncle Paul » !

● *Ouverture pour Noël,* sur la Grand-Place de Bruxelles, d'un nouveau *Maxim's* (ne faudrait-il pas dire Cardin's ?).

● *Découvertes de lecteurs : l'Hôtel de la marine,* à Croix ; *le Pescadou,* à Sète (cuisine de femme) ; la *Commanderie des Antonins* (quai Saint-Antoine, à Lyon).

● *Jean-Pierre Legras (le Verger de la Madeleine,* 4, boulevard Malesherbes) a découvert les vins d'Afrique du Sud, un rouge original, le « Pinotage », le cabernet-sauvignon, le shiraz puissant et généreux. Dans les blancs, un riesling et un steen, souple et équilibré, *« qui va bien avec le poisson »*.

● *On retrouve du caviar iranien sur le marché.* C'est un jeune Belge, aux essais hôteliers malheureux à La Roche-en-Ar-*dennes, qui s'en fait le chantre.* Mais d'ici à ce qu'il rivalise avec le caviar d'U.R.S.S., l'ami *Petrossian* peut être tranquille !

● *Ne vous fiez pas aux romans policiers et d'espionnage !* Dans *Derrière les masques,* de Paul Kenny, on voit le héros dîner (bien) au *Fouquet's, « digne de ses trois étoiles »*. Un simple coup d'œil au Michelin eût suffi pour lui apprendre que le *Fouquet's* n'a qu'une étoile (il en mériterait deux, de reste). Mais si tout ce que raconte l'auteur est aussi crédible...

Philatélie

N° 1715

FRANCE : Timbres de « service » du Conseil de l'Europe

Changement de sujet pour les futurs timbres de « service » du Conseil de l'Europe avec le nouveau type « Entrée et Hémicycle » du Palais de l'Europe.

Les trois valeurs, correspondantes aux nouveaux tarifs postaux, seront donc toute du même sujet unique.

Vente générale le 23 novembre (60, 61 et 62/81).

1,40, violet, gris bleu et prune ;
1,60 F, vert, bistre et brun ;
2,30 F, vert, bleu et gris bleu.



Formats 36 × 22 mm. Dessin et gravure d'Eugène Lacaque. Tirages non annoncés. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

— Les 21 et 22 novembre, de 9 h. à 18 h., pour le bureau de poste temporaire ouvert au Palais de l'Europe à Strasbourg. Oblitération « P.J. ».

Mise en vente anticipée :

— Le 21 novembre, de 8 h. à 12 h., aux guichets philatéliques de la R.P. et de l'AGERIP de Strasbourg. — *Boîtes aux lettres spéciales pour* « P.J. ».

● Ces timbres, comme les précédents, ne peuvent être utilisés que sur les objets de correspondances déposés dans les boîtes aux lettres de bureaux de poste du Conseil de l'Europe.

● RETRAITS dès le 4 décembre 1981 des 1,00 F, 1,20 F, 1,40 F, 1,70 F *et* 2,00 F représentant le nouveau bâtiment du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

FRANCE : Retraits de timbres.

Le vendredi 4 décembre au soir, six timbres-poste, dont quatre avec surtaxe, seront retirés de la vente des guichets des bureaux de poste :

1,20 F + 0,30 F, Louis Armand ;
1,40 F + 0,30 F, *Sœur Anne-Marie* Javouhey ;
1,40 F + 0,30 F, Jacques Offenbach ;
1,40 F + 0,30 F, Pierre Teilhard de Chardin ;
1,50 F, Reliure ;
2,50 F, Centenaire de l'Ecole militaire de Saint-Maixent.

« Notices philatéliques » P.T.T.

A partir du 1er janvier 1982, le prix de l'abonnement aux notices philatéliques éditées à l'occasion des émissions de timbres-poste par les P.T.T. sera fixé à :

50 F, pour la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre-mer ;
80 F, pour les pays étrangers.

Pour souscrire, s'adresser à M. le chef du service philatélique, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris cedex 09 (C.C.P. 9041.85 R, Paris).

Au Musée de la poste

Le programme des expositions devant se dérouler, au Musée de la poste, d'ici à la fin de l'année et au cours de 1982, a été établi, sous toutes réserves de modifications :

21 nov. au 6 déc. 1981, Société artistique des P.T.T. ;
19 déc. au 24 janv. 1982, Manessier ;
5 fév. au 21 mars 1982, Folon ;
27 et 28 mars 1982, Journées du timbre ;
2 avril au 2 mai 1982, la Ferronnerie ;
Juin, juillet et août 1982, Poste-S.N.C.F. ou l'Espace ;
17 sept. au 24 oct. 1982, Royan ;
6 nov. au 14 nov. 1982, Union philatélique des P.T.T. ;
26 nov. au 12 déc. 1982, Société artistique des P.T.T. ;
20 déc. 1982 au 30 janvier 1983, Postes-S.N.C.F. ou l'Espace (CNES) ou Postes-Presse-V.P.C.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 78800 Houilles (salle René-Cassin, rue Jean-Mermoz), les 28 et 29 novembre. Neuvième exposition philatélique.

⊙ 93100 Montreuil (salle des fêtes de la mairie), les 28 et 29 novembre. — 31e kermesse du Bol d'air.

⊙ 30430 Barjac (château de Barjac), les 26 et 27 décembre. — 4e Salon de la carte postale.

FRANCE : Crest pour la série « touristique ».



Les quelque huit mille Crestois auront la fierté de voir prochainement, dans la série « touristique », un timbre consacré à Crest avec son donjon du douzième siècle. Espérons que le timbre sera plus « expressif » que la reproduction ci-contre. Vente générale le 30 novembre (63e/81). — Retrait prévu pour *le 3 décembre 1982.*

2,90 F, vert foncé.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Jacques Jubert. Tirage non précisé. Taille-douce ; atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 28 et 29 novembre, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert à la salle municipale, place de la Gare, Crest (Drôme). — Oblitération « P. J. » ;

— Le 28 novembre, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Crest. — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

En bref...

● BENIN. — Mariage du prince de Galles 500 F, poste aérienne. Offset, Cartor S.A. Maquette d'Adamy Gilbert. — Journée mondiale de l'U.P.U., 100 F. Dessin et gravure de Cécile Guillame — Semaine internationale de la lettre écrite, 100 F. Dessiné et gravé par Jacques Gauthier. Taille-douce, Périgueux. 100e anniversaire de la naissance de Picasso, 300 F P.A., « la Danse » et 500 F P.A., « les *Trois Musiciens* ». *Offset, Edila.*

● CAMEROUN. — Mariage du prince de Galles, 2×500 F et un bloc avec les deux timbres. Maquettes par Leboucher Gérard. — « Tourisme », 50 F, dessiné par Lemana Louis Marie. — 20e anniversaire du premier homme dans l'espace, P.A., 500 F, Youri Gagarine « Vostok-1 », 500 F, Alan B. Shepard « Freedom 7 ». Maquettes de Veret Lemarinier. Offset, Cartor S.A. — Transports maritimes, 60 F, par Lemana. Offset, Cartor S.A. — 20e anniversaire de la réunification, 50 F, offset, d'après Lemana, par Edila — 4e Conférence africaine du scoutisme, P.A., 100 et 500 F, maquettes de Lemana. Offset, Cartor S.A.

● CAYMAN. — Année internationale des personnes handicapées, 5, 15, 20 c. et 1 dollar. F 2×25. Litho, polychrome

● CHRISTMAS. — Bloc-feuillet « Noël *1981* », contenant quatre timbres dentelés, 18, 24, 40 et 60 c. Litho, polychrome.

● COMORES. — « Drapeaux », série d'usage courant, 5, 15, 25, 35 et 75 F *Offset, Edila.*

● COSTA-RICA. — Centenaire de la Fondation de l'Archive nationale, série P.A. de quatre valeurs, 1,40, 2,00, 3,00 et 3,50 C.

● HONG-KONG. — Constructions publiques, 20 c., 1,00, 1,30 et 2,00 dollars. Polychrome. Nouvelles valeurs d'usage courant, 90 c. et 1,00 dollar

● *GUYANE.* — Seizième anniversaire de la force armée guyanaise, 15, 50 c., 1,00 et 1,10 dol.

● HAUTE-VOLTA. — Année internationale des personnes handicapées, 70 F, dessiné par Roger Nacoulma ; offset, Edila. — Série « Paysages », 35 F, Koudougou ; 45 F, Tomá ; 85 F, Volta noire ; maquettes de Poire Gustave, offset, Cartor S.A. — Journée mondiale de l'alimentation, 90 F, d'après Roger Nacoulma ; offset, Edila.

● KUWAIT. — Nouvelle série d'usage courant, dix-neuf valeurs : 5, 10, 15, 25, 30, 40, 60, 80, 100, 115, 130, 150, 180, 250, 500 fils, 1, 2, 3, 4 Kd. Offset, feuilles de 50. Imprimées en Russie.

● MALAYSIE. — Centenaire de « Sabah », 15 et 80 c. Litho, polychrome

● NORFOLK. — Série « Noël 1981 », quatre timbres représentant des églises, 18, 24, 30 c., 1 dol. Polychrome, litho.

● *TURQUIE.* — Les deux prochaines émissions : « 5e Congrès général de l'Association de physique européenne », 10 et 20 lira ; *« Première journée mondiale de l'alimentation »*, 10 et 20 lira.

● YEMEN R.P.D. — Protection des fauves, 50, 90 et 250 pils.

● WALLIS-ET-FUTUNA. — Bicentenaire de la bataille de Yorktown. « Indépendance des Etats-Unis ». 66 F, Amiral de Grasse (1722-1788) et 74 F, *Bataille de Yorktown* ; maquettes et gravures de René Quillivic ; taille-douce, Périgueux. — Tableaux, deux valeurs P.A., 53 F, « Vase de fleurs » de Cézanne et 135 F, « Arlequin accoudé » de Picasso. Offset, Edila. — Coupe du Monde de football « Espana 1982 », valeur P.A., 120 F. Dessiné et gravé par Georges Bétemps. Taille-douce, Périgueux.

✉ Le 35e Salon philatélique d'automne est ouvert jusqu'au 15 novembre. Entrée gratuite, salle Wagram, 39, avenue Wagram, Paris.

✉ Le premier prix du timbre musical du monde a été décerné par le Cercle philatélique musical de Grande-Bretagne, pour la première fois, à un timbre français : « Hommage à Jean-Sébastien Bach », de Jean Picart Le Doux. Le jury était présidé par Yehudi Menuhin.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs Nº 943

ULTIMES RESSOURCES

(Onzième partie du match de championnat du monde Merano, 1981)
Blancs : V. KORTCHNOI
Noirs : A. KARPOV
Gambit D

1. ç4	é6	19. Dd2 (n)	F×a3 (o)
2. Cç3	d5	20. D×a5 (p)	T×a5
3. d4	Fé7	21. F×f6	Fb4+
4. Cf3	Cf6	22. Rf1	g×f6
5. Ff4 (a)	0-0	23. T×d4	Té5 (q)
6. é3	ç5 (b)	24. g4!! (r)	b5! (s)
7. d×ç5 (ç)	F×ç5 (d)	25. ç×b5 (t)	Fb7! (u)
8. Dç2 (é)	Cç6	26. f3! (v)	Tf-é8 !
9. Td1	Da5 (f)	27. Fd1! (w)	T×b5 (x)
10. a3	Fé7	28. Rg2	Rg7
11. Cd2! (g)	é5	29. Rf2	Fa5
12. Fg5 (h)	d4	30. Tf1 (y)	Té7
13. Cb3	Dd8	31. h3	h6
14. Fé2	a5! (i)	32. Fç2	Tç7 (z)
15. é×d4 (j)	a4	20. D×a5 (p)	
16. C×a4 (k)	C×d4 (l)		
17. C×d4	é×d4	34. b×ç4	Tb4
18. h3 (n)	Da5+	35. ç5	Fç6. Nulle (aa)

NOTES

a) Kortchnoï semble indiquer par ce changement de répertoire que sa lutte contre le « système Tartakover » ne lui donne pas suffisamment de chances de gain.

b) Dans son match contre Kortchnoï à Velden (1980), Petrossian choisit la suite 6..., b6 et obtint, après 7. ç×d5, é×d5 ; 8. Fd3, Fb7 ; 9. h3, ç5 ; 10. 0-0, Cb-d7 ; 11. Dé2, ç4 ; 12. Fç2, a6 ; 13. Ta-d1, b5 ; 14. a3, Té8 ; 15. Cé5, Cf8 ; 16. Fh2, Db6 ; 17. f3, a5 ; 18. Rh1, b4 ; 19. Ca4, Db5, un net avantage. Cependant, les Blancs pouvaient améliorer leur jeu par 11. Tg1 menaçant 12. d×ç5, b×ç5 ; 13. Dé2.

ç) Mieux que 7. ç×d5, C×d5!.

d) Beliavsky a tenté dans cette position contre Vaganian à Baden (1980) : 7..., Cç6 ; 8. ç×d5 ; é×d5 ; 9. Fé2, F×ç5 ; 10. 0-0, Fé6, mais après 11. Tç1, Fb6 ; 12. Cé5, les Blancs ont un léger avantage.

é) Si 8. a3, d×ç4 ; 9. F×ç4, D×d1+ ; 10. T×d1, a6 avec égalité.

f) 9..., Dé7 est douteux : 10. a3, Td8 ; 11. b4, Fd6 ; 12. Fg5! (Miles-Kogan, U.S.A., 1980).

Si 10..., Cé4 ; 11. ç×d5, é×d5 ; 12. T×d5, C×ç3 ; 13. b×ç3, D×a3 ; 14. Cg5, g6 ; 15. Fç4, Ff5 (ou 15..., Cd8 ; 16. C×h7 !, R×h7 ; 17. Th5+, Rg7 ; 18. Fé5+, f6 ; 19. Tg5!) ; 16. T×f5!, g×f5 ; 17. 0-0 avec une forte attaque (Tchekov - Azmaiparachvili, U.R.S.S., 1981).

g) Empêchant 11..., Cé4 sans perdre un temps par 10. Fd3, d×ç4 tout en lorgnant la case b3.

h) L'interversion 12. Cb3 (au lieu de 12. Fg5) change tout après 12..., Db6 ! ; 13. Fg5 Fg4 ! ; 14. f3, Fé6 ; 15. ç5 (ou 15. F×f6, d×ç4!). Dd8 (Jourtaev-Lputan, Tbilissi, 1980).

i) Dans la neuvième partie du match de Baguio, Karpov joua 14..., h6 et tomba en difficultés après 15. F×f6, F×f6 ; 16. 0-0, Fé6 ; 17. Cç5, Dé7 ; 18. C×é6, D×é6 ; 19. Cd5, Ta-d8 ; 20. Fd3, Cé7 ; 21. C×f6+, D×f6 ; 22. é×d4, é×d4 ; 23. Tf-é1, Td7 ; 24. Té4!, Cç6 ; 25. Dé2, g6 ; 26. Td-é1, Rg7 ; 27. b4. Karpov place ici sans complexe une amélioration de Geller jouée contre Farago à Novi-Sad, 1979, reprise par Hubner contre Kortchnoï en 1980 et par Beliavsky contre Portisch à Moscou en juin 1981.

j) Kortchnoï n'est donc par surpris. Si 15.0-0, a4 ; 16. Cç1, Fé6 et si 15. F×f6, F×f6 ; 16. Cd5, a4 ; 17. Cd2, Fé7 menaçant f5. Ou encore 15. F×f6, F×f6 ; 16. 0-0, a4 ; 17. Cç5, Da5! ; 18. Cç3×a4, Fé7 ; 19. b4, Da7.

k) Si 16. d×é5, a×b3! ; 17. D×b3, Cd7.

l) Et non 16..., T×a4 à cause de 17. d5!, Ca5 ; 18. d6!, F×d6 ; 19. Cç5!.

m) Si 18. 0-0, Da5 ; 19. F×f6, F×f6 ; 20. b3, Fd7 avec égalité.

n) Les deux joueurs ont suivi jusqu'ici la partie Portisch-Beliavsky de Moscou, 1981. Kortchnoï renonce avec raison à la réponse de Portish : 19. Fd2 qui valut à Beliavsky une belle victoire après 19..., Ff5 !! ; 20. Db2, Dé5 ! ; 21. Fb4, F×b4+ ; 22. a×b4, Tf-é8 ; 23. T×d4, Fç2!!, 24. Td2, F×b3! ; 25. D×b3, Da1+ ; 26. Dd1, D×d1+ ; 27. T×d1, T×a4 (cf. notre chronique nº 925).

o) Une autre idée est 19..., Df5 menaçant 20..., Cé4. Si 20. Df4, Dç2!.

p) Et non 20. F×f6 ? à cause de 20..., Fb4.

q) L'analyse de Beliavsky conclut à l'égalité après 23... Té8. Les Noirs ont un pion de moins et un pion doublé, mais ont une forte paire de F un R à l'abri et disposent de la terrible menace 24..., Tf-é8.

r) Le seul coup. Si 24. g3 ? Fh3+ ; si 24. f4, Té3 ; 25. Td3, Ff-é8.

s) Si 24..., Tf-é8 ; 25. Ff3, Té1+ ; 26. Rg2.

t) Si 25. Cb6, Fç5.

u) L'entrée en jeu du F-D noir semble redoutable : si 26. Tg1, Tf-é8!.

v) Encore le seul coup défensif.

w) La position des Blancs paraît désespérée (si 27. T×b4, T×é2 et les Noirs gagnent), mais Kortchnoï trouve comme par miracle une ultime ressource.

x) Les Noirs sont obligés de perdre un temps pour défendre le Fb4 et regagnent un pion.

y) Les Blancs n'ont plus de bons coups, mais les Noirs non plus !

z) Si 32..., Fd5 ? ; 33. Fd3.

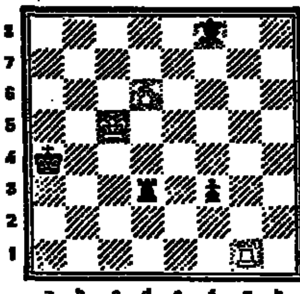
aa) Car si 36. Ta1, Tç4 ; 37. Fb3, Tb3 ; 38. Fç2 Tç4. Kortchnoï a frôlé la catastrophe et ne rejouera plus la variante 19. Dd2.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 942
V. BRON, 1973.

(Blancs : Ré2, Ch2, Tf5, Pa2, é4, f2. Noirs : Rg1, Db8, Pa4, é6, é5, f4.)

1. Cf3+, Rg2 ; 2. Tg5+, Rh3 ; 3. Tg6!!, a3! ; 4. Tg1!! zugzwang, Dh8 ; 5. Rf1!, Dg7! ; 6. Th1+, Rg4 ; 7. Ré2!, Dh8 ; 8. Th2! nouveau zugzwang, Df6 ; 9. Th7!, Dd8 ; 10. C×é5+, Rg5 ; 11. Cf7+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
G. MATISON
(1914)



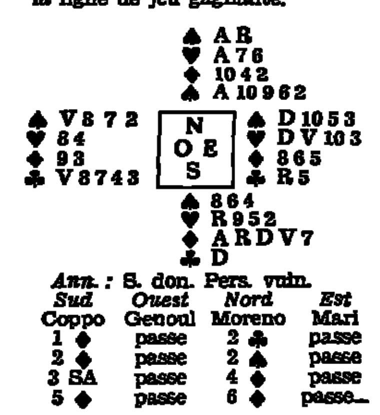
BLANCS (3) : Rç5, Tg1, Pd6.
NOIRS (4) : Ra4, Td3, Ff8, Pf3.
Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 940

LE CHELEM DE MARRAKECH

Au cours d'un festival organisé à Marrakech par le Club Méditerranée, un chelem avait été l'objet d'une longue discussion, et on avait conclu qu'il était infaisable, jusqu'au moment où l'expert français Bénétrix a trouvé la ligne de jeu gagnante.



Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Coppo	Genoul	Moreno	Mari
1 ♦	passe	2 ♣	passe
2 ♦	passe	2 ♠	passe
3 SA	passe	4 ♦	passe
5 ♦	passe	6 ♦	passe...

Ouest ayant entamé le 9 de carreau, *comment le déclarant peut-il gagner* ce PETIT CHELEM à CARREAU contre toute défense ?

Réponse :

Il faut évidemment couper un pique pour la onzième levée, mais où trouver la douzième quand les cœurs ne sont pas partagés, quand il n'y aura plus d'atout pour couper le quatrième cœur et quand il n'y a aucun squeeze à cœur-trèfle ? D'autre part, Est peut empêcher l'affranchissement d'un trèfle en coupant le 10 de trèfle au troisième tour à trèfle.

Voici la solution difficile à trouver et pourtant toute simple : le déclarant prend avec le valet de carreau, tire l'as de trèfle, coupe un trèfle, joue as et roi de pique et coupe une deuxième fois trèfle (avec la dame de carreau). Ensuite, il monte au mort en coupant le dernier pique (avec le 4 de carreau), et *coupe une troisième fois trèfle* (avec le roi de carreau). Enfin, il tire le roi de cœur, puis l'as de cœur et *coupe une quatrième fois trèfle* avec son dernier atout (l'as). Il reste encore au mort le 10 d'atout maître, la onzième levée !

Sud a réalisé : cinq atouts de sa main (dont quatre coupes à trèfle), deux atouts du mort (dont une coupe à pique), as et roi de pique, as et roi de cœur et as de trèfle...

CORDE RAIDE AUSTRALIENNE

Parmi les candidats au titre mondial, l'Australie, qui représente la zone du Pacifique sud, a toujours été un dangereux outsider, surtout grâce au talent dans le jeu de la carte de quelques-uns de ses champions.

Voici un chelem brillamment réussi par l'un d'eux au cours du précédent championnat du monde de Rio.

♠ —
♥ A 9 5 3
♦ D V 10 8 7
♣ A R 8 2

♠ 9 8 2
♥ R V 10 6 2
♦ 3
♣ V 9 7 5

N
O E
S

♠ A R V 6 5 4 3
♥ —
♦ 9 6 2
♣ 6 4 3

♠ D 10 7
♥ D 8 7 4
♦ A R 5 4
♣ D 10

Ann. : S. donn. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Reiner	Eisenb.	Richman	Kantar
1 ♦	2 ♥	4 ♥	4 ♠
contre	passe	5 ♣	passe
5 ♦	passe	6 ♦	contre...

Eisenberg, en Ouest, ayant entamé le 2 de pique, *comment Andrew Reiner, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La surenchère de « 2 cœurs » était un barrage particulièrement faible, et le saut à « 4 cœurs » était un... cue bid qui indiquait le contrôle du premier tour de la couleur avec un puissant soutien à carreau et une main de chelem. L'annonce de « 4 piques » était naturelle et celle de « 5 trèfles » promettait une force à trèfle par l'as. Malgré les deux coups de frein de Sud (qui a contré « 4 piques » et qui s'est contenté ensuite de dire « 5 carreaux »), Nord a essayé le chelem que Est a contré.

COURRIER DES LECTEURS
(930)

Action retardée (930) :

« La défense ne peut-elle faire chuter Mari si, après l'as de pique, elle joue *le 2 de carreau* au lieu de pique ? »

Le déroulement du coup sera le même et, après le jeu d'élimination, Est sera mis en main à l'atout...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® Nº 124

ZOOSTORY

Interclubs 1981, Mairie du Xe, 18 octobre. Finale.

Vous commencez une partie de scrabble fort compacte, puisque sur le premier mot ZOO, on a croisé FOB (Franco à bord, de l'anglais free on board ; *mot invariable).*

F
ZOO
B

Vous avez maintenant le tirage ADIIIWE. Faute de pouvoir allonger ZOO en ZOOS ou ZOOM, vous cherchez, sans succès, un mot terminé par IZ, par AO, ou IO. Si, découragé, vous rendez un bulletin vierge, vous aurez perdu 18 points, comme l'ont fait un grand nombre de joueurs qui disputaient la finale de l'Interclubs, dimanche 18 octobre, à Paris (voir la solution de ce tirage dans la partie ci-après).

Cela dit, le règlement ne prévoit pas le cas de blocage en début de partie. La solution de bon sens est, sans doute, de remplacer le tirage stérile par un autre, les chances d'un nouveau blocage étant très faibles : si on prend comme exemples les tirages ultérieurs, on s'aperçoit que tous, sauf le treizième, auraient permis de jouer, car ils contenaient un S ou un M, un R (permettant OR), ou un U (OU et BU).

La rencontre a permis à l'équipe de Grenoble (Dellac, Mollard, Laïk, Nino, Brelle, Mme Gelat, Begou, Cattelin et Martin-Cocher) de remporter son troisième titre consécutif de champion de France. Il est vrai que près d'un quart des premières séries françaises est grenoblois...

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	POINTS
1	O O F D W I Z			
2	D F I W + I A E	ZOO	H 8	24
3	A D I I W + I E	FOB	9 G	15
4	— R T H N U A J	ZOOIDE (a)	H 8	18
5	H T R U + S Y ?	JAN	G 13	35
6	U + D V S E E U	RHYT(O)NS (b)	15 B	84
7	U + V E E S L L	VIDEUSE	11 G	22
8	L + N N A M T E	VELUES	N 6	31
9	L N N + I O A R	MATE	O 5	28
10	N O R + M O H ?	INLAY (c)	D 11	28
11	T T R I E C M	(C)HROMONS (d)	L 4	76
12	M T + I I E K L	TRICHE	5 H	22
13	I L + L W A A A	KETMIE (e)	J 10	38
14	A W + R E U I T	ALLAI	C 9	20
15	I W + F N U P O	AUTRE	8 A	24
16	P W + P E S Q O	ENFOUI	15 J	39
17	O P S W + I U G	POQUE	9 K	28
18	G I O P + U N X	WUS	F 6	38
19	G P U + D A A G	INOX (f)	14 L	48
20	A G G + R N E C	DUPAT	H 1	27
21	C N + B S I E E	REGGAE	E 7	27
22	E E T A L R S	INCUBEES	2 E	66
23		ETALERAS (g)	A 2	59
24				
25			Total ..	797
26				

NOTES

(a) en forme d'animal ou de partie d'animal. (b) P.L.I. 81 : vase à boire grec en forme de tête d'animal ; (zooïde en quelque sorte...). (b) TYR (A) NS perd 12 points, THUYAS, en 14 C, en perd 29. (c) P.L.I. 81, terme dentaire. (d) HORMON(E), E 6, 75. (e) P.L.I. 81, arbre d'ébénisterie ; le top est, ou plutôt sera KILIM en 1982 (tapis d'orient, J 2, 39). (f) Additif F.F.Sc.*. (g) ou REALESAT.

Résultats : 1. O. Robert, 781 ; 2. Nino, 766 ; 3. Mollard, 757.

Résultats finals : 1. Grenoble ; 2. P.L.M. Paris ; 3. P.L.M. Lyon ; 4. Etoile.

● Championnat d'Ile-de-de-France de partie libre, ouvert à tous, y compris les débutants (entre 3 et 5 rencontres sont prévues pour chacun). Envoyer 50 F et trois enveloppes timbrées à G. Gufflet, 9, rue Kléber, 77240 Vert-Saint-Denis, dès que possible.

● Tournoi par paires à l'école Saint-Nicolas, 20, avenue du Général-Leclerc, Issy, dimanche 22 novembre, à 10 heures. 2 parties, 30 F. Tél. 555-78-11.

● Tournoi de Grenoble homologable, 6 décembre 1981. Tél. : 76-98-65-65.

(*) Pour recevoir le règlement F.F.Sc., adresser 5 F en timbres et une enveloppe 18×25 timbrée à 2 F à la F.F.Sc., adresse ci-dessous.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

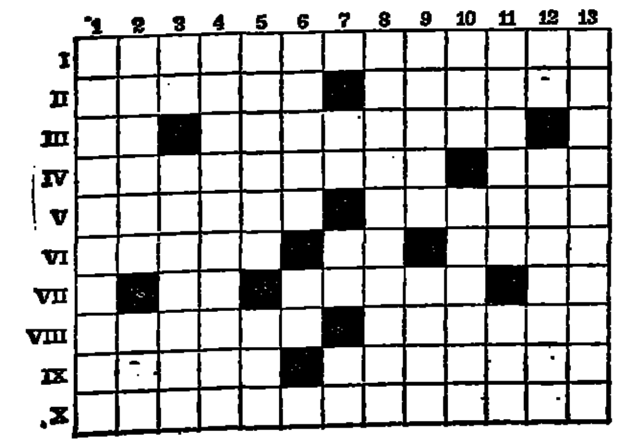
MOTS CROISÉS
Nº 171

Horizontalement

I. Rare ici, malgré une tentative gauloise. — II. Tout le contraire d'un sabir. Il faut qu'il ait quelque crédit. — III. Conjonction. Elles ont trouvé le filon. — IV. Le filon qu'elles ont trouvé ? Dans un tripot. — V. Pour les Esquimaux. Une des composantes d'un marché, commun ou non — VI. Manifeste pour les oiseaux, un appétit malsain. Note. Une erre bouleversée. — VII. Conjonction. Très urbain. Par égard. — VIII. Fatiguent leurs muscles ou sont aux petits soins pour leur peau. Ces chênes qu'on abat. — IX. Du nouveau. Ours. — X. Sont facilement suffisants.

Verticalement

1. Histoire vraie. — 2. Porter aux nues Morceau de canne. — 3. Conjonction. C'était un bébé au sexe discuté. — 4. Influence. — 5. Elles sont offertes. Refuse. — 6. Vont contre l'honnêteté. Aux bouts d'un moment. — 7. Voyelles. Article. Va et vient. — 8. Tout fait. — 9. Dans les pins. Sous la ceinture. — 10. Grand mécontentement. Sut persuader. — 11. Sut persuader, lui aussi. Emis, ou gardé en poche. — 12. Dans la poche. En Poche. — 13. Contestataires, mais fatigantes.



Solution du nº 170

Horizontalement

I. Magistrature. — II. Opine. Aladin. — III. Nets. Oslo. Rg. — IV. Trépasse. Mer. — V. Ecrin. Emma. — VI. Eu. Rafraîchi. — VII. Serrent. Os. — VIII. Lie. Candeurs. — IX. Avachie. Erié. — X. Iridiées. Non. — XI. Redressement.

Verticalement

1. Monte en l'air. — 2. Aperçu. Ivre. — 3. Giter. Seald. — 4. Inspire. Cdr. — 5. Se. Anarchie. — 6. Os. Fraies. — 7. Rassérénées. — 8. Allemand. Se. — 9. Tao. Mitée. — 10. Ud. Mac. Urne. — 11. Rire. Horion. — 12. Engraissent.

FRANÇOIS DORLET.

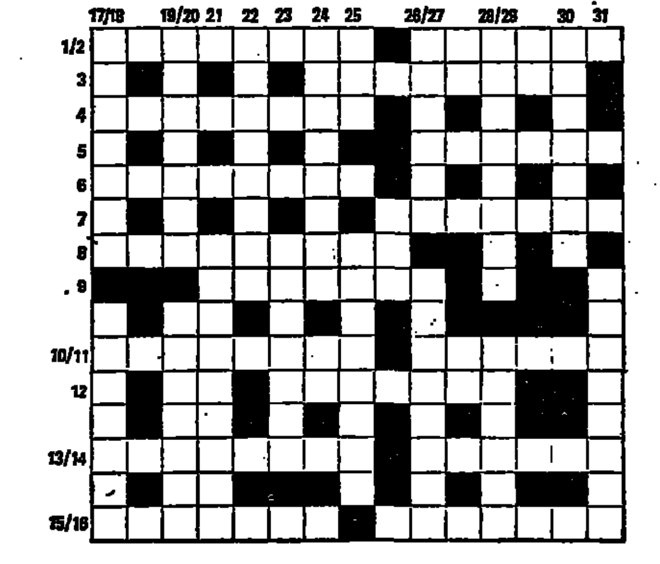
ANA-CROISÉS (★)
Nº 171

Horizontalement

1. AEEJIMRU (+ 1). — 2. DORSSU (+ 1). — 3. CEEERRTU (+ 1). — 4. AEEINPTU. — 5. AEHNRT (+ 1). — 6. BEIOPRTU (+ 1). — 7. AEIMRSU (+ 6). — 8. ACDEEISTT (+ 1). — 9. CEEELRZ (+ 1). — 10. ACCIRRTT. — 11. ACEIQU (+ 1). — 12. EIIMNRT (+ 1). — 13. BDEEINOU (+ 1). — 14. BDEIIM. — 15. ADEHRST. — 16. EEGLMRU (+ 3).

Verticalement

17. ABEEJLT. — 18. ABEMOTT. — 19. AIPRSUU. — 20. ADEGINU (+ 1). — 21. CCDEIIORS (+ 1). — 22. EIIINQTU. — 23. AACEINR (+ 2). — 24. CEEEIRRT (+ 1). — 25. CEEELRTT. — 26. CEHSTY. — 27. AEIIORSZ. — 28. DEEFIINR. — 29. ABGIMU. — 30. AEGMORS. — 31. EEEMPRSU.



Solution du nº 170

Horizontalement

1. VIRTUOSE (OUVRITES, VOITURES). — 2. STRIEE (ETIERS, ETIRES, SERTIE, SETIER, TIREES, TRIEES). — 3. ENERVAIT (EVENTRAI, INVETERA, REVAIENT, REVENAIT, VENERAIT). — 4. ESCAMOTE. — 5. AEROBIE. — 6. UTERINE. — 7. RELEGUA (ELAGUER, LARGUEE, LEGUERA). — 8. CAIROTE (COTERAI). — 9. PREPUCE. — 10. INTACTE. — 11. DUVETEES (DEVETUES). — 12. FLEAUX. — 13. PANDIT. — 14. LEONINE. — 15. ASSOLEE. — 16. AGENCEE (ENCAGEE). — 17. NITRATE (ENTRAIT, ETIRANT, NATTIER, TARTINE, TINTERA, TRAIENT).

Verticalement

18. VEHICULE. — 19. AFGHAN. — 20 INANITE (NIAIENT). — 21. RORQUAL. — 22. UVULAIRE. 23. OASIEN. — 24. EXOCET. — 25. PRECUIT. — 26. SOBRIETE (BETOIRES). — 27. ASPERGE (ARPEGES, PRESAGE). — 28. TRAVELO (REVOLAT, REVOLTA, VOLTERA). — 29. TINTONS. — 30. ILOTAGE (ALIGOTE, GALIOTE, LOGEAIT, OTALGIE, TOILAGE). — 31. ENDURCI. — 32. EPERLAN. — 33. VETIVER.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

Ana-chronique, de B. Maupin (Saint-Malo) et M. Potemski, nº 165, 23. Drainames..., *Amandiers, Marinades, Ramendais*.

(*) Jeu déposé.

INFORMATIONS « SERVICES »

SERVICES PUBLICS

Voyager moins cher par le train

Qui peut bénéficier des multiples réductions offertes par la S.N.C.F. ? Voici l'essentiel de ce qu'il faut savoir :

Les billets délivrés normalement avec réduction ne sont utilisables qu'à des périodes déterminées en fonction de l'affluence du trafic. La période bleue (heures creuses) s'applique du samedi 12 heures au dimanche 15 heures et du lundi 12 heures au vendredi 15 heures. La période blanche (de pointe) du vendredi 15 heures au samedi 12 heures et du dimanche 15 heures au lundi 12 heures. La période rouge (de très grande affluence) correspond aux jours de grands départs, notamment pour les vacances scolaires.

Attention : si l'on voyage « à cheval » sur deux périodes, c'est l'heure de départ du train qui seule est prise en compte. Les usagers astucieux peuvent donc voyager en période « interdite » à condition d'avoir respecté scrupuleusement le calendrier de la S.N.C.F.

A la demande des pouvoirs publics qui en assurent la charge financière, la S.N.C.F. accorde des réductions à caractère social. D'autres tarifs spéciaux sont offerts à la clientèle dans un but purement commercial. C'est la raison pour laquelle ces réductions sont disparates et proposent des avantages qui ne sont pas toujours forcément gratuits.

● *Les militaires* bénéficient de 75 % de réduction ou du transport gratuit sur présentation de la carte de circulation (dont la carte de service militaire actif).

● *Les familles nombreuses* d'au moins trois enfants ont droit à une réduction de 30 à 75 % (selon le nombre d'enfants) en seconde classe sur le réseau principal et de 50 % en première et seconde classe en banlieue parisienne. Disposition particulière : la réduction de 30 % sur le réseau principal seul est maintenue pour les parents et les enfants de moins de dix-huit ans, « jusqu'à ce que le dernier enfant ait atteint l'âge de dix-huit ans ».

● *Les réformés et pensionnés de guerre* ayant un taux d'invalidité d'au moins 25 % (présenter la carte délivrée par les offices, départements des anciens combattants et victimes de guerre) ont droit à 50 ou 75 % de réduction suivant le taux d'invalidité.

● *Les billets populaires de congé annuel* sont, semble-t-il, mal connus. Tout salarié y a droit une fois l'an pour un parcours minimum de 200 kilomètres. Ce billet valable trois mois offre 30 % de réduction. Et, depuis le 1er septembre 1981, il a été accordé aux chômeurs inscrits à l'A.N.P.E. comme demandeurs d'emploi et dont l'indemnité journalière ne dépasse pas 376,76 francs. Aberration administrative : la femme et les enfants mineurs peuvent bénéficier de la réduction accordée au titulaire du billet mais pas l'inverse : l'époux non salarié d'une femme salariée n'a pas droit à cet avantage.

● *Les économiquement faibles,* les retraités et pensionnés ont droit à une réduction annuelle de 30 % sans condition de parcours minimum.

● *Les billets de groupe* permettent aux groupes d'au moins dix personnes de bénéficier de réductions de 20 à 30 %. Des contrats de gré à gré peuvent être conclus dans les cas particuliers (se renseigner auprès de la division commerciale du lieu de départ).

● *La carte de famille* accorde à la famille d'au moins trois personnes une réduction de 50 % pour la seconde personne. Cette carte, valable cinq ans, est gratuite et doit être utilisée en période « bleue » ou « blanche ».

● *La carte couple* donne droit à 50 % de réduction à l'une des deux personnes du couple qui voyage ensemble. Gratuite et valable cinq ans, cette carte est utilisable les jours « bleus ». La S.N.C.F. n'est pas puritaine et le concubinage officiel (présenter un certificat) est accepté.

● *La carte inter rail* est valable un mois. Elle permet aux jeunes de moins de vingt-six ans de voyager en deuxième classe gratuitement dans vingt pays d'Europe et à demi-tarif dans le pays où l'on réside. Elle coûte 900 francs.

● *La carte vermeil* coûte 48 F et est valable un an (1). Utilisable les jours « bleus », elle est réservée aux personnes âgées de soixante-cinq ans au moins pour les hommes (soixante-deux ans à partir du 1er janvier 1982) et de soixante ans au moins pour les femmes. Son titulaire voyage avec 50 % de réduction sur tout trajet (banlieue de Paris exclue). Les personnes âgées sont nombreuses à protester : pourquoi cette carte n'est-elle pas gratuite ? « *Tous les gens du troisième âge ne sont pas forcément dans le besoin* », nous a-t-on répondu à la S.N.C.F. « *De plus, bien souvent, les vieilles personnes ne travaillent plus et peuvent donc se déplacer plus aisément que d'autres durant les périodes de faible affluence. Et la carte vermeil ne supprime ni ne remplace les billets de retraités.* »

La S.N.C.F. offre, enfin, aux voyageurs une gamme d'abonnements ou de facilités adaptées à des besoins très spécifiques de sa clientèle : hommes d'affaires, usagers réguliers d'une ligne, handicapés, etc.

On peut, sur toutes ces questions tarifaires, se procurer la brochure intitulée « le Guide pratique de l'usager » ou son supplément destiné aux personnes « à mobilité réduite » en écrivant à la S.N.C.F., B.P. n° 23409, 75436 Paris Cedex 09. Ce livret répond aussi à toutes les questions que l'on se pose pour transporter un vélo, une moto, un animal, des bagages (que l'on peut faire enlever à domicile) ou même... une planche à voile. Il existe un bureau central des renseignements téléphonés de la S.N.C.F. : 261-50-50, *tous les jours, de 8 h à 22 h.* En dehors de ces horaires, on peut se renseigner à sa gare de départ (voir la rubrique « S.N.C.F. » de l'annuaire téléphonique).

Le système de réductions tarifaires de la S.N.C.F. est indiscutablement alambiqué. Mais l'effort d'information réalisé prouve que la Société nationale est consciente des difficultés qu'éprouve parfois l'usager à s'y retrouver : n'est-ce pas là l'essentiel ?

PHILIPPE DUMONT.

(1) Les prix indiqués dans cet article sont extraits du tarif en vigueur le 1er septembre 1981.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

« La Comédie-Française », 10 h. 15, place Colette. (Mme Lemarchand).

« Le château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 45, entrée côté parc. (Mme Bulot).

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine. (Mme Allaz).

« L'art des Normands en Sicile », 16 h. 45, 62, rue Saint-Antoine. Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'art baroque en Bohême », 16 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (L'art pour tous).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h. 15, 2, rue des Ciseaux (Mme Barbier).

« Port-Royal de Paris », 15 h. 30, 123, boulevard de Port-Royal (Mme Camus).

« Le Palais-Royal », 15 heures, grille, place du Palais-Royal (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Lycée Henri-IV », 15 h., 23, rue Clovis (Mme Ferrand).

« Le Sénat », 15 heures, 12, rue de Tournon (Mme Hauller).

« Les fastes du gothique », 10 heures, Grand Palais (Mme Hager).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Histoire et archéologie).

« La chapelle expiatoire », 14 h. 45, entrée rue Pasquier, angle Haussmann (M. de La Roche).

« La Madeleine et son quartier », 15 heures, métro Madeleine (Lutèce-Visites).

« Le Palais du Luxembourg », 15 heures, rue de Vaugirard, angle rue de Condé (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Salons de l'ambassade de Pologne », 14 h. 45, 57, rue Saint-Dominique (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

« La Mosquée », 14 h. 30, place du Puits-de-l'Ermite (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h., 114, rue de Vaugirard, le vénérable Guéshé Longri-Mamgulé : « Les vies du Bouddha ou comment développer son esprit jusqu'à la perfection ».

15 h. 30, hôtel Sofitel, 8-12, rue Louis-Armand : « La contribution du Veda à la paix mondiale ».

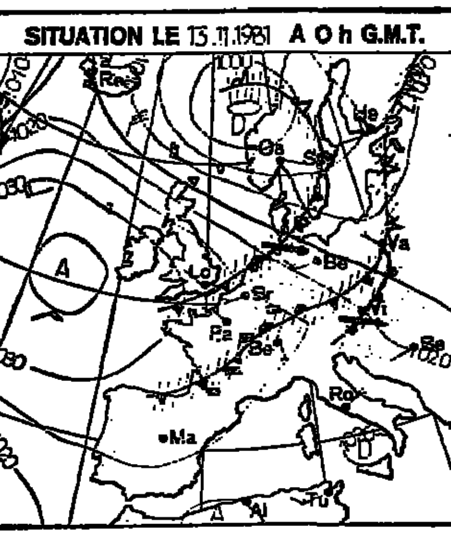
14 h. 45, 9 bis, avenue d'Iéna : « L'Irlande et l'Ecosse » (projection).

15 h., 163, rue Saint-Honoré, R.-P. A. Fonbrier : « Où va le monde ? » (Conférences Natya).

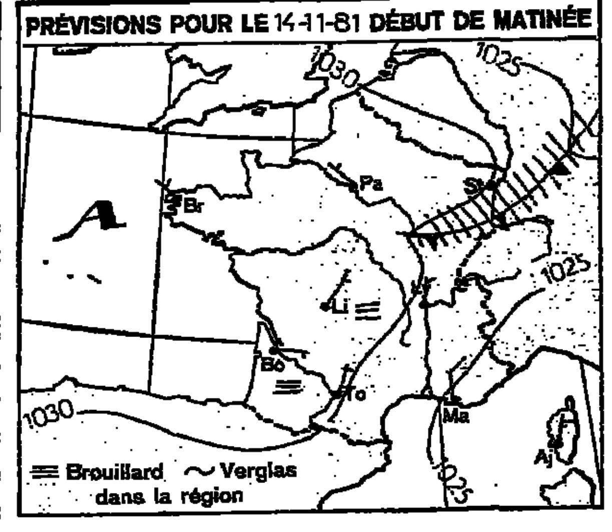
15 h. 30 : 15, rue de la Bûcherie, M. F. Gentil : « 2 000 kilomètres en Espagne » (Les artisans de l'Esprit).

MÉTÉOROLOGIE

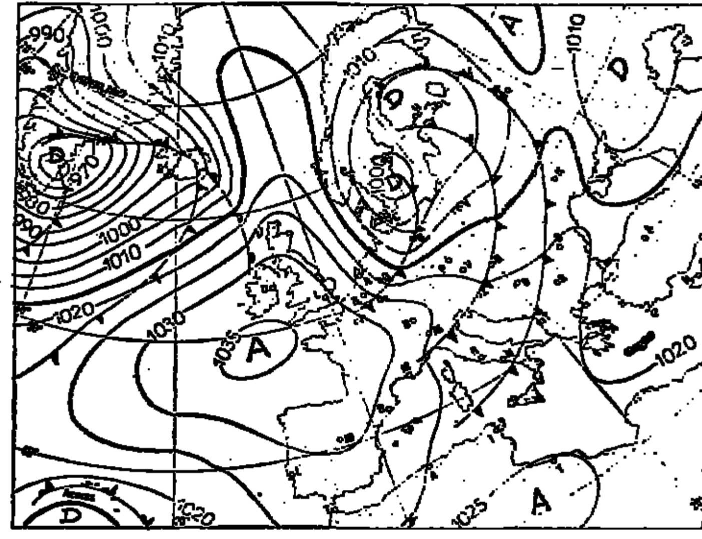
SITUATION LE 13.11.1981 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14-11-81 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 novembre à 0 heure et le samedi 14 novembre à 24 heures :

Des masses d'air humide venues de l'Atlantique évolueront lentement sur la plus grande partie de la France, tandis que de l'air plus froid, venant de la mer du Nord pénétrera sur nos régions du nord-est et de l'est.

Samedi 14 novembre, des nuages passagers donneront quelques pluies et averses des Vosges au nord des Alpes. Sur le reste de la France, la matinée sera souvent brumeuse ; des éclaircies apparaîtront l'après-midi ; le ciel sera généralement peu nuageux dans les régions méditerranéennes. Les vents, de secteur nord, seront modérés de la Lorraine aux Alpes et à la Méditerranée, faibles ailleurs. Les températures minimales seront en baisse : les maximums varieront peu par rapport à ceux de la veille.

Le vendredi 13 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 030 millibars, soit 772,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 18 et 5 degrés ; Biarritz, 15 et 6 ; Bordeaux, 16 et 9 ; Bourges, 10 et 7 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 8 et 4 ; Dijon, 6 et 5 ; Grenoble, 10 et 0 ; Lille, 10 et 4 ; Lyon, 5 et 4 ; Marseille, 15 et 4 ; Nancy, 5 et 4 ; Nantes, 13 et 10 ; Nice, 17 et 8 ; Paris-Le Bourget, 11 et 8 ; Pau, 15 et 0 ; Perpignan, 19 et 9 ; Rennes, 12 et 9 ; Strasbourg, 6 et 5 ; Tours, 13 et 9 ; Toulouse, 11 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 8 degrés ; Amsterdam, 11 et 7 ; Athènes, (min.) 8 ; Berlin, 7 et 6 ; Bonn, 9 et 7 ; Bruxelles, 11 et 7 ; Le Caire, 23 et 13 ; îles Canaries, 38 et 22 ; Copenhague, 8 et 3 ; Dakar, 31 et 24 ; Genève, 9 et 3 ; Jérusalem, 16 et 8 ; Lisbonne, 20 et 15 ; Londres, 12 et 2 ; Madrid, 19 et 2 ; Moscou, 0 et —1 ; Nairobi, 26 et 16 ; New-York, 8 et 3 ; Palma-de-Majorque, 22 et 5 ; Rome, 14 et 2 ; Stockholm, 2 et —1.

Probabilités pour la journée du dimanche 15 novembre

Dimanche devrait être une assez belle journée. Les brumes et brouillards seront toutefois fréquents dans le Centre et le Sud-Ouest et pourront être assez lents à se dissiper. Des éclaircies apparaîtront l'après-midi sur l'ensemble du pays, particulièrement près de la Méditerranée où le ciel sera bien dégagé. Quelques nuages se développeront dans les régions de l'Est, mais sans donner d'averses. En fin de journée, près de la Manche, le temps deviendra plus doux et plus nuageux. Les températures maximales varieront peu, mais les températures minimales s'abaisseront et des gelées matinales apparaîtront sur les régions du Nord et du Massif Central.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES AZALEES

TIRAGE N° 72 DU 12 NOVEMBRE 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.			F.
1	51	150	6	566	500
	1 621	5 000		7 666	5 000
	384 681	500 000	7	7	70
2	212	500		87	220
	782	500		97	220
	3 842	1 000		067	570
	9 432	1 000		707	570
	5 872	1 000		9 227	1 070
	07 622	50 000		4 547	5 070
				064 907	3 000 070
3	663	500	8	5 638	5 000
	0 233	1 000		47 488	100 000
	2 813	5 000	9	3 989	1 000
	5 903	10 000		6 549	10 000
4	4	70	0	1 070	1 000
	94	220		5 230	1 000
5	0 475	1 000			
	9 835	1 000			
	7 145	5 000			

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DU VENDREDI 13 LE LUNDI 16 NOVEMBRE 1981 À MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO						
TIRAGE N° 45	4	10	20	24	27	43
	NUMERO COMPLEMENTAIRE					32

PROCHAIN TIRAGE LE 18 NOVEMBRE 1981 VALIDATION JUSQU'AU 17 APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE N° 72 DU 12 NOVEMBRE 1981

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 73 DU 12 NOVEMBRE 1981

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
1	Tous les billets terminés par 1 gagnent 50 F dans toutes les séries
49	Tous les billets terminés par 49 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 94 gagnent 100 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
748	0478	1478	2478	3478	4478	5478	6478	7478	8478	9478	F. 300
	0487	1487	2487	3487	4487	5487	6487	7487	8487	9487	300
	0748	1748	2748	3748	4748	5748	6748	7748	8748	9748	3 000
	0784	1784	2784	3784	4784	5784	6784	7784	8784	9784	300
	0847	1847	2847	3847	4847	5847	6847	7847	8847	9847	300
	0874	1874	2874	3874	4874	5874	6874	7874	8874	9874	300
638	0368	1368	2368	3368	4368	5368	6368	7368	8368	9368	300
	0386	1386	2386	3386	4386	5386	6386	7386	8386	9386	300
	0638	1638	2638	3638	4638	5638	6638	7638	8638	9638	3 000
	0683	1683	2683	3683	4683	5683	6683	7683	8683	9683	300
	0836	1836	2836	3836	4836	5836	6836	7836	8836	9836	300
	0863	1863	2863	3863	4863	5863	6863	7863	8863	9863	300

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer série 20	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer série 20	Sommes à payer Autres séries
3569	3 569	F. 2 000 000	F. 20 000	6 359	F. 5 000	F. 1 000
	3 596	5 000	1 000	6 395	5 000	1 000
	3 659	5 000	1 000	6 539	5 000	1 000
	3 695	5 000	1 000	6 593	5 000	1 000
	3 956	5 000	1 000	6 935	5 000	1 000
	3 965	5 000	1 000	6 953	5 000	1 000
	5 369	5 000	1 000	9 356	5 000	1 000
	5 396	5 000	1 000	9 365	5 000	1 000
	5 639	5 000	1 000	9 536	5 000	1 000
	5 693	5 000	1 000	9 563	5 000	1 000
	5 936	5 000	1 000	9 635	5 000	1 000
	5 963	5 000	1 000	9 653	5 000	1 000

PROCHAIN TIRAGE LE 25 NOVEMBRE 1981 À PARIS - TIRAGE TÉLÉVISÉ À 19 h 50

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE N° 73 DU 12 NOVEMBRE 1981

RÉTROMANIE

MOLIÈRE AUX ENCHÈRES

Molière est à l'affiche au Nouveau Drouot pour deux représentations exceptionnelles, lundi 16 novembre (à 14 h. 30 et 21 heures, salle n° 1). Plus de soixante bustes et statuettes, d'innombrables portraits, gravures, dessins, pendules, encriers, assiettes, coupe-papiers, autographes (expert, Mᵉ Thierry Bodin) et souvenirs de théâtre.

Telle se présente la collection de Robert Manuel, résultat de près d'un demi-siècle de ferventes recherches, qui sera dispersée par Mᵉˢ Guy Loudmer et Hervé Poulain. Toutes les expressions artistiques du grand homme depuis trois siècles sont interprétées dans toutes les matières : *bois, marbre ou régule...* et même topaze. La pièce la plus intéressante est sans doute le portrait attribué à Sébastien Bourdon, exécuté du vivant de Molière.

Les autres lots sont de valeur très inégale, mais c'est là le propre d'une grande collection. Un buste négroïde en ébène, exécuté sur les rives du Congo, montre aussi le rayonnement universel de l'auteur du *Misanthrope.* On s'attend à de belles enchères, même pour les babioles. Et l'on ne peut oublier qu'en mars 1980, lors d'une autre vente Molière, un exemplaire des *Précieuses ridicules,* habillé il est vrai d'une somptueuse reliure, avait atteint 155 000 F.

F. G.

ANCIENS COMBATTANTS

La commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

UNE VIVE PROTESTATION DE L'U.N.C. - A.F.N.

L'Union nationale des combattants en Afrique du Nord (U.N.C.-A.F.N.), dans un communiqué, « *élève une vive protestation contre les déclarations de M. le ministre des anciens combattants, selon lesquelles aucune date ne pourrait être retenue pour la commémoration des morts en Afrique du Nord.*

» *En effet, cette décision est radicalement contraire aux conclusions de la « table ronde » qui s'est réunie le 29 septembre dernier sur l'initiative de M. le président de la République et au cours de laquelle, dans un premier temps, les associations, à l'unanimité, ont demandé la fixation d'une date nationale pour célébrer la mémoire des morts en Afrique du Nord. En ce qui concerne le deuxième point de cette conférence, c'est-à-dire le choix de cette date, les associations ayant, comme le chef de l'Etat l'avait déjà fait, rejeté les indécentes cérémonies du 19 mars, s'étaient, à la quasi-unanimité, mises d'accord sur le 16 septembre.*

» *Les décisions du ministre des anciens combattants de faire représenter le gouvernement aux consternantes célébrations du 19 mars et de refuser une date nationale de recueillement sont donc à la fois contraires aux engagements pris par le chef de l'Etat et contraires aux conclusions de la conférence réunie au ministère* », conclut l'U.N.C.-A.F.N.

Approbation de la FNACA

Le secrétariat de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), réuni à Paris le 12 novembre, a analysé les propos tenus par M. Laurain, ministre des anciens combattants à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la discussion budgétaire.

Il constate qu'« *en dépit de la volonté de certains d'opter pour une autre date, sans signification historique, le 19 mars sera, comme le souhaite la majorité des Français, commémoré sans entrave officielle, avec la participation des autorités.*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 12 et 13 novembre 1981 :

DES DECRETS

● Créant un corps des agents de service des établissements d'enseignement technique agricole public et modifiant le décret du 11 octobre 1968 fixant le statut particulier des agents de service des établissements d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire.

● Portant application du rapport constant établi par l'article L. 8 bis du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en vue de la revalorisation, du 1er octobre 1981, du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pensions.

DES LISTES

● De classement au concours de 1981 pour l'entrée à l'école normale supérieure de l'enseignement technique.

∴

D'autre part, le Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses du 12 novembre, publie des décrets portant promotions et nominations dans l'ordre des palmes académiques.

NOVEMBRE, DECEMBRE, AU NOUVEAU DROUOT
PAR LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES-PRISEURS DE PARIS

LUNDI 16 NOVEMBRE A 14 H
TABLEAUX DU XIXe SIECLE
MEUBLES

Me Paul Renaud
6, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris
Tél. 770.48.95
Expert : M. Maréchaux

MERCREDI 18 NOVEMBRE A 14 H
MEUBLES ET OBJETS D'ART
LIVRES

Mes Millon et Jutheau
14, rue Drouot, 75009 Paris
Tél. 770.00.45 et 246.46.44

MERCREDI 18 ET JEUDI 19 NOVEMBRE A 14 H
BIBLIOTHEQUE DU CHATEAU SAINT-ROCH
ET A DIVERS AMATEURS
Livres anciens et modernes
Reliures de Pierre Legrain

Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Expert : M. Meaudre

VENDREDI 20 NOVEMBRE A 14 H
DESSINS - TABLEAUX DU XIXe SIECLE
Notamment par Béraud, Carrière, Delacroix, Diaz, Dupré, Forain, Galien-Lalou, Harpignies, Guys, Lami, Petitjean, Ziem...

Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Experts : MM. Pacitti et Jeannelle, Maréchaux

SAMEDI 21 ET LUNDI 23 NOVEMBRE A 14 H
COLLECTION DE MONNAIES ANCIENNES

Me Deurbergue
19, Bd Montmartre, 75002 Paris - Tél. 261.36.50
Expert : M. Kampmann
Exposition : chez l'expert : 49, rue de Richelieu, 75001 Paris jusqu'au 19 Novembre de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h

LUNDI 23 NOVEMBRE A 14 H
HORLOGERIE
Livres, outillage, montres

Me Chayette
10, rue Rossini, 75009 Paris - Tél. 770.38.89
Expert : M. J.C. Sabrier

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Violons, violoncelles, archets de Maîtres

Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Expert : M. Vatelot

MERCREDI 25 NOVEMBRE A 16 H 30
TAPIS D'ORIENT

Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Expert : M. Berthéol
Exposition : le jour même de 11 h à 16 h

VENDREDI 27 NOVEMBRE A 14 H
BIJOUX - OBJETS DE VITRINE
ORFEVRERIE ANCIENNE ET MODERNE

Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Experts : MM. Fromanger

DIMANCHE 29 NOVEMBRE A 15 H
HOTEL BRISTOL
110, rue du Fbg Saint-Honoré, 75008 Paris
ART ET LOCOMOTION
Collection d'automobiles

Mes Loudmer, Poulain
73, rue du Fbg Saint-Honoré, 75008 Paris
Tél. 266.90.01

LUNDI 30 NOVEMBRE A 14 H
BIJOUX - OBJETS DE VITRINE
ORFEVRERIE ANCIENNE ET MODERNE
Important coffret nécessaire contenant : des pièces en vermeil par Roch Louis Dany Paris 1789 et pièces en porcelaine de Paris

Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Experts : MM. Boutemy, Déchaut

LUNDI 30 NOVEMBRE ET MARDI 1er DECEMBRE A 14 H
OBJETS D'ART D'EXTREME-ORIENT
dont des « Netsuké » en bois et en ivoire de la Collection Lichtenberger (5e partie)

Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Experts : MM. Portier

JEUDI 3 DECEMBRE A 14 H
ARMES

Mes Millon et Jutheau
14, rue Drouot, 75009 Paris
Tél. 770.00.45 et 246.46.44
Expert : M. J.C. Dey

VENDREDI 4 DECEMBRE A 14 H 30
IMPORTANTS MEUBLES ET OBJETS D'ART, PLUS SPECIALEMENT ART DECO

Mes Loudmer, Poulain
73, rue du Fbg Saint-Honoré, 75008 Paris
Tél. 266.90.01

LUNDI 7 DECEMBRE A 14 H
LIVRES ILLUSTRES MODERNES

Me Paul Renaud
6, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris
Tél. 770.48.95
Expert : M. Guérin

LUNDI 16 NOVEMBRE A 14 H

FAIENCES ET PORCELAINES ANCIENNES DES XVIIIe ET XIXe SIECLES
Est, Hoechst, Lunéville, Mennecy, Moustiers, Nevers, Paris, Rouen, Clément, Saint-Cloud, Sceaux, Sèvres

Mes Ader, Picard, Tajan,
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07

Expert : M. Lefebvre



Moustiers. Fontaine en forme de vase, décorée en camaïeu bleu d'ornements d'après Bérain. Anses à déversoir à mascaron. XVIIIe Siècle (H. 38 cm)

(Mes Ader, Picard, Tajan - Lundi 16 Novembre à 14 h)

VENDREDI 20 NOVEMBRE A 14 H

TABLEAUX ANCIENS
BEAUX OBJETS D'AMEUBLEMENT
SIEGES ET MEUBLES DU XVIIIe SIECLE
SCULPTURES

Mes Audap, Godeau, Solanet
32, rue Drouot, 75009 Paris - Tél. 770.67.68



Portrait de femme en stèle. Marbre. Art Romain - Influence orientale. IIe Siècle.

(Mes Audap, Godeau, Solanet - Vendredi 20 Novembre à 14 h)

MERCREDI 25 NOVEMBRE A 21 H

TABLEAUX MODERNES ET CONTEMPORAINS
Importants tableaux cubistes par Appian, Charchoune, Crotti, Dufresne, Estève, Hartung, Bissière, Brayer, Lanskoy, Lévy-Dhurmer, Seignac, Picabia, Planson, Torrès-Garcia, Valmier, Van Dongen : « Les pivoines »
Tapisserie par Mategot tissée par Tabard Frères

Me Catherine Charbonneaux
134, rue du Fg Saint-Honoré, 75008 Paris
Tél. 359.66.56

Expert : M. Maréchaux

Expositions : Mardi 24 et Mercredi 25 Novembre de 11 à 18 h



Serge Charchoune : « Le violon rustique » Toile - 1946 (55×38 cm) (reproduite dans le livre sur Charchoune par R. Creuze. Tome II n° 417)

(Me C. Charbonneaux - Mercredi 25 Novembre à 21 h)

VENDREDI 11 DECEMBRE A 14 H 30
IMPORTANTS TABLEAUX, DESSINS, ESTAMPES MODERNES
dont une collection de dessins de Constantin Guys, bronze « danseuse » par Degas, Vlaminck, Picasso, Beauchamp, Laurencin, Brayer, etc.

Mes Loudmer, Poulain
73, rue du Fbg Saint-Honoré, 75008 Paris
Tél. 266.90.01

Flacon par Marinot (H. 18 cm)

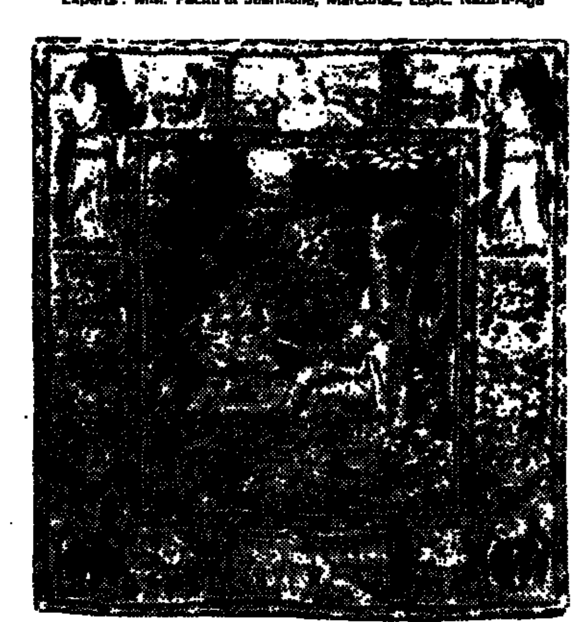
(Mes Delaporte et Rieunier Lundi 16 Décembre à 14 h)

LUNDI 16 NOVEMBRE A 14 H

TABLEAUX MODERNES
dont une importante marine par Monet (datée 1882)
VERRERIES
de Marinot, Daum, Gallé
FAIENCES MODERNES
MEUBLES ET OBJETS D'ART DU XVIIIe SIECLE
Commodes, armoire, table de changeur

Mes Delaporte et Rieunier
25, rue Le Peletier, 75002 Paris - Tél. 523.44.40

Experts : MM. Pacitti et Jeannelle, Marcilhac, Lepic, Nazare-Aga



Panneau en tapisserie des Flandres du XVIIe Siècle (H. 153 cm × L. 139 cm)

(Me Delorme - Vendredi 20 Novembre à 14 h)

VENDREDI 20 NOVEMBRE A 14 H

TABLEAUX ANCIENS
MEUBLES ET OBJETS D'ART DU XVIIIe SIECLE

Me Delorme
3, rue de Penthièvre, 75008 Paris
Tél. 265.57.63

Experts : MM. Ananoff et Lacoste



Tapisserie des Flandres : « La Reine de Saba ». Fin XVIe Siècle

(Me Cardinet - Vendredi 27 Novembre à 14 h)

VENDREDI 27 NOVEMBRE A 14 H

TABLEAUX ANCIENS - MEUBLES ANCIENS

Me Cardinet
14, quai de la Mégisserie, 75001 Paris
Tél. 236.89.12



Louis Icart : « Le Sérail ». Toile 72×105

(Me C. Charbonneaux - Lundi 14 Décembre à 14 h)

LUNDI 14 DECEMBRE A 14 H

ART NOUVEAU - ART DECO
Louis Icart : toiles, eaux-fortes
Verreries Emile Gallé

Me Catherine Charbonneaux
134, rue du Fg Saint-Honoré, 75008 Paris
Tél. 359.66.56

Expert : M. J.P. Camard

LUNDI 16 NOVEMBRE A 14 H30 ET 21 H
MOLIERE
Collection Robert Manuel

Me Loudmer, Poulain
73, rue du Fbg Saint-Honoré, 75008 Paris
Tél. 266.90.01



Buste de Molière - Collection Robert Manuel

(Mes Loudmer, Poulain - Lundi 16 Novembre à 14 h 30 et 21 h)

LUNDI 23 NOVEMBRE A 14 H

ART NOUVEAU - ART DECO
Arts graphiques, céramiques, art du verre, sculptures et bronzes, mobilier

Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07

Expert : M. Camard



Gallé
Exceptionnelle table « aux libellules » en noyer et marqueterie
Une table similaire est conservée au Musée de l'Ecole de Nancy
(H : 74,5 cm - L : 80 cm - larg. : 56 cm)

(Mes Ader, Picard, Tajan Lundi 23 Novembre à 14 h)

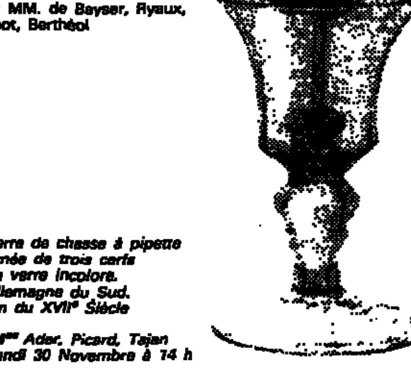
LUNDI 30 NOVEMBRE A 14 H

Cabinet d'un Amateur

DESSINS ET TABLEAUX ANCIENS.
HAUTE EPOQUE
Verrerie du XVe au XVIIIe Siècle
TAPIS D'ORIENT

Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart
75002 Paris
Tél. 261.80.07

Experts : MM. de Bayser, Ryaux, Coquenpot, Berthéol



Verre de chasse à pipette ornée de trois cerfs en verre incolore. Allemagne du Sud. Fin du XVIIe Siècle

(Mes Ader, Picard, Tajan Lundi 30 Novembre à 14 h

SAMEDI 12 DECEMBRE A 21 H
POUPEES DE COLLECTION
dont partie du Musée de Liège

Mes Loudmer, Poulain
73, rue du Fbg Saint-Honoré, 75008 Paris
Tél. 266.90.01

nouveau drouot
compagnie des commissaires-priseurs de paris

9, rue Drouot - 75009 Paris
Tél. : 246.17.11 - Télex : Drouot 642260

Le Monde

culture

MUSIQUE

« LE NEZ », de Chostakovitch par l'opéra de chambre de Moscou

Les absents ont eu tort

Composé en 1927-1928 — Chostakovitch avait vingt et un ans. — *le Nez* devait être créé le 13 janvier 1930, au Petit Théâtre de Leningrad, et présenté comme un « spectacle expérimental ». L'accueil du public fut assez réservé, sinon hostile, et le critique Igor Martinov, après en avoir dénoncé *« l'excentricité scénique, le mépris des genres lyriques traditionnels et l'illogisme de la pensée musicale »*, conclut : *« Le compositeur y a atteint l'apogée de son formalisme outrancier »*... Inutile de dire que, dans ces conditions, la carrière de cet opéra-bouffe d'après Gogol ne fut pas ce qu'elle aurait dû être. Toujours est-il que, avec les années et l'élargissement de la notion de réalisme socialiste, ce qui paraissait contaminé par els germes du modernisme bourgeois occidental semble assez sain et représentatif pour porter témoignage à l'étranger des activités de l'Opéra de chambre de Moscou.

Cela pourrait donner lieu à maints commentaires. Sans doute les audaces de cette œuvre sont-elles bien dépassées aujourd'hui ; il n'y a donc aucun mérite particulier à avoir levé l'interdit qui pesait sur elle. Cependant, même si notre curiosité à l'égard de ce qui s'est écrit depuis cinquante ans en Union soviétique en matière d'opéra ne se trouve pas satisfaite par le choix d'un ouvrage consacré, force est de constater que le public parisien aurait préféré quelque chose de plus classique, un Donizetti oublié ou, à la rigueur, un Bellini...

La salle Pleyel, où a eu lieu l'unique représentation le 11 novembre, n'était donc pas pleine, et c'est triplement regrettable, puisque l'Opéra de chambre de Moscou se produisait en France pour la première fois, que *le Nez* est une œuvre accessible et parfaitement originale, et, enfin, que la haute tenue de la production qui nous était proposée tranche avec le laisser-aller qu'on déplore si souvent dans les théâtres français. Exception faite du chef, Guennadi Rojdesvenski (qui assure les fonctions de directeur musical de l'Opéra de chambre de Moscou), il n'y avait aucune vedette à l'affiche, et le programme donnait tout simplement le choix, pour chaque rôle, entre deux ou trois noms...

Qui chantait le rôle principal ? Quel était le ténor ? La basse ? On ne saurait le dire ; les amateurs le déploreront, mais la tâche du critique s'en trouve singulièrement allégée. Inutile, pour une fois, d'avoir recours à la liste des superlatifs en usage dans les grandes occasions, il suffira de dire que tous les rôles — et il y en a énormément — étaient tenus par des chanteurs aussi brillants vocalement que dramatiquement. L'orchestre semble composé, lui aussi, exclusivement de virtuoses, ce qui ne gâte rien, car l'accompagnement abonde en trouvailles et en coqs-à-l'âne instrumentaux, qui sont autant de chausse-trappes.

La mise en scène de Boris Pokrovski se soucie moins de briller par l'originalité que de se mettre au service d'une action trop rapide pour permettre autre chose que l'utilisation d'éléments de décor sommaires et mobiles. La fiction et le mime occupent donc une place assez importante, ce qui exige, pour faire contre-poids, une direction d'acteurs plutôt réaliste : ce mélange convient tout naturellement à la bouffonnerie du sujet et laisse au spectateur la liberté de percevoir, sans qu'on le lui indique de façon didactique, la profondeur cachée de la fable.

Invité en France grâce à une initiative du Groupe de recherche et d'animation musicale (le GRAM) de l'université de Bordeaux, l'Opéra de chambre de Moscou donnera d'autres représentations du *Nez*, puis *le Directeur de théâtre* de Mozart et *la Cambiale di Matrimonio* de Rossini, les 13 et 15 novembre, à Tourcoing, le 21, à Bordeaux, le 24, à Valence, et le 1er décembre, à Grenoble. Enfin, bien qu'il n'y ait pas lieu de vouloir consoler les absents, puisqu'ils ont toujours tort, on signalera encore l'excellent enregistrement du *Nez*, paru il y a cinq ans (Chant du monde LDX 78609/10), par les mêmes interprètes ; il n'y manquera que la vivacité et la bonne humeur communicative du spectacle.

GÉRARD CONDÉ.

1) Bordeaux (les 20 et 22 novembre), Tours (28, 29), Clermont-Ferrand (le 2 décembre), Grenoble (le 9).

MANIFESTATION DES ARTISTES POUR L'ARGENTINE

L'Association internationale de défense des artistes (AIDA) organise à Paris, le 14 novembre, un défilé pour l'Argentine. Cent artistes peintres ont réalisé pour la manifestation cent bannières de deux mètres sur trois mètres chacune symbolisant un des cent artistes « détenus-disparus » en Argentine depuis 1976. Les coordinateurs de la marche — Ariane Mnouchkine (Théâtre du Soleil) et Gilbert Hartmann (Urban Sax) — invitent les manifestants à se vêtir de noir et à porter une écharpe blanche comme les mères de la place de Mai à Buenos-Aires. Ils partiront à 11 heures de la place du Panthéon pour traverser le quartier Latin par petits groupes et se retrouver au Pont-Neuf, où il formeront un seul cortège jusqu'à la place de la Concorde. Cent musiciens les accompagneront.



CINÉMA

« MAX FRISCH, JOURNAL I-III » de Richard Dindo

Le métier d'écrire

« *Mon but*, écrivait Richard Dindo, son film presque achevé, il y a un an, *était de confronter le spectateur avec la pensée de Frisch... En quoi l'existence de l'écrivain est-elle si particulière ? Comment vit-il dans la langue, comment crée-t-il de la langue à partir de sa propre vie ?* » Richard Dindo intitule cette recherche « Une lecture filmique du récit *Montauk, 1974* ». « *Qu'expriment nos images de cette langue ? Comment cette langue se projette-t-elle dans nos images ?* », ajoute-t-il, fixant les règles du jeu qui nous est proposé.

Richard Dindo a eu la chance fabuleuse de pouvoir amorcer son récit, plus encore, de l'articuler sur des images filmées par Max Frisch, lors du week-end passé à Long-Island, lieu de villégiature de l'intelligentsia new-yorkaise, avec une jeune femme rousse, Lynn, qui sera au cœur du récit *Montauk*, publié la même année (1974). Images fugitives, non attendries, non sentimentales, que le metteur en scène semble avoir recueillies comme simples traces d'un vécu, un vécu entièrement recréé dans le livre.

Confrontant le travail littéraire à son travail de cinéaste, Richard Dindo ne peut manquer de relever des correspondances troublantes, le même défaut fondamental : la réalité n'existe pas en soi, dès que perçue elle s'organise à travers les sens et la sensibilité. La prétendue objectivité de l'enregistrement sur pellicule n'est qu'un leurre. Richard Dindo développe alors sa réflexion autour de la relation de Max Frisch avec les femmes, thème usé à la corde dans le cinéma classique (Bergman, Fellini). Dans la tradition documentaire où s'inscrit le travail du metteur en scène, la représentation n'est plus *la chose*, cette apparence de vie qui fait accepter presque automatiquement toute image de cinéma ou de télévision comme vérité d'évangile. Une respiration court sur l'écran, une pensée travaille. Un autre artiste crée.

Et Richard Dindo d'ouvrir ce qu'il faut bien appeler le second volet du diptyque que devient cette tentative d'approche de la création littéraire : les liens de Max Frisch et de la poétesse autrichienne Ingeborg Bachmann aujourd'hui décédée. Images, paroles, de braise et de passion... Des traces très fortes existent du passage de cet être rare dans la vie de l'écrivain : déclarations à la télévision, admirablement mises en lumière par le montage. Mais aussi de longs extraits de la représentation de la pièce *Triptyque*, montée pour la première fois à Lausanne, et en langue française, par le cinéaste Michel Soutter, pièce qui évoque le rapport de Frisch à son amie morte.

Une troisième femme intervient, en mineur, Kate, la jeune juive connue dans les années 30, cette même Kate qui se retrouve aujourd'hui près du mur de Berlin, en ce lieu de forclusion de l'histoire allemande où, par-delà deux Allemagnes se regardant en chiens de faïence, c'est le destin d'un pays pris au piège de sa propre folie qui se dessine en transparence. Que Richard Dindo, ensuite, introduise à trois reprises Bertolt Bretch, Brecht avec qui Max Frisch eut des rapports privilégiés, qui fut un peu sa conscience politique, n'a rien que de légitime.

A travers le portrait de son *compatriote Max Frisch — mais* portrait est-il bien le mot qui convient ? C'est sa propre condition de citoyen helvétique que Richard Dindo prend en charge, son appartenance à un monde de l'argent-roi, et en même temps à tout un paysage, à un style de vie, à une façon d'affronter le quotidien. L'entreprise n'est pas sans rappeler, avec toute la différence qui sépare la vieille Europe de la jeune Amérique, différence qu'implique aussi un autre mode de récit axé non plus sur la parole littéraire mais sur la parole vécue, celle de l'écrivain-cinéaste québécois Pierre Perrault dans *Un pays sans bon sens* (1970) : *Heimat*, le terme employé par Max Frisch, c'est bien le pays qu'il désigne, plus que la patrie et son chauvinisme. Une manière d'exister, de sentir, d'aimer.

Cet aller-retour incessant entre la condition d'écrivain et celle d'amant, entre la responsabilité du citoyen et celle de l'artiste, donnent son ton inimitable au film de Richard Dindo et le placent déjà dans le peloton de tête du cinéma des années 80. Avec un autre film suisse, très court, dont nous avons parlé la *Lettre à Freddy Buache*, de Jean-Luc Godard (*le Monde* du 5 novembre).

LOUIS MARCORELLES.

★ Forums-cinémas. Le jeudi 26 novembre, après la projection de 20 heures, un débat réunira Max Frisch, Richard Dindo et divers critiques.

■ Tout en reconnaissant que le rapport Bredin sur le cinéma (« Le Monde » du 10 novembre) « a le mérite d'exister et d'avoir été rédigé avec des intentions louables », la Fédération nationale du cinéma français (F.N.C.F.) « relève une apparente méconnaissance du véritable mécanisme du Fonds de soutien au cinéma et de ses instances, des problèmes concrets des exploitants indépendants ».

De son côté, M. Bertrand Labrusse, P.-D.G. de la Société française de production (S.F.P.), estime le rapport « tout à fait frappant par sa clarté, son élégance et son intelligence, mais aussi très — ou trop — prudent ».

EXPOSITION

Le Mexique d'hier au Petit Palais

(Suite de la première page.)

D'abord les temples aztèques sont rarissimes, car la plupart d'entre eux ont été détruits par les Espagnols et leurs pierres réemployées pour construire des églises ou des maisons. Ensuite des milliers d'objets ont été retrouvés à leurs emplacements d'origine et ces positions *in situ* sont intéressantes pour comprendre les rites aztèques. Enfin, ces objets faisaient partie du tribut imposé par les Aztèques aux peuplades qu'ils avaient soumises et ils apportent des informations sur l'étendue du dernier empire précolombien du Mexique.

Les fouilles ne sont pas encore achevées et elles n'ont pas encore été publiées. Il faut donc être reconnaissant aux autorités mexicaines qui ont permis d'exposer à Paris une partie des objets trouvés dans le Grand Temple : il est tout à fait inhabituel de montrer au public des objets non publiés. Notons que dix pièces choisies dans les collections du Musée national d'anthropologie de Mexico sont, elles aussi, présentées à Paris.

On ne sait trop d'où sont arrivés les Aztèques. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ce peuple nomade, chasseur, qui s'appelait lui-même « Aztèque », est venu lentement du Nord, qu'il s'est installé vers 1325 sur une île du lac de Texcoco, où il a fondé sa capitale, Mexico-Tenochtitlan, et qu'il s'est alors donné le nom de « Mexica ». Peuple conquérant et guerrier, les Aztèques ont peu à peu dominé les populations d'agriculteurs au milieu desquelles ils se sont installés et dont ils ont assimilé, dans leur panthéon, les divinités, en particulier Tlaloc, le dieu de la pluie, essentielle à l'agriculture.

Deux sanctuaires

Le Grand Temple avait la forme d'une pyramide haute, probablement, de plusieurs dizaines de mètres. Construit en treize étapes, il est ainsi constitué d'éléments emboîtés les uns dans les autres rajoutés les uns après les autres pour célébrer l'avènement d'un nouvel empereur ou un fait particulièrement important. Sa partie la plus récente a disparu, démolie en 1521 par les Espagnols en même temps que toute la ville de Mexico-Tenochtitlan. L'étage précédent était couronné par une terrasse longue de 35 mètres, large d'une dizaine de mètres, portant deux sanctuaires : au sud, celui du dieu Huitzilopochtli, avec la pierre sur laquelle on étendait les victimes de sacrifices humains pour leur arracher le cœur avant de les précipiter en bas des escaliers de la pyramide, puis de les démembrer (rite qui renouvelait le geste de Huitzilopochtli) ; au nord, celui de Tlaloc.

Les offrandes étaient groupées dans des caisses de pierre, ou enfermées dans des fosses murées, ou insérées dans le remblais des terrasses. Presque toutes en pierre (jade, jadéite, obsidienne, albâtre), elles étaient de formes très variées : serpents à sonnette, couteaux, statuettes zoomorphes ou anthropomorphes, poissons, barques miniatures avec leur rame, masques humains, cervidés, aigles. Et toutes témoignent de l'habileté des artistes qui les ont faites. Sans outils de métal, les sculpteurs ont su merveilleusement façonner et polir des matériaux pourtant difficiles à travailler.

Trois de ces offrandes sont surprenantes : deux masques de pierre verte appartiennent manifestement à la civilisation de Teotihuacan, et une petite tête humaine, elle aussi en pierre verte, à la culture olmèque. C'est-à-dire que ces objets ont été faits, les premiers avant 750 de notre ère, le troisième au cours du millénaire précédant l'ère chrétienne. On peut imaginer que, conservées de génération en génération, ces offrandes ont fini par faire partie du tribut payé aux Aztèques des siècles après leur « fabrication ».

YVONNE REBEYROL.

★ Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris-8e. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 17 h. 30, jusqu'au 28 février 1982. Entrée : 12 F.

THÉATRE

« Le roi Lear » à Caen

De temps en temps, Michel Dubois délaisse les auteurs allemands classiques et contemporains qui forment la ligne directrice de son travail à la Comédie de Caen. Pour Shakespeare cette fois, pour « le Roi Lear » qu'il place sur le grand plateau du Théâtre municipal, vide, couvert de graviers noirs — comme chez Strehler. Les lieux sont indiqués par des enseignes de néon bleu comme dans le « Périclès » de Planchon... Peu importent ces emprunts — il y en a d'autres, — l'espace est beau avec l'oblique de néon qui se prolonge dans la salle, le rideau noir qui s'ouvre sur la nuit sans limite de la lande. Beau et vide vraiment : inhabité. Rien ne se passe.

Partant du principe que cette œuvre folle est inmontable, Michel Dubois se borne à laisser les scènes se succéder, faisant confiance à ce qu'elles racontent et aux acteurs. Mais les acteurs, pas aidés par des costumes hétéroclites dont on ne voit pas à quelle idée ils correspondent, sont déboussolés, fébriles, courent partout, se jettent par terre, profèrent leur texte avec des trémolos odéonesques... Sans doute Michel Dubois a-t-il voulu respecter la pièce dans son incohérence, sa richesse, ne pas intervenir, ni faire intervenir une quelconque logique artificielle, suivre en somme l'exemple de Peter Brook... Mais ce qui appartient à Brook est unique, n'appartient qu'à lui et Michel Dubois aboutit seulement à du vieux théâtre sage sous quelques oripeaux modernistes.

COLETTE GODARD.

★ Comédie de Caen, jusqu'au 24 novembre.

Les micro-comédiens reçoivent

Les écoliers et lycéens (les plus jeunes sont âgés de dix ans) qui animent le Théâtre-Ecole municipal de Pantin donnent, le samedi 14 novembre, une journée « portes ouvertes ». Ils présenteront deux spectacles, qu'ils ont inventés ensemble : à 17 heures, « Je ne me sens pas une adolescente », par les enfants de dix à douze ans ; à 20 heures, « Autrefois Pantin et ailleurs », par un groupe d'adolescents. Puis, à 22 heures, après un buffet campagnard, « Escurial », de Michel Gheiderode, mis en scène et joué par des adultes et des professeurs.

★ Théâtre-Ecole de Pantin : 2, rue Sadi-Carnot, à Pantin.

■ L'Académie française a enregistré une quatrième candidature au fauteuil de René Clair, déjà brigué par le professeur Hamburger, MM. Roger Ikor et Pierre Moinot : celle de Mme Katia Granoff, poétesse et directrice d'une galerie d'art.



هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Goldoneh, Théâtre noir (797-85-15), 20 h. 30.
Faust, Chaillot (727-81-15), 20 h.
La Duchesse d'Amalfi, Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h. 30.
Qui a peur de Virginia Woolf ? Chelles, C.A.C. (421-20-76), 20 h. 45.
Pantagruel, Créteil, Maison des arts (899-94-50), 20 h. 30.
Job, Nanterre, Théâtre par le Bas (775-91-64), 20 h. 30.
L'absent, Marie-Stuart (508-17-20), 22 h.
Kravd modus vivendi, Espace Marais (271-10-19), 22 h. 30.
On loge la nuit : Roquette (805-78-51), 20 h. 30.
Le Match, Comédie de Paris (281-00-81), 23 h.
La Fumée des cargos, Sartrouville, Théâtre (914-44-86), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Soirée de ballets (Auréole, Vaslaw, Esplanade).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Andromaque.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Médée.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : La Mandragore.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : Maurice Kraft. 20 h. 30 : Groupe d'étude et de réalisation musicale.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h. 30 : José Alfonso ; 20 h. 30 : Peer Gynt.



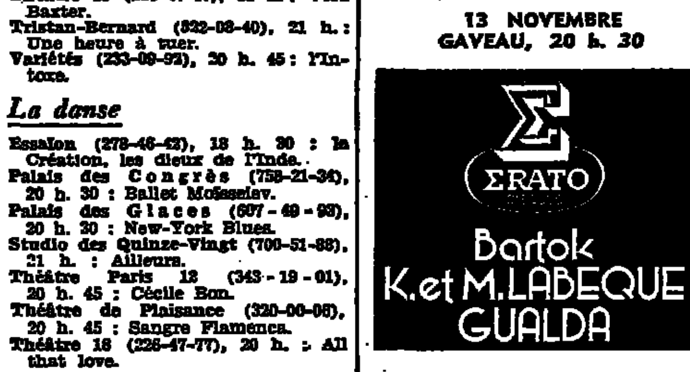
Vendredi 13 novembre

Les autres salles

Antoine (207-77-71), 20 h. 30 : Poticha.
Artistic-Athévains (379-06-18), 20 h. 30 : le Foulon.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : Princesse Baraka.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : L'Occasion.
Atelier (606-49-24), 21 h. : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 20 h. 30 : la Bête dans la jungle.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Centre d'Arts celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert-Breton.
Centre Confluence (387-67-38), 20 h. 30 : Mille et Une Nuits.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Vita e morte di Arlecchino.
Cité internationale universitaire (589-67-57). Galerie, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie. — Resserre, 20 h. 30 : Rousseau juge de Jean-Jacques ; Grand Théâtre (589-67-57), 20 h. 30 : la Fausse Suivante.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h. 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h. 30 : la Servante amoureuse ; 22 h. 30 : Un p'tit rêve dans l'nez.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Sandwich on the blues ; 21 h. 30 : les Aventures de Georges Larrère.
Daunou (261-69-14), 21 h. : la Vie est trop courte.
Deux-Portes (361-49-92), 20 h. 30 : les Fausses Confidences.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : Monstrez-vous ; 20 h. 30 : la Mouette.
Essaïon (278-46-42), salle 1, 20 h. 15 : Incendie au sous-sol ; 21 h. 30 : Attention copy-right. — Salle 2, 18 h. 30 : Blaise Cendrars ; 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ? ; 22 h. : Cheese ou la vie en rond.
Fondation Deutsch de la Meurthe (340-36-35), 21 h. : le Roi Gordogane.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : les Trois Jeanne ; 22 h. : la Tour de la Défense.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Anatole.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Figaro Solo.
Huchette (326-38-99), 18 h. 30 : André Frère ; 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon ; 22 h. 30 : les Armes secrètes.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : le Divan.
Le Lierre-Théâtre (586-55-83), 21 h. : les Bouffons.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Don Quichotte ; 20 h. : les Amis. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Maison des Amandiers (797-19-59), 20 h. 30 : les Pantins.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Sacrilèges.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Mademoiselle.
Moderne (874-94-28), 20 h. 30 : Zirella.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibouk pour deux personnes.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-45-52), 21 h. : Pa.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
Roquette (805-78-51), 22 h. : Le Fétichiste.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI - Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 30 : le Rouge et le Noir ; 22 h. : le Chien des Baskerville.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Vinci avait raison ; 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire. — II, 23 h. 15 : le Chant du bouc.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60), petite salle, 20 h. 30 : le Roi se meurt.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Bent.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Si jamais je te pince...
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : Nos merveilleux amis ; Petite salle, 20 h. 30 : Virginia.
Théâtre 13 (226-47-47), 22 h. : Vera Baxter.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

La danse

Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : la Création, les dieux de l'Inde.
Palais des Congrès (758-21-34), 20 h. 30 : Ballet Moïsseiev.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : New-York Blues.
Studio des Quinze-Vingt (700-51-88), 21 h. : Ailleurs.
Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h. 45 : Cécile Bon.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 45 : Sangre Flamenca.
Théâtre 18 (226-47-77), 20 h. : All that love.



Les comédies musicales

Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Violettes impériales.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Un soleil en pleine nuit.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : Barbe verte.

Les concerts

Salle Gaveau, 18 h. 15 : Orchestre des concert Lamoureux (Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert) ; 20 h. 30 : Katia et Marielle Labèque, S. Gualda et J.-P. Drouet (Bartok, Debussy, Brahms).
Salle Cortot, 20 h. 45 : M.-P. Soma, P. Bride, E. Magnan (Beethoven).
Lucernaire, 19 h. 45 : C. Renaud, P. Chaffland (Strauss, Calmel, Schumann) ; 21 h. : G. Milloretti (Beethoven, Franck, Berg).
Eglise Saint-Julien le Pauvre, 21 h. : Quintette de cuivres Pro musica (Gervaise, Corelli, Grieg, Ravel).

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

THEATRE

Athénée, 20 h. 30 : Salto Mortale.
American Center, 21 h. : 3 + 1, Hamlet.
Ivry, Studio, 20 h. 30 : Compagnie.

DANSE

Centre Pompidou, 18 h. 30 : Ton Simons ; 21 h. : Andy Degroat.

EXPOSITION

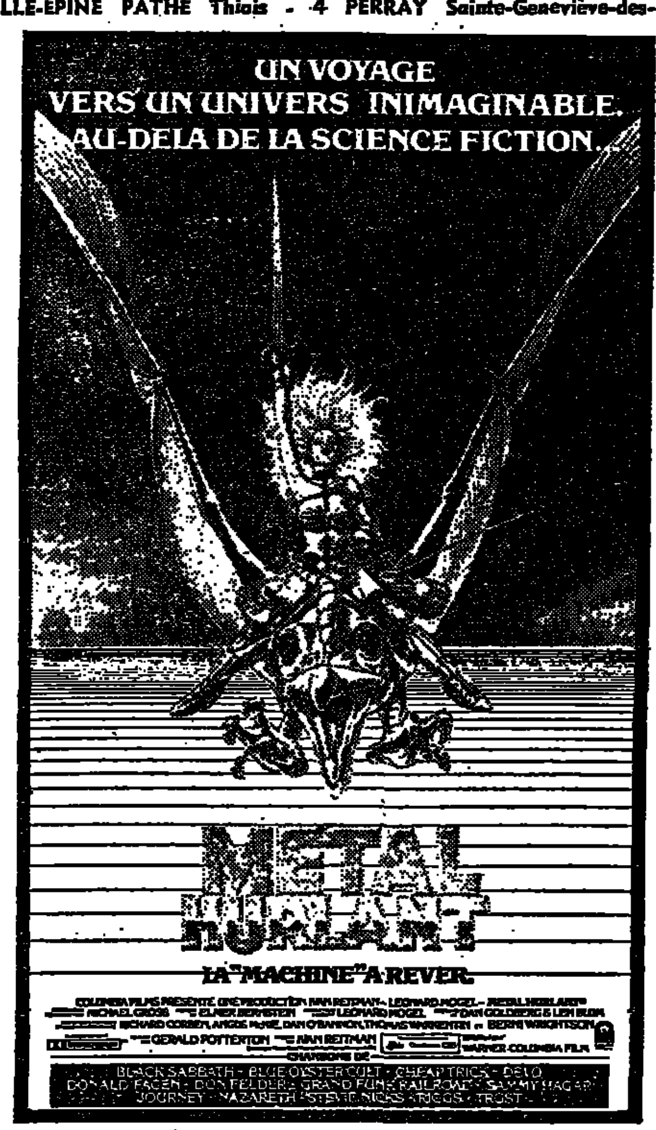
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, de 12 h. à 20 h. : Architecture.

MUSIQUE CONTEMPORAINE DANS LES HAUTS-DE-SEINE
(750-44-28)

Saint-Cloud, mairie, 20 h. 30 : J. Wiederker (Davidowski, Xenakis, Ishii...).





SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémas

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : l'Aventurier, de M. L'Herbier ; 19 h. : Hommage à K. Vidor : Three wise fools ; 21 h. : le Saut dans le vide, de M. Bellochio.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Zvenigora, de A. Dovjenko ; 17 h. : Rétrospective Helma Sanders : les Noces de Shirin ; 19 h. : Simone Barbès ou la vertu, de M.-C. Treilhou.

Les exclusivités

AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR NU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) sf Mar. ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
L'AU DELA (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
AU-DELA DU REEL (A.) (*) (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A.) (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées Point-Show (225-67-29) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BEAU-PERE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)
LES BIDASSES AUX GRANDES MANŒUVRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CONDORMAN (A.) (v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22). ; Studio Alpha, 5e (354-39-47); Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) sous-titres anglais.
DESPERADO CITY (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) Studio de la Harpe-Huchette (633-08-40) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U G.C Rotonde, 6e (633-08-22) ; U G.C Chps-Elysées, 8e (359-12-15) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f : Helder, 9e (770-11-24) : Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; *Montparnasse 83, 6e (544-14-27)* ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11).
GARDE A VUE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) sf mar ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LA GUEULE DU LOUP (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) . U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64); Murat, 16e (651-99-75); Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME DE FER (Pol, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08)
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSIMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), H. Sp.
IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp
LE JARDINIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38)
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
JULIETTE DU COTE DES HOMMES (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
LE LOUP-GAROU DE LONDRES (A. v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U.G C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) : U.G.C - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, *13e (580-18-03)* ; *Miramar*, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Secrétan, 19e (206-71-33)
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE MAITRE D'ECOLE (Fr.), A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MALEVIL (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98)
METAL HURLANT (A. v.o.), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Broadway, 16e (527-41-16).
MOI, CHRISTIANE F. (All., v.f.) (*), Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MOURIR A BELFAST (A., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio-28, 18e (606-36-07).
NEW-YORK 1997, (A. v.f.), Marivaux, 2e (296-80-40).
NOCES DE SANG (Esp.), v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
NOTRE FILLE (Fr.-Cam.), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
L'OMBRE ROUGE (Fr.) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C -Odéon 6e (325-71-08) ; *U.G.C. - Rotonde, 6e (633-08-22)* ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75)
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) — V.f : U G.C Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37)
POLYESTER (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21)
POUR LA DEFENSE DU PEUPLE (Iran, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : U G.C Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), U G.C Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Paramount Bastille, 12e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02), Victor Hugo, 16e (727-49-75), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96)
REGARDS ET SOURIRES (Ang., v o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
REPORTERS (Fr.) : *St-André-des-Arts*, 6e (326-48-18).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Bastille, 12e (343-79-17), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic Convention, 15e (828-20-64), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
RUST NEVER SLEEPS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
LE SANG DU FLAMBOYANT (Fr.) : Cin'ac Italiens, 3e (296-80-27), Parnassiens, 14e (329-83-11).

> **FILM NOUVEAU**
>
> **MAX FRISCH**, Journal I-III, film suisse de Richard Dindo. Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38), La Pagode, 7e (705-12-15), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f : Capri, 2e (508-11-69), Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-00-65), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Convention, 15e (828-42-27)
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) . Richelieu, 2e (233-56-70).
TARZAN L'HOMME - SINGE (A., v f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27)
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA TRAGEDIE D'UN HOMME RIDICULE (It.) : v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-*Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français*, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00)
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03): Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.) : v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) H sp. ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

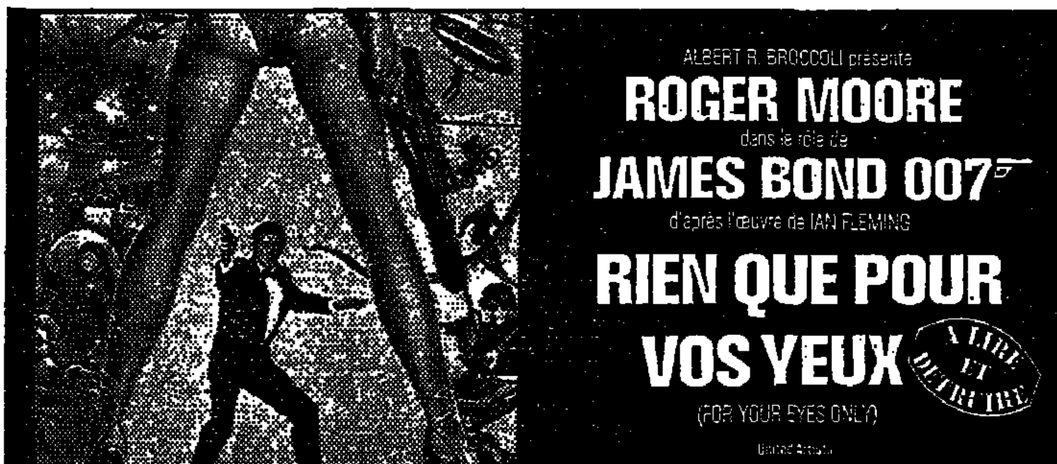
Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BATAILLE D'ALGER (Fr., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61)
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp.
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (Chercheurs d'or) (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Saint - Germain - Village, 5e (633-63-20) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE MEPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) : Olympic - Balzac, 8e (561-10-60) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94).
MON ONCLE (Fr.) Champollion, 5e (354-51-60)
MONTY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Ang., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
SOUPÇONS (A., v o.) Olympic-Halles, 4e (278-34-15), Olympic, 14e (542-67-42)
STROMBOLI (It., v.o.) Action Christine bis, 6e (325-47-46), Action Lafayette, 9e (878-80-50)
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) Opéra-Night, 2e (296-62-56)
THE BLUES BROTHERS (A.) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les festivals

BEAUCOUP DE ROCK AND SOUL (v.o.) : Rivoli-Cinéma (272-63-32) ; Bob Marley Live Exodus.
BUSTER KEATON, Marais, 4e (278-47-86) (v.o.) : les Lois de l'hospitalité
SOLITUDES AMERICAINES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; le Pays de la violence
HOMMAGE A JEAN GREMILLON, Studio 43, 9e (770-63-40) : Remorques, Gueule d'amour, Pattes blanches.
TARKOVSKY (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; en alternance : le Miroir ; Solaris ; Andrei Roubiev.
FESTIVAL F. WISEMAN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Welfare, High School.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Vaudou et le fils de King Kong.
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION : le Survivant, australien, de David Hemmings ; Rendez-vous hier, français, (C.M.) auteur non communiqué ; le Chat noir, italien, de Lucio Fulci ; Bon anniversaire, américain, de Ed. Hunt ; la Dernière Maison sur la gauche, américain, de Wes Craven ; Lady, Stay Dead, australien, de Terry Bourke ; l'Anthropophage, italien, de Jo D'Amato ; Incubus, américain, de John Hough (avec John Cassavetes et John Ireland) ; la Cage, américain, de Karen Arthur ; Mother's Day, américain, de Charles Kaufman (avec Nancy Hendrickson) ; Don't play with fire, Honk-Kong, de Hark Taui ; Survivance, américain, de Jeff Lieberman (avec George Kennedy) ; Hammer House of horror ; silent screant, anglais, de R. Hammer ; The Last Chase, canadien, de Marty Burke (avec Lee Majors, Burgess Meredith, Alexandra Stewart) ; v.o. : Grand Rex, 2e (236-83-93).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES





RADIO-TÉLÉVISION

QUESTIONS SUR L'AFFAIRE BEN BARKA

En attendant des faits nouveaux

Pour la justice qui lui donna son épilogue, le 5 juin 1967, avec l'arrêt de la cour d'assises de la Seine prononçant cinq acquittements, deux condamnations à huit ans et six ans de réclusion criminelle et, par contumace, six peines de réclusions perpétuelle, l'affaire Ben Barka fut seulement une affaire d'arrestation illégale et de séquestration et non pas un dossier d'homicide volontaire même si, pour tout le monde, il ne faisait plus de doute un an et demi après que le leader de l'opposition marocaine avait bel et bien été tué. Dans quelle mesure l'émission d'Alain Decaux pourrait-elle la relancer ?

En annonçant, avec sa faconde coutumière qu'il allait former une demande de *révision*, *qu'il était*, aujourd'hui, *en mesure « de dire tout ce qui s'était passé »*, que tout allait *« repartir à zéro »*, M. Antoine Lopez, l'un des condamnés de 1967, nous a laissés sur notre faim car il s'en est tenu à ces quelques brèves affirmations.

Car, en dehors de cette déclaration vibrante, le dossier présenté n'a pas apporté, vraiment, ce ou ces faits nouveaux à partir desquels une révisions peut être envisagée. Certes, à la question qui était le titre de l'émission : *« Qui a tué Ben Barka ? »*, une réponse a été apporté, un nom livré : celui de Georges Boucheseiche, l'un des truands liés, à la fois aux Marocains en cause — Oufkir (1) et Dlimi — et aux services parallèles français. Mais si tel fut bien l'auteur du coup mortel, il reste que Boucheseiche est aujourd'hui décédé et que l'action publique se trouve éteinte pour ce qui le concerne.

En outre, plus de dix ans se sont écoulés depuis la disparition de Mehdi Ben Barka et comme aucune information ne fut jamais ouverte pour homicide volontaire, la prescription se trouve acquise dans la mesure où la plainte déposée, en 1975, par la famille du disparu est restée sans suite. De plus, le crime demeure toujours un crime sans cadavre. Qu'est devenu le corps de Ben Barka ? De tous les protagonistes survivants, M. Antoine Lopez est peut-être le mieux à même d'apporter des éléments sur ce chapitre. Est-ce à dire qu'il y soit disposé ?

Sur cet aspect juridico-judiciaire des choses, l'émission, car ce n'était pas son propos, n'a pas relevé la contradiction de l'arrêt de la cour d'assises de la Seine, jugeant contradictoirement Ahmed Dlimi alors chef de la sûreté marocaine — qui s'était finalement constitué prisonnier le 19 octobre 1966 — devait l'acquitter du crime de séquestration *alors que, jugeant par contumace* Mohamed Oufkir, à la même époque ministre de l'intérieur marocain, elle condamna ce dernier pour ce même crime de séquestration bien qu'elle ait eu aussi la possibilité de l'acquitter. Or, le dossier apportait contre les deux Marocains les mêmes charges : leur venue à Paris dès le 30 octobre 1965, au lendemain de l'enlèvement, leur rencontre avec Lopez, leur présence à la villa de Boucheséiche à Fontenay-le-Vicomte où se trouvait alors séquestré Ben Barka, leur départ enfin de l'aéroport d'Orly, le 31 octobre, où leurs billets avaient été réservés.

Cette différence de traitement avait une explication. Dlimi, jugé contradictoirement, l'avait été par la cour et les jurés réunis, et ces derniers avaient vraisemblablement été impressionnés par certains alibis produits par l'accusé ainsi que par les plaidoiries de ses défenseurs. Contumax, Oufkir, comme les truands Boucheseiche, Le Ny, Palisse et Dubail en fuite, était jugé par les seuls magistrats, le président de la cour d'assises, M. Jean Perez et ses deux assesseurs, MM. Edouard Lieutaud et Georges Perrot.

La contradiction n'en demeure pas moins. Ce n'est jamais après tout qu'une insatisfaction de plus dans une affaire qui en a laissé bien d'autres.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) Le général Oufkir est mort en 1972, dans les circonstances suivantes : en août de cette année, le roi Hassan II, rentrant d'un séjour privé en France à bord de son Boeing, a échappé à deux reprises, dans le ciel de Tétouan puis à l'aéroport de Rabat, à un attentat exécuté par des aviateurs. Le complot aurait été ourdi par le général Oufkir, ministre de la défense. Quelques heures plus tard, on apprenait sa mort. Selon la thèse officielle, il s'est donné la mort ; en fait, il aurait été exécuté. — (N.D.L.R.)

LES AVOCATS DE LA PARTIE CIVILE ONT ÉTÉ REÇUS PAR M. BADINTER

Les trois avocats de la partie civile dans l'affaire Ben Barka — qui représentent les intérêts du fils de Mehdi Ben Barka, — Mes Maurice Buttin, Léo Matarasso et Germaine Sénéchal, ont été reçus, jeudi 12 novembre, à leur demande, par le garde des sceaux, M. Robert Badinter. Cette audience, fixée pour la semaine dernière, avait été repoussée, et c'est par hasard qu'elle a coïncidé avec l'émission de télévision consacrée à l'affaire Ben Barka.

La démarche des avocats n'était motivée par aucun élément nouveau dans l'afaire. Mais, à chaque changement de garde des sceaux, les avocats de la famille Ben Barka demandent à être reçus pour manifester leur refus de voir abandonner ce dossier, pour demander qu'on fasse le point de l'instruction et qu'on recherche tout élément nouveau.

— VU —
L'araignée

Qui a tué Ben Barka ? Mais qui ? Jeudi soir sur Antenne 2, Alain Decaux fouettait une impatience feinte, une fausse fébrilité, une curiosité de façade. Qui qui, qui ? Comme s'il l'ignorait ! Même nous qui n'avons pas passé deux mois à étudier le dossier, on le savait, on avait envie de lui souffler : ou c'est Oufkir, alors ministre de l'intérieur de Hassan II, ou c'est Boucheseiche, un tueur à gages. Pour le compte de qui ? Decaux a bien sa petite idée. Nous aussi. Ils ont bénéficié, l'un et l'autre, de l'active, de l'efficace complicité de ceux que le général de Gaulle qualifiait à l'époque, jolie formule, d'hommes à toutes mains et à toutes aventures. Il n'y a rien eu, disait-il encore, dans cette affaire que de vulgaire et de subalterne.

On en a douté à l'époque, on en est convaincu aujourd'hui. Alors pourquoi essayer de multiplier, de brouiller au départ les pistes, c'était inutile. D'autant qu'au fil du récit — excellent, accrocheur et très clair — on voyait se dessiner, sous la forme d'un énorme point d'interrogation, une figure déconcertante, mystérieuse, une curieuse espèce d'araignée appelée Lopez dont la toile piégeait à Orly, entre les départs et les arrivées, tous les protagonistes de cette histoire.

Le plus fort — et c'est la nouveauté de l'émission dont la formule a changé, — le plus invraisemblable, c'est qu'il était là, Lopez. Condamné à huit ans de prison, il y a belle lurette qu'il a été relâché. Et il est venu nous raconter, en témoin, ce qu'il a bien voulu sur son rôle d'honorable correspondant du SDECE. Il est retourné à Orly avec l'équipe de télé, il a même accepté de mimer le fameux coup de téléphone à Souchon, le chef de la brigade des stupéfiants, pour lui demander d'assurer la protection de Ben Barka ce vendredi 29 octobre 1965, à midi, devant chez Lipp, où il avait rendez-vous pour discuter d'un projet de film sur le tiers-monde avec Figon, Franju et Bernier. Un attrape-nigaud, ce film. Decaux s'est excusé de l'expression, elle est juste, un simple prétexte à attirer le président — il avait présidé, en effet, l'Assemblée consultative marocaine — dans un guet-apens.

Nous sommes donc montés avec un Ben Barka naït, confiant, à bord de la 403 noire qui l'a conduit à vive allure par l'autoroute du Sud à la maison de Boucheseiche, truand mort depuis, dans une geôle de Rabat. Tout ça après le « suicide » de son protecteur Oufkir. Daniel Guérin, il était là à titre d'expert, nous a affirmé pour terminer, avec une belle certitude, que le coup fatal, un coup de bâton ou de canne a été porté entre 15 heures et 15 h. 30 par Boucheseiche lui-même, qu'Oufkir est arrivé après la bagarre. Courte, la bagarre. Ben Barka en avait assez d'attendre un rendez-vous fantôme avec une haute personnalité marocaine. Il a voulu sortir, alors l'autre...

Possible, et même probable. Et Lopez, dans tout ça ? Il nous a dit vouloir demander la révision du procès. Bonne idée, ça nous permettrait peut-être d'en savoir davantage sur cet étonnant personnage de roman policier.

CLAUDE SARRAUTE.

Vendredi 13 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Yves Montand.
La solitude du chanteur de fond, accompagné du pianiste Bob Castella

21 h 30 Théâtre : Le Loup-Garou.
(Retransmission) de Roger Vitrac. Avec R. Blanche, T. Apkine, D. Laroux... Réalisation P. Ducrest, mise en scène R. Weingartein.
Névrose, burlesque, surréalisme boulevardier.

23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Non-lieu.
D'après P Desgraupes, réalisation B. Gandillon, avec C Denner et M Lonsdale.
Une adaptation de l'affaire de Bruay-en-Artois : un juge contre un notable.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Occupants, occupés Avec M. Hillel *(Vie et mœurs des GI's en Europe)*, H. Amouroux *(les Passions et les Haines)*, H. Michel *(Paris allemand)*, C. Nicoïdski *(Couvre-feux)*, et une interview de E. Junger *(Journal parisien)*.

23 h 5 Ciné-club (cycle film indien) : la Grande Ville.
Film indien de S Ray (1963). Avec A. Chatterjee, M Mukkerjee, H. Banerjee, H. Chatterjee, V. Pedwood, J. Bhaduri (v.-o., sous-titrée, N rediff.).
L'épouse d'un modeste employé de banque de Calcutta est obligée de travailler Sa vie s'en trouve transformée, car elle découvre l'indépendance. Problème de l'émancipation féminine dans la société indienne et mise en scène simple et rigoureuse d'un itinéraire moral. Présenté pour la deuxième fois au ciné-club d'Antenne 2, ce film important est toujours inédit en salles.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Midi rouge, Midi bouge.
Avec des déclarations de P. Mauroy, premier ministre, et E. Cresson, ministre de l'agriculture, et la participation de MM. Vincon, directeur régional des douanes, Préau et Cortade, négociants et importateurs de vins, Courret, Maffre-Baugé, Verdale, Chayne, Amadica, Huillet et Cases, responsables d'organisations agricoles, Tardieu et Monneil, arboriculteurs, Coordonnier et Boulet, de l'institut de la recherche agronomique de Montpellier, et le professeur Boubals.

21 h 30 Murailles de France : L'évolution des techniques. L'architecture militaire.
Vues aériennes sur les traces, les ruines qu'a laissées l'architecture militaire : ligne Maginot, etc.

22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

20 h, Relecture : Germain Nouveau, par Hubert Juin.
21 h 30, Black and Blue : Les Etats-Unis d'une côte à l'autre.
22 h 30, Nuits magnétiques : Défense et illustration de la dispute (les guérisseurs).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert : « Ouverture du Retour de l'étranger » ; « Concerto pour violon et orchestre », de Mendelssohn ; « Symphonie n° 4 en fa mineur », de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. B Weil, avec H. Kalafusz, violon.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches. France Clidat (Liszt) ; 23 h 5, Vieilles cires : Beethoven ; 0 h 5, Jazz forum.

Samedi 14 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Magazine de l'aventure.
12 h 30 Cuisine légère.
12 h 45 Magazine : Avenir.
Après la classe de troisième.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Variétés : Fugues à Fugain.
18 h 5 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 5 Tout va très bien.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Chantal Goya.
21 h 30 Série : Jacquou le Croquant.
La Révolte de Fanlac, réalisation de S. Lorenzi, avec D. Le Roy, P. Tersou, I. Ferrand...
23 h 10 Télé-foot 1.

DEUXIÈME CHAINE : A2

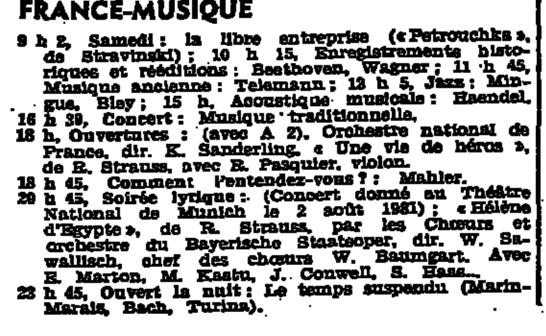
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
La girafe.
14 h 25 Les jeux du stade.
Patinage artistique ; Rugby : France-All Blacks.
17 h 20 Récré A 2.
La Bande à Bédé ; la révolte irlandaise.
18 h Musique : Ouvertures.
(en liaison avec France-Musique) l'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling, avec R. Pasquier, violon, interprète « Une vie de héros » de R. Strauss.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Non-lieu.
d'après P. Desgraupes réalisation B. Gantillon.
Une adaptation de l'affaire de Bruay-en-Artois : un juge contre un notaire devenu médecin à l'écran.
21 h 35 Série documentaire : Cosmos.
Récits de voyageurs, de C. Sagan, réal. A. Malone.
22 h 35 Les carnets de l'aventure.
Kangchendzonga (8 603 m).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 40 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le roman du samedi : Histoire contemporaine.
D'après A. France. Monsieur Bergeret à Paris.
22 h 15 Ciné-regard.

FRANCE-CULTURE

11 h 2, La musique prend la parole : Musique et récit (le récit iconographique : Franz Liszt).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : Transports.
14 h 5, Le dialogue Nord-Sud : Cancun, relance ou illusion ?
16 h 20, Le livre d'or : Cycle d'orgue au Festival d'Avignon (l'école française et J.-S. Bach).
17 h 20, Pour mémoire : La matinée des autres (Seppuku, le rituel du suicide au Japon).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Planète et évolution (les glaciers et leur vie).
20 h, Théâtre du siècle d'or espagnol : Fuente Ovejuna, de Lope de Vega.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.



FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Samedi : la libre entreprise (« Petrouchka », de Stravinski) ; 10 h 15, Enregistrements historiques et rééditions : Beethoven, Wagner ; 11 h 45, Musique ancienne : Telemann ; 13 h 5, Jazz : Mingus, Bley ; 15 h, Acoustique musicale : Haendel.
16 h 30, Concert : Musique traditionnelle.
18 h, Ouvertures : (avec A 2). Orchestre national de France, dir. K. Sanderling, « Une vie de héros », de R. Strauss, avec R. Pasquier, violon.
18 h 45, Comment l'entendez-vous ? : Mahler.
20 h 45, Soirée lyrique : (Concert donné au Théâtre National de Munich le 2 août 1981) ; « Hélène d'Egypte », de R. Strauss, par les Chœurs et orchestre du Bayerische Staatsoper, dir. W. Sawallisch, chef des chœurs W. Baumgart. Avec E. Marton, M. Kastu, J. Conwell, S. Hass...
23 h 45, Ouvert la nuit : Le temps suspendu (Marin-Marais, Bach, Turina).

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 14 NOVEMBRE

— *M. André Fontaine*, notre collaborateur, est l'invité du « Journal inattendu » sur R.T.L., à 13 heures.

SPORTS

RUGBY

La huitième tournée en France des All Blacks néo-zélandais

Pour la huitième fois en tournée en France depuis le mercredi 28 octobre, les All Blacks néo-zélandais doivent disputer à Toulouse, le 14 novembre, un premier test-match, puis un second le 21 novembre à Paris.

Les joueurs dont le paletot noir est frappé d'une fougère d'argent ont connu quelques difficultés depuis le début de leur tournée en France. Difficultés d'intendance d'abord, difficultés à organiser le jeu ensuite, en raison du nombre important de blessés. Cela leur a valu de perdre, à Grenoble, contre une équipe apparemment de petit calibre, puis de jouer avec une certaine fébrilité contre les Barbarians français à Bayonne.

Pourtant, les All Blacks restent une équipe de légende qui est l'ambassadrice non seulement du jeu de rugby, mais aussi de toute la Nouvelle-Zélande.

Magie noire...

Prenez un archipel, donnez-lui vaguement la forme d'une botte, mouillez-le au milieu des océans, loin de tout continent, parsemez-le de volcans et de geysers, agrémentez de séismes, mettez sur la terre de l'herbe grasse et sous le sol des pépites, ajoutez là-dessus des troupeaux de moutons comme des poignées de riz sur des marais et mélangez allègrement autochtones maoris et colons anglo-saxons, puis faites mijoter cinq quarts de siècle.

Voilà la curieuse recette qui vous donnera les All Blacks, ces joueurs de rugby « tout noirs » dont on a dit qu'ils portent le deuil de leurs adversaires sur leur maillot. Mais pourquoi, au fait, ce noir qui leur est seyant comme à Electre ? Pour une méchante coquille typographique, dit-on, qui fit écrire à un journaliste anglais, *à la fin du siècle dernier*, « All Blacks », alors qu'il avait voulu dire « All Back ». Et la teinture aurait pris ainsi pour l'éternité.

C'est piquant, mais il y a sans doute bien d'autres explications à ce détail vestimentaire et à la naissance d'une légende qui prit corps en 1870, lorsque Charles-John Munro, fils du président de la Chambre des communes de Nouvelle-Zélande, introduisit le rugby-football dans le petit village de Nelson, sur l'île du Sud.

Sur ces terres fertiles où paissaient soixante fois plus de moutons qu'on ne compte d'habitants, les poteaux de rugby ont poussé plus haut que partout ailleurs. Il y a aujourd'hui quelque deux cent mille pratiquants pour une population à peine supérieure à trois millions d'habitants. Plus qu'un sport, le rugby des antipodes est une religion. Elle a été le trait d'union des robustes fermiers dispersés dans la campagne. Elle a été aussi un facteur d'assimi-tournée où de nombreux Maoris et les colons blancs, contrairement à ce qui arriva en Afrique du Sud avec les Springboks.

Quelques aristocrates britanniques s'en offusquèrent lorsque les Néo-Zélandais effectuèrent, en 1905, une tournée de trente-trois matches, dont un seul perdu, tournée où de nombreux maoris avaient été intégrés. Mais, pour les adorateurs de l'ovale, seule comptait désormais la magie noire qui avait commencé d'opérer en 1888, lors de « vacances » d'un an au cours desquelles les « maoris-tourists » avaient disputé pas moins de soixante-quatorze rencontres dans les îles Britanniques. A l'époque des *steamers* poussifs et des derniers *clippers*, les tournées, qui duraient plusieurs mois, avaient des allures de course au trésor qui en faisaient des événements considérables et que l'avènement des *jets* intercontinentaux et des satellites de télécommunication a singulièrement banalisées.

Lorsque les Néo-Zélandais débarquèrent pour la première fois en France, le 1er janvier 1906, les bergers pyrénéens commençaient à peine à se familiariser avec un ballon plus capricieux qu'un bélier. En battant (38-8) l'esquisse de la future formation nationale, les Néo-Zélandais acquirent une réputation d'invincibilité attribuée pour partie au maléfique *haka*, chant maori entonné par les joueurs avant le coup d'envoi, et pour partie à la stature de leur ligne d'avants.

Cette puissance, qui ne s'est jamais démentie depuis lors, s'est accompagnée d'une certaine rudesse. Le maillot d'un adversaire tombé à terre sert volontiers de paillasson à un All Black. Mais la puissance ne servirait à rien sans une faculté à jouer effectivement à quinze, à quadriller constamment le terrain, à créer autour du ballon un périmètre « noir de monde ».

Malgré tout, les Blacks de Whineray, Lochore et Kirkpatrick, qui ont disputé sept autres test-matches en France depuis 1906, ont été battus trois fois par les Tricolores, en 1954, 1972 et 1977. *« Mais les grandes équipes ne meurent jamais. »* C'est ce que les hommes de Graham Mourie, le commandant de la phalange noire, qui a refusé de rencontrer les Springboks sud-africains cet été, sont venus rappeler en France, alors même qu'ils n'ont plus le formidable potentiel déployé lors de leur éclatante victoire d'octobre 1980 à l'Arms Park de Cardiff. Quelques-uns des plus grands avants, Oliver, Higginson, Stewart, Knight et Ashworth, ne sont pas du voyage. De la tournée de 1977, on ne compte avec Mourie que quatre rescapés, McKennie, Wilson, Dalton et Haden, déjà présent en 1973. Sur un effectif de vingt-six joueurs, c'est donc une équipe fortement remaniée au niveau des piliers et des centres notamment, et très jeune (vingt-cinq ans de moyenne d'âge), que les Néo-Zélandais alignent. Est-ce la raison de la nervosité manifestée en certaines occasions ? *« Ils sont prenables »*, disait Paparemborde, le capitaine des Barbarians, après le match de Bayonne. Mais n'en va-t-il pas avec ses All Blacks comme avec les sortilèges que les mots seuls n'exorcisent pas ?

ALAIN GIRAUDO.

PREMIÈRE TRAVERSÉE DU PACIFIQUE EN BALLON

Le Japonais Rocki Aoki et les Américains Ben Abruzzo, Larry Newman et Ron Clarke ont réussi à bord du ballon « Double-Eagle-V » la première traversée du Pacifique en établissant un record mondial de distance pour un aérostat. Partis lundi 9 novembre de Nagashina, les quatre aérostiers ont atterri jeudi après-midi près de Willits, à 160 kilomètres au nord de San-Francisco.

Une fuite d'hélium leur a fait renoncer à leur projet de traversée du continent américain puis de l'Atlantique et de l'Europe jusqu'à la frontière de l'Union soviétique, qu'ils n'ont pas eu l'autorisation de survoler. Abruzzo et Newman avaient déjà réussi avec leur compatriote Maxie Anderson la première traversée de l'Atlantique en ballon, en août 1978.

BASKET-BALL. — *Les Villeurbannais ne disputeront pas la poule finale de la coupe d'Europe des clubs champions. Battus de huit points dans leur salle au match aller, ils n'ont pas pu totalement refaire leur handicap en s'imposant 93 à 88, jeudi 12 novembre à Barcelone.*

ESCRIME. — *L'Italien Angelo Mazzoni (vingt ans) a obtenu le titre européen à l'épée, jeudi 12 novembre, à Poggia (Italie) en battant en finale le Belge Stephan Ganeff par 12 touches à 10. Le Hongrois Erno Kolczonay, qui a battu en quart de finale le Français Philippe Riboud, a pris la troisième place.*



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

- **CHEF DU SERVICE ETUDES FISCALES ET FINANCIERES** réf. VM 6550A
- **RESPONSABLES SYSTEMES AMDAHL** réf. VM 7546A
- **JEUNES INGENIEURS DE PRODUCTION** réf. VM 4212Z
- **CHARGÉ D'ETUDES MARKETING** Banlieue Ouest réf. VM 11475B

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel de pesage propose à un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

de créer pour sa filiale française, le poste de

RESPONSABLE INDUSTRIALISATION ET MÉTHODES

Il se verra confier la mise en place totale du service et devra immédiatement prendre en charge ;
1. *L'organisation et la mise en œuvre des procédures nécessaires.*
2. L'amélioration des produits existants.
3. L'industrialisation des produits nouveaux dès leur conception, cela en étroite collaboration avec les services de production et d'études.

Ce poste s'adresse à un candidat ayant acquis une expérience d'au moins 4 à 5 ans dans un service industrialisation d'une entreprise de fabrication de matériel électronique en moyenne série.
La connaissance de la langue anglaise serait appréciée.
Lieu de travail : Banlieue Est 94.

Adressez votre C.V. détaillé sous référence 7.473 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.

CENTRE CULTUREL banlieue Nord-Est cherche
ANIMATEUR (TRICE)
SECTEUR ASSOCIATIF
Adresser curriculum vitae sous nº T 030283 M. à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris 2ᵉ.

Impt B.E. Technique, rech. pour son siège en R.P.
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
Format. SUP-ELEC ou IEG. Ayant quelques années pratique en études installations générales d'usines. Courants forts, *télécommandes et contrôles*. Stage ou passage E.D.F. serait apprécié. Envoyer C.V. détaillé manuscrit et prétentions sous le nº T 030142 M, RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, Paris 2ᵉ.

Ville d'Aulnay-sous-Bois (93) 80.000 habitants cherche
ANIMATEUR CINÉMA
Adresser curriculum vitae sous nº T 030282 M, à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris 2ᵉ

OFFRES D'EMPLOIS

Responsable des ventes
France et exportation

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour son secteur produits en aciers *inoxydables le* **promoteur** *de sa gamme et* **l'animateur** de son réseau de ventes en France et à l'étranger.
Au-delà du dynamisme, du goût pour les voyages, de la pratique courante de l'anglais et si possible de l'allemand, les "armes" suivantes permettront d'atteindre les objectifs de la fonction :
- formation supérieure,
- expérience confirmée de la vente de produits standard,
- capacité éprouvée d'animation d'agences stockistes en France et à l'étranger.

Poste à Paris.
Ordre de grandeur de rémunération :
170.000 F +
Ecrire sous réf. WD 195 AM
4 rue Massenet 75016 Paris
etap

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Pour renforcer ses équipes techniques
Notre Société, spécialisée dans l'étude, le développement et la fabrication de produits de haute technicité, recrute

Plusieurs
INGÉNIEURS I et II

Diplômés Grande Ecole exclusivement, de formation mécanique, électronique et physique électronique (ENSAM, ENST, BSE, ENSI, ISEP)
Intéressés par des postes d'avenir permettant une évolution de carrière.
Orientation en fonction des aspirations personnelles.
Formation assurée par l'entreprise.
Lieu de travail : PARIS SUD
Adr. C.V., photo (retournée) à nº 14.597 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q. tr.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Groupe International d'Ingénieurs-Conseils recherche, pour renforcer ses activités en Développement Rural,

AGRONOMES, ECONOMISTES, EXPERTS FINANCIERS

ayant 10 ans environ d'expérience dans :
• la définition et le financement d'une politique agricole • les modes d'exploitation en milieu tropical, les semences, la recherche • l'évaluation de projets.
Ces experts, basés en long séjour Outre-Mer, conseilleront des organismes gouvernementaux africains au plus haut niveau.
Écrire, avec C.V. détaillé, photo et prétentions, à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, sous Référence Nº 7195, qui transmettra.

Emplois régionaux

Association Socioculturelle importante, Le Mans, recherche animateur, (trice) socio-culturelle (possédant deux ans minimum de formation). Envoyer curriculum vitae + photo.
Ecr. s/nº 7.371 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Entreprise spécialisée de transports et d'œuvres d'arts, recherche pour Nice, déclarant en douane, Expérimenté.
Ecrire Havas B.P. 346 - 06072 Nice Cedex, référence 0980.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre Supérieur
solide expérience commerciale gestion comptabilité, formation chambre de commerce Paris, 42 ans, ayant occupé poste direction, cherche activité dans cabinet conseil aux entreprises ou de marketing, domicile Lyon.
Ecrire HAVAS SUPPORTS, Nº 0208, 605, rue Nationale, 69400 VILLEFRANCHE.

Je suis un
DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ
Expér. P.M.E. + 50 pers. Conn. parfaite du secteur des services, du métier social, administration, gestion des affaires, relations humaines, clientèle franç. et internat., etc. Universitaire complet, quadrilingue. Ecr. s/nº 6.212 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. SECRÉTAIRE DE DIRECTION assistante (BTS), 13 ans d'expérience, anglais, notions comptabilité recherche place stable, responsabilités, libre de suite. Téléphone : 528-52-47.

Secrét. de direction, 40 ans, expérimentée, bonne connaissance anglais, libre de suite, cherche place stable. Paris ou banlieue Sud-Est. Tél. : 878-86-58.

J.F. niv. bac 1 cherche emploi dans bureaux d'études région Paris nord-ouest.
Ecr. s/nº 6197 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur de centre culturel, 12 ans d'expérience CAPASE, cherche poste de responsable d'équipements culturels. Ecrire M. SELLER : 5, allée Charpentier 93270 SEVRAN.

information divers

Emploi et carrières de la fonction publique
FRANCE-CARRIÈRES
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger
MIGRATIONS
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

---

automobiles

UNE PEUGEOT HORS TAXES S'ACHETE CHEZ PEUGEOT!
Diplomates, Touristes, Coopérants, Migrants, Sociétés exportatrices.
SODEXA
Filiale d'automobiles Peugeot, vous garantit des véhicules adaptés aux conditions d'utilisation les plus rudes. Le tarif officiel Peugeot. Des prix hors taxes. Les meilleurs délais de livraison.

استقبال حار للعمال الأجانب

SODEXA
Ventes TT et Diplomates
26 rue Cambacérès
PARIS 75008 - Tél. 742.77.39

PEUGEOT

ventes

(de 12 à 16 C.V.)

PORSCHE CARRERA 2,7 L 1973, blanche. 40.000 F. Téléphone : 370-78-28.

(plus de 16 C.V.)

MERCEDES BENZ 300 avec portes à ouvertures verticales, mod. 1955 - 215 CV. Vitesse maximale 260 km/h. Coloris argenté, garnissage intérieur en cuir noir, modèle d'origine, excellent état. Kilométrage : 63.628. Prix : 200.000 dollars U.S., ou au plus offrant. Hannelore de Lassala. Télex : 25568, en Allemagne SIGADE. Adresse postale : D-2841 DIEPHOLZ - R.F.A.

Cause départ outre-mer. Cède voiture de Direction BMW 733 IA, modèle août 78. 68.000 km, moteur, freins, pneus neufs. Prix à débattre. Tél. : 268-09-70. (h. b.)

Belle ROVER 3500 S MK1 décembre 76, 78.000 km, marron, intérieur cuir clair, amortisseurs, pneus, batterie neufs, direction assistée, glaces teintées, roue de secours sur coffre, 4 phares iode (+ train de pneus hiver 5.000 km, à débattre). Prix 25.000 F. Tél. 271-09-45, h. de bureau 526-18-58, le soir.

locations

LOUEZ
1 VEHICULE ET
DEFIEZ
Vos amis sceptiques.

18 F. PAR JOUR
Renault 5 TL Peugeot 104.
28 F. PAR JOUR
Renault 9 TC Renault 18 TS.
38 F. PAR JOUR
R 5 Alpine Turbo-Golf GTI. 505 R 20 TS/TX. Renault 30 TX 604 SL.
78 F. PAR JOUR
505 familiale, 7 places. VW Mini-Bus, 9 places, (à partir du 20 novembre). Peugeot J 9 Utilitaire.

+ facturation d'au moins 50 kilomètres par jour. Prix T.T.C. et assurance comprise avec franchise.

EXPRESS ASSISTANCE
65, rue Lauriston, Paris-16ᵉ.
504-01-50
Agences à Lyon et Cannes. Franchises disponibles dans quelques villes. Demandez de poste FRANCHISE.

---

l'agenda du Monde

Auto-écoles

ÉCOLE DE CONDUITE
FRANCE-OCÉAN INDIEN pour obtenir rapidement votre permis auto-moto. Adr.-vous, 10, r. Robert-Fleury, 75015 Paris. Tél. 306-64-96. Mº Cambronne bis, nº 49, Miollis. Carte étudiant, remise 20 %.

Particuliers (offres)

A VENDRE
Table chêne massif, 3 morc. sens long. L. 2 m, l. 0,70 m, ép. 0,05 m. Prix : 2.500 F à déb.

Porte coulissante Domi Décor. L. 1,559 m, h. 2,18 m. Prix : 450 F à déb.

Encyclopédia Universalis 20 vol. + Atlas très bon état. Prix : 3.000 F à déb.

Tél. le soir après 20 h. 636-74-90.

Cède MOBILIER XVIIIᵉ OBJETS D'ART. BIJOUX. TAPIS. ARGENTERIE. TABLEAUX. Tél. 278-66-76, heures repas.

Bateaux

Recherche bateaux récents à placer en dépôt-vente sur terrain. Marché du Bateau. Région Toulon. Tél. après-midi : 94/41-45-47.

V. AQUILA, 79, mot. diesel, équip. 2ᵉ cat. Tél. Marché du Bateau : 94/41-45-47.

V. SANGRIA, 78, comme neuf, diesel, équip., possibilité place. Toulon. Tél. Marché du Bateau : 94/41-45-47.

V. CONTEST 31, 9,50 m, équipé gde croisière, exc. ét. marin et confortable. Sacrifié, 15,5 u. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

V. FIFTY KIRIÉ 27, 78, diesel Perkins, sec. armement, bon ét. Tél. Marché du Bateau : 94/41-45-47 - 94/89-10-13.

V. GIN FIZZ, 79, comme neuf, équipé 1ʳᵉ cat. Tél. Marché du Bateau : 94/41-45-47 - 94/89-10-13.

V. FIRST 35, exc. ét., bien équipé. Tél. Marché du Bateau : 94/41-45-47 - 94/89-10-13.

Billard

SUPER PROMOTION
sur billards style Louis XVI
LEISCO 78760 Ponchartrain. Tél. (3) 489-41-10.

Bijoux

MÊME LE SAMEDI COMMODORE ACHÈTE COMPTANT OR - ARGENT
96, BD DU MONTPARNASSE
Tél. : 325-55-11.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4ᵉ. 534-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

BIJOUX SUR MESURE Avec VOTRE or ou le nôtre. Bijoux neufs et d'occasion. Transformations, réparations. Diamants, pierres précieuses. PRIX FABRICANT. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. 320-88-03.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL - 357-09-46 + 113, avenue Parmentier (11ᵉ).

Cours

Cours particuliers d' ANGLAIS et d' ESPAGNOL par diplômé Chbre Commerc. britannique et d'Espagne. Tél. : 826-84-75.

INFORMATIQUE
Formation rapide à la programmation sur ordinateur professionnel. Aucun niveau requis, cours soir ou ap.-midi, 3×20 h. I.D.M. : 66, Champs-Élysées, Paris-8ᵉ. Tél. 359-11-37.

« L'AMÉRIQUE à 80 km de Paris »
ADVANCED ENGLISH
rdez fonction. vos étud. d'angl. av. 5 j. de « Total Immers. », proch. sémin. 7/11 décembre pour plus d'informations tél. : DANS LE VENT, 404-78-61.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (Evier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie). En 1 m. 2.300 F. Paris. SANITOR. 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6ᵉ, ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Détectives

DUBLY 61ᵉ année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8ᵉ
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Instruments de musique

GRANDE PROMOTION de **20 %** sur tous nos pianos, neufs et occasions, 54, rue Lefort, Paris 18ᵉ. Téléphone : 259-28-94.

Maisons de retraite

Votre 3ᵉ âge dans le parc historique du château d'Ermenonville (Oise), 40 km de Paris autoroute Nord. Pension à court et long terme. Deux possibilités : le Pavillon Girardin à partir de 200 F jour TTC ; la Résidence du Parc à partir de 166 F/jour TTC. Retraite, repos, convalescence, soins assurés, parc. Tél. (16-4) 454-01-49.

Mode

MICHAEL VALERE diffusion fabricant fourreur propose sa vente directe au public (prix de gros). 41, rue de la Croix-Nivert, 75015 PARIS. Tél. : 783-33-52.

LAS GODASSES
Propose, à des prix FOUS... FOUS
Ses nouvelles collections d'hiver Bottes - Bottines - Escarpins.
41, r. de la Croix-Nivert, 75016. Tél. : 783-33-52.

30/40 % moins cher
DIRECT USINES COSTUMES
LES MARQUES DE LUXES
5, av. de Villiers, 17ᵉ, Mº Villiers

Moquettes

INCROYABLE
30.000 M2
DE MOQUETTE
en stock à liquider, pure laine et synthétique.
Prix de gros, pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

MOQUETTE PURE LAINE
- 50 %
DE SA VALEUR
334, rue de Vaugirard, 75015 Paris.
Tél. 842-42-62.

Randonnées pédestres

Randonnées à dos de mulet de l'Anti-Atlas marocain. Périples. 77, av. É-Zola, 75015. 577-50-00.

Tapis

TAPIS D'ORIENT ancien, moderne. KILIMS d'Anatolie à partir de 350 F (50×100 cm). 10, r. Saint-Roch. 75001 Paris. Mº Tuileries. 260-69-36.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Vacances Tourisme Loisirs

Skiez en Andorre. A louer appts tt cft. Bourdin 22 s. pl. Jaurès. 77140 Nemours. (6) 428-41-52.

VAL-D'ISÈRE
Locations studios appartements.
VAL AGENCE
B.P. 54
73150 VAL D'ISÈRE
(79) 06-15-22.

LA PLAGNE
Partic. loue STUDIO 3/4 pers. Sud, pied des pistes, NOËL et toutes périodes à la semaine. Tél. : 901-08-06.

SKIEZ AUX ORRES
05200 KORN AR C'HOAT ★★ NN - Renseignements : hres bur. 16 (1) 668-11-73.

ANTILLES : Location directe de voiliers avec équipage. CARIBCHARTER Tél. : 627-03-38 - 469-28-33.

SKI (NOËL, FÉVRIER) 7, 18 ans, encadrement par professeurs. 322-85-14.

A louer, 2 semaines multivacances, AVORIAZ, pour 4, 5 pers. NOËL- AN. (28) 42-34-42.

Assoc. de loisirs, propose des vacances collectives dans station village du Parc du Queyras : Noël 89 F. par jour. Téléphone : (92) 45-70-82.

LOUE Studio aux A R C S 1 . 8 0 0
du 6/2 au 13/2. 25.000 F.
du 1/3 au 27/3. 14.000 F.
du 27/3 au 3/4. 1.600 F.
Téléphone : (77) 56-35-02.

Vidéo

Part. vd partie de sa collection cassettes vidéo V.H.S. (policiers, aventures, espionnages, sciences-fiction, guerre, etc. Tél. 259-27-36, w.-end compris.

L'immobilier

terrains

INVESTISSEMENT EN ALLEMAGNE
28.000 m² DE TERRAIN A BATIR
pour 90 unités de logement, entièrement clos, possibilité de construction immédiate.
A vendre pour 14.000.000 F.F.
Possibilité de fractionnement.
BBF JAKOB - Hauptstrabe 149
D-5870 HEMER - R.F.A.

BURES-SUR-YVETTE
1.449 m², 37 m facade, plat, est-ouest viabilité sur rue.
COS 0,15 - 380.000 F. H.T. Téléphone : 928-68-00.

GRAMAT (Lot)
Particulier vend terrain constructible, viabilité, 2.836 m², bonne situation, 800 m. du centre. Prix à débattre. Tél. après 19 h. : (6) 046-15-98.
Ecr. s/nº 6.209 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

pavillons

GIF-SUR-YVETTE
prox. Mᵒ, 6 P. 120 m² habitables, séj. dble, 4 chbres, bur. cuis. équipée, s/sol, gar. 600 m², terrain - 840.000 F. Téléphone : 928-68-00.

VILLEBON/YVETTE
Pav. 6 p., 140 m² habitables, séj. dble, 4 chbres, cuis. aménagée, s. de bains, s. d'eau, sous-sol, gar. dble 708 m², terrain. Tél. : 928-68-00.

Villeparisis 77, part. vend pav. 3 poss, cuis., s.de.b. rénovée, tout conft. jardin 414 m², 5 mn gare, 30 mn gare Paris-Est, visite sur r.-v. Tél. 007-01-02.

95-DOMONT
Vd pav., dans cadre résidentiel F 3 récent, cuisine, salle de bains, garage, dépend. Terrain 582 m², 2 sorties. 550.000 F. Téléphone : 891-69-06.

ATHIS-VAL (91)
15 minutes GARE JUVISY part. vd pavillon mitoyen, proximité commerces et écoles. R.-de-C. : salon, séjour, gde cuis. équipée, w.-c. Étage : 2 belles chambres, gde salle de bains, rangements. Chauffage gaz. Sous-sol total avec garage. Possibilité agrandissement. Terrain clos. Prix 470.000 F. 938-33-28 après 19 heures.

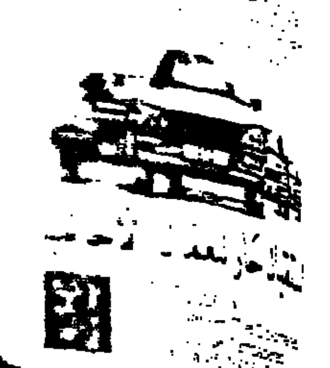
VAIRES (77) 900 m de la gare, 20 minutes gare de l'Est, petite maison, cuisine, séjour, chbre, w.-c., chauffage, bien exposée, jardin. Prix : 200.000 F. Téléphonez le soir 008-32-24.

95 L'ISLE-ADAM, ds parc. rés. commerces, écoles, pavillon de 5 pièces, 95 m², entrée, séjour 34 m² avec cheminée 1ᵉʳ étage, 3 chambres, salle de bains, dressing, cuisine équipée, cellier, garage, jardin paysagé de 460 m² avec terrasse de 30 m², chauffage central au gaz, très calme, sans vis-à-vis. Prix 560.000 F. Téléph. perm. : (3) 469-27-26.

Bureau d'études ayant obtenu permis construire pour séduisant hameau
15 MAISONS INDIVIDUELLES avec petit jardin et garage dans les murs d' ÉZANVILLE 95 (Domont) cherche personnes intéressées pour participer à constitution d'une société coopérative pour réalisation programme coût probable 660.000 F. par unité. Prêt conventionné envisagé. Curieux s'abstenir.
Écr. av. réf. avant 25/11 OBON, 65, rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris qui transmettra.

domaines

Achète
GRAND DOMAINE
à vocation forestière et chasse.
préférence départements : 45-41-18-89-58.
Écr. Havas, Paris nº 200.798.



CARNET

Naissances

— M. Olivier BAILLY, Mme, née Maud TURCHI, et Lauriane ont la joie d'annoncer la naissance de
Clelia,
le 7 novembre 1981.
5, rue Yvart,
75015 Paris.

Mariages

— **Agnès CAMUS**
et
Laurent DERUY
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré, le 31 octobre 1981, à Maisons-Laffitte.
62, rue Brancion,
75015 Paris.

Décès

— M. Pierre Baylac,
Mme Paul Pressinier,
Leurs enfants, petits-enfants et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre BAYLAC,
née Claude Pressinier,
survenu accidentellement, le 8 novembre 1981.
Les obsèques auront lieu à Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie).

— Mme le docteur Alix Hervet,
Mlles Frédérique et Geneviève Hervet,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René HERVET,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
commandeur de la Légion d'honneur,
ingénieur général,
ancien directeur
des fabrications d'armement,
Leur époux, père, parent et ami,
survenu brusquement, le 9 novembre 1981.
Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité familiale, à La Ferté-Imbaut (41).
2, rue Scheffer,
75016 Paris.

— Mme Jean-Louis Jaeger, son épouse,
Mme Anne Jaeger,
M. François Jaeger,
M. Laurent Jaeger,
Mlle Marion Jaeger, ses enfants,
M. Claude Jaeger, son frère,
Sa famille et ses amis,
font part du décès de
M. Jean-Louis JAEGER,
géologue,
le 8 novembre 1981, à Paris.
38, quai d'Orléans,
75004 Paris.

— Mme Marjorie Malina,
M. Roger Malina,
M. Alan Malina,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Frank J. MALINA,
survenu à Boulogne-Billancourt, le 9 novembre 1981, dans sa soixante-dixième année.
Un service à la mémoire du défunt aura lieu à l'église américaine, 65, quai d'Orsay à Paris, le mardi 17 novembre à 16 heures.
Ni fleurs ni couronnes. Envoyez vos dons en son nom directement, avec une note explicative, à l'UNICEF, 35, rue Félicien-David, 75016 Paris, ou à Amnesty International, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Mardochee Naccache,
M. et Mme Robert Zouari et enfants,
M. et Mme Roger Naccache et enfants,
M. et Mme Jacques Naccache et enfants,
M. et Mme Albert Naccache et enfants,
Les familles Naccache, Hagege, Zouari, Zakine, Sarfati,
Parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur,
Suzanne NACCACHE,
née Hagege,
survenu le 12 novembre 1981.
Les obsèques auront lieu le 13 novembre 1981.
Réunion porte principale du cimetière de Paris-Pantin, à 14 h 30.
Levée du corps à 14 heures.
Les prières d'usage auront lieu, le dimanche 15 novembre à 16 heures, au temple de Garges-lès-Gonesse, 14, rue Corot.
1, allée Molière,
95200 Garges-lès-Gonesse.

— Les docteurs Yves Pelicier et Mme, née Jacqueline Olivier, et leurs filles, Martine et Nicole,
M. Bernard Cambier et Mme, née Françoise Aiglon,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part des décès pieusement survenus, le 3 novembre 1981, de
Pierre, Jean OLIVIER,
inspecteur honoraire de la S.N.C.F.,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
et de
Cécile OLIVIER,
née Pareau,
son épouse,
leurs parents et grands-parents.
Ils se sont suivis dans la mort, *comme ils s'aimaient dans la vie.*
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Pessac (Gironde).

— Mme Max Tortorolo,
M. et Mme Paul Huard et leur fils,
ont la douleur de faire part des décès de
M. Antoine TORTOROLO
et
M. Max TORTOROLO,
survenus les 31 octobre et 2 novembre 1981.
Les obsèques ont eu lieu à Vence, le 4 novembre 1981.

— M. et Mme Henri Marchand,
M. et Mme Roger Quilliot,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jeannette Passebois,
M. Guy Gores,
Ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean TROUGNAC,
née Madeleine Marvier,
survenu, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Santeny (Val-de-Marne), le 10 novembre 1981.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, le vendredi 13 novembre, à Queyssel, 47-Lauzun.

— Mme le docteur Cécile Wald,
M. et Mme Serge Lastmann,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Joseph WALD,
pharmacien,
survenu, le 1er novembre 1981, en Israël.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le lundi 9 novembre à Bagneux, dans le caveau de famille.
38, boulevard Saint-Marcel,
75005 Paris.
122, avenue Jean-Jaurès,
76140 Petit-Quevilly.

Remerciements

— M. et Mme Paul Grandjean,
M. Michel Grandjean,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la messe célébrée en mémoire de leur petite Poupette
Christine GRANDJEAN,
remercient tous ceux qui ont pris part à leur chagrin.

— Jacques et Marcelle Michel, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Vincent MICHEL,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Anniversaires

— Issoire, Calais.
Le 14 novembre 1977,
M. Philippe DUPUIS,
agrégé de l'Université,
s'éloignait de nous.
Sa famille, ses amis, gardent vivant son souvenir.

— A ceux qui ont gardé le souvenir de
Anne TERROINE
et de son œuvre, le cinquième anniversaire de sa mort est rappelé.

Bienfaisance

— Fraternité Vietnam lance, comme chaque année à l'occasion des fêtes de Noël, une campagne de cartes de vœux en faveur des enfants du Laos, du Cambodge et du Vietnam.
Fraternité Vietnam : 18, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. C.C.P. Fraternité Vietnam Paris 17 549 76 N.

Communications diverses

— *NANE STERN*, 25, avenue de Tourville, Paris (7e), tél. : 705-08-46, prolonge la FIAC et vous invite à venir voir :
BRUNSCHWIG - JAPPE - REIMPRE
ainsi que les récentes peintures de
LAFOUCRIERE,
du 12 novembre au 5 décembre, de 15 h à 20 h 30, sauf dim. et lundi.

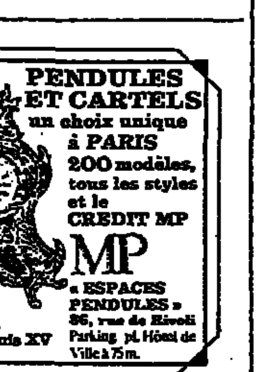
— Samedi 14 novembre, à 20 h 30, au Centre culturel de la Rose-Croix A.M.O.R.C., 199 bis, rue Saint-Martin, 75003 Paris, « Les femmes françaises dans l'histoire », grande conférence publique d'Alain Decaux. Part. 20 F. Téléphone : 271-99-17.

UNE CAMPAGNE DE FRÈRES DES HOMMES ET DE TERRE DES HOMMES

Frères des hommes et Terre des hommes (1) ont décidé de faire campagne pour que *« la terre du pauvre ne soit plus utilisée pour nourrir la vache du riche »*. Il s'agit de soutenir les paysans qui, dans le tiers-monde, s'organisent pour mieux maîtriser leurs ressources alimentaires et de mettre un terme à notre surconsommation de matières grasses.

De nombreux documents et outils d'animation ont été élaborés. Plusieurs centaines de groupes locaux sont mobilisés. De nombreuses associations, notamment de consommateurs, des syndicats ouvriers et paysans, des représentants du milieu médical, etc., se sont associés à cette campagne qui voudrait accueillir cent mille gagements individuels.

(1) Terre des hommes, 1, boulevard Biron, 93400 Saint-Ouen, tél. : 255-05-37, C.C.P. Paris 1167057 W ; Frères des hommes, 30, rue du Refuge, 78000 Versailles, tél. : (3) 950-69-75, C.C.P. Paris 635 W.



ÉCHECS

AU CHAMPIONNAT DU MONDE

Un sursis pour Kortchnoï

Cinq victoires à deux : rien ne semblait pouvoir arrêter le champion du monde d'échecs dans sa marche triomphale vers un nouveau titre. Rien, sinon un petit souvenir à l'arrière-plan. Déjà, il y a trois ans, Karpov menait par cinq à deux contre Kortchnoï, pour ne l'emporter finalement que par six à cinq.

Mais, aux Philippines, il y eut vingt parties nulles — treize de plus — avant que Karpov marque son cinquième point.

Avant d'entamer la quinzième partie, on s'interroge toujours à Merano sur les raisons qui ont poussé Kortchnoï à dépenser une heure et dix-huit minutes d'un temps précieux pour jouer son treizième coup.

Il faut y voir, peut-être, la marque d'une grandeur solitaire. La position, dans cette variante ouverte de la partie espagnole, avait été analysée par les secondants de Kortchnoï qui, comme Larsen dans la salle de presse, avaient préconisé *Dame d7* ou *Dame d5*. L'interminable attente, puis le choix différent du champion marquant une volonté d'agir personnellement, seul devant l'échiquier, défiant ses propres analystes qui arboraient des mines lugubres.

Le reste appartient aux exégètes du futur, et, plus que le treizième coup, le désastreux seizième mouvement *Dame é8* décida de la défaite.

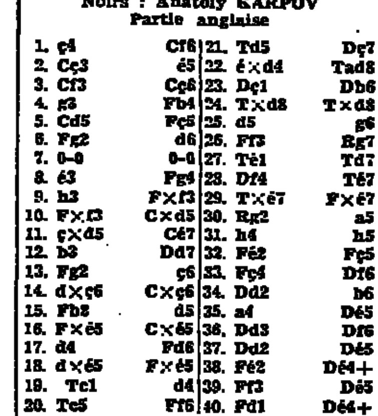
La quinzième partie, jouée jeudi soir, démontra que Kortchnoï n'était pas décidé à abdiquer. Jouant une partie anglaise que Karpov ne transforma pas en « gambit de la dame », il s'assura l'avantage d'un pion et ajourna dans une position probablement nulle, les fous étant de couleur opposée.

Il est possible que les adversaires ne reprennent pas cette partie si, comme l'a proclamé à Merano le grand maître Polugajevski *« Ce n'est pas la peine de piler de l'eau dans un mortier. »*





QUINZIEME PARTIE
Blancs : Victor KORTCHNOI
Noirs : Anatoly KARPOV
Partie anglaise



1. ç4	Cf6	21. Td5	Dç7
2. Cç3	é5	22. é×d4	Tad8
3. Cf3	Cç6	23. Dç1	Db6
4. g3	Fb4	24. T×d8	T×d8
5. Cd5	Fç5	25. d5	g6
6. Fg2	d6	26. Ff3	Rg7
7. 0-0	0-0	27. Té1	Td7
8. é3	Fg4	28. Df4	Té7
9. h3	F×f3	29. T×é7	F×é7
10. F×f3	C×d5	30. Rg2	a5
11. ç×d5	Cé7	31. h4	h5
12. b3	Dd7	32. Fé2	Fç5
13. Fg2	ç6	33. Fç4	Df6
14. d×ç6	C×ç6	34. Dd2	b6
15. Fb2	d5	35. a4	Dé5
16. F×é5	C×é5	36. Dd3	Df6
17. d4	Fd6	37. Dd2	Dé5
18. d×é5	F×é5	38. Fé2	Dé4+
19. Tc1	d4	39. Ff3	Dé5
20. Tc5	Ff6	40. Fd1	Dé4+

Position à l'ajournement :
BLANCS : Rg2, Dd2, Fd1, Pa4, b3, d5, f2, g3, h4.
NOIRS : Rg7, Dé4, Fç5, Pa5, b6, f7, g6, h5.

Après la diffusion du film « le Chagrin et la Pitié »

Lacunes et vertus des témoignages

La diffusion du « Chagrin et la Pitié » de Marcel Ophüls à la télévision n'a pas eu le retentissement qu'on attendait (*le Monde* du 3 novembre). Si quelque quinze millions de personnes – selon FR3 – l'ont regardé, il ne semble pas qu'il y ait eu ce grand remuement des consciences qui, il y a dix ans, a déchaîné les points de vue, les mémoires, à partir du film.

Pourtant, quelques lecteurs nous ont écrit, et leurs propos reflètent sans nul doute les débats qui n'ont pas manqué de surgir dans les foyers (même s'ils n'ont pas affleuré dans les médias).

Parmi les lettres reçues, nous avons choisi les plus représentatives. Elles sont autant d'évocations qui dépassent le cadre du film « le Chagrin et la Pitié », et trouveront notamment leur prolongement avec le magazine « Apostrophes » sur « Occupants et occupés » (Antenne 2, le 13 novembre).

L'absence des femmes

Mme Jeanne Socquet s'adresse à Marcel Ophüls, Harris et Sédouy, qu'elle rassemble en un seul « Monsieur », pour les accuser d'avoir oublié dans le film « la moitié du genre humain » – les femmes.

Le Chagrin et la Pitié enfin à la télévision : c'est dire que le film a touché un nombre considérable de gens de tous âges. Bravo : un regard sur la France des années noires. « Voyez ce dont nous sommes capables au mieux comme au pire . » Car l'être humain n'a pas changé n'est-ce pas ? Très bien. Des Français, des Allemands, des hommes français, des hommes allemands et des Anglais aussi, soit dit en passant, vous avez pris le risque de faire jaser dans les chaumières au sujet de l'homosexualité masculine, en temps de guerre et entre ennemis. Bravo. Très bien. Mais pendant ce temps, monsieur, où étaient les femmes ? Vous n'évoquez que les banalités coutumières des idées reçues : une pétainiste n'essayant même pas, la pauvre créature, d'expliquer ses idées, ses raisons. Serait-ce la *femelle moyenne, toujours du côté de l'ordre ?* Des femmes tondues à la libération, si j'ose écrire boucs émissaires de la *vox populi : l'éternelle putain ?* Une jeune fille bon genre à Londres : pure figure de *Vierge combattante* pour dessus de cheminée ? La femme du capitaine allemand muette et béate : Kinder, Küche, Kirche ? La fille dudit sous voile de mariée : *la vie continue ?*

Certains hommes parlent, un peu, de leur femme, celle-là qui fut si ignoblement torturée, *martyre* d'une cause dont on ne nous dit pas comment elle l'avait servie. Elle a eu droit à une rue ! Très bien. Bravo. On aperçoit ce qu'on suppose être une femme d'un cultivateur, *en retrait comme il se doit* au seuil de sa cuisine, tandis que les hommes boivent à table. Et quelques autres, à peine silhouettes. Mais, monsieur, les récits, les voix, les actions, les vrais visages de femmes ? Vous n'en avez pas trouvés ? C'était une affaire d'hommes ? Si seulement c'était vrai, et si c'était vrai de toutes les guerres ! Hélas, il me semble avoir entendu dire qu'il y avait eu des femmes dans la Résistance, dans les camps, en Allemagne, en France, d'un côté comme de l'autre des peuples faits pour la moitié de femmes. Alors ? Muettes ? invisibles ? modestes ? inutiles ? ou gommées volontairement ? Car il est difficile de croire à un « oubli » : De toute manière, monsieur, je ne vous fais pas mes compliments : quand on prétend à l'objectivité, quand on prétend « donner à voir » une époque, on n'« oublie » pas la moitié du genre humain. C'est bien dommage pour votre œuvre si intéressante par ailleurs.

Message pour la relève

M. Didier Cariou, élève de terminale, salue à travers le Chagrin et la Pitié *l'acte de franchise de quelques-uns, décidés à faire connaître aux jeunes de 1981 la vérité sur leur passé.*

La réalité du passé est-elle en elle-même effrayante ou certains Français font-ils peur à l'histoire ? A qui donc profite cette crainte ? A l'histoire ou à ses acteurs ? Certainement pas à la première ! Si l'existence d'infamies corrompt le libre regard, que nous, jeunes de 1981, aimerions porter sur le vécu de nos parents ou grands-parents, alors il est grand temps de briser le mur de la honte, même si le « non-dit » règne, car il dépasse en horreur ce que le « dit » autorise. Dites-nous la vérité ! Ne laissez pas la relève sans le mot de passe, sinon sa vie est en sursis (...).

La rafle de 1943 à Strasbourg

M. Paul Hagenmuller, professeur à l'université de Bordeaux, où il dirige le laboratoire de chimie du solide du C.N.R.S., est un ancien étudiant de l'université de Strasbourg, et a été déporté à Buchenwald et à Dora. Nous avions indiqué par erreur que les étudiants strasbourgeois furent victimes en 1942 de la première rafle d'une cité universitaire, (le Monde *du 30 octobre). C'était en 1943, nous précise M. Hagenmuller.*

En fait cette rafle – effectivement la première – eut lieu dans la nuit du 24 au 25 juin 1943 au foyer des étudiants alsaciens et lorrains. Selon les archives découvertes après 1945, elle répondait à des demandes présentées dès la fin de 1942 par le Reichsführer SS au ministère des affaires étrangères allemand et à l'ambassadeur Abetz soulignant le danger que représentaient pour la sécurité de l'occupant allemand ces étudiants « émigrés » à Clermont-Ferrand. L'opération fut effectuée par un commando de la Gestapo venu de Vichy, le prétexte ayant été un attentat effectué contre des soldats allemands par des éléments extérieurs au foyer des étudiants strasbourgeois.

Ceux-ci furent déportés pour la plupart soit à Compiègne-Royal Lieu, et à Buchenwald, soit à Drancy et à Auschwitz. Plus de la moitié de ces jeunes gens périrent soit en captivité, soit dans les mois qui suivirent leur retour des suites des maladies contractées et des misères endurées. Si *le Chagrin et la Pitié* ne retrace pas que ces pages glorieuses de l'occupation, on peut affirmer cependant pour l'honneur de la France que les étudiants alsaciens et lorrains, qui avaient quitté pour la plupart leur famille restée en terre natale, gardèrent la tête haute et eurent une attitude exemplaire dont se souviennent tous ceux qui vécurent à leur côté dans les camps allemands.

Juste, mais incomplet

Mme Jeanne Moerus regrette l'absence, dans le film, d'explications sur les problèmes de politique intérieure.

J'ai vu cette semaine, pour la première fois, le film *le Chagrin et la Pitié* et j'ai éprouvé non pas une déception, car tout ce que j'ai vu m'a paru vrai, juste et bien présenté, mais un regret : celui que cet excellent film n'ait pas été plus complet.

Il a traité le problème de l'occupation étrangère et des réactions qu'elle a suscitées chez les Français : résignation, indifférence, collaboration ou résistance, sans faire allusion aux problèmes politiques intérieurs qui auraient facilité la compréhension des événements à ceux qui n'en ont pas été contemporains.

Il a presque entièrement laissé de côté un aspect important – et propre à la France : les réactions des Français à la tentative d'établissement d'un régime politique et social radicalement différent, dans ses fondements idéologiques et sa pratique, de celui de 1939.

Le régime de Vichy, « la Révolution nationale, l'Etat français », avec la répudiation hautement proclamée de l'héritage de 1789, des idéaux démocratiques, du système représentatif et parlementaire, du syndicalisme de lutte, de la laïcisation des mœurs, de l'émancipation féminine au profit d'un régime politiquement autoritaire, socialement hiérarchiste, paternaliste et patriarcal, intellectuellement antilibéral et réactionnaire, tout cela n'apparaît pas dans ce film (...).

Un mythe en chasse un autre ?

M. Grégoire Madjarian, enseignant à l'université de Paris-VIII et auteur de « Conflits, pouvoirs et société à la Libération », *était favorable à la diffusion du* « Chagrin et la Pitié ». *Mais il reprend à cette occasion les remarques qu'il avait avancées lors d'un débat, en 1980, au Centre Georges-Pompidou.*

Le Chagrin et la Pitié balaie un mythe né à la Libération, qui avait alors une fonction politique précise : permettre à la fois l'union autour de De Gaulle et la restauration de l'Etat, mythe selon lequel la Résistance s'identifiait à l'ensemble de la population, une *poignée* de collaborateurs mis à part. Pour résoudre les problèmes de pouvoir nés de l'effondrement du régime de Vichy et asseoir la légalité du gouvernement provisoire à l'intérieur et à l'extérieur, il fallut à de Gaulle considérer le régime de Pétain non seulement comme illégitime mais aussi comme illégal, ce qui était pourtant difficile à établir, et pour cause. La conséquence en fut que, dans la version gaulliste, Vichy et la collaboration n'avaient plus qu'une ombre d'existence.

Ce qu'a fait sentir, ce qu'a donné à voir *le Chagrin et la Pitié* à ceux qui ne connaissaient que le mythe gaulliste, c'est la position véritable de Vichy comme pouvoir d'Etat installé et incarnant la légalité du pays, c'est-à-dire autre chose qu'un simple appendice des forces d'occupation. On n'avait jamais su, ou on avait fini par oublier, que ceux qui furent, de 1940 à 1944, traités d'illégaux et de rebelles, c'étaient les résistants. D'où l'effet révélation, l'effet vérité du film. D'où son côté gênant : il rappelle les conflits internes au pays, le climat de guerre civile larvée de l'époque, brouille l'image d'un conflit entre nation et occupant.

Ce qui est en cause, ce ne sont pas les témoignages recueillis qui font du *Chagrin et la Pitié* un document passionnant, mais le fait que cette somme se donne comme *la vérité* de l'époque. On ne peut reprocher à un ouvrage d'être partiel, mais on peut lui reprocher de faire passer la partie pour le tout ; et, ce faisant, de substituer à un mythe son envers, c'est-à-dire un autre mythe. La Résistance masquait Vichy ; Vichy masque le Résistance. Le film tend à réduire la Résistance à un *fait marginal* dans la société française, le fait de quelques individualités. Il faut relever des lacunes de taille à propos de la ville même sur lequel se concentre *le Chagrin et la Pitié*, Clermont-Ferrand : rien n'est dit des activités de résistance des professeurs et des étudiants de l'université de Strasbourg, repliée à Clermont, activités qui aboutirent à une répression massive de la part de l'occupant. Rien ou presque sur les usines Michelin, sur l'attitude des ouvriers comme de celle de la direction.

« Un oubli »

L'évolution politique de l'opinion est mal perçue : on a insisté lourdement ces dernières années sur le pourcentage, faible par rapport à la population, des hommes et des femmes qui se livrèrent à des activités placées sous le signe de la résistance (ce pourcentage ne sera significatif que le jour où il sera véritablement comparé à celui d'autres mouvements politiques). On oublie, et le film tend à cet oubli, que la Résistance n'aurait eu aucune chance de survie et de développement si elle n'avait bénéficié, surtout en 1943 et 1944, de la sympathie ou de soutien multiforme de millions d'autres, si elle n'avait émergé d'un mouvement plus vaste de désobéissance civile qui s'est exprimé par les résistances paysannes aux collectes comme par le refus du travail obligatoire.

Mais laissons parler les préfets de Vichy eux-mêmes (...). Le préfet de la région de Clermont-Ferrand écrit en 1943 que les groupes de résistance *« bénéficient de nombreuses complicités »*. Le préfet du Finistère, la même année : *« Le Finistère doit être objectivement considéré comme en état de « dissidence » morale. La population ne prête plus attention aux règlements et ordres de l'administration française. »* Le préfet de la région de Marseille : *« Seule la présence des troupes allemandes empêche l'explosion de se produire. »* Le préfet de la région de Montpellier, en novembre 1942 : *« Sur quels éléments l'action gouvernementale peut-elle désormais s'appuyer ? Il ne lui reste plus que quelques éléments légionnaires et quelques dirigeants de la corporation paysanne... »*

La vérité d'un moment

M. Pierre Gay, professeur en retraite, se souvient de son retour de captivité, en 1941.

J'ai, comme tout le monde, été mobilisé en septembre 1939, fait prisonnier en mai 1940. Des raisons familiales m'ont fait revenir beaucoup plus tôt que la plupart de mes camarades. C'était fin 1941. Je sortais du Stalag III A (Buchenwald), dont j'avais été l'homme de confiance pendant sept mois. Je venais d'avoir une vive algarade avec un de mes camarades « collaborateur », dont j'avais dénoncé la déloyauté vis-à-vis de nous, devant les autorités du camp. Celles-ci avaient compris ma réaction et la notion d'honneur que je défendais, au-delà de la défaite, semblait rejoindre celle que la Wehrmacht (dans son ensemble) gardait, au-delà de la victoire.

Je rentre à Chambéry, et je ne vois autour de moi que des pétainistes. J'étais éberlué. Ma famille et moi nous ne nous comprenions plus... J'ai dû mettre une sourdine à mes sentiments, sans rien abdiquer de mes convictions profondes.

De Gaulle n'était pas connu (ou si peu) et le mot de résistance n'avait pas cours.

Telle fut la vérité d'un moment. Pourquoi la nier, surtout si l'on veut se faire entendre des jeunes qui haïssent – d'où qu'ils viennent – *« ces mensonges qui nous font tant de mal »* ?

Oui, la France fut lâche

M. Robert Arqueros, ancien résistant, répond à Mme Simone Veil. Celle-ci a déclaré récemment (le Monde *du 30 octobre) que le film de Marcel Ophüls* « montre une France lâche, égoïste, méchante » *et qu'*« il noircit terriblement la situation ».

Oui, madame, la France fut lâche et égoïste de juin 1940 à courant 1942, d'abord par l'armistice – seule parmi les vaincus à l'avoir signé, – ensuite par le honteux soulagement de ses habitants, enfin par un attentisme certain. Ce constat qui ne noircit pas une situation vraie a le mérite de démythifier. La Résistance, à laquelle je m'honore d'avoir participé – évadé de France en juin 1940, F.F.L., médaille de la Résistance avec rosette etc., – était, jusqu'au S.T.O. clairsemée. Seul le verbe gaulliste pesait. Oui, la France et les Français furent médiocres dans leur ensemble jusqu'à ce que les victoires alliées aient fait réfléchir les attentistes, ou que l'ennemi ait commis des erreurs ou des atrocités.

L'attitude banale était celle des lâches. Je n'écris pas que tous étaient favorables à l'Allemagne, mais à quoi sert de critiquer ou de bavarder si on n'agit point ? (...)

Est-ce à dire que la France qui apparut peu à peu en 1943 et 1944 fut très différente de celle des années 1940 à 1942 ? Je ne le crois pas. Certes, la Résistance grandit. Elle était majoritaire en 1944. Mais les mêmes gens qui, encore en 1944, faisaient cortège au maréchal (voir les foules lors de ses déplacements de 1944) s'empressèrent autour de de Gaulle. Car, comme tous les peuples, le nôtre est essentiellement préoccupé de ce qu'il prend comme son intérêt immédiat. Il peut donc paraître versatile, mais sa constante n'est que son besoin du moment. Reste à savoir s'il fallait le faire entendre et le présenter à la télévision.

Dans le moment où l'expression audiovisuelle – au nom de ce que l'on appelle la liberté – se charge de montrer le mal aussi bien que le bien, où beaucoup de valeurs sont attaquées à travers elle, même si ce n'est pas le fait d'une action volontariste, pourquoi pas ?

Au moins dans ce cas précis, elle a le mérite de montrer la vérité ou de l'approcher, alors que, dans bien des cas, elle transmet l'erreur, voire le mensonge.

هكذا من الأصل

Le Monde

régions

Corse

LE PROBLÈME FONCIER

Les agriculteurs ont quitté le domaine de Pinia qu'ils occupaient depuis le 22 octobre

Les agriculteurs qui occupaient, depuis le 22 octobre dernier, le domaine viticole de Pinia (800 hectares appartenant à la famille Fernandez, originaire d'Algérie, et situé sur la commune de Ghisonaccia) ont quitté les lieux jeudi 12 novembre. Un accord est en effet intervenu entre M. Lemoine, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'agriculture, qui dirige la mission d'étude en visite pour quarante-huit heures en Corse, et les occupants du domaine (« le Monde » du 13 novembre). Le directeur départemental de l'agriculture de Haute-Corse a été chargé de superviser l'étude prévoyant la restructuration des 800 hectares.

La mission devait se rendre vendredi dans le sud de l'île, où cinq autres exploitations sont aussi occupées. Mme Cresson, au vu du rapport de la mission, statuera ensuite sur le problème foncier corse, lequel, comme l'indique notre correspondant à Bastia, repose notamment sur le rôle et les moyens de fonctionnement de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural). La Fédération nationale des SAFER réunit d'ailleurs son assemblée générale, ce vendredi 13 novembre, à Montpellier, en présence de M. Cellard, secrétaire d'État à l'agriculture.

La SAFER contestée

De notre correspondant

Bastia. — A la fin du mois d'octobre, en l'espace d'une semaine, la Corse a connu une vague sans précédent d'occupations agricoles (*le Monde* du 23 octobre). Au total, dix domaines, représentant plus de 5 000 hectares, ont été investis par des groupes d'exploitants se réclamant pour la plupart du Centre départemental des jeunes agriculteurs de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse. Chaque occupation a été faite selon la *même démarche* : le domaine est choisi pour son « exemplarité ».

A Pinia, près de Ghisonaccia, comme à La Testa-Ventilegne (1), à l'extrême sud de l'île, c'est la spéculation foncière qu est d'abord dénoncée. Ailleurs, comme dans la région d'Ajaccio, il s'agit aussi de remettre en culture des propriétés « abandonnées ou gelées », qui ont pourtant bénéficié de fonds publics importants pour leur mise en valeur. Face à l'échec d'une politique, les occupants sans terre et souvent sans moyens font valoir que ces latifundia (à l'échelle de l'île) agrotouristiques doivent leur être redistribuées. De plus, la « *réappropriation des terres spoliées* » est l'un des thèmes du mouvement nationaliste.

Cette « soif de terre » se manifeste d'autant plus nettement aujourd'hui que la question foncière est reposée avec la mise en place des nouveaux organismes prévus dans le statut particulier.

La SAFER, depuis sa création en 1977, a acquis quelque 1 400 hectares, mais n'en a rétrocédé que 758. Quarante-cinq agriculteurs ont été installés sur ces terres, trente en sont devenus propriétaires (sur 500 hectares), les quinze autres n'étant, pour le moment, qu'attributaires bénéficiant de conventions d'utilisation provisoire et précaire. D'où les difficultés de la société qui connaît un stock d'acquisitions élevé par rapport à un volume insuffisant de rétrocessions.

Le statut de la terre

D'où la question que de nombreux professionnels se posent : la SAFER est-elle structurellement adaptée à la situation du monde agricole insulaire qui souffre d'un endettement chronique ? « *Ce n'est pas l'outil et ce ne sont pas les hommes qui sont en cause, mais plutôt le système qui a prévalu jusqu'à présent et la carence à tous les niveaux* », répond M. François Musso, président de la SAFER corse et ancien président de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles de la Corse. Ce n'est pas l'avis de M. Vincent Carlotti, conseiller général (P.S.) d'Aléria, qui estime, lui, que « *le débat actuel sur la SAFER en dissimule un autre plus important, celui du statut de la terre, partie du capital ou, au contraire, outil de travail* ».

Le projet de statut particulier prévoit, en effet, l'installation d'une agence régionale foncière qui « *aura pour vocation d'exercer le droit de préemption de la région sur tout terrain à vocation agricole, touristique, industrielle et urbanistique* ». Mais l'agence « *ne pourra revendre ces terrains* » qui seront uniquement loués. Si les organisations agricoles réunies le 9 novembre à Corte n'ont eu aucun mal à s'entendre sur le remplacement de l'actuelle SAFER par l'agence foncière proposée par le P.S., en revanche, le mode de rétrocession des terres a fait l'objet d'un débat assez vif opposant les responsables du C.D.J.A. du nord et du sud. La motion finale préconise prudemment une distribution de terres « *soit par le système de location, soit la location-vente ou par vente directe* ». Mais une organisation mutualiste de l'agence foncière a été proposée par la F.D.S.E.A. de Haute-Corse (*le Monde* daté 25-26 octobre 1981) qui pourrait être prise en compte par le ministre de l'agriculture.

Une plus grande flexibilité dans le mode de rétrocession de la terre, si elle doit permettre une meilleure installation des agriculteurs les plus démunis, ne résout pas l'autre problème majeur de l'agriculture corse, son endettement : 50 millions de francs impayés à la Mutualité sociale agricole et 134 millions au Crédit agricole, 700 millions de dettes pour deux mille emprunteurs, cent cinquante cas de situation de cessation d'activité ; la situation, là encore, est particulièrement critique. C'est pourquoi les organisations professionnelles demandent « *un moratoire général de cinq ans attribué cas par cas* ». Il devra être suivi de « *solutions structurelles* ». Celles-là mêmes que la mission d'étude a pour tâche de définir et de proposer à Mme Edith Cresson afin de favoriser le « redépart » de l'agriculture corse.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) Le domaine de La Testa-Ventilegne, d'une superficie totale de 3 200 hectares, est à cheval sur les communes de Sigari et Bonifacio (Corse-du-Sud). La construction d'un ensemble touristique de plusieurs milliers de lits avait été projetée au début des années 1970. Les jeunes agriculteurs viennent de demander l'application de la loi sur les cumuls qui toucheraient le domaine. Ils veulent fonder une coopérative afin de l'exploiter.

Ile-de-France

Une nouvelle zone industrielle à Paris : le terrain des gazomètres

Le terrain des gazomètres dans le dix-huitième arrondissement de Paris livrera ses premiers locaux réservés aux entreprises artisanales et industrielles en juin 1982. Cet aménagement et ceux prévus sur la zone de Tolbiac, dans le treizième arrondissement, ainsi que dans les quartiers des Amandiers, de Saint-Blaise et de Belleville (vingtième arrondissement) permettront-ils de stopper ce que l'on appelle la « désindustrialisation » de Paris qui a perdu, depuis 1973, cent soixante mille emplois ? La réponse appartient à la Ville, mais aussi à l'État comme l'a rappelé le maire de Paris qui visitait, le 12 novembre, le chantier ouvert sur le terrain des gazomètres.

« *Malgré certaines déclarations officielles*, a déclaré M. Chirac, *les mesures restrictives relevant de la réglementation de l'État — et en particulier de la DATAR — n'ont connu aucun fléchissement. On continue à refuser un agrément aux entreprises qui veulent se créer ou se dévedévelopper à Paris, dès lors qu'elles disposent ou veulent disposer dans la Région de plus de 1 000 mètres carrés de bureaux ou de 1 500 mètres carrés d'ateliers, ce qui correspond à des entreprises de vingt à trente emplois. Quelle absurdité semble même avoir été imaginée pour la zone des gazomètres, de n'admettre des activités que si l'ensemble de l'entreprise désireuse de s'installer non seulement se trouve déjà à Paris, mais encore ne dépasse pas dans sa totalité 1 500 mètres carrés, tous établissements confondus.* »

Lors d'une récente visite à l'Hôtel de ville (*le Monde* du 23 septembre), M. Lucien Vochel, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, avait évoqué la possibilité d'assouplir les tracasseries administratives qui pèsent sur les industriels de l'Ile-de-France afin, avait-il espéré, que la capitale et la région retrouvent leur équilibre économique. Quelques semaines plus tard (*le Monde* du 14 octobre), M. Vochel a proposé à M. Michel Rocard, ministre du plan et de l'aménagement du territoire un allégement de la procédure d'agrément, notamment pour les petites et moyennes entreprises qui veulent s'agrandir sur place. C'est la mise en application rapide de ces mesures qu'attend la mairie de Paris. — J. P.

CHERBOURG : ACCORD C.G.T. - ANTINUCLÉAIRES

Les dockers de Cherbourg ne débarqueront aucun déchet nucléaire avant le 4 janvier 1982, même si le *Pacific-Fisher*, cargo-poubelle en provenance du Japon, se présente dans le port. Tel est le résultat, pour eux inespéré, que les écologistes ont obtenu après l'occupation pendant quatre jours des deux grues principales qui servent à débarquer les « châteaux » de plomb.

Cet accord entre la C.G.T. et le comité antinucléaire a été rendu public le jeudi 12 novembre. Il met les autorités, la chambre de commerce et l'usine de La Hague dans l'embarras. En effet, on pense que le *Pacific-Fisher* attend au large l'autorisation de pénétrer dans l'avant-port.

Faits et projets

Le déchargement de sa cargaison et celui de la suivante seraient ainsi retardés de plusieurs semaines. Ce serait le premier coup de canif dans le contrat de retraitement passé par la Cogema avec les compagnies nucléaires japonaises. — *(Corresp.)*

F.O. : PAS DE FERMETURE DES BUREAUX DE POSTE LE SAMEDI

Le syndicat Force ouvrière des postiers estime que le budget des P.T.T. pour 1982 « *n'est pas à la hauteur des espérances des personnels* » et risque de provoquer un « sérieux mécontentement ».

Au cours d'une conférence de presse, réunie le 12 novembre, M. Claude Pitous, secrétaire général de la fédération FO des P.T.T., a déclaré que si FO accueille avec satisfaction la création de quelque dix-sept mille emplois entre le 10 mai dernier et le courant de l'année prochaine, elle estime que le budget 1982 comporte un certain nombre d'éléments « négatifs ».

En outre, M. Pitous a souligné que les créations d'emplois prévues dans le budget (cinq mille six cent cinquante) seront insuffisantes pour faire face à une réduction de la durée du travail de quarante et une à trente-neuf heures au 1er janvier prochain ; si l'on souhaite, du moins, maintenir la qualité du service public. A ce sujet FO a réaffirmé son opposition à la fermeture des guichets le samedi.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Le président Reagan refuse la démission du directeur du budget

(Suite de la première page.)

Inutile de dire que les parlementaires démocrates ont été saisis de joie en lisant cet article. *« L'architecte du programme gouvernemental est en train d'admettre exactement, point par point, ce que nous disons depuis six mois »,* s'est exclamé M. O'Neill, le speaker de la Chambre des représentants. C'est évidemment le patron de l'architecte, M. Reagan, que l'on vise. L'auteur de l'article, William Greder, l'affirmait d'ailleurs en conclusion : *« Les artisans de la politique gouvernementale savaient que leur plan était faux, tout au moins incapable de répondre aux promesses, mais le président alla de l'avant et donna l'impression opposée au public américain. »*

Appelé à s'expliquer, M. Stockman a d'abord fait savoir par un porte-parole qu'il y avait eu « malentendu ». Ses conversations avec le journaliste du *Post* étaient privées et ne devaient pas donner lieu à des citations. Le directeur du budget suggère que cet article a trahi sa pensée. Mais l'affaire ne pouvait en rester là. Jeudi, M. Reagan a invité son collaborateur à déjeuner dans le bureau ovale. Il était furieux. Selon un communiqué publié à la sortie, *« M. Stockman a reconnu qu'il avait fait une grave erreur et s'en était excusé ».* Le président a été *« particulièrement consterné »* qu'on puisse croire à une tromperie de la part de son administration. *« Il a déclaré sans équivoque qu'il ne tolérerait plus de telles attitudes, que les politiques de son administration avaient été menées et continueraient de l'être avec bonne foi, sur la base des meilleures informations... »*

L'œil triste et la voix un peu cassée, M. Stockman est venu s'expliquer devant les journalistes. Cet ancien étudiant en théologie s'est quasiment flagellé. Il s'est accusé de *« jugement médiocre »* et de *« propos légers ».* Il a affirmé avec force que M. Reagan croyait sincèrement et totalement à son programme économique. *« Je ne permettrai pas,* a ajouté le directeur du budget, *que des propos décousus tenus imprudemment à un journaliste empêchent le succès de la présidence de M. Reagan ou la crédibilité de son programme. »* Si j'ai accepté de rester à mon poste, a conclu M. Stockman, *c'est précisément* parce que je crois au succès de ce plan. Et il a remercié le président de lui donner *« cette seconde chance ».*

Le directeur du budget a eu l'élégance de ne pas faire endosser au journaliste — qualifié de *« vieil ami qui fut pendant longtemps un adversaire intellectuel »* — la responsabilité de l'affaire. Il estime que l'article expose, pour l'essentiel, des idées qu'il avait exprimées en commission parlementaire ou même en public. Ne seraient inédites que quelques expressions *« horriblement malheureuses »,* dont il se déclare seul responsable.

M. Stockman sort très affaibli de cette affaire. Ne fallait-il pas accepter sa démission? Le président a estimé que « Dave » lui était indispensable. En tout cas, son départ aurait fait encore plus de mal à une politique budgétaire déjà en difficulté. A la Maison Blanche, on laisse entendre que M. Stockman est désormais en *« probation ».*

L'histoire se répète à moitié. En juillet 1977 le président Carter avait également refusé la démission du directeur du budget, M. Bert Lance. Mais celui-ci était impliqué dans une affaire de fraude bancaire. Deux mois plus tard, M. Lance quitta effectivement son poste. En sera-t-il de même pour M. Stockman ? Le sort de cette ex-étoile montante, qui déclade travailler seize heures par jour, se décidera au Congrès.

ROBERT SOLÉ.

Les Américains commencent à souffrir de la récession

De notre correspondante

New-York. — *La récession se précise aux Etats-Unis, et ses effets commencent à se faire sentir dans différentes couches de la population. Si l'inflation a quelque peu reculé, le chômage augmente : cinq cent cinquante mille Américains de plus ont perdu leur emploi en octobre. Le gouvernement fédéral, obéissant aux instructions de M. Reagan, a licencié quinze mille fonctionnaires. Cinquante mille autres suppressions d'emplois devraient suivre. En outre, la réduction des budgets sociaux est entrée en application le 1er octobre et touche les classes les plus défavorisées : personnes du troisième âge, mères de famille seules pour élever leurs enfants, minorités ethniques qui fournissent le gros des chômeurs sans qualification professionnelle, en particulier les Noirs et certains hispanophones. Quant aux réductions d'impôts, elles n'auront d'effet que l'année prochaine et favoriseront, au demeurant, surtout les gros contribuables.*

Le commerce de détail, dont l'évolution avait été satisfaisante jusqu'à l'été dernier, connaît un net ralentissement que certains imputent à l'engouement soulevé chez les petits épargnants par les intérêts de 15 à 20 % offerts par certaines banques pour les dépôts à moyen terme.

A New-York, les sept principaux grands magasins, en période de soldes précédant la ruée de Noël, enregistrent leurs plus mauvais résultats depuis avril 1980. Les marchés des équipements ménagers, des meubles, de l'électronique et des vêtements d'hiver sont les plus atteints. Et les directions attendent avec inquiétude la période des achats de Noël, qui commence à la fin de novembre et représente de 20 à 30 % des ventes annuelles.

L'alimentation n'est pas épargnée : A and P, l'une des principales chaînes de supermarchés de la région de New-York, va fermer une trentaine de ses deux cent soixante-cinq magasins. Selon sa direction, une véritable guerre des prix s'est engagée avec les chaînes concurrentes pour garder une clientèle de plus en plus « regardante ».

A Washington, les hôtels et les restaurants, qui, d'ordinaire, ont peine à satisfaire leur clientèle nombreuse et cossue, ont vu leurs réservations se raréfier depuis août.

Certaines industries sont durement touchées. La vente des automobiles a baissé de 27 % en octobre. La machine-outil est au plus bas depuis cinq ans. International Harvester va suspendre pendant trois semaines ses opérations dans seize usines des Etats-Unis et trois du Canada, mettant 20 000 ouvriers en chômage temporaire (10 000 autres sont au chômage depuis plusieurs mois).

L'électronique, le verre, l'acier sont en difficultés. Polaroïd envisage de licencier 1 000 de ses 17 000 salariés au début de 1982. Honeywell va fermer son usine du Massachusetts, mettant à pied 400 personnes. Plusieurs compagnies aériennes, victimes de la réduction du trafic, due à la grève des contrôleurs, sont en mauvaise posture.

Mais c'est la situation de l'industrie de la construction qui préoccupe peut-être le plus les autorités et l'opinion. L'accession à la propriété de la maison individuelle fait partie des revendications de base du citoyen moyen. Or, les taux d'intérêt rendent, depuis plusieurs mois, ce rêve irréalisable. 830 000 ouvriers du bâtiment sont au chômage, un stock de 300 000 maisons neuves reste invendu, et, pour la première fois depuis des années, les prix fléchissent.

L'Association nationale des constructeurs prévoit à peine plus d'un million de mises en chantier cette année, soit 18 % de moins qu'en 1980 : c'est le chiffre le plus bas depuis 1946, malgré l'augmentation de la population. Le marasme de la construction entraîne celui d'innombrables sous-traitants.

Non que les acheteurs potentiels soient moins nombreux, mais ils sont de plus en plus rares à pouvoir obtenir des prêts hypothécaires de banques, elles aussi prises à la gorge.

En cinq ans, le prix d'une maison familiale a augmenté de 50 %, celui de son entretien de près de 60 %... et le remboursement de ses traites de plus de 170 %. Plus peut-être que tout autre, le « baromètre de la construction » fait toucher du doigt aux Américains la réalité de la récession.

NICOLE BERNHEIM.

CONJONCTURE

«La fraude fiscale représente 90 à 100 milliards de francs par an» déclare M. Fabius

« On vit depuis des années et des années en France sur une diffusion de la fraude fiscale. Ce n'est pas en un jour qu'on va inverser la tendance : moi, je souhaite simplement qu'elle se réduise », a déclaré M. Fabius, ministre délégué chargé du budget, qui participait, jeudi 12 novembre 1981, à une émission de France-Inter consacrée à la fraude fiscale. *« Pour essayer de lutter contre la fraude, il faut trois éléments,* a-t-il expliqué. *Le premier, ce sont les hommes, les moyens ; le second, c'est une législation adaptée. Nous avions une législation qui n'était pas mauvaise :* nous comptons *l'adapter encore. Le troisième moyen, enfin, c'est une certaine volonté, je dirais politique, car s'attaquer à la grande fraude fiscale implique la volonté de ne pas épargner les puissants et les privilégiés. »*

« Ce n'est donc pas le chemin des plus-values, de la « serisette » ou de la taxe professionnelle que nous allons emprunter. Nous allons simplement essayer d'aller vers davantage de transparence et de justice fiscales et faire en sorte que la grande fraude fiscale soit sévèrement condamnée. Voilà le contrat de justice fiscale que je voudrais, avec le gouvernement, proposer au pays », a-t-il affirmé.

Estimant qu'il fallait *« moins de tracasseries à l'égard des petites erreurs, mais une plus grande sévérité à l'égard des grands fraudeurs »,* M. Fabius a fourni quelques précisions sur l'ampleur de la fraude annuelle, qui équivaut à quelque 90 à 100 milliards de francs, soit, à peu de chose près, le déficit budgétaire prévu pour l'année 1982. *« D'après des études que nous avons réalisées, 23 % de l'impôt sur le revenu est fraudé, ainsi que 20 % de l'impôt sur les sociétés et 6 % de la taxe à la valeur ajoutée. C'est considérable. »*

Interrogé sur la fraude douanière constatée à propos de l' « affaire Paribas », M. Fabius a indiqué que l'objet du litige, à savoir une transaction portant sur trente-cinq mille pièces d'or pour un montant de 29 millions de francs, *« représente le revenu de mille smicards pendant un an ». « Quand on communique des chiffres de cette nature, parce que la loi est la même pour tous et qu'elle doit être appliquée normalement, je crois qu'on mesure le mal que cette fraude fait à l'économie »,* a-t-il souligné.

S'affirmant « farouchement hostile à toute inquisition », le ministre s'est déclaré *« très attentif à veiller aux garanties des contribuables, car l'immense majorité des Français ne fraudent pas ».*

« Je n'ai rien contre les gens qui gagnent de l'argent ou qui ont de l'argent. Le seul problème est qu'en France il faut qu'on arrive à une société où les gens paient leurs impôts proportionnellement à leurs ressources, et on en est bien loin », a encore dit le ministre.

PAS DE T.V.A. SUR L'OR

« Les ventes d'or monétaire, barre ou lingots de poids et de titre admis par la Banque de France, ou de pièces faisant l'objet de cotations sur le marché libre de l'or ne sont pas soumises à la T.V.A. qu'elles soient réalisées par des particuliers dans le cadre de la gestion de leur patrimoine ou par des professionnels du commerce de l'or », indique un communiqué du ministère du budget.

Cette précision permettra d'apaiser les craintes que manifestaient depuis plusieurs jours les détenteurs et les professionnels de l'or après avoir appris qu'un particulier du Sud-Ouest avait fait l'objet d'un redressement fiscal sous la forme d'une taxe de 33,33 % applicable à la vente d'un certain nombre de pièces d'or effectuée par l'intermédiaire d'un établissement bancaire, une affaire que nous développerons dans nos éditions du 15-16 novembre.

Il ressort de cette mise au point du ministère que le commerce de l'or demeure soumis à l'application de la seule taxe de 6 % sur le montant des ventes effectuées, outre les frais de courtage habituels.

ÉVASION DE CAPITAUX

Le syndicat C.G.T. des douanes va demander la création d'une commission d'enquête

Le syndicat C.G.T. des douanes françaises, majoritaire dans la profession, va demander la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'évasion fiscale et la fraude en général, nous a déclaré son secrétaire général, M. Alain Mauger.

Dès ce vendredi 13 novembre 1981, des contacts vont être pris en ce sens avec les présidents des groupes parlementaires du parti socialiste et du parti communiste français *« compte tenu de l'urgence de la situation »* a-t-il ajouté, estimant à 32 milliards de francs le montant de l'exportation de capitaux depuis l'élection présidentielle, auxquels viennent s'ajouter 8 à 10 milliards de francs *« envolés avant le 10 mai »,* soit un total voisin de 40 milliards de francs.

Un chiffre que le directeur adjoint des douanes, M. Cahart, considère comme *« exagéré »,* ajoutant prudemment que *« nous sommes dans un domaine où personne ne connaît la vérité absolue ».*

« Il est des moments qui se prêtent mieux que d'autres à la fraude et à l'évasion fiscale, souligne pour sa part M. Mauger. *Si le transport frauduleux, effectué physiquement par les passeurs, a enregistré une nette recrudescence depuis l'annonce officielle des nationalisations, c'est-à-dire depuis le mois de juillet dernier, l'essentiel reste encore assuré par le cheminement bancaire, qui permet d'opérer par simple jeu d'écriture et souvent dans une pseudo-légalité. »*

Environ les deux tiers de l'évasion fiscale sont assurés ainsi le tiers restant correspondant à la fuite de capitaux opérée sous les formes manuelles les plus diverses ne serait-ce que grâce aux 440 aérodromes privés disséminés en France et qui ne font l'objet que d'une surveillance très irrégulière compte tenu *des effectifs* dont dispose la direction des douanes, explique M. Mauger.

Le service des douanes compte 21 500 agents, *« mais il faudrait créer 4 000 postes douaniers immédiatement pour commencer à lutter efficacement contre l'évasion fiscale, alors que les douaniers sont accaparés par quantité d'autres tâches, telles que la lutte contre la drogue ».*

Le collectif budgétaire 1981 a prévu la création de 1 000 nouveaux postes, auxquels s'ajouteront les 348 inscrits au budget 1982 *« mais cette mesure, certes très importante, sera pratiquement annulée par les conséquences de la réduction de la durée hebdomadaire de travail qui doit être ramenée de quarante et une à trente-neuf heures au 1er janvier prochain »,* affirme-t-il, mettant l'accent sur la nécessité d'un *« recrutement pyramidé »* comprenant des agents de grande technicité en raison de la sophistication de plus en plus accentuée des fraudes constatées.

S. M.

● *Les ventes du grand commerce* ont sensiblement progressé en volume en octobre, indique le Centre d'observation économique de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. En valeur, cette progression a été de 18 % dont respectivement plus 21 % pour les hypermarchés et 15,5 % pour les grands magasins ainsi que pour les magasins populaires.

● *C'est M. Paul Bounin,* et non Brunin, comme une coquille nous l'a fait écrire, qui a signé la lettre intitulée *« Ne planquez pas votre argent en Suisse »,* parue dans *le Monde* du 13 novembre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep +	UN MOIS ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou Dép. —	SIX MOIS Rep +	SIX MOIS ou Dép. —
$ E.-U. ..	5,5665	5,5800	+ 80	+ 120	+ 170	+ 240	+ 530	+ 650
$ can. ...	5,6860	4,6995	— 80	— 65	— 135	— 96	— 445	— 20
Yen (100)	2,4520	2,4565	+ 160	+ 195	+ 342	+ 393	+1080	+1154
D.M. ...	2,5180	2,5210	+ 90	+ 115	+ 195	+ 235	+655	+ 725
Florin ...	2,3005	2,3040	+ 78	+ 83	+ 130	+ 172	+ 445	+ 513
F.B. (100)	14,9900	15,0100	— 10	+ 120	— 300	— 90	— 800	— 400
F.S. ...	3,1735	2,1805	+ 160	+ 200	+ 318	+ 376	+ 918	+1035
L. (1 000)	4,7078	4,7119	— 260	— 234	— 384	— 500	— 1600	—1430
£	10,6400	10,6500	+ 0	+ 110	+ 90	+ 250	+ 590	+ 850

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 5/8	11	10 3/4	10 7/8	10 3/4	10 7/8	10	11 3/8
$ E.-U. ..	13 1/8	13 5/8	13 1/4	13 5/8	13 1/4	13 5/8	13 1/2	13 3/4
Florin ..	11 1/2	12	11 5/8	12 1/8	11 5/8	12 1/8	11 5/8	11 7/8
F.B. (100)	13 1/2	14 1/2	15	15 7/8	16	16 3/4	16 1/4	17
F.S. ..	3 7/8	4 5/8	8 3/4	9	9 1/8	9 3/8	9 3/8	9 3/4
L. (1 000)	18	20	21 1/2	22 1/2	22	23 1/8	22 1/2	23 1/2
£	15 1/2	16	15	15 3/8	14 7/8	15 1/4	14 3/8	15 1/8
F. français	15 7/8	16 1/8	16 3/8	17 1/8	16 7/8	17 3/8	17 5/8	18 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Les communistes réagissent vivement aux déclarations de M. Bergeron sur leur pénétration dans l'appareil de l'État

En annonçant à France-Inter, le 11 novembre, que Force ouvrière allait publier vers la mi-janvier un dossier sur la pénétration des communistes au sein de l'appareil d'État, M. Bergeron ne pouvait manquer de déclencher la réaction des communistes. Elle a été d'autant plus vive que, sciemment ou non, sa déclaration a coïncidé avec la première apparition marquante d'un désaccord — tant au conseil des ministres qu'à l'Assemblée nationale — entre les communistes et le gouvernement auquel ils participent.

Dès le lendemain, la réponse de deux ministres communistes de M. Mauroy a été sèche. M. Marcel Rigout, chargé de la formation professionnelle, a estimé devant la presse que les propos de M. Bergeron sur la présence de ministres communistes au gouvernement posent un *« problème très sérieux »*, notamment celui de savoir si le secrétaire général de F.O. respecte les termes du préambule de la Constitution. M. Rigout a rappelé que ce préambule proclame l'attachement du peuple français à la déclaration des droits de l'homme, qui stipule dans son article 6 que les citoyens sont *« également admissibles à toute dignité, places et emplois publics selon leurs capacités et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leur talent »*.

De son côté, sans mettre directement en cause M. Bergeron, M. Anicet Le Pors, ministre d'État chargé de la fonction publique, a, devant la Fondation nationale des entreprises publiques, souligné l'importance d'une conception nationale de la fonction publique française.

« Cette conception, a-t-il dit, *distingue radicalement l'administration française de l'administration américaine par exemple : égalité d'accès des citoyens aux emplois publics ; neutralité du service public et indépendance du fonctionnaire vis-à-vis du pouvoir public, avec le système de la carrière, la séparation du grade et de l'emploi ; protection individuelle de l'agent public grâce aux droits et garanties qui lui sont reconnus dans le statut général des fonctionnaires et dans les statuts spéciaux des entreprises publiques. »*

En revanche, M. Colpin, secrétaire du comité central du P.C.F., s'en est pris à M. Bergeron dans une déclaration à l'A.F.P. Les propos du syndicaliste, a-t-il dit, sont *« assez inquiétants, car, si on suivait son raisonnement, il faudrait établir un fichier pour toutes les familles politiques, et l'on risquerait d'aboutir à une chasse aux sorcières »*.

Enfin, dans *l'Humanité* du 13 novembre, M. René Andrieu hausse le ton. Selon lui, M. Bergeron *« annonce la publication prochaine d'un fichier »*. *« Une telle démarche n'est pas seulement dérisoire — mais il faut pardonner à M. Bergeron, qui a l'habitude de tirer bas, — elle est intolérable. »* M. Andrieu fait allusion à *« la naissance »* de F.O. et *« aux fées venues d'ailleurs qui se penchèrent alors sur son berceau »*. Evoquant les divergences surgies à propos de la Sécurité sociale, il a ajouté : *« Notre souci n'est pas d'affaiblir le gouvernement (...), mais de lui garder son audience parmi les travailleurs, grâce au respect des promesses qui leur ont été faites. Cela ne met pas en cause à nos yeux la solidarité ministérielle. Nous sommes au gouvernement et nous entendons y rester. Même si cela déplaît aux nostalgiques de l'anticommunisme de papa. M. Bergeron et quelques autres devront se faire une raison. »*



Le budget du ministère du travail doit augmenter de 110 %

M. Jean Auroux, ministre du travail, qui a présenté, vendredi 13 novembre, son projet de budget à l'Assemblée nationale (40,2 milliards de francs, soit une progression de 110 % par rapport au précédent), a indiqué, jeudi, devant la presse, que le service public de l'emploi sera opérationnel avant la fin du printemps prochain.

Pièces maîtresses du nouveau dispositif, l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) et l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), qui seront *« décentralisées et démocratisées »* — les personnels gardant leur statut national, — verront leur budget de fonctionnement fortement augmenter : + 39 % pour l'A.N.P.E., avec la création de mille quatre cents postes supplémentaires; + 25 % pour l'AFPA, avec cinq cent cinquante emplois nouveaux.

La procédure de cette réforme est la suivante : projet soumis aux partenaires sociaux, puis au conseil des ministres, qui fixera les grandes orientations ; nouvelle phase de concertation avec le patronat et les syndicats, notamment dans le cadre du conseil d'administration de l'A.N.P.E. et de l'assemblée générale de l'AFPA ; enfin, ultimes arbitrages avant la fin de l'année, dans le respect des orientations du conseil des ministres, avant saisie du Parlement.

D'autre part, le projet de loi sur les droits nouveaux des travailleurs sera soumis au conseil des ministres du 16 décembre, avant d'être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Indiquant, enfin, que des formules nouvelles pour l'accueil et le suivi des demandeurs d'emploi seront élaborées *« très prochainement »* et que l'obligation pour les employeurs de déposer toutes leurs offres d'emploi à l'A.N.P.E. allait être restaurée, M. Auroux a réaffirmé, pour ce qui concerne les négociations sur la durée du travail dans les branches professionnelles, qu'il était favorable à une compensation salariale *« dégressive »*.

● *M. Marcel Rigout*, ministre de la formation professionnelle, a indiqué, jeudi 12 novembre, devant la presse, que les centres de préparation à la vie professionnelle (C.P.V.P.) qui seront implantés dans les banlieues des grandes villes et qui sont destinés à accueillir environ cent mille jeunes en situation d'échec scolaire, devraient être opérationnels à la rentrée de septembre 1982. Une première expérience sera lancée, au cours du premier semestre 1982, en Bourgogne, avec l'appui du conseil régional. Le financement des C.P.V.P. sera assuré par les crédits globaux affectés à la lutte contre le chômage.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

PEUGEOT-SOCHAUX : les négociations s'annoncent difficiles

De nos correspondants

Les négociations se sont engagées, jeudi 12 novembre, à l'usine de carrosserie du centre de production de Peugeot-Sochaux (Doubs), entre la direction et les six organisations syndicales : C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C., SIAP (autonome).

A la demande de la C.F.D.T. la direction du travail avait délégué un inspecteur pour présider les débats. Les parties sont convenues que la discussion se ferait en quatre points : horaires et rémunérations ; aménagement des postes et organisation du travail ; charges de travail ; cadences de travail.

Seul le problème des charges de travail avait été abordé, jeudi, mais il n'y a pas eu d'avancée significative, estiment la C.G.T. et la C.F.D.T., qui entendaient, vendredi, *«faire le point»* avec les salariés au cours de deux débrayages avant une reprise des négociations, à 19 heures. Pour sa part, la direction a indiqué qu'elle juge *« inacceptable »* l'attitude qui consiste *« à venir dans les discussions et à les suspendre simplement pour repartir dans des agitations dans les ateliers »*.

Bennes Marrel : nouvelle condamnation de l'employeur

A Saint-Etienne, nouveau rebondissement de l'affaire Diego Soler — délégué du personnel C.G.T. aux Bennes Marrel, licencié après un congé parental *(le Monde* des 17 octobre et 5 novembre). Dans une nouvelle ordonnance de référé, le conseil des prud'hommes de Montbrison a enjoint, jeudi, à l'entreprise de payer à l'intéressé une somme de 3 099,44 francs, représentant le salaire d'octobre. Le conseil ne s'est pas encore prononcé sur l'astreinte journalière de 1 000 francs réclamée par l'avocat de M. Soler, mais il a une seconde fois condamné l'employeur aux dépens. Ce dernier continue de considérer que, *« si M. Soler a pénétré entre deux gendarmes dans l'enceinte de l'entreprise le 29 octobre, il n'a pourtant pas été réintégré dans l'effectif, puisqu'il a cessé de faire partie du personnel le 1er octobre dernier »*.

Occupation et séquestrations

Dans le Vaucluse, une cinquantaine de grévistes C.G.T. employés au centre hospitalier spécialisé de Montfavet ont occupé, jeudi après-midi, la salle de la commission départementale du conseil général, à Avignon. Ils réclamaient une *« solution immédiate »* au conflit qui a débuté le 9 février au C.H.S., protestant notamment contre des retenues de salaire frappant des agents qui *« ont constamment assuré les soins pendant leur mouvement »*. Venu sur les lieux de la manifestation, M. Paul Travail, président du conseil d'administration du C.H.S., conseiller général et adjoint socialiste au maire d'Avignon, a fait remarquer qu'il avait adressé le 8 septembre à M. Ralite, ministre de la santé, une lettre demeurée sans réponse, évoquant les textes législatifs en vigueur. Au terme d'une discussion, les manifestants ont quitté les lieux après avoir obtenu l'assurance qu'une réunion regrouperait le 19 novembre des représentants du conseil général, de la direction du C.H.S., de la préfecture et de la C.G.T.

A Givet (Ardennes), six cadres supérieurs de deux entreprises ont été « séquestrés » jeudi 12 novembre par des grévistes : M. Cuer, directeur de l'usine Cellatex (fabrication de rayonne, trois cents salariés), son chef du personnel et un ingénieur ont été enfermés dans leurs bureaux par une trentaine d'ouvriers revendiquant des négociations sur les salaires. A Vireux-Molhain, dans la banlieue de Givet, le P.-D.G. de la société des Aciers spéciaux de la Chiers (huit cents salariés), M. Lenne, a été retenu dans son bureau avec deux ingénieurs par une trentaine d'ouvriers réclamant également des augmentations de salaire. A Viroflay (Yvelines), les dix-huit salariés de l'entreprise R-18 (réparations de radiateurs), qui se sont mis en grève jeudi parce qu'ils n'ont pas été payés depuis quarante-cinq jours, ont empêché leur P.-D.G. de quitter les lieux dans la soirée. A Toulouse, pour protester contre la mutation d'un contremaître principal, un groupe d'employés communaux, membres de la C.F.D.T., ont retenu, jeudi après-midi 12 novembre, dans son bureau à l'hôtel de ville M. François Farre, adjoint au maire, responsable du bureau d'aide sociale, service auquel appartient le contremaître, transféré du service social dans une maison de retraite de la ville. Une réunion de conciliation a été convoquée vendredi à la préfecture.

● *Les pompistes de l'Isère en grève.* — Les pompistes de l'Isère ont lancé un mot d'ordre de grève du samedi 14 novembre à midi au lundi 16 à 6 heures. Cette action s'inscrit dans le mouvement national de grève tournante décidé par la profession pour protester notamment contre l'insuffisance de ses marges.

AFFAIRES

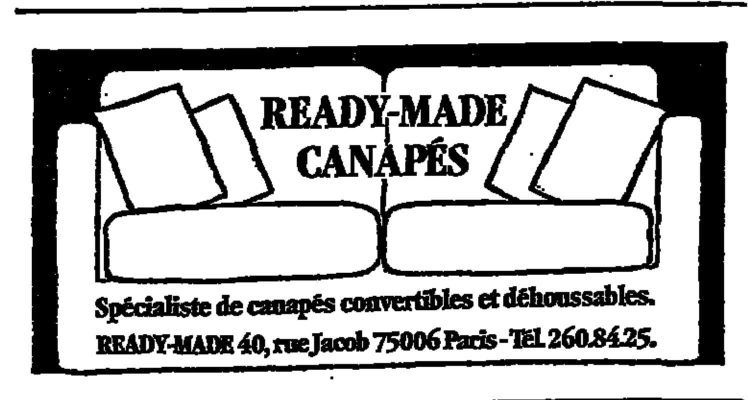
COOPÉRATION FRANCO-ITALIENNE DANS LA TÉLÉMATIQUE

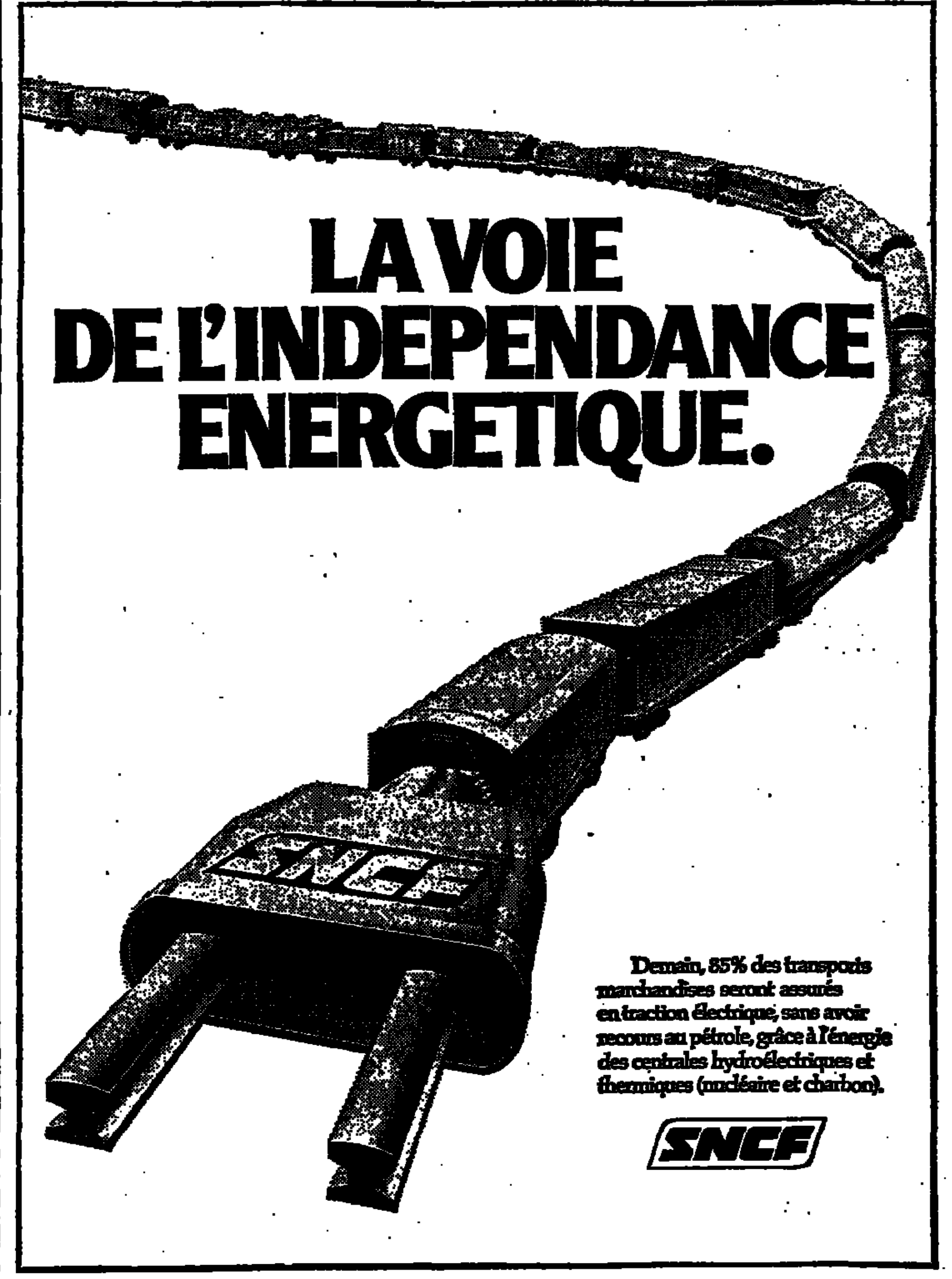
La direction générale des télécommunications des P.T.T. et la Societa Finanziaria Telefonica (S.T.E.T.), qui gère le réseau téléphonique italien, viennent de signer un accord aux termes duquel le procédé français de vidéotex (Télétel) sera expérimenté dès janvier 1982 en Italie.

C'est Italtel, une filiale de S.T.E.T., qui sera chargée de l'opération. La D.G.T. prêtera une centaine de terminaux, formera le personnel technique, et la société de services informatiques Steria installera le système informatique. L'expérience devrait s'étaler sur douze à quatorze mois.

[L'Italie donnait plutôt ces derniers mois l'impression de vouloir choisir le système britannique de vidéotex, Prestel. Un accord signé voilà déjà quelque temps prévoit l'expérimentation, à partir de janvier 1982, de mille terminaux Prestel. L'Italie va donc tester les deux systèmes.

Ce « retour » de Teletel peut être interprété comme une des premières manifestations de cette coopération franco-italienne renforcée que Paris affirme appeler ses vœux. Les télécommunications, où la France est en pointe, tout comme le traitement de texte où Olivetti tient le haut du pavé, sont deux des domaines privilégiés d'une telle coopération.]







SOCIAL

APRÈS LES MESURES SUR LE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

SELON LES SERVICES DE LA PRÉVISION

Le plan Questiaux permettrait de créer trente mille à cinquante mille emplois

Les mesures décidées, le 10 novembre, par le conseil des ministres, devraient avoir un effet positif sur l'emploi — la création de trente mille à cinquante mille emplois — mais négatif sur les prix et les échanges extérieurs.

Selon les services du ministère de l'économie et des finances, l'impact macro-économique du plan Questiaux ne devrait pas freiner la croissance. Les 36 milliards de francs qui, de la fin de 1981 à la fin de 1982, seront demandés notamment aux salariés (majoration d'un point de la cotisation d'assurance-maladie) et aux entreprises (déplafonnement de 3,5 points de la cotisation d'assurance-maladie) auront, certes, un effet dépressif (— 0,8 point de P.I.B.). En revanche, ces 36 milliards de francs — dont 8 destinés à revaloriser certaines prestations — auront une influence bénéfique en accroissant le pouvoir d'achat de certaines familles et de certaines personnes âgées. Par cette relance de la demande, ces 36 milliards de francs devraient permettre un accroissement de 0,8 point de la P.I.B. Au total, l'opération serait neutre.

L'emploi, lui, devrait être conforté, puisque, selon les estimations — semble-t-il optimistes — des services de la prévision, trente mille à cinquante mille postes supplémentaires seraient créés, surtout dans le tertiaire et les services de santé.

En revanche, le plan Questiaux devrait avoir des effets négatifs : sur les prix, car les charges sociales pesant sur les entreprises auraient un « effet mécanique » de l'ordre de + 0,7 % ; sur les échanges avec l'extérieur aussi, car l'inflation et l'augmentation de la demande devraient déséquilibrer un peu plus la balance entre exportations et importations.

Ces prévisions macro-économiques, qui négligent, par définition, les transferts d'activité entre firmes, selon l'importance de leur valeur ajoutée, peuvent être démenties positivement ou non selon la politique économique et financière qu'appliquera par ailleurs le gouvernement. Dans l'entourage du ministre, on indique que l'un des efforts des pouvoirs publics sera de « contrecarrer » les tendances inflationnistes. Il lui incombera aussi de veiller à un dérapage des salaires, la tendance classique des organisations syndicales étant, après une hausse des cotisations, d'obtenir auprès du patronat des compensations salariales. Un test important sera la négociation dans la fonction publique entre des syndicats exigeants et un ministre d'autant plus attentif à leurs revendications qu'il n'a guère apprécié la majoration des cotisations des fonctionnaires. — J.-P. D.

Réformer très vite

(Suite de la première page.)

Toutes ces mesures sont, au demeurant, la traduction des engagements pris avant l'élection de M. Mitterrand. Il faut y ajouter l'abrogation, tant attendue, par le monde du travail, des ordonnances de 1967.

La deuxième est alors « *quid* du déficit » ?

Eliminons d'abord les fausses solutions telles que le financement d'un déficit immédiat par des mesures à moyen terme, comme la lutte contre la fraude fiscale ; éliminons aussi celle du freinage des dépenses de santé qui obéissent à des déterminants structurels et démographiques profonds. Les actions indispensables, dans ce dernier domaine, sont, on le sait, de moyen terme.

A court terme, une première réponse aurait été d'accepter le déficit, celui-ci s'ajoutant au déficit du budget de l'Etat. Cette solution était celle de la facilité, mais aussi celle de l'irresponsabilité, compte tenu du fort besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques — 74 milliards de francs en 1981 et 83 milliards en 1982. Il n'est pas acceptable que la contrepartie de l'excès des dépenses sur les recettes de la Sécurité sociale soit faite par l'Etat. On ne peut pas, en effet, séparer l'économique du social car une telle solution finit par entraîner tôt ou tard la remise en cause des prestations sociales et des acquis en matière de remboursement de dépenses de santé, comme le montre l'exemple anglais.

Une deuxième réponse aurait été de ne faire payer que les entreprises. Elle n'était, conjoncturellement, pas possible, compte tenu de la dégradation de leurs résultats en 1981. Les mesures décidées — déplafonnement de 3,5 % de l'assitette des cotisations patronales — constituent une solution médiane : d'une part, le total des cotisations sociales et des impôts payés par les sociétés restera, en pourcentage de leur valeur ajoutée, stable entre 1981 et 1982 ; d'autre part, le déplafonnement pèse davantage sur les entreprises des secteurs où les rémunérations sont les plus élevées et dépassent le plafond de la Sécurité sociale.

Une troisième réponse consistait à faire supporter aux ménages la totalité de la facture, ce qui aurait représenté un relèvement des taux de cotisations incompatible avec le moindre esprit de relance de la demande intérieure. Cela, bien sûr, était inacceptable. Mais la voie choisie du 1 % supplémentaire pour la cotisation des salariés, malgré son impopularité, ne doit pas cacher l'effet globalement positif des dépenses sociales en 1982. D'après les prévisions macro-économiques, les prestations sociales représenteront, l'an prochain, 938 milliards, et entraîneront, à elles seules, compte tenu des mesures de financement, une hausse du pouvoir d'achat de 1 %. La politique sociale contribue donc globalement, de façon intense, à la relance de l'activité.

Le partage retenu entre Etat, entreprises et salariés apparaît ainsi acceptable. L'urgence où se trouvait le gouvernement d'agier permet de comprendre les décisions prises.

« *Mais l'essentiel, il faut être clair, est devant nous.* » Le sens des mesures conjoncturelles précédentes, c'est que la réforme d'ensemble de la Sécurité sociale ne peut attendre, faute de se retrouver dans un an devant les mêmes choix. Réforme d'ensemble parce qu'elle devra être la traduction du regard que la société pose sur son système de santé, sur les conditions de progression des dépenses et sur la globalité de l'effort fait pour les financer. On ne peut pas considérer séparément la politique de la santé et le financement de la Sécurité sociale. Et on ne peut pas non plus, si on veut poursuivre la politique de solidarité engagée, faire l'économie d'une profonde révision des liens entre fiscalité et Sécurité sociale.

Il est urgent de faire cette grande réforme et de la mettre en place avant la prochaine loi de finances.

CHRISTIAN GOUX.

● RECTIFICATIF : taux de cotisation. — A propos du tableau sur les nouveaux taux de cotisations de Sécurité sociale, à compter du 1er novembre 1981, publié dans *le Monde* du 13 novembre, le ministère de la solidarité nationale indique que le déplafonnement de la cotisation d'assurance-veuvage (assurance-vieillesse) des salariés — jusqu'à présent 0,1 % du salaire plafonné — ne sera pas appliqué en novembre. Pour les salariés, la cotisation d'assurance-vieillesse reste donc provisoirement fixée à 4,80 % (4,70 % + 0,1 %) du salaire-plafond. Le déplafonnement du 0,1 % n'entrerait en vigueur qu'en 1982.

● *Au comité économique et social.* — Le comité économique et social de la région d'Ile-de-France, qui s'est réuni le 12 novembre, s'est prononcé favorablement usr trois dossiers : une participation financière de la région pour la rénovation de foyers pour jeunes travailleurs, le développement des aires de stationnement pour l'accueil des nomades et la création d'une subvention pour les collectivités locales afin d'aménager des jardins familiaux.

ÉNERGIE

EXXON SE RETIRE DE LIBYE

Exxon, la première compagnie pétrolière mondiale, a annoncé le 12 novembre qu'elle cessait toute activité en Libye. Dans un communiqué, la firme indique avoir fait part de l'abandon de l'ensemble de ses concessions au gouvernement du colonel Kadhafi le 4 novembre.

« Des discussions sont en cours avec les autorités libyennes en vue d'un retrait amical et ordonné », affirme Exxon. La compagnie américaine n'avait plus en Libye — où elle opérait depuis 1955 — que quatre-vingt-trois employés américains. Sa production actuelle (10 000 à 20 000 barils par jour) ne représente qu'une très faible partie de sa production mondiale.

Exxon n'a pas précisé les raisons de son départ — différend sur les conditions d'exploitation ou motif politique, — mais on rappelle outre-Atlantique que plusieurs membres du Congrès font pression sur les compagnies pour qu'elles se retirent de Libye. D'autres sociétés américaines — notamment Occidental — ont affirmé qu'elles n'avaient pas l'intention d'imiter Exxon.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOCATEL

Le conseil d'administration réuni le 6 novembre 1981, sous la présidence de M. Jacques Guggenheim, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1980-1981 qui s'est clôturé le 31 août 1981.

A cette date, le parc en location comprend cent quatre-vingt-sept mille téléviseurs, magnétoscopes, ensembles vidéo et chaînes haute-fidélité contre cent quatre-vingt-un mille au 31 août 1980.

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 1980-1981 s'est élevé à 318 977 000 F contre 271 196 000 F pour l'exercice précédent, ce qui fait apparaître une progression de 17,62 %.

Le bilan au 31 août 1981 s'établit à un total de 295 299 000 F.

A l'actif, les immobilisations nettes atteignent 249 783.000 F après 267 832 000 F d'amortissements : les téléviseurs, magnétoscopes, ensembles vidéo et chaînes haute-fidélité sont inclus dans ces montants pour une valeur nette de 204 264 000 F après 243 729 000 F d'amortissements. Les investissements pris dans leur ensemble se sont élevés, pour l'exercice, à 128 681 000 F hors T.V.A.

Les valeurs réalisables ou disponibles s'élèvent à 20 945 000 F après 12 794 000 F de provisions.

Au passif, les capitaux propres et réserves atteignent 124 125 000 F

La dotation aux amortissements des immobilisations et des frais d'établissement atteint 76 944 000 F contre 63 144 000 F. Après une dotation de 3 183 00 F aux comptes de provisions, le bénéfice net de l'exercice 1980-1981 s'établit à 12 millions 797 557,13 F contre 13 millions 719 593,72 F.

Au vu de ces résultats, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera convoquée le mardi 22 décembre 1981, de distribuer aux actions une somme de 6 665 625 F contre 6 132 375 F.

Il reviendrait ainsi à chacune des 533 250 actions un revenu unitaire de 18,75 F comprenant un dividende distribué de 12,50 F et le droit à récupération de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 6,25 F.

GROUPE D.M.C.

Pour les premiers mois de l'exercice 1981, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe D.M.C. s'est élevé à 3 671,7 millions de francs contre 3 503,2 millions à fin septembre 1980.

Le redressement de la consommation des ménages et l'évolution plus favorable du volume des commandes constatés récemment en France se sont reflétés dans l'activité du groupe D.M.C. : en effet, si la progression du chiffre d'affaires sur l'ensemble des neuf premiers mois de l'exercice n'est que de 4,8 % ou de 7 % à bases comparables, elle est, sur les mêmes bases, de 13 % au troisième trimestre et de 17 % pour le seul mois de septembre.

Moulinex

VENTES DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

(en millions de francs)

Les ventes hors taxes de la société mère se sont élevées à 1 285,4, contre 1 271 pour la même période en 1980.

Elles se ventilent comme suit :

	1981	PCT	1980	PCT
France	523,4	41	479,9	38
Export	762	59	791,1	62

Les ventes consolidées ont atteint 1 641,3, contre 1 575,4 pour la même période du 1er janvier 1980 au 30 septembre 1980, soit une augmentation de 4,18 %.

sanofi



La TICLOPIDINE, anti-agrégant plaquettaire, mise au point par l'unité toulousaine de recherche du groupe, vient d'être introduite au Japon par l'intermédiaire d'un laboratoire licencié de SANOFI, DAICHI, dans les indications des traitements de l'occlusion artérielle chronique.

Le groupe vient également d'obtenir l'enregistrement en Allemagne fédérale de l'AMIODARONE, un anti-arythmique. Le médicament sera commercialisé au début de 1982 par l'intermédiaire de la filiale locale.

Il est rappelé que SANOFI U.K. a introduit ce produit en début d'année en Grande-Bretagne.

ROLINCO : INVESTIR AVEC PERSPICACITÉ

La perspicacité est une qualité essentielle pour chaque investisseur. Surtout en ces temps incertains.

Rolinco, la société d'investissement à vocation internationale en fait preuve. Le rapport annuel 1980-1981 qu'elle vient de publier le témoigne.

Rolinco opte pour les valeurs technologiques : « L'un des principaux secteurs de croissance des années 80. »

Rolinco opte pour les valeurs énergétiques : « Un investissement protecteur dans les régions politiquement stables. »

Ses connaissances et expériences professionnelles permettent à Rolinco de sélectionner les valeurs qui présentent les meilleures perspectives, de suivre leur évolution au jour le jour et, le cas échéant, de réagir immédiatement aux développements nouveaux.

Vous opterez pour Rolinco si cette perspicacité vous inspire.

Le rapport annuel

peut être obtenu auprès de Rolinco, Département 208, Boîte postale 973, 3000 AZ Rotterdam (Pays-Bas)

ROLINCO

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 NOVEMBRE

Nouveau repli des valeurs et de l'or

Tout a baissé, jeudi 12 novembre, à la Bourse de Paris : les valeurs mobilières et l'or, dans une atmosphère assez lourde, qui inclinait les opérateurs au pessimisme et au découragement.

C'est peut-être le nouveau recul de l'or qui a le plus frappé : le lingot a perdu 1 800 F, à 73 900 F, après avoir abandonné 1 750 F mardi 10 novembre.

Ce recul est imputable au fléchissement continu du cours de l'once de métal sur le marché libre de Londres, revenu, jeudi, de 422,75 dollars à 412,25 dollars. A Paris, on ne fait que suivre, puisque le cours coté en séance reflétait l'exacte parité avec celui de Londres, comme le mardi précédent.

Le napoléon, quant à lui, a encore perdu 10 F, à 700 F. Les emprunts indexés sur le métal ont sensiblement fléchi, le 4 1/2 % 1973 perdant 50 F environ, et le 7 1/2 % 1973, 75 F.

Sur le marché des valeurs, les actions françaises ont encore baissé, l'indice instantané affichant un repli de 0,7 %. Parmi les titres les plus touchés, citons Casino (– 10 %), Cie du Midi (– 4,8 %), Institut Mérieux (– 3,8 %). La baisse de L'Air Liquide s'est poursuivie, sous l'effet, dit-on, de ventes de l'étranger.

L'accroissement des charges des entreprises au titre du financement du déficit de la Sécurité sociale a été assez mal accueilli autour d'une corbeille, devenue fondamentalement pessimiste depuis quelque temps.

Aux valeurs étrangères, le dollar-titre a légèrement fléchi à 6,50 F/6,55 F. Les américaines sont un peu mieux disposées, bien que les indications en provenance de Wall Street soient peu claires, et les mines d'or ont marqué un repli, en liaison avec celui du métal.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LAFARGE-COPPÉE. — Faisant le point sur l'offre publique d'achat que la société a lancée sur la firme américaine General Portland, et dont l'échéance reste fixée au 16 novembre prochain, Lafarge-Coppée précise que les deux tiers des actions General Portland lui ont d'ores et déjà été apportés, soit environ 4,6 millions de titres sur les 6,9 millions visés.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ. — Le chiffre d'affaires du groupe de la Compagnie Générale d'Electricité *(sociétés contrôlées et sociétés affiliées)* s'est élevé pour les neuf premiers mois de 1981 à 36 243 millions de francs hors taxes, en augmentation de 18,5 % par rapport à celui de la période correspondante de 1980.

Le taux de progression du chiffre d'affaires consolidé du groupe devrait être, pour l'ensemble de l'exercice, plus élevé que pour les neufs premiers mois.

CIT-ALCATEL. — Le chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois de 1981 s'est élevé à 3 469 millions de francs, en progression de 35 % par rapport à la période correspondante de 1980 (2 564 millions de francs).

Pour l'ensemble du groupe, la progression probable du chiffre d'affaires consolidé de l'année devrait être supérieure à 20 %.

MAISONS PHENIX (Rectificatif). — En ce qui concerne notre information sur la société parue dans nos éditions du 9 novembre dernier, il convenait de lire que le bénéfice net de Maisons Phénix pour le premier semestre 1981 a effectivement été ramené à 18,5 millions de francs, alors que le bénéfice net de la période correspondante de 1980 ressort à 30,5 millions de francs et non pas 39,2 millions comme indiqué par erreur.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	10 nov.	12 nov.
Valeurs françaises	81,2	80,6
Valeurs étrangères	131,4	130,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	86,8	86,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 13 nov. 15 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/11	13/11
1 dollar (en yens)	227,50	227 20

NEW-YORK

Légère avance après la baisse du « prime rate »

Wall Street a favorablement réagi à l'annonce d'une nouvelle réduction du taux de base bancaire, à 16,5 % contre 17 %, annoncée par plusieurs grandes banques, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a finalement un avantage de 3,42 points sur les quelque cinq enregistrés initialement, pour s'établir à 860,54 en clôture.

Le marché new-yorkais n'en est pas encore au point de *« se sentir pousser des ailes »*, mais il est indéniable que de nombreux investisseurs, qui affectaient de bouder la cote depuis de nombreuses semaines, semblent à présent décidés à reprendre le chemin du *« big board »*. La désescalade progressive sur les taux d'intérêt américains y est certainement pour beaucoup.

C'est donc de ce côté-là que les opérateurs préfèrent tourner leurs regards, enregistrant avec satisfaction la détente constatée sur les taux des prêts consentis aux firmes de courtage, qui sont passés de 15,75 % à 14,75 % pour la plupart des établissements.

La décision du directeur du budget, M. David Stockman, de présenter sa démission après les doutes qu'il a exprimés sur la politique économique de l'administration a été connue trop tard pour avoir une quelconque influence sur les cours boursiers, mais nul doute qu'elle fera l'objet d'abondants commentaires, même si le président Reagan s'est empressé de la refuser.

VALEURS	Cours du 11 nov.	Cours du 12 nov.
Alcoa	23 1/4	23 3/8
A.T.T.	60 1/8	60 1/4
Boeing	24	24 1/8
Chase Manhattan Bank	59	59 1/4
Du Pont de Nemours	39	38 5/8
Eastman Kodak	65 5/8	66 3/8
Exxon	30	30 1/2
Ford	16 3/4	16 7/8
General Electric	56 3/4	57 3/8
General Foods	32	32 1/4
General Motors	36 3/4	37 1/4
Goodyear	17 7/8	17 7/8
I.B.M.	52 1/2	52 3/4
I.T.T.	28 1/4	28
Mobil Oil	24 3/4	24 7/8
Pfizer	48 3/8	49
Schlumberger	56 1/8	54 1/2
Texaco	32	32 1/2
U.A.L. Inc.	19 3/4	19 3/4
Union Carbide	48 1/4	48
U.S. Steel	30 3/8	31 1/2
Westinghouse	24 1/8	24 1/8
Xerox Corp.	40	39 7/8

BOURSE DE PARIS 12 NOVEMBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 50	0 353
5 %	38 80	3 904
3 % amort. 45-54	71	0 865
4 1/4 % 1963	99 70	0 560
Emp. N. Eq. 6 % 67	103 60	2 712
Emp. 7 % 1973	6535	..
Emp. 8,80 % 77	93 50	4 195
Emp. 9,80 % 78	76 45	3 329
E.D.F. 7,8 % 61	....	6 240
E.D.F. 14,5 % 80-92	90 60	6 007
Ch. France 3 %	213	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	166	....
Aciers Peugeot	54	54 20
Actibail	120	120
Agence Havas	585	570
A.G.F. (St Cent.)	350	350
A.G.P. Vie	2600	2605

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	40	40 50
Air-Industrie	20	19 20 o
Alfred Herlicq	63	60
Allobroge	340	348
Alsacienne Banque	255	255
Amrep	840	840
André Roudière	95	....
Applic. Hydraul.	225	220
Arbel	121 70	121
A. Thiery-Sigrand	23	....
Artois	288 50	290
At. Ch. Loire	32 80	32 80
Aussedat-Rey	23	22
Bain C. Monaco	93 70	97 50
Banania	315	311
Banque Hervet	178	175
Banque Hypoth. Eur.	245	246
Banque Nat. Paris	400	401
B.O.I.C.	26 50	28 80
Banque Worms	158 80	158 80
Bénédictine	798	795
Bernard-Moteurs	50	50 20
Biscuit (Génér.)	395	394

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	745	741
Bon-Marché	80 90	58 50
Borie	440	445
Caves Roquefort	543	521
Cedis	782	790
C.E.G.Frig.	127	127
Centen. Blanzy	482	482
Centrest (Ny)	118 90	117 o
Cerabati	130	125
C.F.F. Ferrailles	185 10	185
C.F.S.	516	512
C.G.I.B.	11 65	12 10
C.G.Maritime	18 20	16 70 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	113	115
Chambon (M.)	183	....
Chambourcy (M.)	675	....
Cofradel (Ly)	440	480 d
Cogifi	144	139
Comindus	330	330
Comiphos	126 10	127
Comp. Lyon-Alem.	157 30	158 90
Concorde (La)	256	260
C.M.P.	29 80	20 80 o
Conte S.A. (Li)	25	25
Crédit (C.F.B.)	152 50	152 10
Créd. Gén. Ind.	174 50	174 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Luchaire S.A.	98 20	102 d
Lyonnaise Immob.	103	103
Magasins Uniprix	59 90	58 70
Magnant S.A.	48	48
Maritimes Part.	87 20	....
Merocaine Cie	23 60	....
Marseille Créd.	140	140
Maurel et Prom.	25	24
Merlin-Gerin	400	395
Métal Déployé	286	282
Mic	202	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Habit.	176	175
Un. Imm. France	162	155 50
Un. Ind. Crédit	222	225
Union Ind. Ouest	266 50	....
Unipol	160	160
Viacey Bourget (Ny)	13 50	13 o
Virax	45 10	46 90
Waterman S.A.	195	....
Brass. du Maroc	168	174 70 d
Brass. Ouest-Afr.	25	26 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. Aktiebolag	165	170
Sperry Rand	225	217
Steel Cy of Can.	163	160
Stilfontein	105 60	....
Sud. Allumettes	112 10	....
Tenneco	218	208
Thorn EMI	50	....
Thyssen c. 1 000	173 10	180
Val Reefs	410	404
Vieille Montagne	180 70	....
Wagons-Lits	126	126
West Rand	16	15 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

Ecopose	177	175
Sarakreek N.V.	172 10	171 50
Sicomar	129	125 50
Sofibus	219	....
Rodamco	310	310

Autres valeurs hors cote

Alsar	124 20	....
Cellulose du Pin	30 60	30 60
Coparex	420 50	421
F.B.M. (Li)	70	70 o
Iena Industries	13	....
La Mure	67 10	....
Métallurgique Minière	139 90	....
Océanic	26 60	....
Petrofigaz	433	....
Pronuptia	215	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	75	....
Ulinex	170	....
Voyer S.A.	2 40	2 10 c
Rorento NV	368	363

SICAV

12/11	Émission Frais inclus	Rachat net
Unigestion	374 94	357 94
Uni-Japon	581 56	555 19
Unirente	1297 74	1266 07
Valorem	246 56	235 38
Worms Investiss.	442 73	422 66

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1975	4,5 % 1973	2069	2002	2018	2033
2805	C.N.E. 3 %	2788	2812	2830	2799
465	Air Liquide	425	411 50	410	412 90
320	Als. Superm.	305	310	310	310
100	A.L.S.P.I.	93 50	94	94	95 80
285	Eurafrance	282 10	281	281	281
690	Europe nº 1	718	681	693	688
470	Facom	449	445	445	445
139	Finextel	137	136 50	136 50	138 60
118	Fives-Lille	119	120	120	120
76	Fonderie (Gén.)	75	74	74	74
285	Penhoet	282	282	282	282
285	Pernod-Ricard	280	279 10	279 10	279 10
115	Pétroles (Fse)	101 90	100	100 70	101 50
156	– (obl.)	157 50	155	155	155
27	– (certific.)	26 20	26 10	26 10	26
51	Pétroles B.P.	50 80	51	51	51
100	U.C.B.	100	100	100	100
7 50	Usinor	7 50	....	....	....
94 20	– (obl.)	94 20	....	....	....
121	U.T.A.	122	121 80	121 80	123
151	Valéo	153	154	154	154
265	Gen. Motors	239 50	240	241 50	240
61	Goldfields	59 80	58 50	58 50	58 30
103	Harmony	91 80	89 10	88 60	89 10
17 50	Hitachi	18 60	18 80	18 45	18 80
350	Hoechst Akt.	354 50	356	357	354
176	Driefontein Ctd	166 90	162	162 20	162 50
240	Du Pont-Nem.	250	252	252	249
430	Eastman Kodak	425	424	427	421 60
98	East Rand	88 20	89 10	88 20	89
230	Ericsson	255	255	255	250
200	Exxon Corp.	198 50	195 50	197	195 50
118	Ford Motors	110	108 50	108 50	109
285	Free State	242	232 50	232 50	234
135	Gencor	122 50	115 50	116 10	114 50
365	Gén. Electr.	358	364 50	366	360 10
44	Shell transp.	47 20	46 60	46 60	46 20
655	Siemens A.G.	610	606	611	603
110	Sony	119 50	121	120	121
370	Unilever	398	396	397	394
85	Un. Min. 1/10	81	81	82	80 05
310	Unit. Techn.	290	288 80	288 80	290
245	West Deep	237 50	231 50	231 50	231 50
405	West Hold.	389	370	370	371
285	Xerox Corp.	268	260	260	256
2 71	Zambia Corp.	2 51	2 50	2 50	2 50

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 600	5 583	5 480	5 720
Allemagne (100 DM)	252 740	252 250	246	258
Belgique (100 F)	15 020	15 022	13 050	13 760
Pays Bas (100 fl.)	230	230 150	223	234
Danemark (100 krd)	78 400	78 180	75 600	80 500
Norvège (100 k)	96	95 450	93	98
Grande-Bretagne (£ 1)	*10 516*	*10 510*	*10 200*	*10 800*
Grèce (100 drachmes)	9 980	9 970	....	....
Italie (1 000 lires)	4 724	4 721	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	315 100	315 140	309	322
Suède (100 krs)	102 140	101 830	98 500	104
Autriche (100 sch)	36 040	35 940	35 150	36 750
Espagne (100 pes.)	5 900	5 848	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 740	8 725	7 700	8 700
Canada ($ can 1)	4 898	4 884	4 550	4 780
Japon (100 yens)	2 441	2 458	2 350	2 480

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/11
Or fin (kilo en barre)	76100	73900
Or fin (en lingot)	75700	73900
Pièce française (20 fr)	710	700
Pièce française (10 fr)	480	480
Pièce suisse (20 fr)	643	585
Pièce latine (20 fr)	600	599
Souverain	684	670
Pièce de 20 dollars	3200 40	3200
Pièce de 10 dollars	1750	1770
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	3500	3400
Pièce de 10 florins	600	600

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le conseil de défense aurait décidé de construire un septième sous-marin nucléaire lance-missiles

M. Mauroy a passé un jour et deux nuits à bord du « Tonnant »

Quelques heures avant l'ouverture, au Palais-Bourbon, du débat consacré à l'examen, par les députés, du projet de budget de la défense pour 1982, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a passé deux nuits et une journée, du mercredi 11 au vendredi 13 novembre, à bord du plus récent des sous-marins nucléaires lance-missiles, le « Tonnant », en Atlantique. Cette visite, très symbolique, marque l'intérêt du gouvernement pour la force océanique stratégique (Fost) et précède l'annonce, probablement par l'Elysée, que le conseil de défense a décidé de construire un septième sous-marin nucléaire.

Le 3 juillet dernier, M. Mauroy s'était déjà rendu à Houilles (Yvelines), où se trouve le P.C. de la force océanique stratégique. Le 24 juillet suivant, c'était au tour du chef de l'Etat de se rendre à l'Ile-Longue, en rade de Brest, qui abrite les sous-marins nucléaires lance-missiles, et d'expliquer que, dans son esprit, la construction d'un septième bâtiment était virtuellement acquise.

Depuis 1980, la France dispose, de façon opérationnelle, de cinq sous-marins nucléaires lance-missiles armés, chacun, de seize missiles porteurs d'une charge thermonucléaire de 1 mégatonne à environ 3 300 kilomètres de distance. Un sixième sous-marin, en construction à Cherbourg, devrait être mis en service en 1985 avec, à son bord, seize missiles M-4 capables de larguer, sur une trajectoire décalée dans le temps et dans l'espace, jusqu'à six têtes thermonucléaires de 150 kilotonnes chacune. Le missile M-4 a une portée de 4 000 kilomètres environ.

A raison d'une opération de modernisation tous les seize à dix-huit mois, chacun des autres sous-marins déjà en service sera, entre 1985 et 1991, rendu capable d'embarquer seize missiles M-4, à l'exception du premier de la sèire, le *Redoutable*, trop ancien alors.

« La pointe de diamant de la force de dissuasion est là », avait dit, en juillet, M. François Mitterrand, en visitant, à Brest, le deuxième sous-marin, le *Terrible*, qui doit entrer, l'an prochain, en grand carénage périodique et qui sera remplacé, à la même époque, par le quatrième de la série, l'*Indomptable*, sorti à son tour de carénage. La visite, du mercredi 11 au vendredi 13 novembre, du premier ministre aux *installations de la Fost à l'Ile-Longue et* ses deux nuits passées à bord du *Tonnant* devant Brest confirment que l'intention du gouvernement est bien de donner la priorité au développement et à la modernisation de la « sous-marinade » nucléaire.

Pour 1982, le projet de budget soumis, ce vendredi 13 novembre, à l'Assemblée nationale prévoit d'allouer à la Fost, qui mobilise près de cinq mille hommes au total, 3 367 millions de francs de crédits de paiement (dépenses de fonctionnement et d'équipement), soit 18 % d'augmentation par rapport à 1981, et 3 731 millions de francs d'autorisations de programme pour l'équipement (qui gagent les dépenses d'avenir), soit près de 30 % de hausse par rapport à 1981

L'avenir de la Fost a, précisément, fait l'objet d'un conseil de défense à l'Elysée, le vendredi 30 octobre, mais aucune information officielle n'a été donnée à ce jour sur ses conclusions.

En réalité, le débat doit tenir compte d'une double exigence : d'une part, la volonté du chef de l'Etat, affirmée à l'Ile-Longue, de commencer la construction d'un septième sous-marin sous son septennat, au nom de ce qu'il a appelé la *« suffisance nucléaire »*, et, d'autre part, l'opinion des marins pour lesquels mieux vaut reporter de quelques années la mise en chantier d'une unité nettement plus moderne puisque, pour répondre à la demande du gouvernement, l'état-major se dit en mesure — malgré quelques acrobaties — de maintenir simultanément à la mer, durant la presque totalité de l'année, trois sous-marins opérationnels sur les six en service.

Un nouveau bassin

Le septième sous-marin devrait être un bâtiment différent des autres, armé d'un missile, le M-5, à l'étude. Si les premiers crédits sont inscrits dans le projet de budget de la défense pour 1983, cette nouvelle unité pourrait être en service vers 1992-1993. A l'origine, lorsqu'il en avait été question sous le précédent septennat, l'entrée en service avait été prévue pour 1990. Depuis, on sait (*le Monde* du 4 novembre) que le chef d'état-major des armées, lui-même, le général Jeannou Lacaze, a admis que, pour mieux disposer d'une unité moderne, cette construction pouvait être un peu décalée.

Dans la mesure où ce nouveau bâtiment de la Fost devra s'insérer dans le programme de constructions nucléaires de l'arsenal de Cherbourg, il a été envisagé d'y édifier un bassin plus grand, dont le coût est estimé à 800 millions de francs. Ce chantier est, de toute manière, nécessaire, compte tenu des caractéristiques du navire.

En revanche, si la nouvelle cale de Cherbourg paraît nécessaire, le gouvernement et la marine nationale peuvent faire valoir, en retardant quelque peu la mise en chantier du septième sous-marin nucléaire, qu'il n'est pas utile de disposer, à Brest, d'un bassin supplémentaire pour maintenir le rythme prévu du carénage des autres unités de la Fost en service. Le non-engagement de cette opération représente une économie de 400 millions de francs.

J. I.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le roi Baudouin* a désigné, le jeudi 12 novembre, M. Herman Vanderpoorten, libéral flamand, comme *« informateur »* chargé de préparer la composition de la future coalition gouvernementale en Belgique. — *(A.F.P.)*

● *Incidents au Kosovo.* — De nouveaux incidents ont eu lieu récemment dans la province yougoslave du Kosovo, rapporte l'agence Tanyoug.

● *Nette amélioration des télécommunications à Lyon.* — Après l'incendie du central, le ministre des P.T.T. devait se rendre, ce vendredi, sur place pour faire le point de la situation. Il a annoncé un *« réexamen d'ensemble approfondi de la sécurité du réseau »*. Les liaisons paraissent avoir pu être rétablies plus rapidement que prévu. La direction régionale des télécommunications à Lyon estimait, le 12 novembre, que les liaisons interurbaines téléphoniques fonctionnaient à 60 % de leur capacité et les relations par télex à 70 %. Des difficultés subsistent pour les liaisons spécialisées notamment pour les transmissions de données.

Le numéro du « Monde » daté 13 novembre 1981 a été tiré à 563 810 exemplaires.

LE FRANC SUISSE AU PLUS HAUT : 3,17 F

Ferme par rapport à toutes les monnaies, le franc suisse a battu à nouveau ses records sur la place de Paris, dépassant 3,17 F vendredi 13 novembre 1981, contre 3,15 F la veille. Le mark, en revanche, s'est montré faible, notamment contre le dollar (2,2150 DM contre 2,2075 DM). Comme la monnaie américaine est restée stable à Paris à 5,58 F environ, le mark a baissé sur notre place, revenant à 2,52 F contre près de 2,53 F au début de la semaine.

La nouvelle baisse des taux aux Etats-Unis, où la Chase Manhattan a ramené son taux de base de 17 % à 16 1/2 %, n'a guère influé sur le comportement du dollar.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,1 grammes a repris 2 dollars, à 412 dollars, après avoir sensiblement fléchi les jours précédents.

Le projet de décentralisation

Les sénateurs obtiennent de M. Defferre qu'il renonce à un statut particulier pour la Ville de Paris

Le Sénat a fait un grand pas, jeudi 12 novembre, dans l'examen du projet de décentralisation, et nombreux sont ceux qui estiment maintenant que la première lecture de ce texte pourrait s'achever le 19 novembre, dans les délais souhaités par le gouvernement.

Comment expliquer qu'après les échauffourées verbales de la semaine précédente le climat se soit ainsi transformé ? Sur le fond, le différend subsiste entre M Defferre et la majorité sénatoriale. Celle-ci n'accepte toujours pas de renvoyer à des projets ultérieurs ce qui, à ses yeux, justifie la réforme : une nouvelle répartition des compétences entre les collectivités territoriales et une décentralisation des ressources permettant à ces collectivités de vivre, et au *législateur de ne pas légiférer dans* l'inconnu.

Mais la controverse de procédure (contre-projet ou amendement ?) ne bloque plus la discussion. M. Defferre a fait, de son propre aveu, *« un grand pas en avant »*. Après avoir *« rendu hommage »* au président du Sénat pour avoir fait inscrire à l'ordre du jour trois séances supplémentaires consacrées à la décentralisation, le ministre d'Etat a accepté plusieurs concessions.

Répondant au vœu des sénateurs R.P.R. de Paris, Michel Caldaguès, François Collet, Jean Chérioux, Roger Romani ainsi qu'aux appels de MM. Pierre-Christian Taittinger (R.I.), Pado (Union centriste Paris) et Béranger (Gauche dém., M.R.G., Yvelines), qui réclamaient le *« droit commun pour la plus grande commune de France »*, M. Defferre a accepté de revenir sur le vote de l'Assemblée nationale, qui réclamait pour la capitale un statut particulier, et de proposer, sous réserve d'une approbation du conseil des ministres, la solution du droit commun pour Paris. A la demande du ministre, le Sénat a ainsi réservé l'article 13 concernant la Ville de Paris.

Mme Cécile Goldet (P.S., Paris) avait, au contraire, plaidé en faveur de la solution adoptée par l'Assemblée nationale, déclarant notamment : *« Il existe des commissions d'arrondissement qui n'ont aucun rapport avec la population dont elles s'occupent : elles appartiennent à la majorité du maire, alors même que les élus de l'arrondissement sont de gauche ; d'ailleurs, la plupart des Parisiens ignorent leur existence.*

» Appliqué à Paris, le nouveau droit commun donnerait au maire de Paris des pouvoirs accrus sur le personnel départemental. Au lieu de décentraliser, on ferait de lui un potentat tout-puissant sur la plus grande agglomération du pays. »

Répondant plus directement à M. Pado et au rapporteur, M. Michel Giraud (R.P.R., Val-de-Marne), M. Defferre a donc annoncé : *« Si le gouvernement m'y autorise, je reprendrai mon article 13 initial (droit commun) et peut-être pourrai-je même aller plus loin. »*

Cette déclaration était jugée très importante par les élus parisiens de la majorité sénatoriale. Elle met fin, nous ont-ils déclaré, au projet de M. Georges Sarre, président du groupe socialiste de la mairie de Paris, qui visait à transformer les commissions d'arrondissement en véritables municipalités. (Voir l'article de Jean Perrin dans *le Monde* du 29 octobre.)

Autre pas vers le Sénat : M. Defferre a annoncé qu'il renonçait à rebaptiser les conseils généraux. *« Je me range*, a-t-il précisé, *à l'avis de M. Jozeau-Marigné, président de la commission des lois. »* Celui-ci avait récusé le terme de *« conseil départemental »* initialement retenu par le gouvernement, comme ayant été utilisé sous le régime de Vichy.

En séance de nuit les sénateurs ont approuvé une disposition fondamentale du projet : le transfert de l'exécutif départemental (actuellement détenu par le préfet) entre les mains du président du conseil général.

Ils ont toutefois voté plusieurs amendements qui précisent que le président du conseil général, *« organe exécutif du département, prépare et exécute les délibérations du conseil gnéral ». « Il est l'ordonnateur des dpenses du département et prescrit l'exécution des recettes départementales. Il est le chef des services du département. »*

Le Sénat, d'autre part, n'a pas voulu que le titre de préfet soit remplacé par celui de *« commissaire de la République »*. Les orateurs de la majorité sénatoriale ont souhaité que l'on garde les dénominations actuelles.

Le Sénat, toutefois, a finalement accepté, sur proposition de sa commission des lois, de se contenter d'inscrire dans le texte de la loi la simple désignation : *« le représentant de l'Etat »*, laissant au pouvoir réglementaire le soin de choisir l'appellation de son représentant.

ALAIN GUICHARD.

● *La conférence des présidents du Sénat*, qui s'est réunie le jeudi 12 novembre en fin de matinée, a décidé de fixer au vendredi 20 novembre le début de la discussion du projet de loi de nationalisations. La fin du débat est prévue pour le lundi 23 novembre. Le soir même de ce jour, les sénateurs devraient entamer l'examen du projet de loi de finances pour 1982.

A B C D F G H

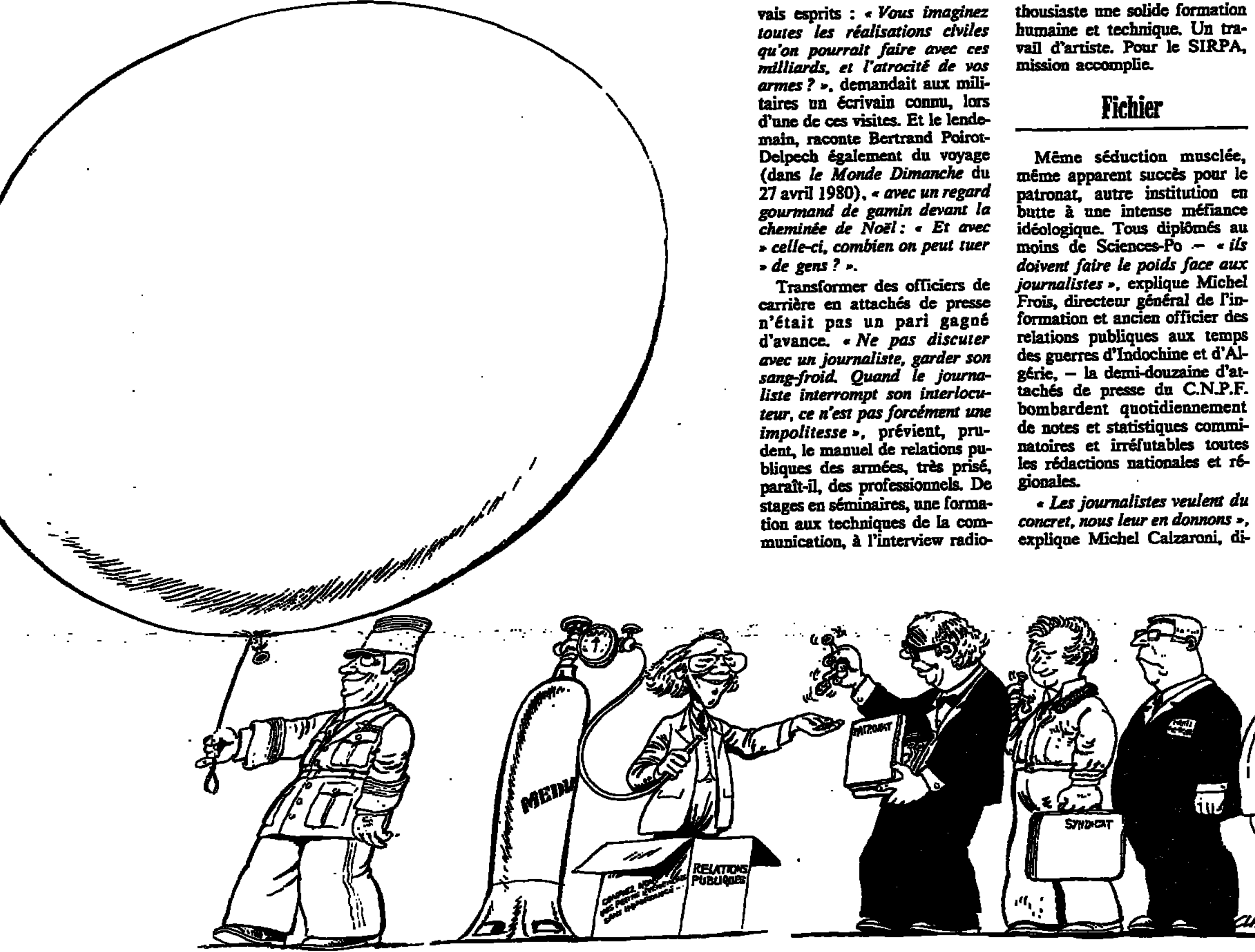
هكذا من الأصل

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11445 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 15 NOVEMBRE 1981

Le Monde

DIMANCHE



CLAUDE LAPOINTE

Voyage chez les chargés de séduction publique

Ils gonflent parfois des événements, tendent aux journalistes des pièges de charme : les attachés de relations publiques ont envahi ministères, entreprises et lobbies. La presse ne résiste pas toujours.

DANIEL SCHNEIDER

Où est donc passé l'antimilitarisme ? Qui a détourné le cyclone de banderoles et de slogans qui, de comités de soldats en contestation de la loi Debré, assiégeait l'armée depuis 1968, et plus particulièrement le service national ? Apathie, résignation, dépolitisation de la jeunesse ont joué leur rôle, bien sûr. Mais si le gouvernement actuel, revenant sur ses promesses électorales, peut maintenir à un an la durée du service sans craindre nulle avalanche de protestations, il le doit aussi au talent persuasif de l'armée, qui a su anesthésier les plus farouches hostilités.

Dans son bureau du ministère de la défense, boulevard Saint-Germain à Paris, le général Cavarrot peut se frotter les mains. Chef du service d'information et de relations publiques des armées, le SIRPA, un joli bataillon de deux cent personnes (environ cent cinquante officiers et cinquante civils), il est le Joffre de cette campagne de l'image de marque.

Une bataille de tranchées. Nulle campagne d'affiches sur les murs, à l'instar il y a quelques années de la police, cousine en désaffection. Pas question d'acheter des pages de magazine pour y faire s'épanouir en quadrichromie des sourires galonnés, sur fond d'ogives et de tourelles. Non. Un patient travail de sape, un harcèlement de charme, un activisme enjôleur. Une splendide campagne de relations publiques.

Qu'on en juge : chaque année, 12 000 « opérations de contact », avatars plus ou moins perfectionnés de la « journée portes ouvertes ». Tous les quinze jours, sur FR 3, le magazine *Horizons*, financé par le ministre de la défense. La maîtrise, avec l'Etablissement cinématographique et photographique des armées et ses cinquante courts et moyens métrages annuels, de l'un des plus gros producteurs d'Europe. Cent quinze voyages de presse nationaux et régionaux en 1980, trente-six voyages « armée nation », c'est-à-dire composés d'élèves de l'ENA, de jeunes magistrats ou d'écrivains célèbres. Seuls ont résisté les évêques, également pressentis : pas un seul ne s'est dérangé.

Sang-froid

Le SIRPA a joué en maître de la fascination qu'exerce l'armée, y compris sur les plus mauvais esprits : « *Vous imaginez toutes les réalisations civiles qu'on pourrait faire avec ces milliards, et l'atrocité de vos armes ?* », demandait aux militaires un écrivain connu, lors d'une de ces visites. Et le lendemain, raconte Bertrand Poirot-Delpech également du voyage (dans *le Monde Dimanche* du 27 avril 1980), « *avec un regard gourmand de gamin devant la cheminée de Noël : « Et avec » celle-ci, combien on peut tuer » de gens ?* ».

Transformer des officiers de carrière en attachés de presse n'était pas un pari gagné d'avance. « *Ne pas discuter avec un journaliste, garder son sang-froid. Quand le journaliste interrompt son interlocuteur, ce n'est pas forcément une impolitesse* », prévient, prudent, le manuel de relations publiques des armées, très prisé, paraît-il, des professionnels. De stages en séminaires, une formation aux techniques de la communication, à l'interview radio-télé est dispensée aux officiers du SIRPA. « *On avait le choix,* explique le général Cavarrot. *On pouvait prendre des techniciens de la communication, non militaires, et leur faire découvrir l'armée. On a préféré recruter des militaires, et leur apprendre la communication.* »

« *Mission : informer* », résume avec une mâle sobriété la brochure de présentation du *SIRPA*. Témoignage parmi d'autres de la victoire : le succès, auprès de la population comme de la presse, de cette espèce de « kermesse des armées » organisée pour la première fois le 14 juillet dernier sur la pelouse de Reuilly, à Paris. Deux cent mille visiteurs. De ces grouillantes retrouvailles de l'armée et de la population, le SIRPA ne fut certes pas l'initiateur : le 10 mai était passé par là. Mais il en fut le très efficace chef d'orchestre. « Bon enfant » est l'adjectif qui revient le plus souvent sous les plumes de la presse nationale qui, après avoir abondamment annoncé l'événement, s'est bousculée entre chars et lance-missiles. Du *Figaro* à *Libération*, on s'enthousiasme ou l'on reste sur son quant-à-soi. Pas une once d'hostilité, pas un gramme d'ironie. Le général Cavarrot, qui se fait établir chaque mois un « baromètre » recensant les articles favorables, neutres ou hostiles à l'armée peut, là encore, être satisfait : voici des officiers sympas et technologiques, qui dispensent à un contingent enthousiaste une solide formation humaine et technique. Un travail d'artiste. Pour le SIRPA, mission accomplie.

Fichier

Même séduction musclée, même apparent succès pour le patronat, autre institution en butte à une intense méfiance idéologique. Tous diplômés au moins de Sciences-Po — « *ils doivent faire le poids face aux journalistes* », explique Michel Frois, directeur général de l'information et ancien officier des relations publiques aux temps des guerres d'Indochine et d'Algérie, — la demi-douzaine d'attachés de presse du C.N.P.F. bombardent quotidiennement de notes et statistiques comminatoires et irréfutables toutes les rédactions nationales et régionales.

« *Les journalistes veulent du concret, nous leur en donnons* », explique Michel Calzaroni, directeur adjoint à l'information. Et à quelle cadence ! Le gouvernement, un jour, risque-t-il un éloge de l'économie autrichienne ? Dans les trois jours est établie une fiche, chiffres à l'appui, qui met l'accent sur les faiblesses du système. Faut-il démontrer l'iniquité de l'impôt sur la fortune ? On donnera, sans qu'il y manque une décimale, l'exemple d'une petite entreprise promise au dépôt de bilan par cette nouvelle taxe, choisie de préférence dans une région déjà touchée par le chômage.

Outil indispensable à l'efficacité du martelage : un solide fichier, où dorment des centaines d'entreprises modèles de toutes sortes. Que demande le client... pardon, le journaliste ? Un cas concret « d'horaires à la carte », avec bénédiction des salariés ? Voici l'adresse et le téléphone. Un exemple d'automatisation sans compression de personnel ? Des économies d'énergie ? Un champion de l'exportation de pâte à modeler aux Etats-Unis, en Allemagne, au Japon ? Piochez journalistes, voici des faits, de bons faits neutres, surtout pas entachés — horreur ! — d'idéologie.

Pas d'idéologie ? « *Bien sûr que si,* répond Michel Calzaroni. *On défend aussi une certaine idéologie patronale.* » Toujours armée de ses calculettes, la petite escouade est ainsi partie en campagne contre le « super-impôt chômage » qui, frappant les cadres, va resserrer la sacro-sainte échelle des revenus. « *Avec la radio et la télé,* explique-t-on encore au siège du patronat, *on va de plus en plus vers le reportage. Un message ne peut plus passer qu'à travers des cas concrets. Il serait absurde de téléphoner aux journalistes en leur disant : « Cher » ami, j'espère que vous avez » remarqué la qualité de la der- » nière déclaration de Ceyrac. » Peu importe qu'ils critiquent nos idées dans leurs journaux, on ne va pas se fâcher parce qu'on n'est pas d'accord. L'essentiel, c'est qu'ils les exposent.* »

La grand-messe

Chaque déclaration d'un dirigeant patronal est néanmoins encadrée, dans toutes les rédactions parisiennes, par deux coups de téléphone : le premier, pour prévenir le journaliste spécialisé de l'imminence de la déclaration. Le second, pour s'assurer que la substance en a bien été comprise, « *tout cela, n'est-ce pas, en toute liberté pour le journaliste* ».

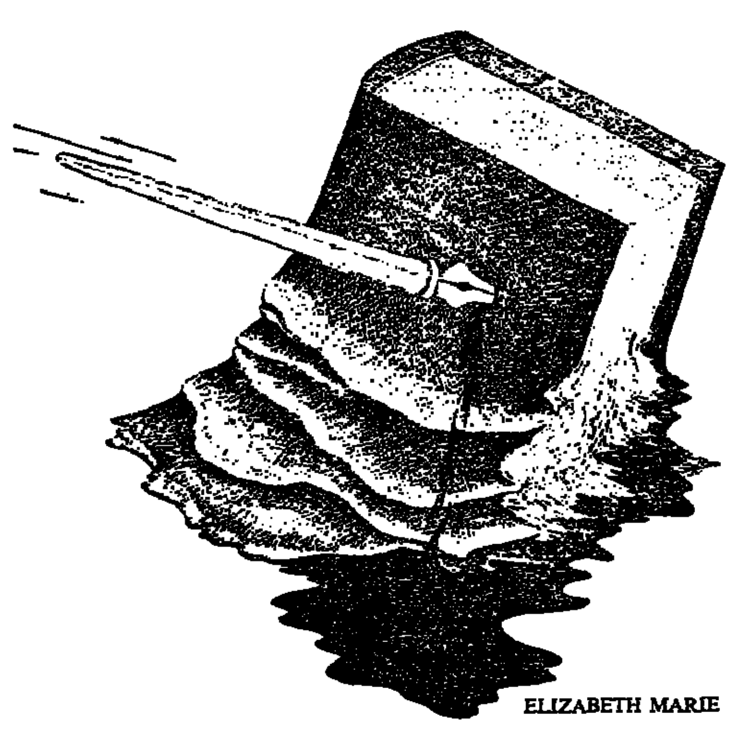
Talents et énergie décuplent lors de la grand-messe que sont les assises du C.N.P.F. A mesure qu'approche le grand jour, les conférences de presse se succèdent : pas moins de trois, largement « couvertes » par la presse, pour les dernières assises de 1980, à Strasbourg. Message central des assises : « *Innover est la condition de la survie* ». Une incitation sans doute indispensable aux patrons. Mais les lecteurs, auditeurs, téléspectateurs ? D'une information nouvelle, du plus léger changement de cap, pas l'ombre. Rien que cette exhortation quasi-religieuse au totem de l' « innovation ». Et pourtant, un dossier de presse que l'on n'aimerait pas recevoir sur le pied : deux jours durant, sur les ondes et dans les colonnes, solennels et creux, des flots d'éloquence patronale, des montagnes de bravoure.

« *Faut-il s'émerveiller ou pleurer de voir un non-événement absolu occuper dans la presse une place si considérable* », se demande un journaliste d'un grand magazine économique. Soyons juste : dans ce *squatt sans* vergogne des *media*, le patronat est en bonne compagnie. Combien de congrès, déclarations publiques, inaugurations insignifiantes répercutées à grand tam-tam ? A combien d'événements fabriqués, de tonitruades sans lendemains de présidents, ministres, secrétaires généraux, l'efficacité de l'attaché de presse, son harcèlement des journalistes, forcent-ils ainsi les colonnes de la presse ?

Pouvoirs et contre-pouvoirs confondus, la scène économique et sociale est aujourd'hui envahie par les relations publiques. Ministères, préfectures, pour se prémunir contre les fuites, souhaitent canaliser l'information diffusée, gérer prudemment leur petit capital de statistiques mensuelles, communiqués, et autres déclarations. Quant aux entreprises, groupes et lobbies de toutes sortes, ils sont soucieux d'affirmer leur existence, de transmettre leur message, d'exercer leur pression, de livrer d'eux-mêmes l'image la plus séduisante.

(Lire la suite page XIV.)

COURRIER


ELIZABETH MARIE

Armes (suite)

La lettre de Mme Chanut (« Armes »), publiée dans le courrier du *Monde Dimanche* du 1er novembre, me paraît aussi grave que poignante.

A la fascination certaine d'une publicité considérable, sinon déchaînée, je crois qu'il faut ajouter le risque du progrès inconscient, mais plus que probable, d'une conviction de la banalité des solutions violentes. Éclats ou malheurs soulèvent l'indignation, font crier à l'insécurité, mais tant d'armes hardies pourtant finissent par faire croire que l'usage serait un recours facile – il ne saurait s'agir de censure, mais d'appel à un consensus des consommateurs responsables du monde qui entoure leurs enfants.

Dr J.-F. BAYEN
(Paris).

∴

Merci à Mme Chanut de son témoignage et de sa leçon. Hélas ! de nos jours, la sophistication est à l'honneur, donc aussi le sophisme. On nie l'évidence par le snobisme, perversion ou candeur. Il se trouve des psychologues pour assurer que les joujoux guerriers, les westerns, les B.D. sanglantes purgent les enfants de leur agressivité naturelle, les en guérissent. N'est-il pas clair qu'ils l'exercent plutôt ? D'autres se flattent d'aguerrir les bambins pour ce monde dur, sans penser qu'en durcissant l'homme on durcit encore plus ce monde, fait d'hommes. Jamais, sans doute, la brute ne fut plus adorée qu'aujourd'hui, ni l'avenir plus chargé de menaces. Noël approche ; les vitrines vont s'emplir de revolvers, fusils, mitraillettes, canons, missiles admirables..., pauvre petit Jésus !

LOUIS PASCAU
(Saint-Nazaire).

∴

Est-il exact que les 22 long rifle soient en vente libre dans certains grands magasins ?

Il m'est souvent arrivé d'être mis en joue par des bambins armés de leur pistolet-jouet : cela me fait peur, même lorsque les parents inconscients en rient. On devrait en interdire la vente. On devrait interdire l'affichage agressif et provocant dont parle votre lectrice, glorifiant les professionnels du crime.

On ne peut plus se déplacer sans rencontrer d'immenses affiches exhibant les faces de cauchemar des tueurs.

« *Qui va crier que nos enfants sont en danger ?* », demande cette mère. Certes, son chagrin et son indignation sont partagés par beaucoup. Mais quel parlementaire aura suffisamment de conscience et de courage pour crier, lui aussi, et pour exiger qu'on mette fin à ces scandales ?

Au fait, ces scandales ne concernent-ils pas, au premier chef, le ministre de l'intérieur ?

Solidaire de votre correspondante et d'une majorité de braves gens qui en ont plus qu'assez, je voudrais bien savoir s'il existe une association efficace de défense.

HENRI DEUWEL
(Paris).

Japon

J'ai lu avec le plus vif intérêt l'analyse qu'a fait, Pierre Dommergues de « La fascination japonaise » dans *le Monde Dimanche* du 25 octobre 1981.

L'art japonais de la gestion n'est qu'une face de l'art de vivre japonais, qui s'est modelé au cours des siècles autour de la défense contre la précarité des conditions géographiques et météorologiques sévissant au Japon. Contradictoirement, dans ce pays exigu et densément peuplé, les tremblements de terre et les typhons interdisent toute construction urbaine verticale en dur, à l'occidentale, dont l'hôtel New Otani est un des rares exemples à Tokyo. L'habitat japonais n'est fait que d'une mosaïque d'innombrables petites maisons individuelles à parois minces, vulnérables à toutes les agressions physiques, dénuées de toute insonorisation. Le respect vital de la vie privée des individus et le développement d'une vie sociale viable ne deviennent alors du domaine du possible qu'au prix du sacrifice de l'intérêt individuel aux intérêts des communautés, par le refoulement de tout comportement agressif et de tout exhibitionnisme sentimental. D'où la mise en avant des attitudes pudiques, humbles, courtoises et souriantes, opposées à toute personne, en toutes circonstances, en tant que pivot de la relation sociale contrastant avec le secret inviolable de la vie privée du Japonais. D'où le respect très profond du Japonais pour la discipline civique et les institutions, ainsi que la survivance d'une certaine féodalité. D'où le refus des convulsions sociales, rares mais violentes et brèves. D'où, enfin, ce goût pour la recherche de solutions collectivement acceptables aux problèmes individuels et de la meilleure solution individuelle aux problèmes des communautés et des institutions, à partir d'une démarche d'obédience collégiale plutôt que hiérarchique pyramidale. Dans un pays aussi livré aux aléas du climat et de la géologie, ni la logique ni la dimension du temps ne comptent pour l'essentiel. D'où le paradoxe d'un certain désordre dans un pays qui passerait superficiellement pour un prototype d'organisation rigide. Si l'on envisage que le rejet du cartésianisme ouvre la voie d'une certaine forme de folie créatrice, l'on comprendra peut-être mieux les difficultés que rencontrent souvent hommes d'affaires et politiques dans leurs itinéraires japonais.

Dr J.-F. MOREAU
(Paris).

Araucanie

Je voudrais revenir brièvement sur la prétention des *princes d'Araucanie* et leur « *légitimité royale* » dont fait complaisamment état l'article de M. Patrick Chastenet dans *le Monde Dimanche* du 4 octobre dernier, ainsi que sur le commentaire de M. Raspail dans votre numéro du 25 octobre.

Présenter une « *légitimité monarchique* » – dont se gausseraient aujourd'hui tous les Chiliens – comme une « *réalité efficace* », c'est tabler sur l'ignorance du grand public français et sur sa méconnaissance bien compréhensible de l'histoire chilienne préhispanique, coloniale et républicaine.

Que les autorités chiliennes de l'époque aient été, un temps, inquiétées par les menées et l'obsession du personnage n'est pas douteux. Il suffit de lire les *Mémoires* de Saavedra, commandant l'armée de la frontière. Il écrit, par exemple, à propos du « monarque » : « *Il séduit les instincts des sauvages pour qu'ils attaquent nos places fortes. Ce serait l'œuvre d'un fou sans le haut degré d'ignorance, le fanatisme et l'instabilité des Indiens. La lecture que j'ai faite des papiers de sa cache m'a persuadé que ce fou a assez de talent pour rendre les autres aussi fous que lui et qu'ils croient comme lui à la réalisation prochaine de ce royaume de la Nouvelle-France.* »

Que l'Araucanie ait constitué jusqu'en 1880, entre les rios Biobio et Tolten, un territoire libre où l'autorité chilienne ne s'exerçait pas ou s'exerçait mal ne saurait être mis en doute, pas plus que le rôle d'un encadrement européen, fût-il simple extravagance individuelle, dans le durcissement de la résistance *mapuche* et la résolution chilienne d'en finir au plus tôt et par les armes avec elle. Mais parler de « *royauté durable* » et de légitimité reconduite, c'est se tromper d'époque et sacrifier encore au rêve exotique dont se nourrissait au siècle dernier le magasin pittoresque européen.

Il y a plus grave toutefois. Les sociétés araucanes décrites dans les propos recueillis par l'auteur de l'article et comparées aux nôtres sont de pures fictions tant les structures et le fonctionnement de ces sociétés ont été et sont encore difficiles à apprécier.

Pour en revenir au « monarque » et en finir avec l'épisode marginal de l'histoire nationale du Chili, je rappellerai que les débats du procès d'Antoine de Tounens ont été publiés dans le nº 54 de la *Revista chilena de historia y geografia* en 1924 sous le titre : « *Proceso contra el titulado rey de la Araucania y Patagonia Orelie-Antoine de Tounens* ». S'y reporter de préférence à toute construction imaginaire. Un détail encore : le « monarque » n'avait pas seulement son drapeau, son sceau et son conseil, mais son hymne, composé par un immigrant allemand de Valdivia, Wilhelm Frick, féru de poésie, de musique et... de colonisation allemande du Chili austral.

Aujourd'hui déchus et enfermés dans leurs réserves, les Araucans ou Mapuches (gens de la terre) n'ont pas grand-chose à voir avec les inventions de certains, lesquelles s'apparenteraient plutôt aux Indiens décrits par Cyrille Laplace en 1832, à « *l'Auraucan* » de Gustave Aimard de 1864 ou à ceux des « *Deux Océans* » de Jacques Arago (frère du savant), qui parcourait le cône Sud d'Est en Ouest, lui aussi en imagination. Mais, dans ce cas précis, avec une excuse de taille : la cécité.

JEAN-PIERRE BLANCPAIN
(Fribourg-en-Brisgau).

Le cœur ? Ça va

Ils ont donné pour la recherche médicale contre le cancer (pas sécurisant du tout, ce camion du Samu, de Paris en plus, qui crève, en pleine nuit, l'écran de notre télévision pour stopper devant un panneau « danger »...), ils ont donné pour que s'achève la faim dans le monde (pénibles, les images chocs de gens mal nourris, pénibles à vous donner des crampes d'estomac après le steack-frites trop copieux...), ils ont donné pour les handicapés (si c'est pas malheureux, des gens comme ça...), ils ont donné pour les vieux..., ils vont donner pour le bleuet du souvenir (celui de l'an dernier est trop fané pour l'accrocher à la boutonnière...), ils ont donné...

Le cœur ? Ça va ? Oui, le bilan gratuit de santé est tranquillisant, un bilan familial, même, qu'ils ont fait faire...

Alors, ça va ? Ça va.

Leur maison vient d'être isolée de la cave au grenier, ils seront imbattables pour les économies d'énergie. Volets fermés et portes closes, ils seront parés. Les congélateurs sont pleins. Je vous le dis, ils sont parés. Parés à quoi ?...

Parés à hiberner.

Ils s'endorment en gloussant sous leurs couettes scandinaves, se réveillent en s'étirant dans leurs pyjamas infroissables au milieu de leurs draps immaculés.

Le cœur ?... ça va ? mais oui, ça va... Ah ! bon...

A côté de chez eux vit une femme seule, leurs jardins sont mitoyens et, l'été, ils aiment lui faire la conversation par-dessus le grillage, elle écarte les feuilles de la vigne qui s'y enroulent, elle leur parle de ses douleurs, de sa solitude, ils font semblant d'écouter, plaçant, en réponse, dans un trou de la phrase qu'ils s'approprient, le récit de leurs vacances ou de leurs modifications de l'habitat.

Ils ont bien remarqué que, depuis quelque temps, non, depuis lundi dernier exactement, ça va faire huit jours demain (rien ne leur échappe des allées et venues des voisins), eh bien, ils ont remarqué que leur voisine ne part plus à son travail comme tous les matins à la même heure.

Et alors ?... ses volets sont ouverts...

Trois jours, quatre jours, une semaine qu'ils ne la voient plus aller à son travail et en revenir, qu'ils ne la voient plus descendre en son jardin, se mettre à la fenêtre, balayer son devant de porte, huit jours qu'ils ne la voient plus du tout...

Ses volets sont ouverts. Que voulez-vous qu'il lui soit arrivé !

Oui, c'est vrai, ses volets sont ouverts, mais de plus en plus tard chaque matin ; ils sont fermés aussi de plus en plus tôt chaque soir. La lumière, entre les fentes du bois, n'y brille plus dans la soirée.

Ses fenêtres ne restent plus ouvertes, draps et couvertures longuement aérés sur leur rebord, ses plantes vertes, dont elle prend tant de soin, ne sont pas encore rentrées, en dépit des prévisions pessimistes de la météo.

Elle a été malade, elle l'est encore.

Pas une fois, pendant tout ce temps de maladie, si long, si triste, si difficile à combler pour le malade, pas une fois ils ne sont allés sonner à sa porte (elles sont si près, les portes, que l'on peut rester en chaussons. Pas une fois ils ne lui ont téléphoné, pas une fois ils ne se sont manifestés.

S'inquiéter ? Qu'allez-vous imaginer ? On ne s'inquiète vraiment que lorsque les volets restent longtemps fermés. Huit, quinze jours de suite... Alors on appelle les pompiers ou la police. Et on trouve un mort sur la carpette...

Ah ! je vous le dis, les gens sont pas sérieux, si elle avait appelé, si elle avait téléphoné, elle sait bien qu'elle peut le faire, ça ne nous dérange pas, combien de fois on lui a dit : surtout, vous gênez pas, c'est pas sérieux. En devenant âgés, ils sont comme ça, allez donc leur faire comprendre, ils sont pas raisonnables...

Le cœur ? ça va ? oui, ils ont déjà donné.

Ah ! j'oubliais, ils donnent aussi des leçons.

CLAUDE FOURCADE
(Châlons-sur-Marne).

● *Précision.* Le module mécanique du robot Asparagus II (*le Monde Dimanche* du 11 octobre 1981) a été conçu et réalisé par le professeur Launay de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Métiers de Talence (ENSAM). Un contrat de coopération lie cette école à l'Ecole nationale supérieure d'électronique et de radio-électricité de Bordeaux (ENSERB). L'ENSAM prend en charge toute la partie mécanique et le laboratoire d'automatique de l'ENSERB les parties automatiques, électroniques, intelligence artificielle et reconnaissance des formes.

PARTI PRIS

Politique

La lecture du courrier adressé au *Monde Dimanche* n'offre pas seulement l'occasion de connaître les réactions de ses lecteurs et de pratiquer, lorsqu'il le faut, l'autocritique. C'est aussi un mode de sondage, modeste et limité dans son ampleur comme dans son épaisseur sociale.

Mais si le champ de vision de ce petit observatoire est restreint, on y perçoit des évolutions que, sans leur conférer une valeur excessive, il est intéressant d'analyser.

Un premier point : les « réponses » y prennent une part de plus en plus importante, et parfois lourde. Tout organisme, tout responsable mis en cause – même fût-ce de façon élogieuse – estime de son devoir de s'expliquer parfois longuement. Les épidermes sont devenus sensibles. Les réactions de défense sont devenues réflexes.

Autre évolution : depuis mai dernier, les préoccupations se sont transformées. Avant le basculement que l'on sait, tel ou telle livrait ses sentiments et ses observations sur la vie, la cuisine, la nature, son petit univers intime. Ses espoirs aussi et, trop fréquemment chez les jeunes, ses désespoirs.

En quelques semaines, espoirs, désespoirs, intérêts sont devenus, quel que soit le camp où chacun se range, des enjeux d'un débat général. Recours ou cibles, le pouvoir ou l'opposition sont désormais tenus pour responsables des choses de la vie, au même titre que du chômage ou du prix de l'essence. Soupirs ou sourires, solidarité ou hostilité sont devenus politiques. Finie la morosité, sentiment hautement individuel. Les meilleures familles sont, paraît-il, celles où l'on ne craint pas de s'affronter. S'il en est ainsi, nous voici redevenus une belle famille : on ne s'ennuie plus sous le lustre.

JEAN PLANCHAIS.

VOUS ET MOI

Dialogues

Le vendredi soir les garçons reviennent à la maison...

Isa change de vitesse de croisière : elle fait le plein de super (marché) et son caddy est bourré comme une soute à bagages...

La Puce se désespère : « *Chaque week-end je prends un kilo... Heureusement le mercredi je l'ai reperdu !* » Prudente, la Puce, elle retire de la salle de bains sa brosse à cheveux, son dentifrice à la fraise, sa savonnette pour « peaux sensibles »... Elle soupire : « *Finie la tranquillité !* »

6 heures. Premier coup de sonnette. Bref. Impérieux. C'est Fred. Il ne vient pas de très loin : du quartier Latin, vingt minutes en R.E.R. ! Mais il a toujours l'air épuisé d'un voyageur interplanétaire ! Il ploie sous un énorme cartable noir ventripotent et béant. Il serre contre lui son inséparable *Bailly grec-français*. Il fait très ex-khâgneux-boutonneux-sérieux. Ses cheveux auraient besoin de ciseaux et ses souliers d'un coup de chiffon !

Il va droit dans sa chambre mettre sur l'électrophone Tangerine Dream ou Klaus Schulze. Puis il rejoint Isa dans sa cuisine pour se faire du thé (son carburant !). Il en apporte encore de nouveaux paquets, fumé, à l'orange, au jasmin, à la rose... Il commence à lui parler de ce séminaire sur les représentations anciennes du texte, sur le mythe dans les *Dialogues* de Platon...

Trois petits coups de sonnette guillerets... Voici Bruno. Il vient de l'école vétérinaire de X. Il déballe dans le couloir une valise de linge sale. Du haut de son 1,86 mètre il se penche pour embrasser la Puce : « *Ça va ? – Tu pues le bouc ! Tu ne te douches donc pas dans la semaine ?* » Il se précipite sur le chat pour lui tâter les ganglions : c'est ce qu'il étudie en ce moment ! « *Je les sens ! Génial !* » Attention ! Un de ces jours tu vas le leur disséquer ce pauvre Fripon !

La Puce demande : « *Dis, Bruno, tu nous parles encore des modifications des fibres musculaires de la sardine* (clupea sardina) *au cours des différents traitements de conservation ? C'est si passionnant !* »

Lui, il sait tout faire dans la maison : bricoler, cuisiner... Chopin est son musicien préféré. La littérature l'ennuie, mais il est abonné à *la Vie des bêtes* et à *La Vie du rail*. Le voilà, lui aussi, dans la cuisine. Il mange un yaourt saupoudré de germes de blé, de superlevure, de Birchermuësli. Ah ! La diététique !

Vous aidez Isa à trier les haricots, spontanément.

« *Nous avons fait un anus artificiel à un veau. C'est mon grand-père qui opérait...*

– Ton grand-père ? !!!

– Oui, c'est ainsi qu'on appelle l'élève de quatrième année qui fait équipe avec nous...

–A propos il faut que tu lises la Théorie du symbolisme *de Todorov...*

– Pose le livre sur mon lit...

– Tu te souviens de ce que je t'ai dit sur les maladies auto-immunes ?

– Présence d'anticorps contre ses propres antigènes... c'est ça ? L'article m'a intéressée...

– Freud étudie les stimuli et les sources du rêve... un domaine fascinant...

– Avez-vous de la salade à la cantine ? Il faut vous faire des jus d'orange le matin...

– Je lis en ce moment les Prolégomènes à l'étude du langage *de Hjemslev... Tu m'écoutes ? Tu penses au jus d'oranges ! Ce que tu peux être popote !*

– On nous a amené un chien qui a une fracture des côtes, un trou dans le poumon – comme avait Reagan...

– A partir d'un texte d'Aristote l'auteur remonte à Valéry, à Proust... l'esthétique, tu sais...

– Vingt-quatre heures après l'opération le chien à qui on a coupé une patte est en pleine forme... C'est moi qui lui prends la température... Il me lèche... Adorable ! L'année prochaine je veux un chien...

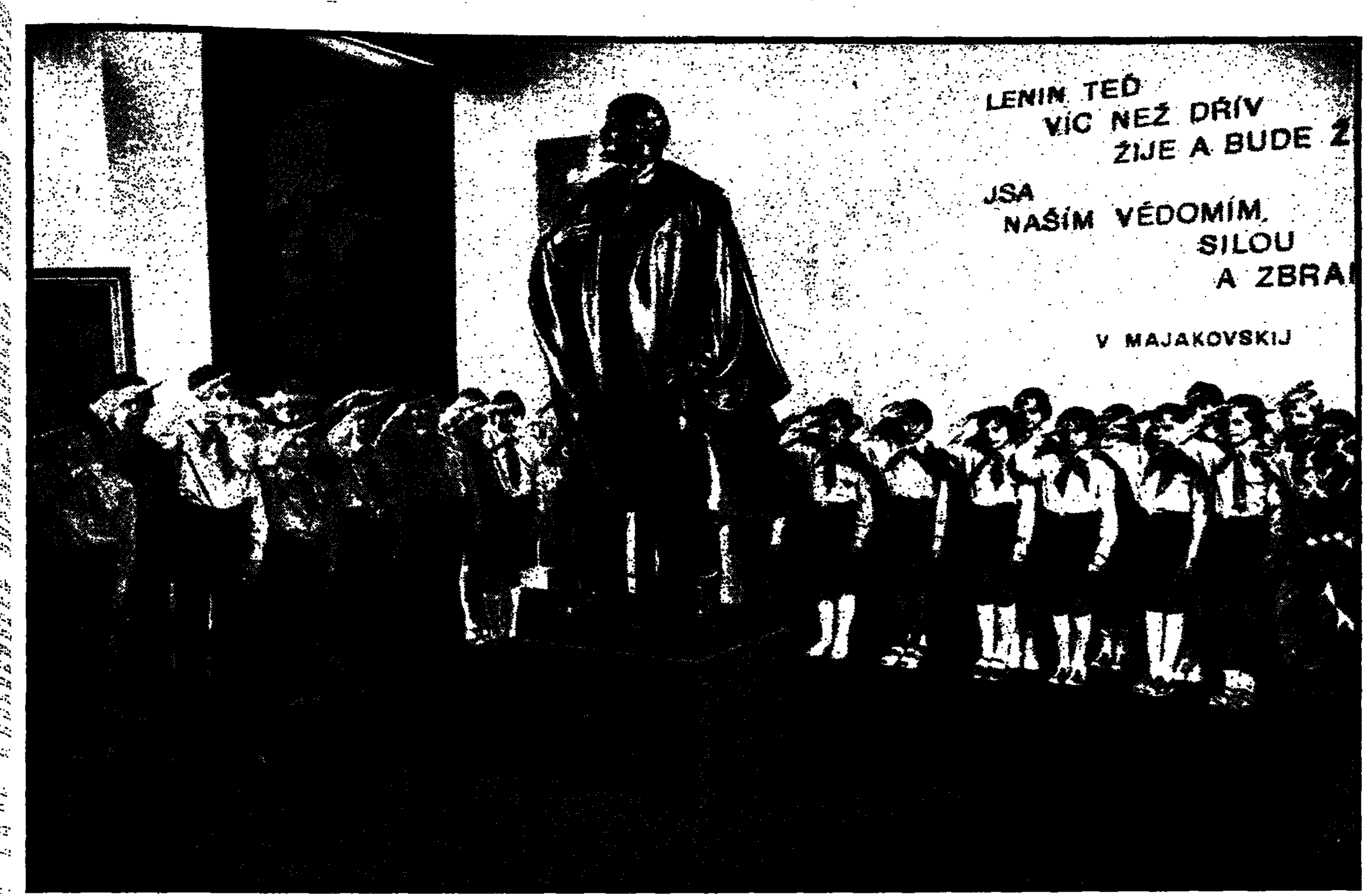
– Tu es fou ! Que dirait le chat ? »

Vous lui parlez. Elle oublie de mettre la levure dans le cake qui sera comme une semelle. Elle oublie de dessaler la morue qui sera immangeable. Tant pis ! Elle est si heureuse de vous écouter !

Elle ne sait plus ce qu'elle entend, tout se mélange dans sa tête : « *Quoi ? Tu mets un disque de Hjemslev ? Tu as assisté à un séminaire de reggae ? Ah ! Il faut que j'isole tous les nerfs du rosbif afin qu'il n'y ait pas d'hémorragie ? Quoi ? Tu as écouté les Pink Floyd au Collège de France ?... Les maladies auto-immunes ? Oui, je me souviens : 250 g de farine, six œufs, bien remuer... C'est une nouvelle recette... Et le cheval qui avait une rupture tendineuse ? Il s'en est tiré ? Ouvre le four s'il te plaît... Le gratin est doré... A propos... Hjemslev... Comment ça s'écrit ?* »

La Puce se tient à l'écart. Elle est un peu jalouse. On ne s'occupe pas d'elle aujourd'hui...

GABOU.



MICHEL DELLUC

Signes

Question de génération...

Par FRÉDÉRIC GAUSSEN

UNE association de lycéens a récemment obtenu d'un tribunal la suppression de la formule publicitaire *« l'image d'une génération »* accolée au film *Moi, Christiane F..., treize ans, droguée, prostituée.* Comment, en effet, prétendre que tous les jeunes de cet âge pouvaient se reconnaître dans cette malheureuse héroïne ? Les auteurs de ce slogan n'avaient peut-être pas tort de suggérer que la libération des mœurs et une attirance pour les expériences personnelles limites étaient des traits caractéristiques d'une certaine jeunesse. Mais le désir de choquer les avait fait procéder à une généralisation abusive.

Qu'est-ce en effet qu'une génération ? Qu'est-ce qui fait que toutes les personnes d'un même âge se sentent quelque chose en commun, quelle que soit leur origine sociale ou régionale ? L'Association française de science politique a eu l'heureuse idée de consacrer une des quatre « tables rondes » de son premier congrès à ce sujet apparemment simple, mais en réalité fort subtile (1).

Il y a plusieurs façons d'entendre le mot « génération ». Il peut désigner les gens ayant eu une expérience historique commune particulièrement frappante. Ainsi parle-t-on de la génération de la guerre de 1914 ou de la Résistance ou de celle de mai 1968. On peut aussi identifier la génération à une classe d'âge : tous les gens ayant eu vingt ans dans les années 50 ou 70. On peut enfin penser à l'expérience familiale : la génération des enfants, par opposition à celles des parents et des grands-parents. Trois approches qui entraînent en fait des définitions et des contenus bien différents.

Pour qu'un événement crée une génération, il faut qu'il ait un caractère global (qu'il touche pratiquement tous les individus d'un même âge) qu'il soit assez prolongé pour avoir le temps de marquer et suffisamment éprouvant pour que chacun ait de bonnes raisons de s'en souvenir. C'est pourquoi une guerre fait particulièrement bien l'affaire. Mais ces conditions nécessaires ne sont pas suffisantes. Il faut aussi que cet « événement fondateur » fasse l'objet ensuite d'une célébration collective, que son souvenir en soit entretenu et magnifié. C'est l'interprétation posthume de l'événement qui fait une génération, plus que l'événement lui-même. Ainsi peut-on parler de génération pour les acteurs de la guerre de 1914, mais non pour la guerre de *1939-1945* (sauf pour la tranche très minoritaire de ceux qui ont participé à la Résistance) ou la guerre d'Algérie. Dans ces deux derniers cas, la mauvaise conscience nationale provoquée par ces événements a entraîné un effet d'oubli, de gommage volontaire. Loin de se regrouper pour exalter les souvenirs communs, les survivants s'évitent et se taisent.

* * *

Cela montre que l'histoire n'est jamais une succession neutre d'événements, mais une reconstruction opérée par une collectivité humaines, en fonction d'objectifs particuliers. La constitution d'un « effet génération » répond à un programme précis : effacer les différences sociales ou les rivalités politiques ; *forger l'unité* d'un groupe autour d'un grand mythe original ; détourner les ressentiments que pourraient susciter les souffrances endurées en exaltant l'héroïsme des survivants ; affermir le pouvoir d'un clan et écarter les assauts de prétendants illégitimes (parce que n'ayant pas reçu l'acte de baptême de l'événement fondateur).

De même, si l'on peut – à la rigueur – parler d'une « *génération* de mai 1968 », ce n'est évidemment pas en raison de l'effet politique immédiat de l'événement ou de l'importance numérique des gens qui y ont participé directement, mais parce qu'il fut pris pendant les dix années qui ont suivi comme référence symbolique par les médias et par une partie importante de l'opinion pour désigner un profond mouvement de transformation sociale.

Cet exemple montre que l'effet de génération peut jouer – sur une échelle réduite – pour désigner des groupes souvent très minoritaires, mais ayant une influence intellectuelle ou politique décisive.

La génération à caractère sociologique est, à l'inverse, beaucoup plus vaste et englobe, à la limite, tous les individus nés à la même époque et ayant eu les mêmes expériences scolaires et enfantines. Plus tard, ils s'apercevront en effet qu'il y a entre eux une relation invisible faite du même air respiré, d'émotions partagées à l'écoute des mêmes airs, au souvenir des mêmes danses et des mêmes coiffures. *« De notre temps... »*, c'est-à-dire lorsque nous *étions jeunes ensemble*, lorsqu'on vibrait aux mêmes choses, qu'on pleurait devant les mêmes visages. Ce sont des souvenirs ténus, impalpables, mais plus importants que toutes les professions de foi. Ceux auxquels on tient plus que tout, parce qu'ils nous ont fait ce que nous sommes.

L'homogénéisation des sociétés modernes – avec la prolongation de la scolarité, la généralisation des médias, le rapprochement entre les sexes... – ne peut évidemment que renforcer cet effet de génération là. Le phénomène du « yéyé » a marqué peut-être la naissance de ces générations à l'échelle planétaire. Transportés par les médias à travers les frontières, les mots de passe et les signes de connivence réunissent les jeunes du monde entier dans des émotions communes. Mêmes airs, mêmes danses, mêmes vêtements, mêmes révoltes, mêmes rêves...

Cet ensemble d'expériences liées à la vie personnelle, à la conduite quotidienne, est bien ce qui forge une génération et lui permet d'affirmer son identité face à celles qui précèdent. C'est là que se situe le nœud des fameux « conflits de générations » qui rythment l'évolution des sociétés. Les études d'Annick Percheron sur les relations entre parents et enfants montrent que les opinions des uns et des autres diffèrent relativement peu sur la politique et la religion. Là, l'héritage fonctionne bien. En revanche, le divorce est certain pour la morale personnelle et les attitudes culturelles. Et les différences vont toujours dans le même sens : celui d'une plus grande permissivité chez les jeunes.

Ainsi, contrairement à ce qu'on pense souvent, ce n'est pas sur le terrain *le plus idéologique (la politique* et la religion) que se situent les ruptures entre les générations, mais sur celui considéré comme le plus important par les jeunes eux-mêmes : la façon de vivre, le rapport avec le corps, la manifestation des sentiments. C'est sur ce terrain que se construit l'identité d'une génération et que les parents cessent d'être des initiateurs et des modèles pour devenir des gêneurs, parfois des adversaires.

* * *

Quelle est l'ampleur de cette tension qui, régulièrement, oppose les générations ? La réponse, évidemment, varie selon les époques et la conception que l'on se fait de l'histoire. Dans les périodes de profonds bouleversements politiques ou de brusque accélération culturelle et technologique, la distance entre les générations s'accentue. Il est certain également que la jeunesse, par son dynamisme biologique – et parfois son poids démographique – exerce une pression sur les générations précédentes, qui ont acquis pouvoirs et certitudes.

Mais cette pression est toujours relative, et, dans une société, les phénomènes de transmission et d'héritages sont plus forts que les ruptures. Si les historiens et les sociologues mettent de préférence l'accent sur ces dernières, c'est qu'ils préfèrent étudier ce qui bouge plutôt que ce qui se perpétue. L'accent mis sur l'effet de génération coïncide avec une vision dynamique de l'histoire, conçue comme une éternelle marche en avant. Le rythme endiablé des générations triomphant régulièrement des précédentes scande une progression continue vers la modernité.

D'autres façons de traiter le phénomène des générations sont possibles. *Dans certaines sociétés*, les *rapports* entre les classes d'âge sont soigneusement codifiés et régis par des institutions appropriées. C'est le cas dans certaines sociétés traditionnelles – mais aussi dans les États totalitaires, où les jeunes sont accueillis dans des structures particulières et où la relève obéit à un *cérémonial défini*. La gestion des générations, de leur succession et de leurs conflits est un des enjeux principaux des organisations sociales. Confrontées en un équilibre instable, elles se mêlent et s'opposent, se surveillent et se provoquent. Ce jeu permanent fait la vie même des communautés humaines. Un jeu où chacun des partenaires ne peut écraser l'autre, mais où est toujours forte la *tentation de l'intimider et de le mettre* sur la touche. ■

---

(1) Cette « table ronde » sur le thème « génération et politique », et animée par Mme Annick Percheron, comprenait quatre parties : Définition et utilité du concept de génération. Les générations chez les militants et au sein des élites politiques. Les générations au sein de divers groupes sociaux. Solidarités horizontales et verticales. Voir l'article de Colette Ysmal sur ce congrès dans *le Monde* du 3 novembre. Association française de science politique, 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris cedex 07.



ALAIN COUSTALAT

AUJOURD'HUI

La stratégie de la moquette

Revendiquer tel ou tel bureau, pour un cadre, n'est pas neutre. D'obscures stratégies se développent dans les entreprises et les administrations.

ALEXANDRE WICKHAM

QUAND *j'étais au ministère des transports*, se souvient avec un humour caustique ce jeune énarque, *j'avais été amusé par l'énergie et l'ingéniosité que déployaient mes collègues pour se faire attribuer certains bureaux. L'endroit idéal ? Assez près de son supérieur pour se faire remarquer, en le croisant le plus souvent possible dans les couloirs ou en l'aidant, lorsque l'occasion se présente, à résoudre un dossier délicat par exemple. Mais il faut aussi être proche de ses pairs pour pouvoir passer les voir sous le moindre prétexte et connaître les rumeurs qui circulent dans la maison sur les affaires intéressantes, les missions qui sont dans l'air, les postes qui vont se libérer ; et surtout ne pas oublier le pool des secrétaires, qui ne doit pas être trop éloigné si on veut être dans leurs bonnes grâces et obtenir leur coopération dans le travail quotidien...* ». Cette description sans fard des charmes de la bureaucratie d'État met en évidence un aspect trop souvent délaissé de la vie des grandes organisations, publiques ou privées : les relations entre l'aménagement de l'espace et la distribution du pouvoir.

A partir d'une certaine taille, toute collectivité, au-delà des divergences d'intérêts ou d'objectifs, trouve un équilibre qui dépend largement du type de relations qui s'établit entre ses membres. Or, pour la plupart d'entre eux, l'espace intérieur est un enjeu considérable et une source d'innombrables conflits, d'où les considérations de préséance, de respectabilité et d'amour-propre sont rarement absentes.

Parmi les multiples raisons qui sont à l'origine de cette compétition souterraine, une des plus puissantes pourrait bien être le souci des dirigeants de préserver, envers leurs subordonnés, leur liberté d'action. L'installation dans de nouveaux locaux, voici quelques années, des journalistes de *l'Humanité* en témoigne. Un de ceux qui ont vécu de près cette réorganisation explique : « *Au début, les plans prévoyaient que les bureaux du directeur et du rédacteur en chef seraient situés juste à la sortie des ascenseurs, devant le couloir qui menait aux différents services. Mais tous les deux ont exercé une forte pression pour être au contraire placés au fond du bâtiment. Ils ont justifié cette position d'isolement en expliquant qu'ils ne devaient pas être dérangés par les déplacements et le bruit, alors qu'ils voulaient simplement conserver leur indépendance à l'égard de la rédaction, tout en exerçant sur elle un contrôle à distance. D'ailleurs, ce refus de la transparence des mouvements individuels est aussi illustré par l'abandon du projet initial de cloisons vitrées sur toute la longueur du couloir central.* »

Asphyxie

Dans de nombreux cas, pourtant, les cadres supérieurs font passer la préservation de leur autonomie après leur volonté de puissance. Ainsi cet expert industriel, très en cours sous le précédent septennat qui avait réussi, avec beaucoup d'habileté, à prendre presque entièrement le contrôle de tout un étage du ministère de l'industrie ; avec un camp de base installé à quelques mètres du bureau du ministre et une influence qui s'étendit de jour en jour... Ou le cas de ce directeur du service des méthodes d'une entreprise qui parvint, au bout de plusieurs années d'efforts, à convaincre son directeur général d'échanger son bureau avec le sien. Le résultat ? Peu de satisfactions matérielles immédiates mais un bout de couloir commun avec le P.-D. G. et un no man's land qui se réduisait au bureau de sa fidèle secrétaire, personnage central s'il en est dans la vie de toute entreprise.

A la fois symbole de l'autorité et instrument d'influence, l'espace octroyé par l'organisation est donc au cœur des passions. Tous ceux qui avancent encore un œil sur leur plan de carrière et l'autre sur celui du voisin savent bien que la faveur du prince est souvent suspendue à d'obscures mais essentielles questions d'intendance : une rencontre inattendue au détour d'un bureau, une simple porte à franchir, un téléphone commun...

Mais, dans ces explorations de territoires à annexer, les individus, aujourd'hui, ne sont plus seuls : les groupes manifestent de plus en plus, sur ce plan comme sur d'autres, leur existence. Et leurs stratégies prennent, selon les circonstances, des formes différentes. Souvent il s'agit de stratégies de résistance. Ainsi chez Dassault, il y a quelques années, le transfert d'un important service se heurta à une très forte opposition du personnel, cadres et employés confondus pour une fois. En quittant le siège « historique » de l'entreprise, tous avaient en effet l'impression d'être victimes d'une sorte de sanction et, en tout cas, d'un acte d'autoritarisme. Et nombreux étaient ceux, surtout chez les cadres, qui craignaient de voir progressivement leur influence diminuer avec la fin de leurs contacts réguliers avec les dirigeants...

La conquête de nouveaux espaces est un autre type de stratégie qu'utilisent certains groupes : lorsque un ou plusieurs services sont en situation à peine voilée d'affrontement dans une entreprise – ce qui arrive plus souvent qu'on ne le croit, – chaque mètre carré gagné sur l'adversaire devient une véritable victoire qui donne lieu à des réjouissances plus ou moins discrètes. Un ancien employé de Peugeot décrit la tactique qu'avait adoptée son chef de service : « *Il laissait partout s'accumuler d'énormes dosssiers, sur les bureaux, au-dessus des armoires, par terre, ce qui finissait par donner une étouffante impression d'encombrement. Quand le département semblait vraiment au bord de l'asphyxie, il s'arrangeait alors pour provoquer une visite de son supérieur. Et il ne lui restait plus qu'à suggérer au bon moment, devant la mine effarée du malheureux, que justement le problème de l'extension de ses services devenait urgent et que les grands bureaux presque vides du département voisin pourraient bien faire l'affaire...* »

Syndrome

L'intensité des efforts déployés pour des causes apparemment aussi dérisoires pourrait faire sourire si elle n'entraînait quelquefois certains effets pervers. L'investissement affectif que font beaucoup de responsables sur les bureaux que leur employeur a mis à leur disposition n'est certainement pas l'un des moindres. On ne compte plus, dans les entreprises, le nombre de cadres qui refusent, lors d'un changement d'affectation, d'activité ou de grade, de quitter leur territoire. La presse est, là aussi, un bon révélateur de ce mystérieux syndrome. A *France-Soir*, lors d'un récent changement de rédacteur en chef, l'ancien titulaire du poste refusa ainsi pendant plusieurs jours, malgré une lettre impérative de son directeur, de céder sa place à son successeur ; lequel contre-attaqua en annonçant qu'il ne prendrait pas ses nouvelles fonctions tant qu'il ne serait pas installé dans les locaux qui lui revenaient de droit...

Dans d'autres secteurs, on réagit différemment. Certaines grandes entreprises, par exemple, ont institué un système très bureaucratique de répartition de l'espace pour limiter les conflits internes. Il existe même dans le secteur pétrolier un sous-système spécialisé qui tourne autour d'une unité de mesure commune du pouvoir : la fenêtre. Un cadre supérieur dans cette industrie entre dans les détails et explique, notamment, les différences de traitement entre le « staff » – l'état-major de l'entreprise, qui définit sa stratégie – et le « line » – les hommes de terrain qui doivent appliquer concrètement les choix retenus. « *Pour le « staff », c'est très simple : une fenêtre, le personnel subalterne ; deux fenêtres, les chefs de service ; trois fenêtres, les chefs de département ; quatre fenêtres, les directeurs avec, à ce niveau, l'apparition de la moquette. Au sommet, les directeurs, membres du conseil d'administration, qui ont un statut exceptionnel : ils sont regroupés au dernier étage avec moquette super-épaisse et lambris, et le nombre de fenêtres, à ce niveau, ne joue plus. Quant à l'aménagement intérieur des bureaux, il n'y a guère, à tous les échelons, que la plante verte qui puisse éventuellement permettre de se distinguer. En ce qui concerne ceux du « line », les règles sont plus souples parce qu'ils font le sale boulot, je veux dire le plus difficile, et que, en plus, ils ont un rôle de représentation de la compagnie à l'égard de l'extérieur. Il arrive donc souvent qu'ils aient des bureaux beaucoup plus beaux que les nôtres...* »

Consultants

L'espace de l'organisation est donc, aujourd'hui plus que jamais, l'objet d'âpres convoitises. Les multiples interventions des cabinets de conseil dans ce domaine l'illustrent bien. Pour ce consultant qui décrit les conditions de son installation dans une entreprise pour laquelle il effectuait une opération assez longue d'informatisation, l'espace est à l'évidence une ressource qu'il doit savoir manipuler : « *Mon premier objectif, en allant chez ce client, était de me faire attribuer un bureau stable, pour des raisons de commodité d'abord ; il fallait créer un pôle géographique où le projet informatique existerait matériellement, où les gens pourraient venir en discuter et m'exposer leurs difficultés. L'endroit fut bien choisi puisqu'il était situé là où étaient les futurs utilisateurs du système ; car, quelquefois, dans ce genre de situation, il suffit d'un étage d'écart pour que les communications se déroulent mal et que le succès final soit compromis. Mais il y a une autre raison pour laquelle je souhaitais avoir un bureau : comme il s'agissait d'une denrée rare dans cette entreprise, la décision de m'en affecter un avait une signification symbolique importante destinée à faire comprendre à l'ensemble du personnel l'intérêt que l'on attachait à ce projet. Mais avant de me mettre dans mes meubles, il m'a fallu résister aux tentatives des uns et des autres de m'attirer dans leurs zones d'influence pour essayer d'orienter le contenu de l'intervention ; et ça n'a pas été le plus facile, surtout lorsque les responsables impliqués étaient déjà assez haut placés et représentaient, éventuellement, un clan influent, celui des actionnaires par exemple...* »

Prenant en compte le poids de ce nouveau facteur stratégique, certains cabinets ont même proposé à leur clientèle, depuis quelques années, des prestations de plus en plus raffinées où le cynisme n'est pas absent. Ainsi lorsqu'on se sert d'un déménagement comme moyen de redistribuer le pouvoir et même, parfois, de provoquer le licenciement de salariés qui ne peuvent ou ne veulent pas se déplacer. Dans d'autres cas, le déménagement peut être utilisé comme une occasion pour relancer l'entreprise en bouleversant les relations souvent figées qui se sont instaurées, au fil des ans, entre les individus ou les services.

Quelle que soit la situation, le consultant joue généralement le même rôle : celui d'un arbitre qui se prétend neutre et à qui on a conféré, pour qu'elle soit mieux acceptée par les salariés, l'autorité de régler, de l'extérieur, les différends internes. La topographie du pouvoir a désormais ses règles et ses experts. ■

CROQUIS

De Phnom-Penh à Autun

C'était un matin glacial de novembre. Il tombait une petite pluie fine, une de celles-là qui vous pénètrent jusqu'à l'âme. Il fallait changer de train à Laroche-Migennes, attendre une demi-heure sur un quai sans abri, sans même un banc pour s'asseoir, et ensuite monter dans la micheline d'Avallon-Saulieu-Autun.

Très peu de monde au changement. En semaine et en hiver qui peut s'offrir le luxe de voyager ? Des vieux ou des dilettantes...

Derrière moi, deux femmes débouchent lentement sur le quai. La première est bien habillée, très simplement. Sous son bras, quelques paquets informes qui ne lui ressemblent pas. Manifestement elle attend celle qui la suit, modère son allure, semble veiller sur ses pas. La seconde monte avec difficulté. Elle se hisse, chaque marche est un effort.

C'est une silhouette, une ombre, à peine vêtue, sans âge, avec un visage qui a dû être charmant, et le serait encore si ses traits n'étaient si creusés et ses yeux si fiévreux. Elle n'a plus que la peau sur les os, et de la grâce comme peuvent en avoir les femmes de la péninsule, de là-bas d'où elle vient et où elle ne retournera pas, les femmes de la guerre... Elle est l'une de ces innombrables réfugiées dont on croit tout savoir.

Fragile, épuisée, sans doute malade. Alors, pendant que nous faisons les cent pas en soufflant dans nos mains pour les réchauffer, elle va s'accroupir au bord du quai, se pelotonne sur elle-même, la tête entre les genoux, dans la position d'attente des Orientaux, et ne bouge plus.

Elle grelotte.

On la voit trembler de tous ses membres, avec sur elle cette mince cotonnade des pays chauds qui ne la protège ni de l'air glacé ni du vent du nord, mais seulement de la nudité absolue.

Mais que fait-elle là, dans ce train qui va à Vézelay, Avallon et s'enfonce ensuite dans le Morvan ?...

Elle vient d'arriver du Cambodge, explique la femme chargée de la conduire jusqu'à un camp de réfugiés à Autun... Elle a cinquante ans et a tout perdu : mari, enfants – ils étaient trois –, maison, pays, langue, chaleur.

La chaleur, justement : celle du corps, c'était une des rares « choses » qu'on aurait pu au moins tenter de lui rendre... Mais non. Personne n'a pensé à la vêtir, à Paris où on l'a accueillie. Et on l'envoie à Autun, en plein Morvan, là où les hivers sont parmi les plus rigoureux de France.

On la sauve. Mais il semble que la cruauté de son destin soit encore aggravée de notre froid.

Elle grelotte.

Elle est l'image de tout ce que peut être la détresse humaine. Mais une détresse digne, propre, souriante même, qui n'incite pas à l'apitoiement. Au silence seulement.

Et c'est en silence qu'au moment de monter dans la micheline on l'aide à porter ses misérables baluchons. Elle n'en a plus la force, pourtant ils ne pèsent rien.

Nos deux bagages légers : le mien pour la semaine, le sien pour la vie...

EDITH DE LA HÉRONNIÈRE.

La cité des communautés

Un lieu de rencontre ouvert aux juifs, aux chrétiens, aux musulmans : cette expérience naissante est-elle viable ?

FLORENCE BRETON

LA porte à deux battants laisse voir un petit oratoire protestant. Très simple, blanchi à la chaux avec un autel et, pour pupitre, un tronc d'arbre. Dans ce long bâtiment — d'anciennes écuries voûtées — d'autres portes s'ouvrent : celles de la future synagogue et du culte protestant. Là-bas, dans la tour ronde, les caves en brique abritent la chapelle catholique. Audessus, le pigeonnier, déjà oriental avec toutes ses niches, accueillera la mosquée.

Au château de Chessy (Seine-et-Marne), à 35 kilomètres à l'est de Paris, près de Marne-la-Vallée, une « cité des communautés » est en train de naître, un lieu de rencontres, de réflexion et de prière où chrétiens, juifs et musulmans vivront côte-à-côte leur foi. L'âme de ce projet est une femme : Aude Fonquernie. Médecin et psychanalyste, la cinquantaine, elle a mûri deux ans son projet

Chessy est dans son esprit un lieu de contemplation, de travail et d'échanges. Un endroit où chaque communauté aura son autonomie, son lieu de culte et sa forme de présence. Pas question donc de syncrétisme, de mise en commun de diverses croyances au service d'un monde meilleur. Pas non plus d'esprit de conquête, ni de conversion. L'accent est mis sur le pluralisme, un des signes de notre époque, chacun retournant à la source de sa propre tradition pour aborder l'autre et ses différences. *« Il s'agit là d'une proposition, d'un lieu ouvert*, déclare Aude Fonquernie. *Mais il est bien évident que ce projet vivra dans la mesure où chacun d'entre nous dépassera les problèmes politiques pour que s'établisse une rencontre vraie »*.

Utopie ! C'est évidemment le mot qui vient à la bouche pour qualifier dans le contexte international actuel une telle entreprise. Aude Fonquernie répond par du concret. Les participants sont appelés à travailler de leurs mains. Entretien des bâtiments, jardin potager. Accueil, cuisine, ménage. Les occasions ne manquent pas de s'enraciner dans la réalité, une réalité qui favorise les contacts. Chacun est aussi invité à donner libre cours à ses dons. A Chessy, toutes les formes de séjour sont possibles : journée, week-end, résidence prolongée. Sept chambres chauffées sont pour l'instant disponibles, moyennant une pension modique.

L'autre tel qu'il est

Immédiatement associée dans les esprits aux hippies, cette cité des communautés provoque une certaine méfiance dans le voisinage. Elle rencontre en revanche un accueil positif auprès des autorités religieuses de la région. *« C'est un projet heureux*, déclare Mgr Louis Kuehn, évêque de Meaux, *d'autant qu'il s'agit d'une initiative privée. Venant de l'Église catholique, elle risquerait d'être gênante pour les autres confessions. Ce qui me paraît capital, c'est cette volonté que chaque croyance garde son indépendance dans une vie en commun qui permettra de se connaître, de se respecter, de regarder l'autre tel qu'il est. Même si c'est une utopie, c'est très mobilisateur. »* L'évêque est venu célébrer la première messe dans la petite crypte en brique. Le père Drion, curé de Lagny, a de son côté invité Aude Fonquernie à venir informer ses fidèles, le dimanche de la Pentecôte, jour du Saint-Esprit. *« C'est peut-être justement parce qu'il s'agit d'une entreprise pas tout à fait réaliste qu'il faut la risquer*, dit-il. *Et puis il s'agit d'une vue, d'une intuition de Dieu, pas d'une vue humaine. »*

Un autre visiteur a été touché par le lieu et par la présence de cette femme calme, dont le regard est une écoute. *« L'endroit m'a paru plein d'un potentiel extraordinaire »*, déclare le rabbin Michaël Williams. Le responsable de la synagogue de la rue Copernic, comme l'évêque de Meaux, est sensible à cette expérience qui naît en dehors des structures religieuses classiques. *« L'Eglise*, dit-il, *la synagogue, n'ont que trop reflété les exigences de l'Etat. »*

Professeur d'histoire de la pensée islamique à Paris-III, Mohammed Arkoun porte sur le projet un éclairage plus large. Selon lui, chrétiens, juifs et musulmans sont inégalement préparés et disposés au dialogue. Ce qui les sépare, ce n'est pas l'essence de leurs religions mais le rythme d'évolution historique de leurs sociétés. *« Les chrétiens*, explique-t-il, *et surtout les chrétiens français sont habitués depuis un certain temps à dissocier problèmes religieux et problèmes politiques. Cette séparation de l'Eglise et de l'Etat, les juifs et les musulmans ne la connaissent pas et d'autant moins que le combat dans lequel ils sont engagés les oblige à recourir à la religion pour donner plus de force à leur militantisme politique. »*

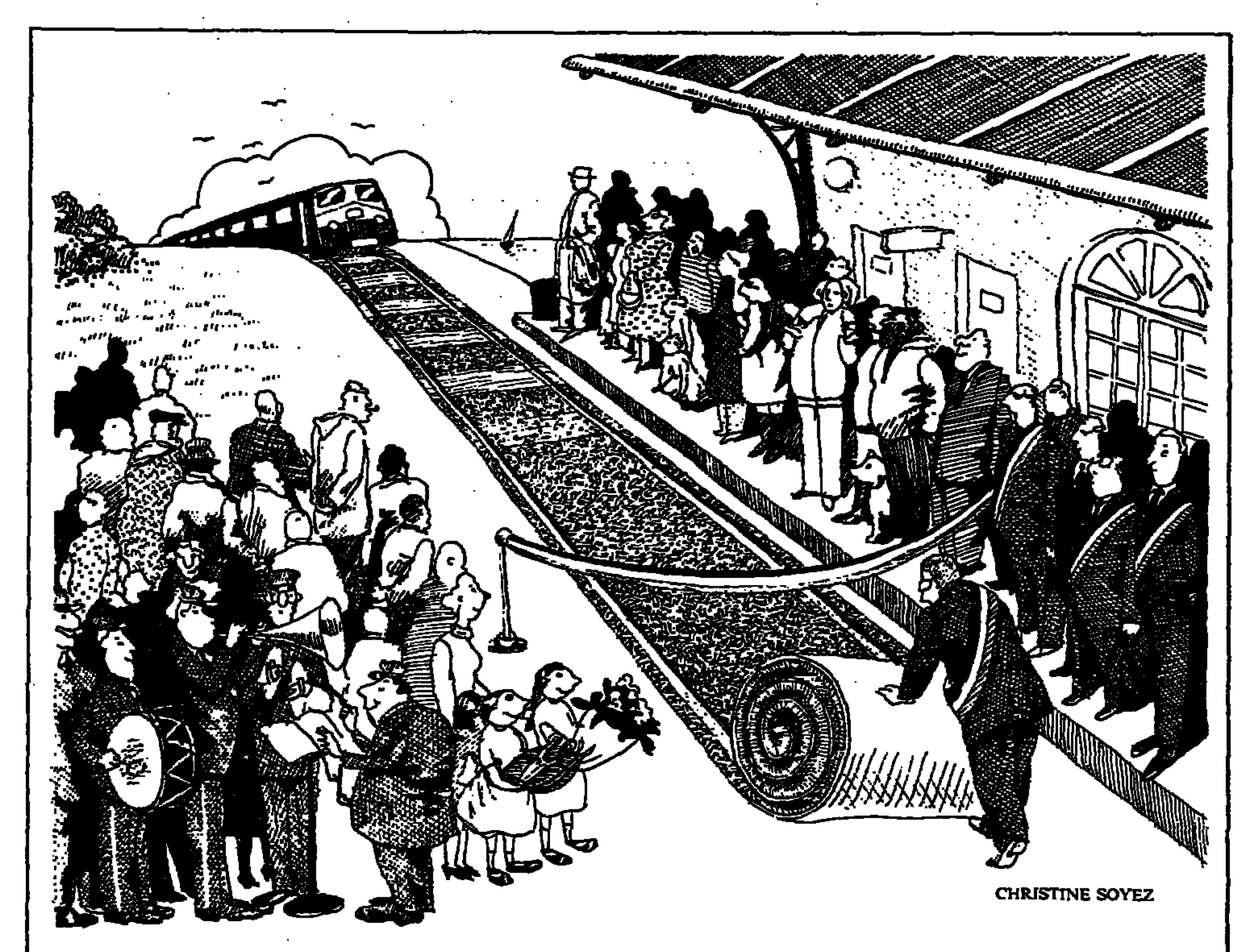
Ce décalage est une des causes d'incompréhension et de tension entre les trois communautés.

Chessy, cependant, attire déjà et retient. Autour d'Aude, un petit noyau s'est formé. Angèle, Pascal, Georges, Frédéric, un animateur de psychothérapie de groupe, sa femme et leurs deux enfants. Tous des gens « en recherche ». Ni contestataires ni farfelus. Depuis l'installation, en juillet 1980, les bâtiments en ruine, envahis de broussailles, désespérants, ont beaucoup changé. Des compagnons-bâtisseurs, des ouvriers du château voisin de Coupvray, sont venus aider. Le pasteur de Lagny a rénové l'oratoire protestant avec quelques paroissiens.

Ces travaux nécessitent des fonds. Bien sûr, il y a eu des dons, et ce sont les moins riches qui ont été les plus généreux. Mais il en faudrait d'autres. Un beau bâtiment dont le toit est à refaire serait assez spacieux pour accueillir des séminaires.

Tous sont d'accord. L'atout majeur de Chessy est sa situation en bordure du futur secteur est de Marne-la-Vallée. Cette troisième zone, la plus importante en surface de la ville nouvelle, couvre 8 700 hectares, limités au nord par Torcy et au sud par Ferrières. Un programme de 10 000 logements individuels, à réaliser sur dix ans, a été prévu en 1980. On attend les décisions de l'actuel gouvernement.

L'Etablissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée voit d'un bon œil la cité des communautés. Son directeur général, Michel Rousselot, entend lui donner le maximum de chances. *« Bien qu'il existe des animations culturelles et religieuses dans la ville nouvelle, nous sommes toujours intéressés par ce qui peut lui apporter un supplément d'âme. D'autant plus que la cité n'a pas l'intention de vivre sur elle-même, mais d'apporter sa collaboration à la vie collective. Sa capacité d'accueil lui permet déjà d'inviter des associations. A plus long terme, on peut très bien envisager que des membres de la communauté exercent la profession de travailleurs sociaux ou d'animateurs dans le nouveau secteur. »* Des liens donc en perspective. Une expérience spirituelle originale qui commence à rayonner. Avant l'arrivée des bulldozers. C'est rare. ■



CHRISTINE SOYEZ

... et Fécamp retrouva son train

Le gouvernement a décidé la réouverture de certaines lignes de chemin de fer secondaires. Les Fécampois n'avaient pas attendu.

MICHEL HEURTEAUX

« BIEN mon colon, en voilà une sacrée belle machine ! » Alexandre, le vieux terre-neuvas, coiffé d'une casquette qui a dû connaître des jours meilleurs, hoche la tête, admiratif. Lorsque la nouvelle micheline bleu et blanc, pavoisée aux couleurs nationales, est entrée en gare de Fécamp à 11 h 27 précises, Alexandre a fait comme la foule massée le long des voies : il a applaudi. Un grand moment assurément dans l'histoire paisible du Pays de Caux. En ce dimanche de septembre, les Fécampois fêtent leurs retrouvailles avec le chemin de fer (1). La ligne Bréauté-Fécamp, après onze ans d'interruption, vient d'être rouverte au trafic voyageurs. Un événement sur le plan ferroviaire, car on peut compter sur les doigts de la main le nombre de lignes secondaires rétablies ces dernières années par la S.N.C.F.

Symbole du changement ou retour à la tradition ? La cérémonie inaugurale allait en tout cas sortir de l'ordinaire : fanfare municipale au grand complet, tonitruante à souhait, cabrioles de majorettes montées sur patins à roulettes, brochette de parlementaires croulant sous les hommages, notables cravatés et rubiconds venus de leurs cantons... Il ne manquait plus au tableau que Charles Fiterman. Mais monsieur le ministre des transports, ce jour-là était requis par une inauguration majeure : celle du T.G.V.

Sans doute était-ce moins le modeste autorail qu'on venait saluer que son arrivée quasi miraculeuse. Dame ! Depuis le temps, on avait fini par l'oublier. La gare assoupie paraissait presque incongrue, coincée entre l'arrière-port et un supermarché. Les nostalgiques de la traction Diesel pouvaient tout juste apercevoir quelques manœuvres de wagons de marchandises. Mais de vrais trains, point ! Un quai avait même été démoli au marteau-piqueur ; sur le parcours, une gare désaffectée fut transformée en salle des fêtes. Quant à la voie qui serpente en montant doucement entre les grasses prairies vers Beuzeville et Bréauté, on ne l'entretenait plus. Les chasseurs avaient pris l'habitude de venir y traquer le lapin entre les cailloutis envahis par la végétation.

Alors, faute d'autorail, il fallut bien se rabattre sur le service de remplacement mis en place par la S.N.C.F., un car, en l'occurrence, qui assurait quotidiennement la liaison avec Bréauté.

En rade

Dire que l'on s'accommodait de cette situation serait faire injure au Fécampois, qui, comme tout un chacun en France, a une vieille tendresse pour le rail. La suppression de la ligne, jugée non rentable par la S.N.C.F., provoqua, à l'époque, une vive émotion. Allait-on pour le coup descendre dans la rue, dresser des barrages ? Mais non, le Canchois est réservé, dit-on, prudent, peu enclin aux démonstrations. Il y aura bien quelques motions de protestation votées en conseil municipal, l'union locale de la C.G.T. lancera une campagne de pétitions qui recueillera quelques milliers de signatures, mais rien de plus. Un baroud d'honneur sans lendemain.

« Ce jour-là fut un jour sombre », comme le dit un commentateur local. Fécamp, déconnecté du réseau, coupé de l'arrière-pays... *« La ville s'est retrouvée, seule, en rade. Un mauvais coup porté à la population et à toute la région du littoral. »*

L'ancienne capitale des terre-neuvas, qui connut autrefois une certaine magnificence commerciale, n'avait pas besoin de cela. La crise de la grande pêche — 21 000 tonnes de morue salée en 1970, 866 tonnes seulement dix ans plus tard, — la difficile reconversion industrielle, l'ont frappée de plein fouet, entraînant un fort accroissement du chômage. Bien qu'on puisse difficilement mesurer l'impact de la fermeture de la ligne, beaucoup s'accordent à penser qu'elle a probablement constitué un facteur aggravant dans une situation économique dégradée. Un sentiment largement partagé par les industriels et, à leur tête, Jean York, l'un des grands du poisson surgelé, président de la chambre de commerce et d'industrie, qui a vu dans l'absence du train une lourde pénalisation. *« Nous avons vécu cela comme une mutilation. L'argument du chemin de fer nous a cruellement manqué dans nos négociations pour faire venir les entreprises. »* Voulait-on accueillir les candidats ? *« Il fallait aller jusqu'à Bréauté, les prendre en voiture ou les raccompagner au car ! »*

Fécamp pouvait-il longtemps encore se priver de la commodité ferroviaire ? Il y a deux ans, le nouveau maire, Jean-Pierre Deneuve, saisit une opportunité. Chargé par le conseil régional d'un dossier sur l'aménagement et la relance des transports collectifs en Haute-Normandie, il propose tout naturellement une revitalisation de l'axe Bréauté-Fécamp. Le dossier est complexe. Mais le maire, par ailleurs haut fonctionnaire à Paris, a le bras long et, de plus, il navigue à l'aise entre le juridique, les formulaires administratifs et le technico-financier. D'instance en instance, le projet de réouverture arrive à la S.N.C.F. D'accord sur le principe, celle-ci ne souhaite pas pour autant actionner la « pompe à finances ». « Payez d'abord, nous roulerons plus tard ! » Tel est le message.

Au terme de deux années de négociations, décision est prise de faire financer l'opération par la collectivité. Le montant du déficit attendu, résultant de l'exploitation de la nouvelle desserte, est estimé à 2 millions de francs par an. Il sera pris en charge par la région et le département à hauteur de 80 %, la chambre de commerce, le district et la ville assumant les 20 % restants.

Renaissance

Une coopération exemplaire, selon M. Jean-Pierre Deneuve, qui décrira lors de son discours inaugural le retour du Bréauté-Fécamp sur le mode épique. *« Contre vents et marées, contre le fatalisme, contre la volonté de tous, Fécamp vient de gagner sa bataille du rail. »*

Bien que les *« chers administrés »* n'aient pas manifesté une excessive ardeur dans cette lutte, chacun voit dans ce *« retour à la normale »*, comme dit le chef de gare, une sorte de victoire personnelle sur l'adversité. De la place Thiers jusque sur les quais du bassin Bérigny où dominent les pêcheries, du casino sur la digue-promenade aux bureaux de l'A.N.P.E., pas un Fécampois qui ne se félicite de cette *« renaissance »*. Au café du « Bout menteux » sur le port, où s'abreuve la fine fleur des anciens de la pêche aux harengs et à la morue, la patronne, entre deux tournées de calva, résume toute l'affaire du train perdu puis retrouvé : *« On a souffert pour qu'il roule... alors maintenant, oui, on revit quoi ! »*

Même sentiment chez cet hôtelier qui identifie étroitement ses intérêts à ceux de sa ville et s'attend à des *« retombées au point de vue clientèle »*. A l'office de tourisme, on se frotte les mains : et si Fécamp se mettait un jour à concurrencer Etretat ! N'a-t-on pas ici de belles falaises, une plage de galets, deux jetées en pierre impressionnantes, un casino, un port de plaisance, et maintenant un train ? *« Nous avons une carte à jouer*, estime le responsable, M. Lefrançois. *C'est celle de la proximité de Paris. Il faudra savoir un jour organiser un tourisme de week-end. »*

Cela, c'est de la prospective. Pour le moment, le Fécampois en est à redécouvrir « sa » micheline qui devait, la veille du premier voyage, se tailler un beau succès de curiosité. L'engin allait être examiné sous toutes les coutures : le moelleux des moleskines fut testé, le poste de pilotage inspecté, tandis que le mécanicien se faisait un plaisir d'expliciter les performances de sa machine capable, entre autres, d'atteindre les 80 kilomètres en côte.

Puis le visiteur s'est coulé avec délices dans la peau de l' « usager » : acheter un vrai billet de chemin de fer et, ô joie ! le composter... Le jour de l'inauguration, la foule allait prendre d'assaut les guichets avec en tête des rêves d'escapade... De Bréauté, on pourrait, en changeant de train, pousser plus loin : Le Havre, Rouen, Paris même ! Et de la capitale tout devient possible ! En compulsant les brochures, les annuaires officiels, les tarifs préférentiels, le Fécampois isolé se découvre une âme de voyageur. Jean, un agent technique de la région, est venu s'informer : *« On va pouvoir prendre le T.G.V. avec ma femme, et puis il y a toutes ces réductions... »* Un œil vers les affiches qui tapissent les murs de la salle d'attente : les Alpes, la Riviera, les stations thermales... Le train, synonyme de dépaysement.

Mais cette remise en service qui désenclave cette petite ville du bord de mer, c'est aussi d'une certaine manière un retour à la vie normale, une réintégration dans le giron national, par S.N.C.F. interposée. *« Bienvenue à notre micheline !* écrira le maire dans son bulletin municipal. *Son sifflet, dix fois par jour, va désormais ponctuer les heures de notre journée. »* ■

(1) *Le Monde* daté du 29 septembre.

PORTRAITS

Vie de château

Bill et Bouton ont nourri et abreuvé l'Écosse pour avoir un château en France.

JOHN HARRIS

LE château d'Arboras : pierres dorées, deux grosses tours ; dos à la montagne, vue sur vingt-cinq villages de la plaine viticole.

Bill et Bouton (1) le virent au tournant de la route, un jour de vacances, en 1958. Un carillon sonna au plus profond de leur âme. « *Ça y est !* » se dirent-ils – n'ayant jamais eu l'idée de devenir châtelains en Languedoc. Ils continuèrent leur chemin, en songeant...

Ils s'étaient mariés à vingt et un ans, au cours du splendide été de 1939, au consulat britannique de Marseille. Diplômés de Cambridge, artistes-peintres néanmoins, ils avaient 10 livres sterling pour toute fortune. Mais le loyer de leur mas provençal n'était que de quelques shillings par semaine, et l'avenir semblait radieux.

Peu de temps après, sous le crachin, ils remontaient la passerelle du paquebot Calais-Douvres. La Wehrmacht traversait la Belgique. Bouton n'était pas la seule à pleurer.

La guerre finie, il fallait gagner de l'argent, car des enfants arrivaient. A l'université, Bill avait fait des portraits de notables – J.M. Keynes et autres gens de Cambridge. Mais les revenus d'un artiste sont irréguliers. Il devint peintre en décors du théâtre d'Edimbourg, collabora aux débuts du Festival. Puis le couple se lança dans l'improvisation. Dans un village à quelques kilomètres d'Edimbourg, un pub était à vendre pour trois fois rien : un prix assez juste, le chiffre d'affaires étant négligeable.

On y servait de la mauvaise bière et du whisky dilué à environ dix clients par semaine, et si plus de quatre d'entre eux arrivaient en même temps, le plancher menaçait de s'effondrer. Ils l'achetèrent avec tout ce qu'ils possédaient, et entre les heures d'ouverture apprirent comment reconstruire en *do-it-yourself* (« *faites-le-vous-même* ». En français : bricolage).

A cette époque, la raison d'être d'un pub britannique était de vendre de la bière et (surtout en Ecosse) des alcools. Rare d'y trouver de quoi casser la croûte, sauf des sachets de chips. En ville, la routine pour l'ouvrier passant son samedi soir avec ses copains était : visite au pub, puis au *fish-and-chip shop* (poisson frit avec frites, servis dans du papier et avalés dans la rue), puis re-visite au pub. Dans les petits villages, pas de *fish-and-chips*.

Naïfs, hérétiques, Bill et Bouton firent quelque chose d'inouï dans un pub : ils servirent de la soupe à l'oignon ! (Avec du vrai parmesan râpé, au lieu de gruyère – oui, c'est meilleur.) Et du café... Peut-être le seul pub en Ecosse à le faire, et c'était du *bon* café, rarissime dans les îles britanniques. Et puisqu'à quelques kilomètres ils avaient trouvé un excellent boulanger, ils vendaient d'honnêtes sandwichs. Les experts leur rirent au nez.

Au bout d'un an, le chiffre d'affaires s'était multiplié par dix. Et cela continuait. Les Edimbourgeois avertis prirent le chemin de Howgate.

Vins en Ecosse

Bill et Bouton embauchèrent des assistants et passèrent une semaine à Copenhague pour apprendre à faire des *smorrebrod* – ces grands canapés danois : truite fumée, par exemple, avec de la crème au raifort, ou bœuf tartare (on ne doit pas hacher la viande, mais en raser la surface avec un couteau bien aiguisé, pour en recueillir une purée sans fibres ; puis décorer avec un jaune d'œuf cru dans une rondelle d'oignon). Ils en offraient une quarantaine de variétés, tous faits sur commande. Et, à la saison, de simples homards, achetés aux pêcheurs.

Ils aménagèrent la grange à côté. Prix d'un journal gastronomique pour le meilleur pub en Grande-Bretagne. Les stars du Festival, la princesse Margaret, *e tutti quanti*...

Il y avait même du vin – encore une hérésie, à l'époque, pour un pub. Bill l'importait lui-même, faisant des tournées en France (une fois, par mégarde, on l'enferma pour un mauvais quart d'heure d'obscurité totale dans une cave de Nuits-Saint-Georges, avec pour seul compagnon Alfred Hitchcock). Sa carte de vins de 1968 fait hurler de désir et de frustration : un bon saint-saturnin à 8 F la bouteille, mais aussi un corton clos du roi à 18 F, un romanée saint-vivant à 35 F, un château latour au même prix ; le montrachet, baron thenard 1959, 38 F. Un modeste veuve cliquot, qui va si bien avec un homard, 24 F ; mais qui dirait non à un magnum de lanson black label à 56 F (2) ? Pour emporter, c'était un peu meilleur marché ; dans le pub, on culbutait à 16 %. Les amateurs de vins fins affluèrent, et Bill ouvrit un magasin à leur intention.

Bouton et lui trouvèrent aussi le temps de peindre des tableaux et d'élever cinq fils...

En 1958, donc, ils virent ce château. Il y avait quelqu'un – un volet (un seul) était ouvert. Quelques poules dans la cour. Ils n'osèrent s'enquérir.

Mais de retour en Ecosse, Bill écrivit une lettre. « *A l'occupant... si un jour vous pensiez à vendre...* »

Quatre mois plus tard, une réponse à l'encre violette sur papier d'école : « *La prochaine fois que vous passerez, on pourrait discuter.* »

On passa donc. C'était une famille qui habitait deux pièces au premier étage. Ailleurs, délabrement, débris, portes qui ne s'ouvraient pas à cause des meubles effondrés derrière ; gros œuvre magnifique, murs de trois mètres d'épaisseur.

Trois longues matinées de négociation. Enfin, d'accord !

Bill fit le tour de sa propriété avec le notaire, parmi les scorpions, les nids de guêpes et d'oiseaux, et les chauves-souris qui pendaient aux poutres. « *Monsieur, vous avez du courage* », dit le notaire, en poussant un volet qui se détacha pour s'émietter loin en bas.

A partir de ce moment-là, Bill et Bouton alternèrent les tâches, l'un au pub, l'autre au château. Les fils aînés finissaient leurs études à Edimbourg et venaient pour les vacances – vacances de travail acharné, des années de *do-it-yourself*. Plusieurs ares de toiture à surveiller, carrelages vieux de quatre cents ans à ramener au jour et à faire reluire, parois à abattre, menuiserie à refaire. Les fils cadets, basés au château, devinrent lycéens à Montpellier.

Maintenant, installés définitivement et naturalisés, Bill et Bouton ne se quittent plus. Ils ont vendu le pub. Leurs fils aînés continuent comme importateurs-marchands de vin à Edimbourg. Les cadets sont des méridionaux ; le plus jeune vient de commencer sa carrière de viticulture, tout près – il est coopérateur à Saint-Saturnin, dont le vin se vend bien à Edimbourg.

Bill et Bouton donnent des expositions. Leurs peintures sont-elles un peu rétro ? Toujours est-il que leurs paysages sont identifiables, et se vendent. Leurs amis viennent les voir – il y a de la place. Si on est logé dans une tour, dans une des grandes chambres circulaires, on peut jouer les stentors en se tenant au milieu de la pièce et en lançant des mi-mi-mi. Effet bizarre quand on le fait à plusieurs. On n'a vu le spectre (un Sarrasin) que deux fois. Un salon de 200 mètres carrés, c'est utile ; un beau puits d'eau fraîche au cœur de la maison, peut-être moins utile, mais on ne sait jamais. Avec le mazout au prix où il est, on reste en hiver dans la cuisine. Mais puisqu'elle est presque aussi grande que le salon, avec une cheminée pour rôtir un veau...

Et en un février froid et ensoleillé, on peut se réchauffer devant la façade sud, dans le jardin mi-français mi-anglais créé par Bouton ; on y voit tout le Languedoc, semble-t-il.

C'est une histoire de gens qui n'en ont fait qu'à leur tête. Et heureux. ■

(1) Buttercup - Bouton d'or - Bouton.

(2) L'impôt sur le vin est calculé sur son volume ; un vin très fin paie le même impôt qu'un vin ordinaire. A cette époque, il n'y avait pas de T.V.A.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

CROQUIS

La tête du client

La première fois, je suis entrée machinalement. Sur la vitrine étaient collées des lettres en émail blanc, « boulangerie », et malgré la présentation sommaire, une rangée de brioches, une couronne et deux croissants, je m'étais dit qu'à cette heure-là il devait y avoir encore du pain.

A l'intérieur, quelques paquets de biscottes disposés en vrac sur les étagères rehaussaient la pauvreté du décor. Dans le prolongement des présentoirs vides, un rideau de velours marron à moitié tiré donnait sur l'arrière-boutique. Elle, la boulangère, me fit penser à Tartine, un personnage de vieilles bandes dessinées, avec son éternel tablier, ses chaussettes en tire-bouchon et ses charentaises à la traîne. Celle-ci avait des cheveux raides, retenus par une pince, dans les tons farine, et l'ombre de quelques poils au menton s'accordait à son air revêche. En me voyant entrer, ses yeux pâles prirent tout de suite un éclat soupçonneux.

« *Une baguette, s'il vous plaît.*

– *...plus de pain* », marmonna-t-elle en balayant une miette sur la table qui lui servait d'appui.

Comme, avec un certain malaise, je refermai la porte, j'entendis l'homme qui était entré après moi demander deux gros pains, et le silence qui suivit m'intrigua. Je me postai devant la vitrine et regardai à l'intérieur. La boulangère eut un faible sourire, passa derrière le rideau et revint avec les deux pains demandés. Je supposai alors qu'il les avait retenus, et je n'y pensai plus. Il y a d'autres boulangeries en ville, tenues par des commerçantes avenantes dont le teint rose se fond agréablement à l'odeur du pain chaud.

La deuxième fois, j'entrai pour éviter de marcher sous la pluie. Il y avait déjà deux personnes avant moi, mais pas plus de pain sur les rayons. D'un mouvement leste, Tartine disparaissait derrière le rideau et revenait avec la marchandise. Quand ce fut mon tour, elle prit un air buté et articula de mauvaise grâce :

« *...n'ai plus de pain.*

– *Mais comment, vous avez servi les personnes avant moi !* »

Silence. Je me tournai vers la dame qui me suivait. Elle détourna les yeux, puis s'avança en disant :

« *Alors, il fait beau, aujourd'hui, mademoiselle ? Ça va mieux vos rhumatismes ?* »

Tartine leva le nez :

« *Un peu, oui. Comme d'habitude ?* » ajouta-t-elle en écartant son rideau.

La situation était tellement étrange que je n'insistai pas, et je me promis d'en parler à des habitants de plus longue date que moi. Je déclenchai des sourires entendus :

« *Ah, la boulangerie de la rue C... ?*

– *Mais enfin, il faut porter plainte !* » dis-je avec l'assurance que me donnait mon passé parisien.

« *Ah non ! Tu ne vas pas nous retirer notre meilleur pain, le seul dans toute la région vraiment cuit au feu de bois !* »

C'est vrai : le pain de Tartine a la consistance et le goût d'autrefois. Rien à voir avec les baguettes cartonnées dont la mie en séchant ressemble à du polystyrène expansé. Il suffit de voir la quantité qu'on en mange, dès qu'on est invité à dîner dans une vieille famille de la ville...

Mais comment faire partie des privilégiés ? Il paraît qu'après vous avoir infligé quelques refus bien sentis Tartine s'habitue à votre tête et décide de vous mettre à l'épreuve : une fois oui, deux fois non, et puis de nouveau une demi-baguette. Elle vous laisse le goût du *revenez-y*. Enfin, si vous ne faites pas scandale et que vous passez avec succès le test de la tête du client, elle vous distribuera votre pain quotidien sans rechigner. Et même elle vous le mettra de côté en cas de retard.

Le temps des courses est malheureusement limité : je n'ai pas encore eu le loisir de commencer mes preuves. Mais dernièrement, une amie m'a suggéré une autre solution :

« *L'an prochain,* m'a-t-elle dit, *je demande ma mutation. Tu prendras ma place, je te présenterai.* »

Depuis, je passe devant la vitrine austère avec un pincement d'espoir...

CLAUDE ROLLET.

هكذا من الأصل

DEMAIN

La génération du « fast food » à la française

Quelle alimentation demain ? Et donc quel type de produit et quelle industrie agro-alimentaire ? L'enjeu est important, et le consommateur est plutôt oublié...

CHRISTIAN TORTEL

« *LES dix années à venir seront celles du petit bourgeois frileux. Le jeune cadre dynamique des années 70 laissera la place à un consommateur qui a peur de la mort. On commencera à regarder son assiette ; on s'inquiètera de la présence d'acides gras saturés.* »

Jacques Belay, directeur du GIRA, une société d'études prospectives implantée à Genève et spécialisée dans le domaine agro-alimentaire, est un homme heureux : il connaît l'avenir, et ses prévisions lui rapportent beaucoup d'argent. Elles sont contenues dans *Nutrition 1990*, une étude vendue 30 000 francs suisses (90 000 F) aux grandes sociétés de l'industrie agro-alimentaire, notamment Nestlé (trente-sept usines en France) et Unilever.

Ses auteurs se penchent sur le sort de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne fédérale et de l'Italie, et recommandent d'y « *lancer un nouveau produit, à condition de sécuriser au maximum* », c'est-à-dire d'informer le consommateur sur l'origine et la composition de son achat, afin d'atteindre une certaine « *propreté clinique* ».

En ce qui concerne la France, les lecteurs privilégiés sauront qu'« *il est idiot de baisser les prix* » puisque, d'une part, la consommation par tête va régresser et que, d'autre part, « *le niveau de qualité va augmenter* ».

Alors, que mangera-t-on demain ? Pour les industriels, la question vaut donc plusieurs millions de centimes. Globalement, J. Belay n'hésite pas à affirmer que l'on tend vers « *une homogénéisation des modes alimentaires* ». Exemple : les saucisses de Francfort en Auvergne et le jambon de Parme en Ecosse.

En bas de l'échelle du prestige alimentaire, les « fast food » (système de restauration rapide – et aseptisée – de type américain. Lire à ce sujet *le Monde Dimanche* du 17 février 1980) vont éclore comme les ampoules d'Edison après leur découverte. « *L'adolescent des années 80 sera de la génération du fast food* », annonce prophétiquement J. Belay. Il ajoute : « *Les années 80 seront comparables aux années 1929-1945.* »

Quel budget ?

Tout comme les économistes du GIRA, les technocrates de l'industrie agro-alimentaire ont déjà dressé le profil du consommateur de demain. Ils en donnent une image peu réjouissante : il est soupçonneux, on va lui donner la sécurité sur un plateau, c'est-à-dire une information plus large. Déjà la moindre étiquette sur un pot de yaourt nous dit tout de son origine, de sa transformation et de sa composition. Mais l'information est à développer, surtout du côté des plats transformés tels que les pizzas prêtes à consommer, les conserves, les plats surgelés, etc.

Ce que l'on mangera demain ? L'INSEE répond tout d'abord. Dans une étude à paraître prochainement (1), ses experts ont dressé la structure du budget alimentaire en 1985. Etablies à partir d'enquêtes annuelles sur la consommation des ménages à domicile, leurs données servent de base de réflexion à la commission du Plan.

Que disent-ils ? « *La consommation de viande en France* (2) *est la plus élevée des pays européens : 104 kilos par personne et par an. Néanmoins, les achats de viandes (boucherie, charcuterie, volailles) verront leur part continuer à croître et représenteront près du tiers du budget alimentaire des Français en 1985.* » On observe que, en vingt ans, la part alimentaire du budget des ménages décroît régulièrement, revenant de 34 % à 22 %, alors que la part des dépenses de transport ou de loisirs augmente avec la même régularité.

De même seront en légère augmentation la part consacrée par les ménages aux achats de produits laitiers, ainsi que celle relative aux produits transformés (conserves, surgelés, etc.). L'INSEE poursuit : « *la part d'un grand nombre de produits restera stable de 1979 à 1985 (aliments à base de céréales, poissons, sucre, tabac)* ».

La consommation des boissons alcoolisées devrait continuer à décroître. L'institut signale également la diminution des achats de corps gras, ce qui confirme la tendance observée depuis 1970. Les experts isolent enfin un fait nouveau, « *la stabilisation et même la légère décroissance de la part des achats de boissons non alcooliques* ».

Bataille d'experts

Ces tendances permettent-elles de dresser le portrait-robot du consommateur des années à venir ? Non. Le « Français moyen » n'existe pas. La preuve : les fortes disparités entre les achats des différentes catégories socio-professionnelles. (Lire la chronique de Frédéric Gaussen dans *le Monde Dimanche* du 25 octobre 1981.)

Ces écarts sont pris en compte par les nutritionnistes pour lancer les grandes orientations de la consommation de demain. Pour André François, directeur du Centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation (C.N.E.R.N.A.), organisme dépendant du Centre national de la recherche scientifique (3), « *tout citoyen d'une classe sociale donnée tend à acquérir le comportement de la classe immédiatement au-dessus* ».

Pour illustrer la bataille d'experts au cœur de l'alimentation de demain, prenons l'exemple des protéines sur-consommées dans les pays riches, (nous en utilisons actuellement une fois et demie à deux fois plus qu'il n'est besoin dans un régime normal). On peut consommer ces protéines sous différentes formes, en particulier viandes et céréales. C'est là la ligne de partage entre certains spécialistes.

D'un côté l'INSEE constate l'évolution croissante de la consommation de viande et en déduit, modèle mathématique à l'appui, la consommation en 1985.

De l'autre, les nutritionnistes n'ont que faire de ces constatations et indiquent « *ce qu'il faudrait faire* ». C'est ainsi qu'André François estime que « *les conditions économiques doivent permettre des substitutions* ». En matière de protéines, cela signifie le remplacement des protéines animales sur-consommées par des protéines végétales sous-consommées, contenues dans les pains spéciaux (complets, au son, au seigle) ou les légumineuses (qui contiennent jusqu'à 50 % de protéines).

Pour sa part, le C.N.E.R.N.A. préconise « *une politique de l'alimentation* » prenant en compte deux tendances jusqu'ici opposées, la protection des consommateurs et le développement de la technologie agro-alimentaire. Pour André François il faut aboutir au « critère de simplification ». Ainsi l'industrie produit du yaourt à partir du lait. Ce « produit transformé » est un « aliment simple » et de ce fait très bien perçu par les consommateurs qui ne craignent pas d'en acheter. C'est l'exemple type de ce qui pourrait être fait dans le domaine de la « nouvelle consommation » avec d'autres produits de base : d'une part le consommateur est totalement informé à son sujet, donc rassuré, et d'autre part l'industrie agro-alimentaire peut le produire à très grande échelle.

Ces deux versants d'une future politique de l'alimentation sont évoqués dans un rapport récent de la mission à l'innovation au ministère de l'industrie du précédent septennat, intitulé *Industrie alimentaire et alimentation de l'avenir*. Le groupe de travail était composé essentiellement de nutritionnistes et de responsables des grandes sociétés agro-alimentaires (4). La publication de ce document en mai 1981 ne l'a pas forcément condamné aux oubliettes puisqu'on le juge « *très bien fait* » au ministère de la consommation.



HONORÉ

Le groupe de travail a fondé sa recherche sur deux données de base : 70 % des aliments consommés passent par le circuit de l'industrie ; deux Français sur trois sont hostiles au développement des produits transformés par cette industrie (5).

Selon les auteurs « *il reste à inventer la plupart des aliments de demain. Ces produits vont aller dans le sens d'une rationalisation de l'alimentation et éviter les « déviations nutritionnelles » qui ont en particulier accompagné le développement du modèle américain : l'excès de sucre, dont la consommation par habitant aux États-Unis est double de celle observée en France, a contribué dans le pays au fait que 30 % des personnes répondent à la définition d'obésité* ».

Pour établir une politique de l'alimentation, des experts se réfèrent à « *l'évolution profonde des habitudes alimentaires : deux Français sur trois perçoivent des changements dans leurs pratiques alimentaires depuis cinq à dix ans* ». Cela dénote « *un changement parmi les groupes sociaux les plus mobiles : femmes actives ou diplômés d'études supérieures, habitants de la région parisienne ou émetteurs de normes nouvelles (consumérisme, écologie)* ».

Les auteurs donnent trois interprétations à cette évolution. « *L'incidence de la modification des modes de vie, la montée de la préoccupation nutritionnelle (qualitative) et l'adoption progressive de l'alimentation industrielle.* »

Sans entrer dans le détail on peut noter néanmoins que la « *déstructuration des repas* » est liée au nombre croissant de personnes qui prennent l'habitude de sauter un repas, de consommer un plat unique, etc. D'autre part, le déjeuner sur le lieu de travail concerne 20 % de la population. La « *désacralisation du repas de famille* » en est une des conséquences importantes.

Après les médecins

En ce qui concerne « *les modalités d'approvisionnement* », le groupe de travail de la mission à l'innovation constate « *le changement le plus significatif intervenu au cours des dernières années* » : 34 % des personnes interrogées déclarent effectuer des courses groupées et 47 % fréquenter une grande surface plus souvent qu'auparavant.

Enfin, les auteurs relèvent « *la préoccupation croissante pour la nutrition* » et l'influence déterminante des associations de consommateurs qui, selon les termes des rédacteurs, « *ont acquis un incontestable potentiel d'influence* ». En matière d'alimentation, elles sont citées comme la deuxième source d'information la plus crédible (35 %) après les médecins (61 %) et avant les chercheurs en nutrition (26 %).

Ce constat débouche sur toute une série de mesures qui changerait sensiblement le paysage alimentaire des personnes vivant en France. En particulier, dans le domaine des habitudes alimentaires, le texte recommande – lui aussi – de « *participer au développement de la restauration extérieure, type « fast food » à la française* ». Le rapport précise : « *Tout laisse à penser que le « fast food » est sur le point de connaître en France, avec deux décennies de retard, l'essor considérable qu'il a pris aux Etats-Unis où son chiffre d'affaires a été multiplié par quatre en vingt ans.* »

Un document, analogue dans son principe, avait été demandé à André François en 1971, il y a tout juste dix ans. Son thème : « le renforcement de la politique de « qualité » en matière de produits agricoles et alimentaires ». Le sujet n'est donc pas nouveau (6).

Aujourd'hui André François est chargé, à la tête d'une équipe de six cents personnes, de rédiger le rapport « Nutrition » pour le colloque national sur la recherche, en janvier 1982. Il préconise « *un système scientifico-alimentaire sans faille* » où l'expert-nutritionniste aura le dernier mot, après les industriels, les pouvoirs publics et les consommateurs eux-mêmes. La tâche du nutritionniste – expert entre les experts – sera « *d'informer et de responsabiliser le citoyen-consommateur* » pour que ce dernier choisisse en dernier ressort.

On connaît déjà les critiques soulevées par cette politique, qui rejoint celle proposée par la mission à l'innovation. Rationaliser la production alimentaire est un objectif dénoncé par plusieurs chercheurs, nutritionnistes ou non, qui le considèrent comme le moyen de pérenniser un système injuste de ségrégation sociale fondé sur le profit des grandes sociétés agro-alimentaires. Deux exemples, le premier à l'INRA, le second à l'I.U.E.D., l'Institut universitaire d'études du développement, à Genève (7).

Claude et Christine Grignon (8) estiment que « *la coexistence d'une alimentation publique de luxe et d'une alimentation privée coûteuse mais simplifiée*, autrement dit *de la gastronomie (au restaurant) et de « la cuisine-minute » (à la maison) constitue, semble-t-il, la caractéristique générale du style d'alimentation dominant* ». Sont visés ici les cadres supérieurs, membres des professions libérales, ingénieurs, industriels, gros commerçants, etc.

En bas de l'échelle, ces sociologues de l'alimentation voient « *les classes populaires chez qui l'on rencontre le plus souvent les préparations les plus économiques en argent et les plus coûteuses en temps et en travail, comme les conserves ou la congélation alimentaire de viande* ».

Trop tard !

C'est en un raccourci saisissant que ces chercheurs résument l'enjeu de l'alimentation : par-delà les achats, les économies, les préférences, les habitudes alimentaires, se dégage tout un mode de vie conditionné par ce type de consommation.

De leur côté les économistes de l'I.U.E.D. envisagent le besoin de se nourrir (ou de mieux se nourrir pour les pays riches) comme un besoin fondamental. Mais s'alimenter n'est pas que la satisfaction d'un besoin, c'est aussi un choix : le musulman pratiquant ne mange pas de porc, respectant ainsi non pas une simple directive mais une loi inscrite dans le Coran. De même pour tous les peuples qui se sont fixés des règles alimentaires.

A la base du comportement humain, il n'y a donc pas des besoins mais des valeurs. Le choix de ces valeurs implique un mode de vie et partant des habitudes alimentaires. Changer nos pratiques dans ce domaine c'est donc changer, dans une certaine mesure, notre système de valeurs. Manger « fast food » n'est alors pas seulement un changement dans la prise des repas, c'est aussi un enjeu culturel.

Déjà les industriels des grands groupes agro-alimentaires ont dressé un portrait-robot du consommateur des années 80. Mais il est peut-être trop tard. Ils prennent pour cible le « Français moyen » identifié aux consommateurs des classes aisées de la société alors que sont grandes les disparités, dans les pays riches, en matière d'alimentation. On prend comme modèle l'homme pressé, prudent et dévoreur d'hamburgers.

Alors on édifie un monde pour ces gens-là, le royaume (rentable) du « fast food ». Plus question de se laisser surprendre par le mœlleux d'un camembert ou par un goût inconnu. Rationalisation oblige.

Les associations de consommateurs auront d'autres luttes à engager, non plus celles de la qualité, bientôt gagnée, mais celle du respect du choix. Car, peut-on appeler liberté le choix entre « manger fast food » et manger des aliments tout préparés ? ■

(1) Dominique Darmon, *Les grandes tendances de la consommation alimentaire en 1985*, INSEE, 1982.

(2) Elle se situe au quatrième rang mondial derrière l'Australie (124 kilos), les Etats-Unis (118 kilos) et la Nouvelle-Zélande (117 kilos).

(3) C.N.E.R.N.A., 72, rue de Sèvres, 75007 Paris. Tél. : 567-83-43.

(4) On relève notamment les pains Jacquet, Yoplait, Bongrain, Vins de France, Chiron, Euromarché, Carrefour.

(5) Statistiques tirées d'une enquête réalisée à la demande du groupe de travail en juin 1980 par la SOFRES, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

(6) Lire « Le brancard est sous la table » de Claude Aubert dans *le Monde Dimanche* du 13 avril 1980.

(7) I.U.E.D., 24, rue Rothschild, 1202 Genève.

(8) Consommations alimentaires et styles de vie, INRA-C.N.R.S., 1980.

LES TRAVAILLEURS DU FUTUR

Le Club de Rome

La recherche sur le futur n'a pas partout le même visage. Après les « Futuribles » (30 août 1981), voici l'équipe réunie autour d'Aurelio Peccei.

ANNIE BATLLE

EN 1972, dans le ciel – pas encore très encombré – de la prospective, une petite bombe éclate sous la forme d'un rapport, *The Limits to Growth*. En français, *Halte à la croissance* (1). Traduit en quatre langues, tiré à plus de quatre millions d'exemplaires, cet ouvrage – le premier message public du Club de Rome – va soulever des houles de réactions passionnées et déclencher une prise de conscience irréversible sur les limites de la croissance et des rêves qu'elle a suscités.

Qu'est le Club de Rome ? Quelques personnes qui, peu avant les événements de mai 68, ont commencé à se réunir à Rome, à l'académie du Lincée, invitées par Aurelio Peccei. Ce dernier, Piémontais de formation libérale et socialiste, a travaillé dès l'âge de quinze ans tout en poursuivant un cursus universitaire. Maquisard, il connaît ensuite les prisons fascistes, puis participe à la libération de son pays. Cadre supérieur de l'industrie (Fiat), puis directeur général d'un bureau d'études (Ital Consult), il réalise de grands projets et construit des usines dans le tiers- monde. C'est un pragmatique qui a foi en l'homme. Un « réalutopique » qui pense qu'il existe des solutions à tous les défis, même aux défis mondiaux.

Autour de lui, ces 7 et 8 avril, Bertrand de Jouvenel, Jean Saint- Geours, Alexandre King, Maurice Guernier. Tous préoccupés par l'avenir de la planète, tous voyageurs infatigables, frappés par le manque d'intérêt des chefs politiques et des organisations internationales pour les problèmes mondiaux.

Maurice Guernier rapporte : *« Nous partagions l'idée, que nous avons par la suite largement propagée, que l'activité de l'humanité sur la planète agit, se développe comme un système global. Il y a d'abord un système mondial, une démographie, une production, une énergie, un environnement, une santé, une pollution planétaires, qui se situent en dehors et avant les problèmes nationaux. Ces éléments réagissent et dépendent les uns des autres. Il faut les connaître pour résoudre les problèmes des cent cinquante-trois nations qui composent le monde, et c'est cette problématique qui doit servir de cadre à toutes les discussions qui engagent l'avenir. »*

Dès lors, la tâche que s'assigne ce petit groupe d'hommes d'action et de prospectivistes est clairement définie : il faut connaître la problématique mondiale avec le plus de précisions possibles, donc utiliser pour son étude les moyens jugés les plus performants : les outils scientifiques disponibles. L'attitude à l'égard du futur est posée. Il se construit aujourd'hui et son approche n'a de sens que pour éclairer les choix du présent.

Un avertissement brutal

En 1970, la rencontre d'Aurelio Peccei et de Jay W. Forrester engage le Club de Rome dans l'action effective. Le scientifique américain travaille depuis longtemps, au sein du Massachusetts Institute of Technology, à une technique d'étude mathématique des systèmes complexes : la dynamique des systèmes (2). La problématique mondiale constitue l'objet d'analyse idéal. Un des disciples de Forrester, Denis Meadows, prend en charge la première étude commanditée par le Club de Rome, c'est *Halte à la croissance*. A l'époque, le rapport constituait un événement sur deux plans :

● **La méthodologie.** Pour permettre d'analyser et de comprendre les problèmes globaux, Forrester proposait un modèle formalisé (world dynamics) des interactions entre la population, le capital et les différents facteurs qui agissent sur la croissance, la nourriture, les ressources, la pollution... (3) modèle que ses auteurs reconnaissaient imparfait, incomplet, mais qui ouvrait la voie à la décennie des modèles mathématiques mondiaux (modèle Mesarovic-Pestel (1974) ; modèle latino-américain d'Herrera (1976) : modèle de Leontieff (4) (1976) ; et, plus récemment, modèle japonais FUGI (5). Le but de ces représentations simplifiées du système mondial étant de fournir une approche globale du monde et une description des problèmes de l'humanité, de leur évolution dans le temps et des différentes options politiques possibles pour les décideurs (les scénarios).

● **Les conclusions :** *« Dans la dynamique actuelle, les limites de la planète seront atteintes dans les cent prochaines années, le résultat le plus vraisemblable sera une baisse soudaine et irrésistible tant dans la population que dans la capacité industrielle (...). A l'origine de l'effondrement du système : la disparition des ressources naturelles non renouvelables ; seul moyen d'éviter la catastrophe : utiliser de façon sélective les progrès de la technologie et agir sans retard sur les niveaux de population et ceux du capital. »* A l'ère béate de la croissance, cet avertissement brutal causa un choc.

Les critiques furent nombreuses. Les principales portaient sur les imperfections du modèle, le fait qu'il soit trop global, qu'il prenne insuffisamment en compte le tiers-monde et les spécificités culturelles des différents pays. Le fait également qu'il affirme que les phénomènes analysés soient de nature exponentielle. Le Club de Rome se défendit vigoureusement (6) et dans tous les cas intégra plusieurs de ces remarques au fil des travaux suivants.

Une mission d'éveilleur

Le second rapport, *Stratégie pour demain* (1974), réalisé par les professeurs Mesarovic et Pestel, affinait considérablement le modèle et permettait un grand nombre de scénarios sur l'avenir de l'humanité, alors qu'il n'y en avait qu'un dans le premier rapport. Le monde y était partagé en dix sous-régions. On ne prévoyait pas, comme dans le travail de Meadows, une catastrophe mondiale mais l'éclatement de crises graves dans certaines régions du monde et leurs réactions en chaîne sur les régions environnantes.

Le troisième rapport était consacré en 1976 à la nécessité du dialogue Nord-Sud : *Rio* (*Reshaping International Order* ; en français : *Du défi au dialogue*), par le professeur Jan Tinbergen, prix Nobel d'économie, et une équipe d'experts. Une série de recherches furent ensuite réalisées sous les auspices du Club de Rome, entre autres : *Goals for Mankind* (1977), sous la direction d'Erwin Lasslo, des Nations unies ; *Beyond the Age of Waste* (1978) par Dennis Gabor, prix Nobel de physique (en français : *Sortir de l'ère du gaspillage*) ; *Energie, le compte à rebours* (1978), sous la direction de Thierry de Montbrial. Enfin, *On ne finit pas d'apprendre* (1980), par J. Botkins Malitza, MahdiElmandjra sur les problèmes d'éducation dans le monde.

Consacrés aux questions fondamentales pour la survie de l'humanité, tous ces travaux s'inscrivent dans la droite ligne de la mission d'éveilleurs que s'est fixée le noyau des fondateurs. Effectués par des équipes scientifiques chevronnées, ils s'adressent aux responsables politiques et économiques de la communauté internationale. Ils prouvent, chiffres et scénarios à l'appui, que les nations ne peuvent continuer à se gérer comme elles le font. La structure du monde a changé, il est par conséquent vain d'essayer de revenir à l'état antérieur, comme s'il s'agissait d'une simple crise. Jamais plus les différents Etats ne pourront survivre sans tenir compte du contexte et des processus mondiaux. Ils doivent donc s'adapter et organiser leur action en fonction des nouvelles données de la problématique mondiale qui ont été mises en évidence (7).

Cent membres

Le Club de Rome ne se contente pas seulement d'adresser des avertissements. Sans énumérer des préconisations rigides, il ouvre des pistes, il propose des voies, des actions volontaristes pour ralentir, harmoniser, équilibrer les courbes vitales de la population, de l'alimentation, de l'énergie, du développement (entendez : progrès rural, éducation, santé) ainsi qu'un cadre qui permette ces actions : le regroupement des nations en quelques grandes régions homogènes (à l'exemple de l'Europe) (8), *« car ce n'est que si les nations dépassent leurs intérêts immédiats locaux, que si les centres de décision sont réduits de cent cinquante-sept à douze, par exemple, qu'il sera possible de trouver des réponses adaptées à la nature désormais planétaire de tous les grands problèmes »*.

Pour propager ces idées, le Club de Rome s'est engagé dans la voie d'actions concrètes de sensibilisation et a déjà provoqué la création de groupes de réflexion en Afrique, dans le monde arabe, et bientôt en Europe et en Amérique latine, avec les personnalités de la région. Le premier groupe vient de se réunir à Yaoundé (du 5 au 9 octobre), le second à Séville (du 23 au 26 octobre). Il a, en outre, l'occasion fréquente d'exprimer ses vues dans des instances internationales telles que les Nations unies, aux travaux desquelles il est souvent associé.

Enfin, et en parallèle, plusieurs membres du Club de Rome écrivent individuellement des ouvrages qui touchent un public plus large que celui des rapports et reflètent bien la philosophie du Club. En France ont été ainsi publiés : *Tiers-monde : trois quarts du monde*, par Maurice Guernier (1981, Dunod) ; *l'Impératif de coopération Nord-Sud*, par Jean Saint-Geours (1981, Dunod) et *Cent Pages pour l'avenir*, par Aurelio Peccei (1981, Economica).

L'équipe de départ s'est agrandie, mais elle se limite volontairement à cent membres. Association de droit helvétique (9) dirigée par un comité directeur de six membres (10), c'est un vivier de « grosses têtes », où l'on trouve des chercheurs, des professeurs, des décideurs publics et privés du monde entier : Africains, Américains, Asiatiques,



CRIBLE

REPÈRES

Femmes et guerre

« Aucun pays, qu'il possède ou non des armes nucléaires, n'est à l'abri d'une catastrophe nucléaire. Les femmes peuvent et doivent s'unir pour lutter contre cette menace en créant un gigantesque mouvement d'opinion. »

Hilkka Pietila, secrétaire générale de l'Association finlandaise pour les Nations unies, lance une campagne « Femmes pour la paix ». Une chaîne de lettres démarre, chaque femme doit en envoyer dix. Couvriront-elles à travers le monde la voix des hommes ? Pour tous renseignements, s'adresser à Hilkka Pietila, The Finnisch United Nations Association, Unioninkatu 45B, SF 00170 Helsenki 17, Finlande.

Prisonniers d'opinion

Selon un rapport rendu public en octobre dernier par le Mouvement impartial d'interventions directes pour la libération des prisonniers d'opinion dans le monde, presque la moitié des cent cinquante-quatre États membres des Nations unies maintiennent en détention des personnes arrêtées à cause de leurs opinions ou de leur origine et qui n'ont ni utilisé ni préconisé la violence. Secrétariat : 10 Southampton street Londres 2 E-7 H F Southampton.

Maladies héréditaires

Les mitochondries sont des éléments essentiels de toutes les cellules humaines. Elles sont particulièrement intéressantes parce qu'elles possèdent leur propre système génétique qui opère, jusqu'à un certain point, indépendamment des chromosomes qui existent dans le noyau de la cellule. Le docteur Paul Fine, de l'Institut Ross, à l'École d'hygiène et de médecine tropicale de Londres, avance une théorie selon laquelle des mutations affectant l'A.D.N. des mitochondries pourraient être responsables de l'apparition de certaines maladies, lesquelles seraient transmises de façon héréditaire, par la lignée maternelle. La confirmation d'une telle hypothèse aurait des conséquences immédiates dans la pratique médicale et les implications de cette théorie pourraient avoir une portée considérable. *Spectrum. British Science News*, 1981, numéro 174/1. Central office of information, Hercules road London SE1 7DU.

L'heure d'été

300 000 tonnes de pétrole sont économisées grâce à la suppression de la pointe de consommation électrique du soir. Les soixante minutes supplémentaires de jour au cours des soirées de printemps et d'été permettent d'écrêter cette pointe de consommation en diminuant les besoins d'éclairage. Agence pour les économies d'énergie, 26, rue Cambronne 75015 Paris. Tél. 306-44-90.

BOITE A OUTILS

La mutation du système de santé

La collection « Analyses pour demain » de Dunod offre aux lecteurs des éléments de réflexion sur les transformations en cours dans les structures de l'économie. *Machine à soigner* étudie les bouleversements du système de santé sous l'effet des technologies nouvelles. L'industrialisation de la santé n'y est pas brandie comme un épouvantail ; pour Michel Benezit et Yvon Rack, l'avenir de la médecine et de la santé apparaît indissociable du progrès technique, comme il est indissociable des dispositions financières qui rendront ce progrès tolérable à l'économie de la nation. L'étude a été menée dans le cadre des travaux de réflexion du centre d'études et de prévision.

La première partie retrace l'évolution du concept même de santé, et les modalités de l'expansion des dépenses de santé de ces dernières années. Une large part est consacrée à l'étude de l'industrie biomédicale française.

La deuxième partie dessine les futurs possibles à partir de l'importance croissante de l'informatique de masse ; du développement de la médecine de remplacement des parties du corps défaillantes par des prothèses ; de l'évolution de l'imagerie médicale avec la mise au point du scanner, le développement de l'ultrasonique, des lasers ; des modifications possibles des comportements individuels (nutrition, tabagisme, alcoolisme...) ; et de l'évolution du système de délivrance de soins. *(Bordas, Dunod, Gauthier-Villars*, 17, rue Rémy-Dumoncel 75686 Paris. Tél. 320-15-50).

Le défi japonais

La réussite économique du Japon n'est plus un miracle. Son ajustement aux crises pétrolières de la dernière décennie non plus. Souplesse, flexibilité sont des mots-clés pour ce pays, qu'il s'agisse de la demande, de l'industrie, des salaires. Quant au budget « recherche et développement », il ne cesse de croître. Mais il y a des fragilités dans ce système performant : la population vieillit considérablement, le yen dont la dépréciation a été réussie est menacé à terme, enfin, il n'est pas sûr que le Japon puisse affronter les évolutions technologiques en cours. La revue *Problèmes économiques* réunit un ensemble d'études et d'articles étrangers (japonais, allemands, anglais et français) sur le défi japonais dans le numéro du 21 octobre dernier. *(La Documentation française*. 29, quai Voltaire, 75007 Paris. Tél. 261-50-10).

Évolution économique et sociale

Des journaux d'information sur l'actualité économique et sociale, ce n'est pas ce qui manque. Le bimestriel *Alternatives économiques*, qui est à son sixième numéro, mérite cependant d'être signalé. La petite équipe qui l'a créé et qui l'anime, avec des moyens encore artisanaux, a un objectif précis : fournir à des non-spécialistes de l'économie des textes courts, précis, pédagogiques. Montrer que l'évolution économique et sociale peut faire place à un modèle de développement moins productiviste, moins aggressif pour la nature et pour les hommes que celui qui a été le nôtre jusqu'ici. Sans publicité, ce bimestriel a passé le cap des deux mille cinq cents abonnements. Au sommaire du dernier numéro : nationalisation, l'enjeu ; l'Europe verte vieillit mal ; le plan Mauroy ; le débat sur le nucléaire ; un sucre amer ; du tiers-monde aux alternatives. (57, boulevard de la Motte, 21800 Quetigny).

BLOC-NOTES

Une ère de grands travaux

Journées portes ouvertes le 19 novembre prochain à l'Ecole des ponts et chaussées, pour célébrer le cent cinquantième anniversaire des *Annales des ponts et chaussées*. A l'occasion de cette manifestation (placée sous le patronage du ministre de l'urbanisme et du logement), l'école propose l'ouverture d'un dossier pour l'avenir : une nouvelle ère de grands travaux pour répondre aux défis mondiaux de l'urbanisation croissante, des problèmes de la faim, de la pollution. La capacité des ingénieurs pouvant y être mise à l'épreuve en dehors des enceintes diplomatiques internationales. Le débat sera lancé par MM. Roncayollo, Schinn, Snyders, Stourdze, Thuillier. Une exposition sur l'ingénieur-artiste sera également ouverte au public. (*Ecole nationale des ponts et chaussées*, 28, rue des Saints-Pères. Tél. : 260-34-13.)

هكذا من الأصل

Européens de l'Est et de l'Ouest. Deux femmes seulement, Elisabeth Mann-Borghese (spécialiste des problèmes de la mer, de Dalhouse University (Canada), et Eleonora Masini, de la World Future Federation (Etats-Unis). Les membres français sont : MM. André Danzin, Bertrand de Jouvenel, Robert Lattes, Pierre Piganiol, Edgar Pisani, Jean Saint-Geours. Le Club de Rome se targue d'être le seul centre de ce type où voisinent l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud.

Il existe en outre dans certains pays des « cellules Club de Rome ». Au Canada, en Nouvelle-Zélande, au Japon et en Espagne. A Washington, c'est « The U.S. chapter of the Club de Rome », qui compte quatre cents membres.

Le fonctionnement de ce réseau est simple. Il repose sur les contacts humains, et l'animation en est essentiellement assurée par deux de ses membres, Aurelio Peccei et Maurice Guernier, qui y consacrent tout leur temps. Des réunions plénières annuelles rassemblent les membres dans des points différents du globe, cette année à Caracas, l'an prochain à Tokyo. Soigneusement préparées, ces rencontres servent à arrêter les choix des thèmes de recherche, les projets des futurs rapports, les équipes de sous-traitants, ou à discuter des conclusions des dernières études. Dans le même temps, elles constituent un moyen extrêmement efficace de diffusion des idées, la presse du pays invitant y faisant largement écho.

Des réunions spécifiques sont également organisées dans différents pays. Par exemple, récemment, en U.R.S.S., en Hongrie, en Roumanie, ont eu lieu des journées dans le cadre de l'Académie des sciences soviétique, toujours pour poser les problèmes régionaux dans le cadre mondial.

Des projets ambitieux

Les équipes de sous-traitants sont composées de scientifiques de pointe, qui travaillent soit au titre d'un organisme : Institut international pour les applications de l'analyse des systèmes ; Massachusetts Institute of Technology (MIT) ; Centre d'analyse des systèmes de Cleveland (Ohio) ; Institut de technologie de Hanovre, etc., soit à titre personnel, comme Jan Tinbergen, Thierry de Montbrial, Umberto Columbo, Orio Giarini (du Battelle Institute).

Quel avenir pour le Club de Rome ? Faut-il arrêter en beauté ? Les fondateurs se sont posé la question. Convaincus d'être une structure originale, ils ont opté pour la continuation... et des projets ambitieux. Ils veulent augmenter leurs moyens pendant la décennie 80 et mettre au point un modèle sophistiqué et performant « désagrégé » qui bénéficiera de toutes les explorations antérieures.

Dans les années 70, le Club de Rome avertissait : « *Attention ! il y a des limites matérielles à l'expansion de l'humanité.* » Aujourd'hui, nous dit Maurice Guernier : « *Ces limites matérielles subsistent, mais il y a des limites beaucoup plus graves qui sont institutionnelles, sociologiques, qui ont trait aux problèmes de population, de société et de gouvernement.*

» L'humanité doit apprendre à gérer les ressources essentielles. Plus de 3 milliards de personnes n'ont pas accès à quelque forme permanente que ce soit de service sanitaire. Quel échec pour la communauté internationale ! Aussi travaillons-nous à un vaste projet santé-éducation-progrès rural pour tous, et nous sommes en train d'y associer les différentes régions du monde. Nous participons également à la création d'une chaîne d'instituts de recherches pour le développement autour de la Méditerranée (financée par le Fonds arabe de développement économique et social). »

Mais y a-t-il un vrai futur pour ces pionniers des années 70 ? C'est la question qu'on peut légitimement se poser compte tenu du vieillissement de ses membres et du rôle fondamental, difficilement remplaçable, de quelques-uns des fondateurs ? Que leurs modèles soient critiquables (mais – comme ils le disent – quel intérêt y a-t-il aujourd'hui à critiquer l'avion de Blériot, l'essentiel n'est-il pas qu'il ait volé ?), que d'autres équipes les aient suivis, parfois doublés, que d'autres groupes travaillent avec des moyens différents, moins persuadés de la suprématie de la science occidentale et de la valeur des chiffres, ne peut enlever à ces hommes le rôle d'éveilleurs et de catalyseurs qu'ils ont joué, l'attention qu'ils portent aux problèmes de fond, et l'adaptation qu'ils montrent à l'évolution du monde et de ses problèmes. Les membres du Club ne cachent pas leur confiance dans la science occidentale et dans le quantitatif, « *car le qualitatif gît derrière les chiffres* », rétorquent-ils lorsqu'on leur reproche de l'avoir quelque peu mis au second plan.

Les voyages, les études coûtent cher, mais le Club de Rome ne semble pas avoir de problèmes de financement. Il ne dépend de personne. Ses responsables savent convaincre les gouvernements, les fondations, de l'intérêt de financer leurs projets. Caracas, Stockholm, Washington, Honolulu, Barcelone, Tokyo, Séoul, Rio-de-Janeiro, Berlin, Bucarest..., les pays dans lesquels se réunit l'équipe prennent tous les frais à leur charge. Quant aux études, elles sont financées par des fondations, comme Volkswagen pour les premiers rapports, ou par des gouvernements, comme le gouvernement néerlandais pour *Rio*.

Efficaces donc, ces décideurs, et homogènes. Ils refusent d'être taxés de pessimisme et avancent qu'ils posent des problèmes et ne sont pas maîtres des réponses qui leur sont apportées. « *Le pessimiste, comme le disait Jean Monnet, est celui qui se couche, nous, nous n'arrêtons pas* », nous rappelle Maurice Guernier. Cela étant, les équipes ont un profil type et ne peuvent sortir des modèles que ce qu'elles y ont mis...

Ils refusent également d'être traités de technocrates puisqu'ils n'ont pas de pouvoir, mais reconnaissent que leurs interlocuteurs dans les différents pays sont toujours « les élites intellectuelles, politiques et sociales ». Seule façon, disent-ils... d'aller vite. ■

(1) Ed. Fayard : la traduction du titre ne fut pas reconnue par les auteurs, qui ne prônaient pas la croissance zéro, comme ce titre pourrait le faire croire, mais des limites à la croissance.

(2) La dynamique des systèmes repose sur deux principes : la structure de tout système est plus importante que chaque élément du système ; les phénomènes analysés sont de nature exponentielle.

(3) Les chiffres de base étaient ceux des Nations unies.

(4) *Future of the World Economy.*

(5) *Future of Global Interdependance.*

(6) *Quelles limites ? Le Club de Rome répond* (1974), réponses réunies par A. Petitjean (Ed. du Seuil).

(7) Ce sont les dix points de la problématique mondiale : explosion démographique ; absence de plans et de programmes ; dévastation et dégradation de la biosphère ; crise de l'économie mondiale ; course aux armements ; maux sociaux ; développement technoscientifique anarchique ; vieillesse des institutions ; confrontation Est-Ouest et fracture Nord-Sud ; carence de leadership moral et politique.

(8) Ce pourrait être les cinq grandes communautés du Nord (Amérique du Nord, Europe, U.R.S.S., Japon, Chine) et cinq ou six communautés du Sud (Amérique latine, Afrique noire, Proche-Orient, Subcontinent indien, Asie du Sud...)

(9) Siège : 163, via Giorgione, Rome, Italie.

(10) Parmi les membres : des prix Nobel, Prigogine, Abou Salam, Guillemin ; un philosophe marxiste, Adam Shaff, un des fondateurs du parti communiste polonais, et parmi les membres plus récents, Edem Kodjo, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, et Fédérico Mayor, directeur général adjoint de l'UNESCO, biochimiste catalan.

ETRANGER





DOMINIQUE BILLOUT

ÉTATS-UNIS

Savoir tout sur tout

Voulez-vous pallier l'absence de votre psychanalyste, apprendre à faire des croissants, placer votre argent, faire un riche mariage ? Des cours sur tout, ou presque, vous y aideront.

DILYS DOWE DORRANCE

C'ÉTAIT en août. Un groupe de New-Yorkais affrontaient une situation à la Woody Allen : la défection de leurs psychanalystes partis en vacances. Heureusement, ils avaient un recours. Les patients abandonnés s'adressèrent à *Network for Learning* (Réseau pour apprendre), organisme privé qui offre des cours aux adultes new-yorkais et s'engage à insérer sur demande dans son catalogue n'importe quel cours qui ne s'y trouve pas encore.

Network for Learning, qui ne ferme pas pendant l'été, ajouta à son programme d'août un cours intitulé « *Que faire quand son* shrink *part en vacances* » *shrink*, de *head-shrinker* : réducteur de têtes). Pour 7 dollars par participant, une trentaine de personnes purent pendant deux heures s'exprimer sans inhibitions, surtout lors de la projection de diapositives prises dans certaines stations luxueuses réputées fréquentées par les psychanalystes.

A la rentrés, si les analyses reprennent, les cours de septembre du *Network se poursuivent*, quarante-quatre soirées d'une à trois heures, quatre-vingt-douze cours de huit heures au rythme de deux heures par semaine.

Les soirées coûtent 21 dollars environ, somme pour laquelle on peut évoquer l'époque épouvantable du sénateur McCarthy avec un spécialiste en la matière, ou faire des croissants avec Eli Sousan (du Restaurant Centre-Ville-de-Paris) ou bien une bouillabaisse avec une journaliste de *Vogue* ; on peut masser son partenaire – et réciproquement – par la méthode Shiati à 40 dollars par couple, apprendre à lire les bilans ou examiner les possibilités d'investissement en tapis orientaux.

Les cours de quatre semaines sont vendus à partir de 45 dollars ; on prend des leçons de bridge, de tric-trac, de tricot, de black-jack selon les règles d'Atlantic-City ; on fait des poids et haltères (hommes et femmes) ; on se perfectionne dans certains arts sociaux, ceux d'entamer une conversation avec esprit et d'établir des liens d'intimité « *avec sa famille, ses amis, son amant* ».

Certaines exceptions aux prix normaux : la soirée chez les frères Loeb dans leur boucherie réputée « *une des cinq meilleures du monde entier* » coûte 25 dollars ; les frères Loeb sont les auteurs d'un opuscule *Be your own butcher* (« Faites vous-même votre boucherie »).

A 555 dollars (tout compris, école de voile, logement, repas), un cours spécial intitulé « Sept jours à bord d'un schooner faisant escale à Martha's Vineyard » ne semble pas cher, surtout pour les jeunes qui veulent faire carrière dans les médias, qui trouveront, le week-end, dans le port de plaisance, les plus illustres de leurs confrères.

Le cours de huit heures consacré à la dégustation des vins est un des plus suivis. On verse 55 dollars avec, en plus, 15 dollars pour le « matériel » pour apprendre, parmi d'autres choses, « *comment renvoyer une mauvaise bouteille* » ; même prix, même supplément que « *Plats à cuire dans une seule casserole* », les plats provenant « du monde entier », bœuf à la ficelle, et *soupe au pistou, de France, mehlsuppe* de Suisse, le caldo verde du Portugal, et même la redoutable oxtail soup (« *favorite de la famille royale anglaise* »).

« *Vous rêvez de vous marier avec une grosse fortune ?* » *Network for Learning* vous vendra, à 21 dollars les trois heures, « *une stratégie qui transformera le rêve en réalité... Sachez d'abord identifier les riches, puis les attirer, les séduire et finalement vous accoupler avec un(e) des leurs... ayant préalablement étudié leurs généalogies et vous être informé des lieux où ils viennent s'abreuver.* » Une plaisanterie, avec son vocabulaire du monde de l'élevage ? Pas du tout. Mme Joanna Steichen, chargée de développer le thème, est psychologue et enseignante. « *Jouissant d'une connaissance étendue parmi les couples hypergamiques, elle a observé leurs mariages, les raisons des échecs comme celles des réussites.* »

Depuis sa création en 1979 par Jeffrey Hollender, vingt-six ans, cinquante mille New-Yorkais ont participé par groupes de quinze à trente aux cours de *Network for Learning* qui, en 1980, s'est vu décerner un prix par le conseil municipal de New-York. Les bureaux sont assez restreints, le personnel ne compte guère plus d'une vingtaine de collaborateurs, et, le *Network* ne disposant d'aucune salle de classe, c'est à chaque instructeur d'en trouver ; d'où une variété de locaux, sièges sociaux d'entreprises, scènes, greniers (pour les démonstrations d'aménagement), appartements privés.

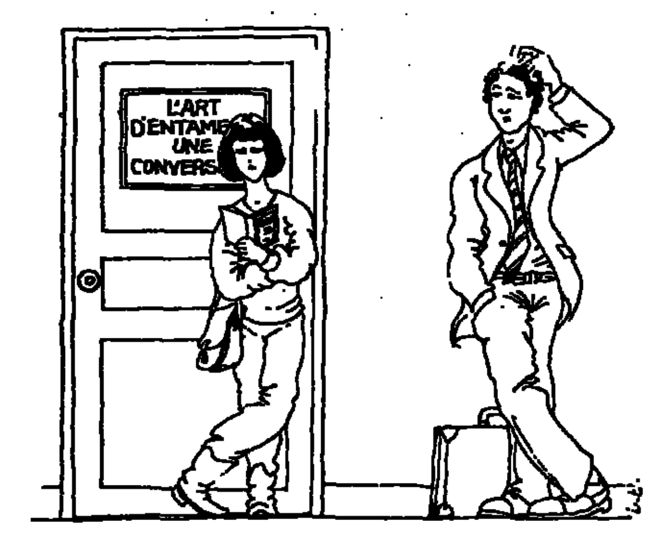
Il est à noter que le fondateur a fait à l'université d'Amherst des études de communications. Cette discipline que proposent des centaines de facultés américaines se ramifie dans les médias, dans l'électronique, les arts graphiques, le théâtre, le cinéma, la publicité, en fait dans tout ce qui concerne le dialogue entre une société de masse et ses animateurs.

Certes, les programmes du *Network* suivent de près les listes des best-sellers rédigées chaque semaine par les grands hebdomadaires, des listes qui, dans leur section « non fiction », reflètent deux désirs-clefs, ceux de la promotion sociale et du bien-être, l'argent et le bonheur sexuel se disputant la première place, la cuisine et les *How-To Books* (les *livres qui répondent* à la *question* « comment faire ? ») la troisième.

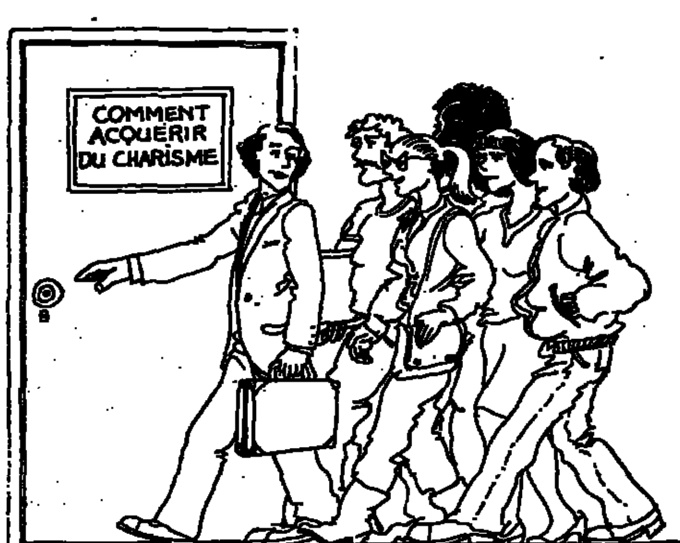
Mais l'astuce de Jeffrey Hollender est d'avoir bien compris la diversité des conséquences de ces aspirations et d'avoir envisagé une multiplicité de *How-To*. Certains préfèrent acquérir la richesse par le mariage que par de bons placements. Les cours du *Network* enseignent les deux méthodes. La promotion sociale, c'est perdre son accent new-yorkais, parler correctement l'anglais, entamer une conversation adroitement, distinguer un grand bordeaux d'un bon vin des Christian Brothers, servir une bonne bouillabaisse ; c'est aussi servir une entrée à la fois exotique et banale (pour masquer l'exiguïté du budget) qu'on a fait cuire dans une seule casserole (pour compenser le manque de service), et c'est faire soi-même des tricots qui pourraient passer pour les créations inaccessibles de Sonia Rykel.

Il est possible qu'en possédant la qualité de *charisma* on évite tous ces efforts. Mais le charisma, qu'est-ce que c'est ? C'est se convaincre qu'on peut apprendre et devenir bon élève. Savoir masser son partenaire est une étape sur la route du bien-être, mais le *Network* présente le revers du bonheur sexuel. « Le sexe au bureau », autrement dit l'« échelle horizontale », c'est le jeu de la politique sexuelle. C'est aux femmes d'apprendre « comment y gagner ».

Pour aller loin, mieux vaut choisir une carrière qui s'enfonce dans l'avenir – l'informatique, bien sûr ; la télévision par câble, mieux encore. Mais, à New-York, on est à l'heure des mimes ; ne négligez pas l'intérêt de « *devenir clown* ». On apprend au *Network*, par les membres d'une troupe fort applaudie, « le côté psychologique de l'art » aux dépens du « style cirque ». ■







PANORAMA

Sexe de bronze

L'hebdomadaire italien *Panorama* évoque une curieuse métamorphose des magnifiques statues de bronze attribuées à Phidias et repêchées au large de la petite ville de Riace : « *Les guerriers de Riace frappent encore. Cette fois, ils sortent des caisses dans lesquelles ils sont emballés et se démènent dans les salles d'un château où vivent une femme vampire, Sukia, et son jeune valet de chambre, Gary, heureux homosexuel. L'un des guerriers de bronze, celui qui porte un casque, se précipite sur la vampire et la possède tandis que l'autre, un peu gay, sodomise Gary qui l'implore : « Fais-moi jouir comme on jouissait dans la Grèce antique.* » Bien entendu, il s'agit d'une bande dessinée, l'un de ces « *fumetti* » pornographiques qui fleurissent dans la péninsule et qui paraissent tous les quinze jours. L'éditeur diffuse des titres proprement incroyables, précise *Panorama* : *Zora,* qui est une autre vampire, *Cimiteria* (cadavre vivant d'une Anglaise qui tue ses partenaires avec ses organes sexuels), *Batty et Gay* (une prostituée californienne et un macho professeur de gymnastique).

JOURNAL DE GENÈVE

Plus de gouttières percées

Le cauchemar des propriétaires de résidence secondaire, les gouttières percées qui causent tant de dommages, appartient-il au passé ? Oui, à en croire *le Journal de Genève* qui annonce qu'un « *programme de matériels d'écoulement des eaux de toiture, qui, en quelques années, a conquis l'ensemble du marché scandinave, vient d'être lancé simultanément en Suisse et en Autriche. (...) Ces éléments sont fabriqués en tôle d'acier comprenant, en plus de la galvanisation habituelle, une couche extérieure de matière synthétique, ce qui les rend totalement inaltérables. Le programme inclut des éléments de chéneaux demi-ronds et rectangulaires, des tuyaux de descente, chasse-eau, profilés et autres composants, permettant de réaliser l'ensemble de l'écoulement d'eau des toitures en utilisant des éléments modulaires que l'on peut aisément tenir en stock sans risques de détérioration.*

» Au terme d'essais pratiques, il a été constaté que les chéneaux admettent une charge d'au moins 250 kilos par mètre courant, ce qui est considérable. Ainsi, l'effet de déformation dû par exemple à la poussée d'une échelle, à la neige et aux glaçons, ou provoqué par les pas du couvreur, n'aboutit pas à un dommage au chéneau.

» Les produits préfabriqués Plasticol s'assemblent sans difficulté. Des joints en caoutchouc incorporés dans les éléments de jonction suppriment l'emploi de colles, de mastics ou de pâtes à jointoyer. De par leur simplicité, ils s'adressent également au marché « faites-le-vous-même ».

» Les éléments sont livrés en plusieurs teintes et, sur commande, avec un revêtement cuivré. »

REUTER

Une curieuse façon de choisir

La société sado-masochiste danoise, dont le sigle S.M.I.L. signifie « *sourire* » en danois, organise sa première exposition à Copenhague, rapporte l'agence Reuter. Elle présente pendant la première moitié du mois de novembre divers instruments de torture, dont des chevalets de toutes tailles et un gibet, plus les traditionnels vêtements de cuir et magazines spécialisés. Le président de la société a déclaré que le but de l'exposition était de démystifier le sado-masochisme : « *Ce n'est pas une maladie comme les psychiatres ont essayé de le faire croire,* a-t-il dit. *C'est une forme de passion qui repose sur la liberté de choisir. Le sado-masochisme n'a rien à voir avec la destruction d'autrui.* » La S.M.I.L. compte deux cents membres.

MLADA FRONTA

Un problème éternel

Un embouteillage a été provoqué récemment dans les rues de la capitale tchécoslovaque par... un voleur d'essuie-glaces, rapporte *Mlada Fronta,* le quotidien pragois, organe des Jeunesses socialistes : « *Un piéton a arraché les balais d'essuie-glaces d'une voiture qui attendait à un feu rouge et a pris la fuite ; le conducteur de la voiture est parti à sa poursuite, laissant son véhicule au milieu de la rue et provoquant ainsi un embouteillage de plusieurs minutes dans le quartier de la gare.* »

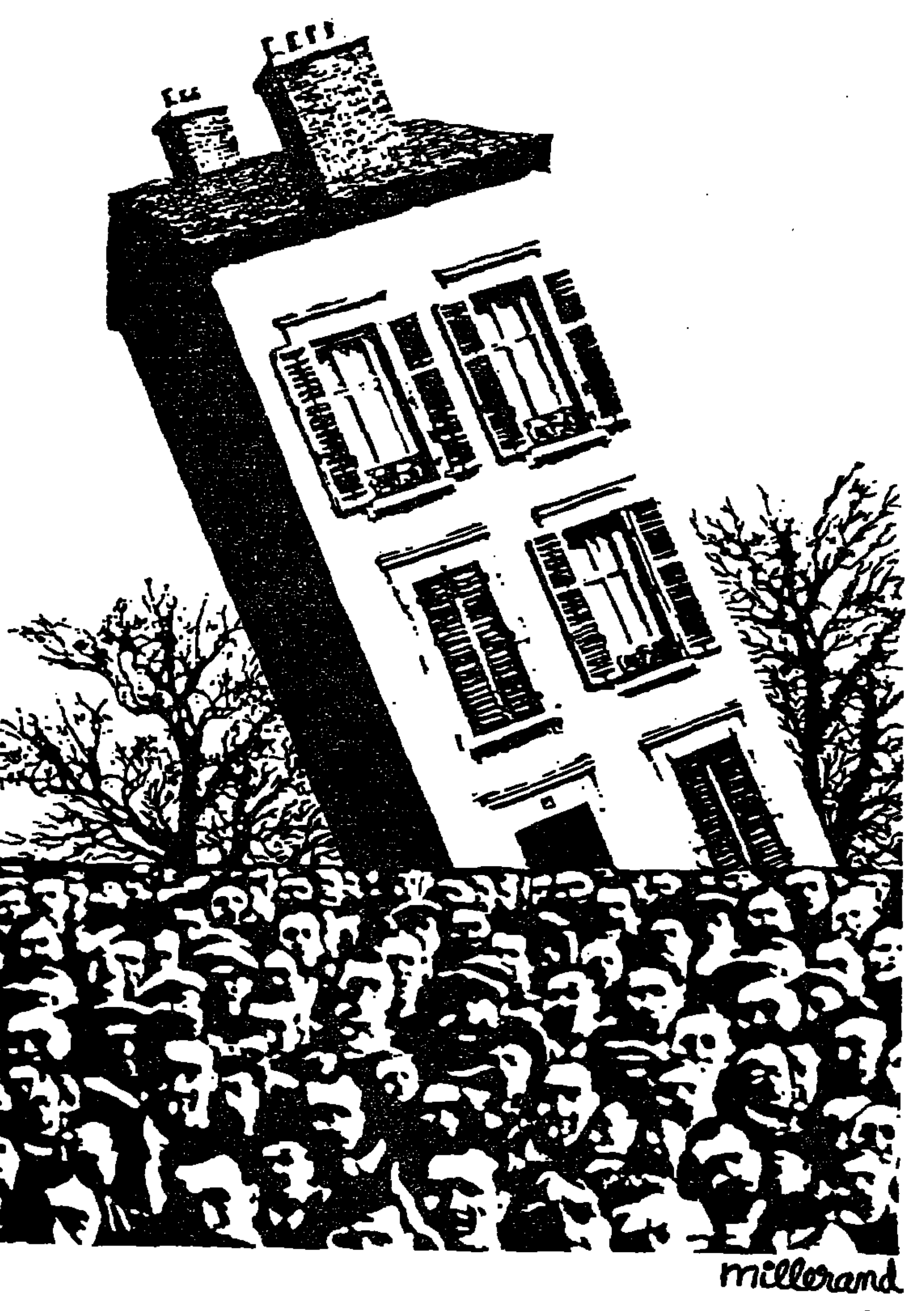
Le journal ne précise pas si le volé a rattrapé le voleur ; mais il déplore la pénurie de balais d'essuie-glaces, qui est telle que beaucoup de conducteurs ne les laissent jamais en place et se contentent de les poser quand il se met à pleuvoir. C'est cela sans doute les petits détails qui gâchent la vie. Étonnant dans un pays qui est un producteur d'automobiles depuis fort longtemps.

THE TIMES

Avez-vous pensé à assurer votre chat ?

Les Anglais, on le sait, aiment bien les animaux. Et une compagnie d'assurances est sûre d'avoir trouvé là un bon filon. Selon le quotidien londonien *The Times,* elle vient de « *lancer une police d'assurance afin de tenter de conquérir la clientèle des douze millions de propriétaires d'animaux domestiques. Pour une prime annuelle variant de 15 à 30 livres, votre chat ou votre chien, quels que soient son pedigree ou son âge, peut être assuré pour une somme allant de 50 à 150 livres. Ce qui permet de payer les consultations du vétérinaire (jusqu'à 100 livres par maladie) avec toutefois une franchise de 5 livres. L'assurance comporte aussi une prime en cas de décès de l'animal avant l'âge de dix ans ou des suites d'un accident. Contrairement aux êtres humains, les animaux ne devront pas passer une visite médicale préalable (...). On ne sait si la police prévoit des réductions pour des assurances groupées de plusieurs animaux (...).*

» L'assurance peut couvrir des chevaux (d'une valeur ne dépassant pas 1 000 livres) moyennant des primes allant de 19,50 à 57 livres. L'assurance décès joue si l'animal est tué pour des raisons humanitaires, ou meurt des suites d'une maladie, d'un empoisonnement ou d'un accident. La police couvre aussi les pertes dues au vol. »



ITALIE

Une radiographie du Sud après le tremblement de terre

La terre a tremblé dans le Sud italien il y a un an. Deux livres montrent ce que le choc a mis au jour.

CLAUDE AMBROISE

LE 23 novembre 1980, la terre tremble de Naples à la Lucanie, des maisons s'écroulent. Les secours s'organisent mal et des gens restent sous les décombres. Des émigrants reviennent au pays porter aide à leurs familles ; quant aux sauveteurs bénévoles, accourus de partout, ils ne sont pas nécessairement bien accueillis par les notables locaux. Le milieu (« *la camorra* ») cherche à s'emparer par la violence des biens disponibles, et les clientèles politiques se mobilisent pour transformer une situation dramatique en nouvelle occasion de redistribuer tout ce qu'on pourra soutirer au pouvoir central. Une fois passé le désarroi initial, la machine politique se révèle comme parfaitement apte à gérer les effets du glissement aveugle des plaques. Elle en a vu d'autres : inondations, Mafia, terrorisme...

Dans leur majorité, les Italiens ont vécu le tremblement de terre à travers les médias. Mais les récits des sauveteurs rentrés chez eux ont aussi eu un impact non négligeable dans la formation d'une conscience collective de l'événement. Le séisme qui a frappé le Sud n'a pas été seulement un moment de la grande liturgie politico-sacrificielle que la télévision et les journaux italiens savent si bien orchestrer chaque fois que l'occasion s'en présente (enlèvement et mort d'Aldo Moro, agonie d'un enfant dans un puits artésien...). Il est significatif que l'excellent reportage de Russo et Stajano (1) sur ces journées dramatiques s'achève par le témoignage d'une de ces volontaires qui se sont rendu(e)s dans les zones sinistrées.

Ces quelques pages, à la première personne, remarquablement réécrites par Stajano, donnent, rétrospectivement, son sens au livre, et peut-être même à l'événement national qu'a été le tremblement de terre de l'année dernière. Il y a l'horreur brute de la catastrophe naturelle : cet homme, par exemple, pétrifié, qui a cherché désespérément, pendant des jours, le cadavre de sa femme pour lui donner une sépulture, répond à l'étudiante milanaise : « *Je suis comme fou, vous ne devez pas me parler, car je ne peux pas vous écouter.* » Une pareille douleur est irrécupérable. Aucun discours, aucune idéologie ne peut oser la reprendre à son compte, la redire dans un langage qui tenterait de la justifier. Mais à côté de la contingence radicale du malheur, le témoignage de la jeune volontaire révèle cette inéliminable dimension de la conscience italienne qu'est le Sud. Il n'y a pas d'Italien sans conscience du Sud ou, ce qui revient au même, sans refus de prendre conscience de cette présence.

Un phénomène socio-historique

Par-delà les intentions mêmes de Russo et Stajano, d'abord soucieux de « couvrir » l'événement, ce reportage — et pas seulement son épilogue — montre que le tremblement de terre du début de l'hiver dernier n'a pas été un phénomène naturel. Scientifiquement, on s'est à peine excité sur la théorie des plaques, et personne ne semble s'être risqué à une interprétation théologique... Le débat a été politique. Les faiblesses de la croûte terrestre ont redonné vigueur, pour un instant, à la « question méridionale ». Le phénomène naturel est devenu socio-historique. Non plus le tremblement de terre, mais le Sud, avec ses ingrédients classiques : racisme, rhétorique, interprétations historiques fumeuses, diagnostics et remèdes des experts.

La représentation qu'on se fait habituellement du Sud italien se nourrit de littérature (Carlo Levi, Sciascia, Consolo...), de cinéma (Visconti, Rosi...), de souvenirs de vacances. Cette étudiante en lettres qui part pour les zones sinistrées, quelques jours après le tremblement de terre, avec un groupe de camarades de la bonne société du Nord (ces sept jeunes Milanais sont remarquablement organisés, ils ont réuni 14 millions de lires, acheté deux roulottes, du matériel de secours, se sont fait indiquer un camp où opèrent des gens sérieux) possède évidemment ce même bagage culturel. Mais l'impact de la réalité est trop fort pour que la littérature fonctionne comme une médiation consciente. La révélation du Sud est brutale : sens de la mort que nous ne connaissons pas et qui, pour l'homme de là-bas, fait partie de l'existence même, résignation fondée sur la douleur que nous refusons. Il y a aussi le sous-développement ; la jeune Milanaise avoue : « *Pour la première fois dans ma vie, j'étais bouleversée par cette rencontre avec des hommes et des femmes vivant dans des maisons qu'on ne peut pas appeler des maisons, par cette découverte que pour des gens qui ont une dignité humaine profonde il peut ne pas y avoir d'existence décente.* »

La découverte du Sud agit souvent comme un boomerang : ces jeunes gens pleins de bonnes intentions prennent conscience de leur incapacité, du moins dans un premier temps, à établir un rapport d'égalité avec les hommes et les femmes qu'ils sont allés secourir. « *Ça vous ennuierait de parler italien, on n'est pas chez les Arabes, rappelez-vous qu'on est en Italie* », en arrive à dire un volontaire à une femme qui s'exprime en dialecte.

Confusément, le Sud engendre un sens de culpabilité : chez le méridional comme chez l'homme du Nord, chez l'Italien qui se sent européen. L'étudiante revenue à Milan conclut : « *Tant qu'existeront les inégalités que j'ai pu voir, je n'ai aucun droit à vivre comme je vis. En allant dans les pays de l'Irpinie, il y a une chose au moins que j'ai bien comprise. Voilà, j'ai pensé, les gens qui payent ma vie.* »

Le masque de l'Etat

Parce qu'ils avaient déjà enquêté sur le Sud, travaillé sur son histoire, Russo et Stajano ont eu cette intuition juste qu'à travers le tremblement de terre venait à se réaliser une extraordinaire radiographie du Sud. Les vingt-cinq premières pages, écrites par Russo, ont ce titre exemplaire : *Il volto dello Stato* (le visage de l'Etat). C'est un masque double : une moitié manquante (incapacité à organiser les secours) et une moitié grimaçante d'autorité (la proposition irréelle de « déporter » les populations loin de leurs terres, de leurs bêtes, dans les hôtels de la côte). Si le tremblement de terre montre que, encore une fois, l'Etat est une structure absente, il met également à nu ce qu'est l'exercice réel du pouvoir : lutte parfois dérisoire des clans chez les notables, clientélisme, rapport ambigu des politiciens avec le monde de la criminalité organisée.

Avec le tremblement de terre, c'est toute une société, une économie aussi, qui se montrent au grand jour. La spéculation sur les terrains et la construction ont représenté l'essentiel de l'activité économique dans le Sud pendant ces vingt-cinq dernières années. Le tremblement de terre, ce sont des bâtiments qui s'écroulent et qui font apparaître que la corruption et l'incurie ont conduit à négliger les normes antisismiques, à bâtir n'importe où et n'importe comment. Il y a aussi les gens à la rue, au seuil de l'hiver : des pauvres gens. C'est pourquoi les petits bourgeois propriétaires de résidences secondaires construites en violation des règlements sur la protection du paysage manifestent avec une rage hystérique pour éviter les réquisitions. Impossible aussi d'empêcher que les exclus de tout genre et les profiteurs de toute espèce ne cherchent à usurper les avantages destinés aux sinistrés.

Russo et Stajano, bien qu'ils fassent apparaître les différences de comportement d'un endroit à l'autre, qu'ils montrent que Naples n'est pas dans la même situation qu'Avellino, etc., font surgir du séisme un Sud aussi vieux que l'Italie elle-même. A cette perception globale, on peut opposer les recherches récentes de la microsociologie (2) qui, prudemment, refuse les généralisations, table sur les enquêtes géographiquement circonscrites et opte pour une hypothèse de travail tendant à la mise en évidence de typologies locales. En fait, cette approche rationnelle, par contraste, souligne mieux encore la présence du Sud comme totalité au niveau du vécu individuel et collectif : mythe et réalité indépassables, toujours prêts à exploser de toutes les forces d'une extraordinaire tension. ■

(1) *Terremoto*, Garzanti 1981. — Giovanni Russo a couvert l'événement pour le *Corriere della sera* de Milan, Corrado Stajano pour le *Messaggero* de Rome. Le livre est une réélaboration des articles parus à chaud. L'écriture en est heureuse. Les photos (une trentaine) sont de Giovanna Borgese.

(2) Cf. en particulier, deux ouvrages en provenance de la jeune université de Calabre : *Mafia, contadini e latifondo nella Calabria tradizionale* de Pino Arlacchi (Mulino, Bologne 1980), qui étudie trois microsociétés d'avant les grands bouleversements de l'après-guerre (environs de Cosenza, Crotone, Gioia Tauro) représentant les typologies de base du sous-développement dans le Sud ; *Parentela ed emigrazione* de Fortunata Piselli (Einaudi, Turin 1981) qui met en évidence les manipulations que subit l'idéologie familiale traditionnelle dans un bourg de Calabre à la suite des mutations de ces dernières années (émigration, société de consommation)

هكذا من الأصل

DOSSIER

Les Arméniens

Depuis le génocide de 1915, la dispersion des Arméniens à travers le monde – la diaspora – les a conduits à choisir des terres d'asile différentes, que ce soit en Occident ou en Orient. Rassemblés d'abord dans les pays du Moyen-Orient, *qui furent* la première terre d'asile pour la simple raison qu'ils jouxtaient la Turquie et où ils sont actuellement plus de 500 000, dont 220 000 en Iran, 170 000 au Liban et 120 000 en Syrie, ils ne devaient pas tous y demeurer. Les uns embarquèrent pour l'Europe, où l'on en compte actuellement 420 000, la France *réunissant dans cette* partie du monde la plus forte communauté – 300 000 – avec les trois centres principaux que sont Marseille, où ils débarquèrent vers les années 20, Valence, Lyon et Saint-Etienne, où les besoins de main-d'œuvre devaient ensuite les attirer et, enfin, la région parisienne.

D'autres choisirent l'Amérique, où l'on en recense maintenant *plus de 600 000, dont 500 000 aux Etats-Unis, à peu près également* répartis entre la côte est et la Californie. Une communauté existe aussi au Canada (400 000) et au Mexique, où elle ne dépasse pas les 2 000. L'Amérique du Sud en abrite 160 000, dont 80 000 en Argentine, 50 000 en Uruguay et 30 000 au Brésil.

De plus faibles communautés existent encore en Australie (40 000) et en Afrique (19 000).

D'une façon générale, on estime que sur les 6 400 000 Arméniens, et abstraction faite des 2 770 000 qui peuplent la Républi*que socialiste soviétique d'Arménie, la diaspora proprement dite* représente aujourd'hui un peuple de près de quatre millions de personnes.

Cependant, qu'ils vivent en Europe ou en Amérique, les Arméniens de la diaspora se savent plus ou moins guettés par l'assimilation, dont les éléments nationalistes sentent bien qu'elle constitue pour eux le plus grand danger. C'est sans doute les communautés *du Proche-Orient qui* en seraient le mieux préservées, ce qui explique que le nationalisme puisse trouver là les plus déterminés et que l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA) y a fait base et y trouve ses recrues.

En Europe comme aux Etats-Unis, ce sont les partis traditionnels, le Tachnak, d'inspiration socialiste le Hintchak, partisan de l'Arménie soviétique, et le Ramgavar-Azadagan, d'inspiration libérale, ainsi que les associations de bienfaisance, les associations culturelles de jeunesse, qui s'emploient à maintenir l'identité culturelle et aussi, grâce aux jeunes dits de la troisième génération, à trouver une relève de militants pour la défense de la cause arménienne, c'est-à-dire pour obtenir la reconnaissance du territoire national.

Reste la petite communauté arménienne de Turquie, qui s'amenuise encore au profit de la diaspora. On livre à son sujet le témoignage d'un Turc de bonne volonté, attaché à la thèse officielle *de son gouvernement, qui n'en constate pas moins que « la réconciliation sera longue à venir ».*

U.R.S.S. : l'Église au pouvoir

Le 29 novembre 1980, la République soviétique d'Arménie a célébré le soixantième anniversaire *de sa fondation. Mais* c'est moins par son régime socialiste que par la puissance de son Eglise, dirigée par le catholicos, qu'elle continue d'exercer une attraction sur la diaspora des Arméniens.

A Erivan, une trentaine de jeunes *gens se rassemblent* en cette fin d'après-midi dans la cour du monastère d'Echmiadzine. En rang par deux, sous la conduite d'un prêtre, ils se dirigent vers la cathédrale où, vêtus de robes noires, bleues ou rouges, ils vont célébrer la messe. *Ces* étudiants en théologie ne viennent pas seulement d'Arménie mais du monde entier étudier au séminaire d'Echmiadzine. Le monastère, fondé en 301, est le centre spirituel du pays.

Le dimanche, par beau temps, *des familles viennent* de la campagne en taxi ou à pied pique-niquer dans les jardins de la cathédrale. Souvent elles apportent des poulets, des colombes *ou des moutons qui* seront sacrifiés selon le rite de l'Eglise apostolique arménienne. *Les* sacrifices coûtent trente roubles ; ce sont, avec la vente des cierges et les dons, la principale source de revenus de l'Eglise. Avec le sang des animaux, *les* prêtres font le signe de la croix sur le front des jeunes enfants.

Echmiadzine est le siège du catholicos, le chef de l'Eglise arménienne, actuellement Vazguen Ier, originaire de Roumanie, qui occupe sa charge depuis 1955. Il ne faut pas insister beaucoup pour que tout le *monde le reconnaisse : c'est lui* le véritable chef de l'Arménie.

Même la littérature officielle rend hommage au rôle *« positif, unificateur et organisateur »* du peuple arménien joué par l'Eglise ; *« surtout,* ajoute-t-elle, *à l'époque où l'Etat arménien n'existait pas ».* Sous-entendu, pas aujourd'hui ; mais c'est une *clause de style. Les journaux lo*caux publient périodiquement comme partout ailleurs en U.R.S.S. des articles antireligieux où l'on explique que les *véritables* défenseurs des intérêts des croyants sont les athées, mais personne ne les prend au sérieux.

Les deux tiers des enfants *sont baptisés, souvent même* ceux des cadres communistes, et si les jeunes gens et les jeunes filles portent de plus en plus souvent une croix sur la poitrine, c'est *moins pour affirmer* leur foi que pour marquer leur appartenance au peuple arménien : être chrétien fait partie de la tradition nationale.

Sous Staline, l'Eglise a *été* persécutée, le catholicos exécuté, les prêtres emprisonnés, la cathédrale d'Echmiadzine transformée en écurie. Cette attitude n'a pas renforcé la popularité du dictateur géorgien dans la petite République, et sa statue dans le parc de la Victoire a été remplacée par celle de la « Mère Arménie ». *L'Eglise* a retrouvé ses droits après la guerre ; l'attaquer de front aujourd'hui serait diminuer l'attrait de l'Arménie soviétique sur la diaspora.

Certes le pays compte moins d'une centaine d'églises qui « travaillent », contre mille cinq cents avant la révolution, mais les autres sont conservées *comme une partie du patri*moine culturel.

« Mission libératrice »

Avec ses trois millions d'habitants, la République soviétique d'Arménie n'occupe qu'un dixième du territoire de l'Arménie historique. Victime depuis la plus haute Antiquité des conquêtes et des partages, l'Arménie ne fut un Etat uni et libre que pendant de brèves périodes. Le traité de Sèvres de 1920, qui créait une Arménie indépendante, après le massacre de *1915* où périrent entre un million et deux millions d'Arméniens, ne fut appliqué ni par Mustapha Kemal ni par les bolcheviks qui envoyèrent l'armée rouge au secours des travailleurs contre le gouvernement bourgeois.

Aujourd'hui, la République, qui est devenue une région agricole célèbre pour ses fruits, ses légumes, son vin et son « cognac », et qui possède une industrie en développement rapide, regroupe à peine plus de la moitié des Arméniens. Cinq cent mille autres vivent dans les autres républiques de l'U.R.S.S.

Mais 88 % des habitants de la République sont de nationalité arménienne (1) et la proportion atteint même 96 % à Erivan. La *question de la « russification »* ne se pose pas de la même façon qu'ailleurs avec une colonie russe représentantmoins de 3 % de la population, ce qui n'empêche pas toutefois le deuxième secrétaire du parti communiste d'être un Russe, comme dans la plupart des républiques fédérées ou autonomes. Un quart seulement des Arméniens parlent correctement le russe, bien que sa connaissance soit indis*pensable pour faire carrière.* Au moment de l'adoption des nouvelles Constitutions fédérées en 1978, l'arménien est resté la langue nationale de la République, en grande partie grâce à la révolte des voisins géorgiens. Après les manifestations de Tbilissi, *qui ont imposé le rétablis*sement du géorgien comme langue nationale de la Géorgie, les autorités n'ont plus osé en effet toucher aux autres Constitutions.

La langue et la religion forment les liens les plus forts qui unissent les Arméniens d'Arménie à ceux de la diaspora. Officiellement, 25 % des habitants de la République entretiennent des rapports réguliers avec leurs *parents à l'étranger. Chaque* année, douze mille Arméniens viennent à Erivan, comme touristes, retrouver de la famille ou simplement respirer l'air du pays.

Après la guerre, une grande campagne de rapatriement des autorités soviétiques a attiré des dizaines de milliers d'Armé*niens. Il en arrive encore un mil*lier par an auxquels l'Etat soviétique offre emploi et logement.

Mais beaucoup, profitant des possibilités offertes par le « regroupement des familles », sont repartis. Entre 1970 et 1979, l'émigration nette a été de cent dix mille personnes. Cinq mille Arméniens sont partis aux Etats-Unis au cours des quatre dernières années, et plusieurs centaines en France. Car si la *République d'Arménie a le mé*rite d'offrir un « foyer national » aux Arméniens, elle doit plus à sa situation géographique et au voisinage du « grand peuple russe » qu'à la volonté de son propre peuple de vivre aujourd'hui sous le socialisme.

DANIEL VERNET.

(1) La loi soviétique distingue la nationalité et la citoyenneté.

Les épaves du génocide

L'art arménien, comme l'art copte, a été brusquement arrêté, dans son évolution par l'arrivée des conquérants musulmans, mais ceux-ci, en appliquant à l'un et à l'autre les prescriptions propres à leur morale, en firent des points de départ pour l'art *islamique.*

Les différenciations confessionnelles, les symboles ou les alphabets utilisés permirent quand même aux veines originales, devenues marginales, de continuer à réapparaître de temps en temps, quitte à faire à leur tour de larges emprunts à l'art mahométan, devenu adulte entre-temps.

Cela est manifeste quand on parcourt les quatre salles du Musée arménien de France (1) où sont entassés des objets d'art et des souvenirs historiques arméniens, épaves d'un génocide qui a finalement donné aux survivants une nouvelle vigueur politique – et, partant, culturelle.

Si le gisant du dernier roi d'Arménie, un prince franco-arménien portant le nom de Lusignan, se trouve toujours à Saint-Denis avec ceux des souverains français, le Musée arménien de Paris possède la tête en calcaire de la reine Iskouhi, de la dynastie des Rubinians (treizième et quatorzième siècle), et la crosse en ivoire polychrome gravée de la houlette d'un *vartabed* (prêtre célibataire et savant) du seizième siècle.

Le chah Abbas

Mais combien sont finalement plus parlants, pour raconter la longue geste arménienne, ces simples bols ou bougeoirs bleus d'Ispahan, où le chah Abbas le Grand installa de force, au dix-septième siècle, une colonie d'artisans arméniens ! Ou bien ce petit insigne en fer du bataillon assyro-chaldéen de la guerre de 1914-1918 dans lequel combattirent, contre l'alliance germano-turque, de nombreux Arméniens. Ou encore ces billets de banque au libellé franco-arménien *émis par l'éphémère* République d'Arménie en 1918-1921.

Le Musée arménien de Paris est sans doute le moins connu de *tous les musées de la capitale.* Créé à la veille de la seconde guerre mondiale, installé depuis 1949 dans les locaux de l'Etat, mais géré par la fondation *Nourhan-Fringhian, qui* possède également la riche bibliothèque arménologique inaugurée en mai 1981 à l'Institut catholique de Paris, il souffre du manque *de place et ne dispose pas d'un* conservateur scientifique.

Ce musée est loin de centraliser toutes les collections arméniennes publiques en France : il *en existe notamment à la Biblio*thèque nationale (350 manuscrits rares et des monnaies) et au Louvre (section proto-arménienne dite ourartienne, céramiques *de Koutayeh, etc.).* La ville américaine de Detroit vient de créer un grand musée arménien. Le Liban a aussi le sien à Bzoummar, *sans* oublier les *superbes objets présentés par* l'ordre arménien-catholique des mekhitaristes dans ses couvents de Venise et de Vienne.

Le vœu des 300 000 Français de souche arménienne est que le petit musée de Paris reçoive des pouvoirs publics et de mécènes les moyens de devenir une véritable « vitrine » de la culture arménienne d'hier et aussi d'aujourd'hui. Le grand peintre américain Gorki, que son pays d'adoption a récemment réhabilité à l'occasion de la remise au jour de ses fresques de l'aérogare de Newark, n'est-il pas – comme l'Italien Chiltiano ou le Français Carzou – d'origine arménienne ?

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Hôtel d'Ennery, 59, avenue Foch, 75016 Paris. Ouvert tous les dimanches, de 13 heures à 16 heures (sauf en août).

Turquie : dépassionner

« Nous sommes des Arméniens turcs ». Une soirée à Nisantasi, quartier très chic, chez le professeur Arman Manoukian, enseignant à l'université *du Bosphore, et son épouse* Alice, soprano à l'Opéra d'Istanbul ; une visite à l'improviste dans le bureau de M. Norayr Berbérian, grand industriel du *prêt-à-porter ; un repas* servi dans la tradition ottomane au petit restaurant d'Artin ; une audience chez le patriarche arménien ou une petite causerie avec l'archevêque de la communauté arménienne de foi catholique ; une rencontre avec Karabet, le cordonnier : les Arméniens d'Istanbul, de quel*que origine sociale qu'*ils soient, paraissent se sentir « chez eux » en Turquie.

« Oui, nous sommes chez nous ici », affirme M. Hagop Sivaslian, journaliste au quotidien de langue arménienne *Nor Marmara.* Ce dernier tire à deux mille exemplaires, mais a des abonnés jusqu'en Amérique latine et en Australie parmi les Arméniens de la diaspora. M. Hagop Sivaslian précise : *« Nous avons de nombreuses affinités avec les Turcs : mêmes goûts, mêmes musiques, même cuisine. Nous ne saurions nous comparer aux immigrés arméniens aux États-Unis ou aux citoyens français d'origine arménienne ; nous sommes des Arménien turcs, enfants de ce pays ».*

Dans les foyers arméniens de Turquie, on s'adresse généralement en turc aux enfants, alors que les parents préfèrent se parler dans leur langue d'origine. Mais *« il est plus facile de préserver la culture arménienne en Turquie qu'aux États-Unis ou en Europe, où elle se dilue plus facilement dans le mode de vie de la société industrielle »,* estime le Père Garbis Ayanian, proviseur du lycée arménien de Pangalti.

Certes, la communauté arménienne de Turquie était plus nombreuse, il y a une trentaine d'années, lorsqu'elle dépassait largement quelque cent mille âmes. Maintenant, presque toutes les familles d'Istanbul ont des frères, sœurs, oncles, tantes, fils ou *filles établis au* Canada, aux États-Unis ou en France, voire en Australie. Mais malgré les départs (un millier en 1979-1980), les quelque cinquante mille Arméniens turcs (dont quarante mille à Istanbul) constituent toujours une communauté socialement et culturellement très active.

Cependant, depuis quelques années, un malaise psychologi*que certain* règne au sein de la communauté, au fur et à mesure que la propagande antiturque se développe à l'étranger et que des diplomates turcs y sont assassinés.

Les nuages du passé, les ombres du présent

Depuis des siècles les Arméniens, considérés comme la *« nation loyale »* par les dirigeants ottomans, ont vécu en bonne entente avec les Turcs, explique le patriarche Shnork Khalutsian à Kumpkap. Ils vivaient très dispersés, n'étaient nulle part majoritaires sur les territoires ottomans et furent les *« sujets exemplaires du sultan ».*

Cependant les *« douloureux événements »* de la fin du XIXe siècle et surtout ceux de la période de la première guerre mondiale ont interrompu les bonnes relations qui régnaient traditionnellement entre les peuples turc et arménien. La déportation des Arméniens de l'Anatolie vers les départements du sud de l'Empire ottoman, au cours de laquelle plusieurs centaines de milliers d'Arméniens périrent, n'allait toutefois pratiquement pas toucher les communautés arméniennes d'Istanbul et d'Izmir. *Sauf* quelques personnalités influentes, elles aussi déportées en 1915, dont certaines ne revinrent jamais.

Les Arméniens d'Istanbul ont cherché à oublier les séquelles du passé lorsque le nouveau régime républicain leur offrit les garanties de tolérance, à condition qu'ils demeurent des citoyens fidèles. *Des erreurs* furent cependant commises par le gouvernement turc, notamment cet « impôt sur la richesse » institué en 1946, qui visait officiel*lement tous les Turcs qui* s'étaient injustement enrichis pendant les années de pénurie de la deuxième guerre, mais dont les principales victimes furent les membres des communautés arménienne, grecque et juive d'Istanbul. Devant l'ampleur des départs *qu'elle* provoquait, cette loi fut abolie par le régime d'Inonu, mais la confiance en l'Etat turc fut ébranlée.

Les départs n'allaient pas pour autant déboucher sur un exode massif. L'arrivée au pouvoir d'Adnan Menderes du parti démocrate, devait encore rendre la confiance aux différentes minorités d'Istanbul, dont plusieurs représentants furent d'ailleurs élus en 1950 au Parlement sous l'étiquette démocrate.

Vers le milieu des années 50, survient la tension entre la Turquie et la Grèce sur la question de Chypre. Durant les émeutes des 6-7 septembre 1955 à Istanbul, des bandes saccagèrent les boutiques et des locaux appartenant aux minorités. Les commerçants grecs étaient visés mais les Arméniens furent également touchés, tout comme les Juifs.

Le terrorisme

Durant les années 60, tout rentra dans l'ordre. Cependant, la généralisation du climat d'insécurité permanente, notamment la montée de la violence politique à partir de 1970, devait intimider – comme tous les milieux d'affaires turc, grec, *juif – beaucoup* d'Arméniens nantis, dont certains sont partis. Aucun Arménien cependant n'a été la cible de la violence politique qui a fait quelques 5 000 *morts* en Turquie.

Les attentats en série perpétrés contre des diplomates turcs à l'étranger placent toutefois les Arméniens dans une situation *inconfortable.* Les autorités turques, dans leurs déclarations, ne s'en sont jamais prises aux Arméniens, mais au terroristes qui prétendent parler en leur nom. Il n'en reste pas moins que chaque nouvel attentat ajoute au malaise des Arméniens d'Istanbul.

« Mais qui sont les auteurs de ce drame ? » s'interroge le Dr Arman, ancien universitaire, ancien médecin-chef de l'hôpital arménien de Yedikule et qui fut, durant plusieurs années, membre du conseil de l'administration de la Fondation Surp-Perguitch. *« J'estime que, comme en 1915, certains États cherchent à nuire aux liens entre les Turcs et les Arméniens. Certains pays font de leur mieux pour pêcher en eau trouble, en utilisant les Arméniens comme appât ».* Pour M. Arman, il n'y a pas de doute : c'est le *« terrorisme international »* qui est à l'origine des attentats perpétrés contre les représentants turcs en poste à l'étranger.

Mais lorsqu'on commencent à énumérer les buts attribués aux terroristes, les vues divergent : *« Ces groupes souhaitent provoquer un nouveau foyer de discorde en Turquie, qui était jusque récemment en proie aux règlements de compte entre les militants de l'extrême gauche, de l'extrême droite et des séparatistes »,* disent certains. Pour d'autres, en *« réchauffant »* les accusations du génocide de 1915, la coalition des mouvements antiturcs (grecs, chypriotes, kurdes, arméniens et autres) vise à discréditer les Turcs d'aujourd'hui et à les *« isoler sur l'arène internationale ».*

Aussi bien du côté des Arméniens d'Istanbul que des universitaires et des journalistes turcs, *la prise de conscience en vue de* « dépassionner » la question arménienne gagne du terrain. Mais la réconciliation prendra du temps.

ARTUN UNSAL.

CLEFS

HISTOIRE

Athènes et ses Barbares

Le Barbare, pour Athènes, c'était l'Autre : celui qui avait une autre langue et d'autres cultes. Mais c'était aussi un concept commode qui permettait de désigner les adversaires politiques du moment.

YVON THÉBERT

QU'EST-CE qu'un Barbare ? Ce problème de l'étranger est abordé par toutes les sociétés, et la solution qui y est apportée est une définition de l'autre, mais aussi de soi-même. Les Grecs ne sont pas le seul peuple de l'Antiquité à avoir donné une réponse qui les place au centre du monde et rejette les autres populations dans des périphéries géographiques et culturelles : mais nous disposons, en ce cas, d'une riche documentation écrite, qui fait le plus souvent défaut ailleurs. Riche par son abondance et par sa qualité, les auteurs grecs ne se contentant pas d'enregistrer l'existence d'autrui, mais raisonnant sur ces différences. Ainsi s'est formée une réflexion touchant aux concepts de Barbare, de Grec, de panhellénisme, qui occupent une place de choix dans l'histoire de la pensée grecque.

Certes, de la puissante Athènes du Vᵉ siècle aux cités grecques du IVᵉ siècle, affaiblies et confrontées à l'influent voisin macédonien, le contexte se modifie profondément, et, de l'historien Hérodote au rhéteur Isocrate, l'attitude des penseurs varie beaucoup, mais ces variations mêmes apparaissent comme une preuve de richesse. Ainsi subsiste l'idée selon laquelle cette réflexion est essentiellement autonome : située à la charnière de l'histoire, de la philosophie, de l'ethnographie, de la géographie, de la théorie politique, elle est placée sur le même plan que ces autres activités intellectuelles.

La réalité nous semble tout autre : si nous restituons la chronologie de l'évolution de ce discours, et si nous prêtons attention à la géographie politique que forge cette réflexion sur le Barbare et le panhellénisme, il apparaît que le contenu de ces concepts est, en fait, le produit direct du politique, plus précisément, il est étroitement soumis aux visées d'Athènes qui, aux Vᵉ et IVᵉ siècles, occupe une place centrale que renforce son rôle de principal foyer intellectuel de la Grèce.

Des partenaires

Au Vᵉ siècle, le sentiment qu'ont les Grecs d'appartenir à une communauté fondée sur une langue, des traditions et des cultes communs, est ancien. Cette notion s'oppose à celle de *barbaros*, et cette opposition repose sur un contenu culturel : le Barbare, c'est celui qui ne parle pas le grec et qui, plus généralement, n'appartient pas à la civilisation grecque. La conscience que le Grec a de son originalité reste ainsi superficielle et n'interdit nullement des contacts étroits avec l'extérieur.

Cette interpénétration des deux mondes se manifeste clairement lors des événements du début du Vᵉ siècle. Nous ne constatons aucune coupure fondamentale, mais, au contraire, une intégration dans le jeu politique des cités grecques de ceux qui, étant donnée leur puissance, vont incarner par excellence l'étranger, le Barbare ; les Perses. Lors de la révolte de l'Ionie, lorsque les Grecs d'Asie se tournent vers leurs congénères d'Europe pour trouver un appui contre la menace achéménide, ils se heurtent à un désintérêt quasi général, indifférence surprenante dans l'optique d'une lutte contre un mortel ennemi extérieur, mais bien compréhensible si nous concevons qu'il s'agit d'un problème politique parmi d'autres, où l'on pèse le pour et le contre.

Les guerres médiques s'inscrivent dans le même contexte : ce n'est pas la lutte de la Grèce et de l'Asie, mais un subtil jeu politico-militaire entre des partenaires de longue date. La seule différence est que ce jeu est de grande importance pour la Grèce, secondaire pour les Achéménides. Aussi ne devons-nous pas être surpris de découvrir, derrière les images d'Épinal, que c'est Hippias, l'ancien tyran d'Athènes, qui incite l'armée perse à pousser une pointe vers Athènes, que nombreuses sont les cités grecques qui se tiennent à l'écart ou penchent vers le Perse, quand elles ne l'appellent pas, que si les Platéens sont fidèlement aux côtés d'Athènes lors des deux guerres médiques, c'est surtout parce qu'ils ont besoin de cette dernière pour contrebalancer les prétentions thébaines. Dans tous les événements que nous saisissons avec un minimum de clarté, la crainte du Barbare n'entre pour rien : on s'allie ou on s'oppose aux Perses, comme on s'allie ou on s'oppose à d'autres cités grecques.

Falsification

C'est après ces grands événements du début du siècle que se produit une élaboration idéologique visant à reconstruire le passé et à le mettre au service des besoins politiques d'Athènes. Cette réflexion est, dans une large mesure, le fait de penseurs athéniens ou d'intellectuels fréquentant cette ville devenue, au Vᵉ siècle, le centre culturel de la Grèce.

C'est alors que sont jetées, de façon complémentaire, les bases idéologiques du panhellénisme et d'une nouvelle conception du monde correspondant très exactement à la vision des dirigeants athéniens. La convergence est frappante : la nouvelle réalité athénienne et la nouvelle idéologie se répondent point par point.

La première opération consiste à glorifier Athènes en redéfinissant le sens des événements encore récents. Les guerres médiques sont transformées en un conflit Grèce-Asie, considéré comme un épisode particulièrement saillant d'une lutte éternelle où Athènes joue un rôle central. L'efficacité du message est assurée par le recours au mythe : à savoir la mise en parallèle des combats récents et de ceux de Thésée contre les Amazones, prototypes des envahisseurs asiatiques venus jusque dans la cité rechercher leur reine enlevée par le héros athénien. Ce thème connaît une large diffusion, et tous les supports sont utilisés. Les textes développent l'association d'idées et l'enrichissement de la référence à la guerre de Troie, comme chez Sophocle qui identifie volontiers Perses et Troyens. Mais la propagande utilise aussi l'image : sur les vases athéniens, les représentations de Perses se multiplient, mais surtout les artisans mêlent aux traits réalistes des éléments mythiques, tels des détails de vêtements ou d'armes appartenant au répertoire traditionnellement utilisé pour figurer les Amazones. Au cœur de la cité, on retrouve, sur le décor sculpté du Parthénon, des scènes de la guerre de Troie, et, surtout, sur les métopes de la face occidentale, des épisodes de la lutte de Thésée contre les Amazones. Les allusions étaient claires pour les contemporains : la tradition antique voyait dans les personnages de Thésée et Dédale, sculptés par Phidias sur le bouclier d'Athéna, des portraits de Périclès et de Phidias.

Propagande redoutablement efficace : l'image de cette grande coupure Grecs-Barbares – qui n'a jamais existé dans les faits – s'impose encore à de nombreux historiens contemporains. Il suffit, pour s'en convaincre, de mesurer la place que tient, chez ces derniers, la conception d'un monde grec assiégé par la Barbarie, dont la menace aurait culminé en 480 lorsque sa grande offensive fut brisée simultanément à Salamine, qui vit la défaite des Perses, et à Himère, en Sicile, qui vit celle des Carthaginois.

Cette falsification du passé immédiat s'accompagne d'une seconde opération : la redéfinition du Barbare. Cette notion est dorénavant considérablement enrichie, la différenciation culturelle se doublant d'une opposition absolue des idéaux politiques. La coupure due à l'éternel conflit qui s'ancre dans le mythe est approfondie par une analyse politique opposant le monde des cités – lieu de liberté où peuvent s'épanouir les capacités humaines – et un monde, qu'incarne par excellence la Perse, où une monarchie théocratique engendre un esclavage généralisé. Ce raisonnement constitue un des axes principaux de l'œuvre d'Hérodote, mais les échos en sont nombreux, en particulier au théâtre où Eschyle oppose, « *... accourant de l'Asie entière... le peuple à la courte épée, docile aux mandements terribles du roi* » et les Grecs qui « *... ne sont esclaves ni sujets de personne* » (*les Perses*, v. 56 et 242). Nous en trouvons des prolongements pendant tout le IVᵉ siècle, par exemple chez Platon. Hippocrate, dans son traité « *sur les airs, les eaux, les sites* », confirme cette spécificité de l'Asie et de la Grèce, fondée sur l'organisation politique, en évoquant les éléments naturels (climat, nature du sol et des eaux) qui fondent l'originalité réciproque des peuples d'Europe et d'Asie.

Cette analyse permet d'attribuer aux Barbares – et en particulier aux souverains achéménides – la responsabilité des guerres. En effet, la royauté est le domaine de la démesure et elle donne naissance à un ensemble d'actes qui sont autant de transgressions des règles : déviations sexuelles, viol de la nature (Xerxès faisant fouetter les flots), folie guerrière (des souverains asiatiques voulant conquérir l'Europe).

Sparte et les Perses

Nous nous trouvons ainsi en présence d'une construction idéologique apparemment hétérogène – car elle mêle réflexion sérieuse, falsification et affirmations aventurées ou moralisantes – mais, en fait, très cohérente si nous admettions l'idée que sa logique est externe. C'est-à-dire si nous démasquons la coïncidence entre ce schéma idéologique et la politique athénienne.

Une première articulation entre ces deux termes concerne l'aspect le plus intéressant de cette nouvelle vision de la coupure Grecs-Barbares : l'opposition politique. On est frappé par le rapport étroit entre cette analyse et le fait qu'Athènes constitue, à cette époque – à la fois par la puissance de la cité et l'achèvement de son système politique – le principal foyer démocratique. L'établissement de ce premier lien ne suffit pas cependant à



rendre compte de la totalité du problème.

La preuve que cette convergence ne doit rien au hasard est apportée par la géographie politique qui découle de la coupure idéologique ainsi élaborée au Vᵉ siècle. En effet, non seulement l'assimilation systématique de la tyrannie et de la royauté barbare permet de mettre en doute le caractère authentiquement grec des cités dont l'organisation politique diffère excessivement de celle d'Athènes, mais, surtout, la monarchie spartiate est clairement rejetée du côté de la royauté perse.

Thucydide (I, 102) insiste sur la différence de race entre Athènes et Sparte. Hérodote se plaît à narrer (VII, 3) l'histoire du Spartiate Démarate ; ce fils de roi, exilé à la cour de Darius, est en effet tout un symbole : n'est-ce pas en se référant aux lois en usage dans sa propre cité qu'il trouve les meilleurs arguments pour soutenir Xerxès, le futur monarque asiatique, alors en compétition avec un demi-frère pour recueillir l'héritage paternel ? Ce rejet de Sparte du côté de la Barbarie constitue un thème durable. Nous le retrouvons, au siècle suivant, avec une particulière violence chez Isocrate (*Or.* XII, 117 sq.), qui place sans détour la cité spartiate hors de la sphère grecque, associe son nom à celui d'esclavage, la considère comme une source de guerre et stigmatise son inculture.

La coupure entre Grecs et Barbares est ainsi clairement le fruit des luttes qui divisent la péninsule : la nouvelle idéologie place Athènes au cœur du monde authentiquement grec et en rejette ses adversaires politiques.

La coïncidence va encore plus loin : la façon même dont on reconnaît la spécificité de l'Asie – qui est certes un monde antinomique du monde grec, mais à qui on accorde un domaine – est en rapport très étroit avec la nature de la politique impérialiste d'Athènes. La coupure entre Grecs et Barbares valorise Athènes, rempart contre l'agression, mais elle reconnaît l'originalité de l'Asie et le caractère naturel de son organisation. Cette reconnaissance fonde ainsi l'attitude ouverte, curieuse, dénuée de mépris, qui caractérise tant l'œuvre d'Hérodote que *les Perses* d'Eschyle. Or cette attitude, dont les retombées sont si heureuses pour la qualité de la pensée grecque, recoupe parfaitement la conception de l'impérialisme athénien. L'hégémonie de la ville ne s'exerce en effet que sur d'autres Grecs. Centré sur la mer Égée, l'Empire ne dispute à la royauté achéménide que la frange côtière occidentale de l'Asie mineure, hellénisée depuis longtemps. L'image d'un Barbare déraisonnable contre lequel Athènes est une protection – mais auquel on reconnaît comme légitime la possession d'une Asie spécifiquement non européenne – correspond aux besoins impérialistes de la cité : la frontière idéologique entre les deux mondes épouse les contours de l'Empire.

Conquête de l'Asie

Les mutations du IVᵉ siècle confirment cette soumission au politique des grandes orientations de la pensée grecque confrontée au problème du Barbare. La pro-

fonde modification de la situation politique s'accompagne d'*une remise en question* radicale des thèmes mis en place au Vᵉ siècle. L'adaptation aux nouvelles réalités implique reniement sur reniement.

Les révisions se succèdent en effet à un rythme rapide. Dès la première moitié du IVᵉ siècle, deux réalités nouvelles et contradictoires apparaissent. D'abord, nous assistons à la réinsertion des Perses dans le jeu politique méditerranéen : la coupure construite au Vᵉ siècle disparaît avec l'effondrement de l'Empire athénien. En contradiction avec cette pratique politique qui voit les représentants des cités grecques s'asseoir, dans de multiples conférences, aux côtés des envoyés du Grand Roi, apparaît le thème de la conquête de l'Asie. Sa première expression semble due au sophiste sicilien Gorgias, au tout début du siècle. Il est ensuite constamment repris, par Lysias, Xénophon ou Platon, avant de devenir une des *idées* dominantes de l'œuvre d'Isocrate. Il s'agit d'un mouvement profond et rapide : il suffit pour s'en convaincre d'examiner la façon dont apparaît le Barbare dans les grands tragédiens athéniens. Chez Eschyle et Sophocle, il est appréhendé de façon concrète, dans son cadre géographique et avec ses particularités culturelles. Chez Euripide, il devient plus abstrait : les symboles remplacent le souci d'exactitude et transforment des êtres réels en une masse cruelle et méprisable. La conclusion est évidente : « *Au Barbare, le Grec doit commander, non point... au Grec le Barbare ! A lui sied l'esclavage, au Grec la liberté !* » (*Iphigénie à Aulis*, v. 1400-1401). Ce changement d'attitude est une renonciation à un des points essentiels du système antérieur : la spécificité de l'Asie conçue comme une donnée naturelle.

A Athènes, cette position des intellectuels grecs devient d'actualité vers le milieu de siècle, avec l'accession des modérés au pouvoir. A une politique s'appuyant sur le *demos* urbain — qui associe démocratie et impérialisme de type traditionnel, c'est-à-dire s'exerçant essentiellement aux dépens d'autres Grecs — est *substituée une conduite* pacifiste et modérée visant à satisfaire les campagnes et les riches. Le problème de l'Asie semble loin, mais en fait une telle politique conservatrice, excluant tout changement interne de quelque importance, rend impossible la résolution de la crise sociale en Grèce même et contribue largement à faire mûrir l'idée d'une solution externe. Après un panhellénisme visant à grouper les Grecs autour d'Athènes, nous passons à un panhellénisme agressif, correspondant à une préparation idéologique de la guerre asiatique. La crise que traverse la Grèce *a contribué* à la naissance de cette nouvelle attitude, mais c'est le blocage politique de toute solution interne qui amplifie et diffuse la vision d'un monde barbare peuplé d'êtres inférieurs.

Renonciation

La substitution du mépris à la curiosité, la négation de l'originalité des mondes extérieurs, désormais considérés comme des terres à butin, sont les conséquences directes des changements politiques survenus en Grèce et, en premier lieu, à Athènes : dorénavant Hérodote apparaît comme un étrange « *philobarbare* », ainsi que l'écrira Plutarque. Mais la ruine de la construction idéologique du siècle précédent est encore plus *totale* : la *manipulation* des notions de Grec, de Barbare, de panhellénisme, en fonction des besoins politiques des classes dirigeantes, *aboutit* à une *renonciation* suprême, à la négation des idéaux politiques qui faisaient l'originalité de la civilisation *grecque. L'évolution* d'Isocrate symbolise jusqu'à la caricature ce reniement : désespérant de trouver dans le monde des cités la force capable de conduire ses compatriotes en Asie, il se rallie entièrement au roi de Macédoine qui, en moins de vingt ans, vient de mettre la main sur la Grèce.

Le panhellénisme se donne ainsi comme chef un roi, guerrier violent, destructeur de cités, atteint d'une démesure qu'il manifeste aux yeux de tous en s'acharnant sur les cadavres des vaincus de Chéronée comme les Perses sur ceux des combattants des Thermopyles.

Les Grecs, qui furent officiellement amoureux de la liberté, se rangent derrière un despote : rien ne peut mieux éclairer la nature *réelle de cette idéologie* que la violence de son ultime mutation. Les raisons politiques priment, l'ordre doit être maintenu : pour exporter le *plus loin possible* les contradictions dangereuses qui déchirent les cités et menaçent leurs classes dirigeantes, le Barbare macédonien fait l'affaire. Ultime phase d'une évolution rapide qui a sapé tous les piliers de la construction idéologique antérieure que la séduction d'Athènes toute-puissante avait pu faire passer pour une réflexion sur l'humanité. ■

TRAGÉDIE

Elie Wiesel et le silence de Dieu

Rescapé de l'Holocauste, l'écrivain Elie Wiesel s'efforce depuis vingt ans, à travers une vingtaine de livres, de comprendre pourquoi Dieu a abandonné son peuple et permis cette tragédie.

GUITTA PESSIS-PASTERNAK

ELIE WIESEL est habité par la mémoire, hanté par *la justice. Témoin* scrupuleux et inlassable, né au cœur même de la tragédie. Depuis vingt ans, à travers *vingt livres*, il s'insurge contre l'Holocauste de son peuple : « *J'ai essayé de remonter à la racine du mal pour transmettre un message qui excède la parole.* » Il semble venir d'un autre monde, d'un monde en négatif, qu'il défend sans complaisance, car il s'agit de son existence même, de sa mission d'écrivain.

Grâce à son style symbolique et vibrant, *il nous* offre une œuvre abondante, forte et dense, truffée de légendes hassidiques, composée de romans, d'essais et *de pièces de théâtre. Cet étonnant* conteur s'inspire de la Bible et puise dans le Talmud la multiple évocation de personnages et d'*interprétations*.

Tous les thèmes et héros qui peuplent le chant austère de son univers s'assemblent — présents ou rêvés — dans *le Mendiant de Jérusalem* (prix Médicis 1968).

*
* *

« Vous, le survivant, habité par la mémoire, vous considérez vos livres essentiellement comme des témoignages de l'Holocauste, de l'Alliance rompue entre Dieu et Son peuple. Seriez-vous devenu écrivain sans Auschwitz ?

— Ainsi nous commençons par la fin, cette fin qui marque toute mon activité littéraire, presque la fin d'un peuple, presque la fin d'un monde. Sans Auschwitz, je serais devenu un bon talmudiste quelque part, dans un petit village en Transylvanie. L'interrogation existentielle ? Certes, l'angoisse m'habite et, pour ce qui est de l'Alliance, je ne comprendrai jamais le rôle de Dieu dans cette catastrophe. Chez moi, cela s'exprime par une protestation contre Dieu, car je me situe dans une tradition religieuse où l'homme peut dire non à Dieu. Dans chacun de mes livres, j'ai essayé de remonter à *la racine* du mal pour transmettre un message qui excède la parole. J'essaye de cerner cette protestation contre le ciel indifférent et injuste. Si je n'ai pas de réponses, cela ne veut pas dire qu'il y ait une rupture d'Alliance ou que Dieu n'existe pas, mais que je m'interroge sur Son silence.

— Seriez-vous de l'opinion d'Emmanuel Levinas qui soutient que dans les camps de la mort, face à la désespérante absence de Dieu, il incombait à chacun de choisir la vie pour ne pas parachever l'œuvre d'extermination ?

— Emmanuel Levinas évoque sans doute le très beau terme « *Kidoush Hahaïm* », « la sanctification de la vie », qui devrait compléter le « *Kidoush Hashem* », « la sanctification du nom », symbole de la martyrologie de l'homme pour Dieu. Dans le ghetto de Varsovie, il y avait des rabbins qui soutenaient qu'il fallait sanctifier la vie pour la sauver. Il est trop difficile d'en parler aujourd'hui, car voici le piège : d'une part, on ne devrait écrire que sur l'Holocauste, et, de l'autre, on ne devrait même pas y toucher, pour ne pas en faire un sujet profane. Dans les camps, on n'agissait pas selon une idée ou un principe ; très peu ont maintenu leur foi et leur pratique jusqu'au bout, très peu ont survécu parce qu'ils voulaient survivre : nous avons survécu par hasard, par chance. « Le royaume de la nuit » était un royaume avec ses princes, ses bourreaux et *ses lois, et* quiconque n'y est pas allé, jamais ne comprendra, même en étudiant tous les ouvrages, même en interrogeant tous les survivants.

— Vous interpellez Dieu : « Ton peuple n'existe plus. Tu l'as enterré... » Vous êtes pourtant un *homme de foi, exaltant Dieu dans* vos contes hassidiques. Le conflit entre la célébration et le procès de Dieu peut-il, sans déchirement, cohabiter le même homme ?

— Cela dépend de quelle foi nous parlons. Je pense que, après Auschwitz, sauvegarder une foi intacte sans la mesurer contre cette catastrophe est presque inhumain. On ne peut pas, aujourd'hui, simplement célébrer le judaïsme, ce qu'il représente, ce qu'il invoque, sans se tourner à la fois vers Dieu, pour Dieu et contre Dieu. Je pense que l'on peut être juif avec Dieu et même contre Dieu, mais non pas sans Dieu. Mais comment peut-on continuer à croire comme avant ?

» Il y a deux ans, j'étais en voyage officiel en Pologne et en Russie. Les visites d'Auschwitz, de Treblinka et du ghetto de Varsovie étaient déjà une série de bouleversements intérieurs ; mais à Birkenau — où je connaissais chaque pierre, chaque nuage, chaque murmure du vent, — à un certain moment, nous nous sommes trouvés à l'endroit même où étaient jadis les chambres à gaz. Nous étions là, les survivants, ne sachant que dire ; que peut-on dire à l'endroit où le plus grand blasphème contre Dieu et contre l'homme avait été commis ? Il y avait un silence étourdissant. Soudain, je m'entendis murmurer le *Shema Israël* : « Ecoute Israël, Adonaï notre Dieu, Adonaï est Un », cette prière primordiale de Kippour avec laquelle tant de juifs ont affronté la mort. C'était un cri de foi, repris en chœur par tous, mais c'était aussi un cri de protestation...

De l'intérieur

— Cette protestation contre Dieu existait déjà à l'époque des prophètes qui récusaient les injustices de Dieu, Lui-même soumis à la Loi. *Cette remise en cause* ne serait-elle donc pas inhérente à la religion juive ?

— A condition que cette protestation *soit émise de l'intérieur* et non pas de l'extérieur de la communauté. Flavius Josèphe était presque expulsé de l'histoire juive, car il a parlé aux juifs du point de vue romain, tandis que son contemporain Rabbi Yohanan Ben Zakaï, lui aussi un pacifiste, fondateur du Talmud, a pu soutenir les mêmes idées, parce qu'il l'a fait de l'intérieur de la tradition et de la communauté.

— C'est pourtant à la célébration de Dieu que vous venez de consacrer votre dernier ouvrage, Contre la mélancolie. **Pourriez-vous nous en citer un conte ?**

— Un conte bref et beau, qui illustre le livre et le personnage. Il y avait un très grand rabbi hassidique qui s'appelait Rabbi Mendel de Worke, connu comme le fondateur de l'Ecole du silence. Les gens venaient chez lui de partout pour se taire, subjugués par son « silence ». Un jour le rabbi de Kostke lui demanda : « *Où donc as-tu appris l'art de te taire ?* » Et Rabbi Mendel n'a rien répondu... J'ai écrit *Contre la mélancolie* parce que je me suis rendu compte que ces grands rabbis hassidiques qui prêchaient le bonheur, la joie, étaient en eux-mêmes très mélancoliques, au bord du désespoir, et pourtant ils ne faisaient que communiquer le bonheur, chanter l'éloge de la célébration.

— En quoi consistait leur secret ?

— Je pense qu'ils ont combattu la mélancolie en aidant autrui. Pour que les Hassidims ne sombrent pas dans le désespoir, il *fallait combattre le désespoir*. Mais ce cheminement est personnel à chacun ; il n'y a pas de recettes contre la mélancolie...

Les victimes coupables

***— Vous disiez : « J'aurais* vécu, déguisé en étranger ; le vrai moi était demeuré là-bas, au royaume de la nuit, prisonnier des *morts.* » *Vous sentez-vous toujours* aussi « coupable » d'être parmi nous ?**

— Je ne me sens pas « coupable », je me sens étranger. D'ailleurs tout le monde se sent étranger ; c'est le sentiment qui marque notre génération : *aliénés, réfugiés, exilés. Mais* je me sens certes coupable de « les » avoir abandonnés. C'est l'ironie du destin, la farce de l'*histoire : les victimes se sentent* coupables, alors que les bourreaux se sentent innocents.

— Serait-ce la raison pour laquelle vous écrivez tant ?

— Certainement ; je pense d'ailleurs que tous les survivants ont ce besoin profond de justifier maintenant le fait qu'ils ont survécu autrefois. Chaque moment est donc un moment de grâce qu'il faut valoriser.

— De Sighet — bourgade juive, perdue en Transylvanie — à la cosmopolite Manhattan, votre chemin vous a mené à la célébrité, prédite déjà par le rabbin de votre enfance. Si tout avait été ainsi « programmé », où situeriez-vous alors le libre arbitre ?

— Sommes-nous vraiment libres ? Je ne le pense pas, je crois plutôt que nous sommes programmés, prédestinés. Néanmoins, il y a tout de même une certaine liberté restreinte que j'assume. Je dois agir comme si j'étais libre de chacun de mes choix, parce que, dans chacune de mes décisions, je m'engage tout entier. Je dois donc me considérer comme libre, sans attribuer la faute à l'histoire ni à autrui.

— Si, comme le dit Starobinski, « mon nom et ma vocation ne sont qu'un », à quoi votre nom, Elie, vous a-t-il prédestiné ?

— Mon nom en hébreu est Eliezer : c'est celui du serviteur d'Abraham ; je me considère, ainsi que chaque juif, comme le messager d'Abraham. Si nous avons une mission à remplir, elle consiste justement à demeurer ce que nous sommes restés à travers quatre mille ans d'histoire : les messagers d'un *humanisme* qui devrait influencer les autres nations, afin qu'elles puissent survivre comme nous avons survécu.

Amour de la vie

***— Précisément,* quelle est la source de la surprenante pérennité du peuple juif, perpétuellement ballotté entre l'universel et le particulier, la Diaspora et Israël ?**

— C'est un très grand mystère sur tous les plans : philosophique, psychologique et sociologique. Pourquoi le peuple juif existe-t-il encore ? Est-ce dû à l'Alliance avec Dieu ? Est-ce sa conscience de l'histoire ou sa fidélité à la Loi ?

» Logiquement, il aurait dû disparaître depuis très longtemps. Tous les peuples du monde nous ont renié, rejeté à un moment ou à un autre de l'histoire. Comment se fait-il que nous soyons toujours là, que nous n'ayons pas dit à Dieu : « *Ecoute, Maître de l'univers, Tu ne veux pas de nous, alors on se retire en silence* » ? Mais non, nous sommes toujours là, et les interrogations, qui étaient valables il y a quatre mille ans, le sont encore aujourd'hui. Ce que le pharaon disait des juifs en Egypte, le roi d'Espagne le disait au moment de l'Inquisition, et Hitler et Staline l'ont répété hier ; il y a quelque chose en nous qui dérange les autres. Peut-être est-ce notre amour de la vie, tandis que, autour de nous, tout nous pousse à l'assimilation, à la conversion, à l'anéantissement.

— Quel est le fruit de l'interfécondation entre la culture occidentale et la culture juive ?

— Plus un juif est profondément juif, plus il est universel, et plus il a quelque chose à apporter à ceux qui ne le sont pas. Si, pour se placer au plan universel, le juif quitte son judaïsme, il n'aura plus rien à apporter, ni aux siens ni aux autres. Cette question agite beaucoup d'esprits, mais pour moi elle n'existe pas : Jérémie est l'un des prophètes les plus universels, tout en étant le plus juif.

— Ne pourrait-on néanmoins saisir dans les découvertes de Freud, de Marx ou d'Einstein, la « parcelle » issue de leur « quintessence » juive ?

— On peut évidemment dire que Marx s'est inspiré de la justice sociale des prophètes, que Freud s'est inspiré de l'exégèse talmudique, qui n'est pas du texte mais de la parole, et qu'Einstein poursuivit la quête biblique de l'unicité dans le cosmos... Mais dans quelle mesure pourrait-on préciser que c'est le juif en eux qui a contribué à ces découvertes ? C'est un processus tellement inconscient...

Magie des nombres

— Revenons à vous, à votre création consciemment juive. Les étapes majeures de votre vie vous semblent être marquées par des dates symboliques. La « magie des nombres » vous fascine-t-elle par sa logique mathématique ou par son ésotérisme kabbalistique ?

— Pour tous ceux qui étudient le Talmud et la Kabbale, tout est symbolique, ils savent que les gestes indiquent plus que ce qu'ils sont censés indiquer, que chaque parole a une répercussion, une réverbération au-delà de sa signification. Je suis convaincu que, derrière l'apparence, il y a une autre réalité, et, pour l'atteindre, j'essaye de percer le voile. Dans la Kabbale, il y a cette merveilleuse maxime : « *Celui qui connaît ne parle pas et celui qui parle ne connaît pas.* » Il y a certains secrets dont on ne parle pas. Dans le Talmud, on trouve d'ailleurs de nombreuses injonctions contre la « *numérologie* ».

— Pourtant, il semble que la Kabbale en regorge...

— Certes, mais on y « joue » secrètement, parce que à l'origine, on calculait ainsi la venue du Messie, ce qui était interdit.

(*Lire la suite page XIV.*)

Contre la mélancolie

Au dix-huitième siècle, en Europe centrale, le mouvement hassidique a émergé comme un cri de protestation alors que la misère écrasait le peuple juif. Sa quête spirituelle pulsait dans des doctrines mystiques plus anciennes et redonnait aux opprimés conscience de la valeur de leurs propres origines. Ce message d'espoir et de solidarité exaltait la célébration de Dieu dans l'allégresse de la prière, remettant en cause l'austère orthodoxie : toute action humaine a *une résonance cosmique, et c'est* par la joie que l'on restaurerait l'harmonie, face à la souffrance et à la mort.

Pourtant, ces maîtres hassidiques étaient eux-mêmes en proie à une profonde mélancolie ; comment purent-ils alors communiquer la jubilation ? Elie Wiesel *cherche à percer ce mystère à* travers les récits envoûtants de son deuxième tome de « *Célébration hassidique* » : *Contre la mélancolie,* que ce soit par le chant ou la danse, l'extase ou la méditation, la prière, le rire et surtout le silence, c'est toute la sagesse d'un rabbi ou la ferveur d'un *tzaddik,* d'un juste, que l'auteur nous conte. Cette force profonde, indispensable à la survie, émane de la croyance de ce peuple dans les paroles du Baal Shem Tov — créateur du mouvement hassidique : « *L'homme n'est jamais seul, Dieu seul est seul.* »

● *Contre la mélancolie (Célébration hassidique II) : Le Seuil, 249 pages, 60 F environ.*

Chargés de séduction publique

(Suite de la première page.)

Toutes activités confondues, les budgets de relations publiques représentent en France 2 milliards de francs par an, soit dix fois moins que le total des investissements publicitaires (1). Même proportion à Air France : France et étranger confondus, l'information et les relations publiques coûtent 17 millions de francs par an ; le budget publicitaire se monte, lui, à 160 millions de francs.

L'attaché de presse organise les conférences de presse, prépare à l'intention des journalistes des dossiers complets et concis – s'il ne doit pas rédiger l'article à leur place, sa prose doit cependant être claire et attrayante, – leur ménage, à l'initiative de l'une ou l'autre partie, des entrevues, autour d'un déjeuner ou d'un petit-déjeuner, avec son ministre, son président-directeur général, son maire.

Il ne doit pas mitrailler les journalistes de communiqués inutiles, assurés de la poubelle, ne pas pratiquer, selon le mot de l'un deux, la *« sous-information par sur-information »*. Il veille à ne pas privilégier toujours les mêmes journaux, à ne pas défavoriser la presse du matin ou celle du soir, l'écrit ou l'audiovisuel, les quotidiens ou les hebdomadaires. Sans chercher à tout prix à faire « copain-copain » avec les journalistes, il établit avec eux des relations suivies et confiantes. Il doit toujours distinguer ce qu'il faut claironner pour la plus grande gloire de son employeur, ce que l'on peut révéler aux journalistes *« sous embargo »* – c'est-à-dire à condition de ne pas le publier immédiatement – et ce qu'il est nécessaire de cacher.

« Dans une entreprise, l'attaché de presse est celui qui pousse les responsables à parler. Mais ils ne sont pas toujours faciles à convaincre », explique Marie-Madeleine de Montera, directrice de l'information au groupe Rhône-Poulenc, ancienne conseillère de deux ministres de l'éducation.

« Ce que les journalistes veulent savoir n'est pas toujours conforme à ce que le syndicat souhaite dire », affirme nettement Jean-Pierre Linocier, attaché de presse de la C.G.T. Il avoue se trouver en position aussi inconfortable face aux dirigeants de la centrale, qui lui reprochent d'avoir eu la langue trop bien pendue envers les journalistes qui le harcellent sur la rivalité Séguy-Krasucki et à qui il s'efforce, en réponse, de vanter l'importance du prochain comité confédéral national.

Pas trop militant

L'idéal, paradoxalement, est d'apparaître le moins militant possible. Le meilleur attaché de presse est celui qui, adoptant envers son organisation une attitude finement critique, parvient à faire oublier à son interlocuteur journaliste sa qualité de porte-voix de cette organisation. *« Il m'arrive souvent de signaler aux journalistes que tel communiqué que je leur envoie est plus important que tel autre »*, admet en un délicat euphémisme Patricia Chantin, attachée de presse de la Fédération Schléret des parents d'élèves. *« Une communication efficace implique un certain risque »*, explique Jean-Jacques Raffel, président du Syndicat national des conseils en relations publiques. Et, en écho, James Trijean, directeur des relations extérieures du Port autonome de Bordeaux : *« Il y a quelques années, j'ai fait une brochure dans laquelle je signalais que telle ou telle liaison était déficitaire. Pourquoi le cacher ? C'est une question de crédibilité. Evidemment, il ne faut pas non plus appeler les journalistes tous les matins en leur disant : « Vous » savez, on est en train de se cas- » ser la gueule ! »*.

Dépositaire de lourds secrets, en butte parfois à la sourde méfiance de son employeur, exposé toujours en première ligne aux questions incongrues des journalistes, l'attaché de presse évolue bien souvent sur une corde raide. *« Non, on ne peut pas tout dire,* affirme Marie-Madeleine de Montera. *La préparation d'une réforme du bac, la négociation de gros contrats, ne peuvent pas se dérouler au grand jour. »* Et d'accuser le goût du sensationnel de bien des journaux, qui les pousse à présenter comme une loi votée ce qui n'est souvent qu'un pré-projet.

D'autant moins libre de « tout dire », l'attaché de presse, qu'il est fréquemment chargé de rectifier une « mauvaise image » de son employeur : est-ce un hasard si le syndicat de l'industrie pharmaceutique – accusée de réaliser de plantureux profits, – le Centre de documentation et d'information de l'assurance – les assurances sont accusées, elles, traditionnellement, d'empocher plus aisément les primes qu'elles n'effectuent les remboursements, – ont créé des postes d'attachés de presse ? Si E.D.F. emploie plus de cent personnes à des tâches d'information, n'est-ce pas, entre autres, pour faire avaler plus en douceur la pilule nucléaire ?

Avec quelque retard, la province suit le mouvement. A Bordeaux, par exemple, la préfecture, la préfecture de région, la direction départementale de l'équipement, la chambre de commerce, l'usine Ford, la Cellulose du Pin, l'agence Air France, parmi bien d'autres, ont créé un service de presse plus ou moins étoffé. De cet essor des relations publiques témoignent la dizaine d'instituts universitaires de technologie et les quelques très onéreuses écoles privées où s'enseigne, s'il peut s'enseigner, le métier. De très sérieux manuels s'efforcent de convaincre de sa très haute technicité et de le dépouiller de cette image *« lambris et petits fours qui lui a causé tant de tort »*, soupire un professionnel.

Gros poissons et sardines

Au fond des tiroirs des organisations professionnelles, somnole depuis quinze ans un projet de création d'une « carte d'attaché de presse », comparable à la carte de presse, et qui empêcherait peut-être tel sportif ou vedette en renom de se proclamer « attaché de relations publiques ». Mais carte, diplômes et manuels n'y changeant rien : ce métier réclame surtout quelques lueurs d'astuce et de culture générale, un minimum d'organisation, une certaine sensibilité à l'air du temps et de l'entregent à revendre.

Si la plupart des quelques milliers (2) de professionnels sont en effet intégrés à une entreprise, une administration, une association, beaucoup de cabinets, d'agences indépendantes, louent leurs services à la demande, pour promouvoir un Salon, une foire, voire conforter au sein d'une entreprise un attaché de presse défaillant.

Pour ces mercenaires, plus de finasseries : il faut vendre. Le cabinet efficace est d'abord un bonimenteur, capable de placer un congrès de notaires à *Play Boy*, ou la politique sociale d'une multinationale à *l'Humanité*. La concurrence y est rude entre de gros poissons comme Publicis – dont la filiale Idées, Dialogues, Conseil emploie dix-huit personnes et réalise 7 millions de francs de chiffre d'affaires – et de fragiles sardines, qui bien souvent boivent la tasse, avant de reparaître quelques années plus tard en des eaux plus accueillantes.

Toutes fraîches diplômées de l'I.U.T. de Bordeaux, âgées de vingt-trois ans toutes les deux, Catherine Sauts et Catherine Boyer ont ainsi, sans complexes, lancé l'agence Prems, installée à Mérignac, dans la banlieue bordelaise, dans des locaux prêtés : *« On ne connaissait aucun journaliste. Mais lancer son entreprise, c'était la seule solution, car nous voulions travailler ensemble. »* Deux ans durant, elles multiplient les coups d'essai : organisation d'un cocktail ici, d'un déjeuner là, n'hésitant pas à envoyer aux journalistes une plante en pot à l'occasion de l'inauguration d'un marché aux fleurs.

Et en 1981, c'est le premier gros contrat : la promotion du trente-sixième congrès des experts-comptables, sujet *a priori* bien peu alléchant. En présentant une brochure attractive et vivante, en trouvant des « angles » originaux – la place des femmes, l'insertion des jeunes dans la profession, – elles ont obtenu une couverture de presse tout à fait honorable. *« Bien sûr, notre but est d'accroître la rentabilité commerciale de nos clients, pourquoi se voiler la face ? »*, avouent-elles avec une candeur amusée.

Complicités

« Ne nous confondez pas avec des publicitaires », s'égosillent pourtant les professionnels avec une pathétique sincérité. Le seul cadre légal du métier est d'ailleurs un arrêté ministériel de quelques lignes, signé en 1964, et qui proclame incompatibles ces fonctions avec celles de journaliste et de publicitaire. Las ! Peu sensibles à ces subtilités, certains journaux envoient systématiquement avant parution à leur service publicité un double des articles citant des annonceurs. Trop complaisant envers une firme ayant, par ailleurs, réduit son budget publicitaire, l'article sera refusé. Mais trop critique envers un client fidèle, il sera adouci.

Pas de meilleur exemple de cette ambiguïté que les secteurs cinémato-littéraire, et de l'industrie du disque, qui emploient les gros bataillons des professionnels. Pas une firme dont la meute d'attachés de presse ne servent de rabatteurs à la présentation d'une collection, à la projection d'une avant-première, au lancement du Proust de l'an 2000. *« L'attaché de presse invente l'événement, car le film, même important, ne se suffit pas »*, écrivait dans ces colonnes Colette Godard (le 10 septembre 1981). Et, en écho, un critique littéraire des plus sollicités : *« Un bon papier, vite recouvert, ne suffit plus. Pour lancer un livre, il faut créer une campagne d'opinion durable. »* Modèle du genre : la création et le lancement par les attachés de presse du phénomène « nouveaux philosophes ».

De bonne guerre, tout cela, rétorque-t-on. Les journalistes, en dernier ressort, ne sont-ils pas toujours libres de répercuter ou non le message reçu ? Le développement des relations publiques inspirerait la sympathie s'il ne se trouvait, au sein des journaux, d'inquiétantes complicités. Résister ne suffit pas. Encore faut-il, pour les journalistes, se hasarder hors des pistes balisées, à la recherche à tâtons d'une information non institutionnelle. Savoir entendre, recouvrir par le tumulte des haut-parleurs, le chuchotement de la vraie vie. Le manque de temps et d'effectifs, la sollicitation permanente de l'actualité, mais aussi, tout simplement, la paresse, sont bien souvent les meilleurs alliés de toutes les pressions.

« D'abandon en abandon, la presse a perdu de sa respectabilité, de son autorité. On nous craint peut-être, on nous courtise souvent, on ne nous respecte guère. Notre profession se couche trop souvent. La crise de la presse, c'est aussi cela. » Qui se martèle si bruyamment la poitrine ? Quelque marginal de la profession ? Non, ceux qui poussent ce cri sont des journalistes économiques, de ceux qui respirent chaque jour le même air que les ministres et les puissants du pays. Dans un Livre blanc publié en 1980, l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF) recense les multiples pressions qui s'exercent sur la profession.

Premier accusé, le voyage de presse : *« Les voyages de presse, tous frais payés, pour aller visiter une usine, assister à un congrès où constater les réalisations d'un pays étranger sont devenus pour toute la presse un moyen de financement habituel »*, constate le Livre blanc, qui estime que *« dans la presse économique, deux voyages sur trois sont ainsi offerts »*.

Ayant évidemment priorité, les voyages payés mobilisent du temps et des rédacteurs au détriment des initiatives originales, ajoute l'AJEF. De plus, les directeurs de journaux perdent peu à peu, et comme naturellement, l'habitude de financer des voyages avec l'argent de leurs entreprises. Ainsi le choix des sujets, insensiblement, glisse des rédacteurs en chef vers les bailleurs de fonds.

« La tension est grande, c'est vrai », reconnait Joël Aubert, chef du service économique de *Sud-Ouest*, tandis que Michel Cuperly, rédacteur économique à *la Croix* et président de l'AJEF, nuance : *« Tous les voyages ne sont pas inutiles. Quand B.P. organise aux États-Unis une rencontre avec les responsables de la politique énergétique américaine, il serait absurde de ne pas y assister. »* Mais, pour un voyage utile, que de sollicitations superflues. Et-il vraiment nécessaire à tous les constructeurs automobiles d'emmener les journalistes essayer leurs nouveaux modèles en Espagne ou plus loin ; à la firme Polaroïd, comme racontait drôlement *Libération* du 15 septembre 1981, d'offrir à trente journalistes un week-end dans un palace cannois pour tester le dernier-né à l'incomparable lumière de la Riviera ?

La manœuvre est parfois plus subtile : *« Un fabricant de produits de beauté,* rapporte l'AJEF, *organisa un voyage en Inde sans le moindre rapport avec ses démaquillants. Au retour, on vit fleurir avec un parfait ensemble dans la presse féminine des reportages « de nos envoyées spéciales » en Inde. Pas la moindre publicité pour la firme organisatrice. Mais comment ne pas prêter une attention particulière, quelques mois plus tard, aux produits que lancent des gens qui vous ont permis de travailler sans rien vous demander en échange ? »*

Défense d'éléphant

Une dizaine de journalistes invités par le gouvernement camerounais trouvent, à leur arrivée dans leur chambre d'hôtel, une splendide défense d'éléphant. Les envoyés spéciaux en Arabie Saoudite, lors du dernier voyage présidentiel, se sont tous vu offrir une montre – d'un modèle plus raffiné pour les journalistes de la télévision – par le gouvernement saoudien. On pourrait jeter les exemples à poignées. Comment refuser sans vexer les hôtes ? Mais comment s'assurer que, au moment de la rédaction de l'article, nulle reconnaissance à l'égard du généreux donateur ne vous tiendra la main, n'adoucira un adjectif, ne nuancera un jugement ?

Pourquoi le cacher ? Il arrive aussi que les journalistes précèdent la sollicitation : *« Je fus un jour contacté par un journaliste touristique réputé qui entendait « tester » nos forfaits week-end,* raconte Jacques Lambert, ancien chef du service de presse d'une compagnie aérienne. *Aller et retour en avion, hébergement dans un hôtel de luxe du littoral méditerranéen. Mon interlocuteur fit valoir qu'il apprécierait mieux les prestations s'il était accompagné de son épouse. Je lui offris un week-end, puis un second, puis un troisième. A la quatrième demande, j'expliquai au journaliste qu'il me devenait difficile de satisfaire ses souhaits. Il me raccrocha au nez et, dans le numéro suivant du journal dont il assumait la rédaction en chef, il m'étripa sans vergogne en mettant en cause mes qualités professionnelles. »*

Mésaventure exceptionnelle ? Sans doute. La souillure ne s'en étend pas moins sur l'ensemble de la profession. Parmi d'autres mesures, l'AJEF propose notamment que le mode de financement du reportage soit indiqué dans l'article. Ainsi le lecteur saurait au moins à quoi s'en tenir.

Les relations publiques peuvent faciliter le travail de la presse. Mais en dressant, entre les journalistes et la réalité, une scène sociale de carton-pâte, en portant plus loin encore la voix des nantis de la parole, elles peuvent aussi, sans avoir l'air d'y toucher, menacer sa liberté et son indépendance. Aux journaux, en définitive, de choisir. ■

(1) Estimation du Syndicat national des conseils en relations publiques, 127, Champs-Élysées, 75008 Paris, tél. 723-72-33.

(2) La diversité des appellations, le travail non déclaré, rendent difficile un recensement rigoureux.

Élie Wiesel

(Suite de la page XIII.)

– Vous avez vécu en quatre langues : yiddish, hongrois, hébreu et américain, et pourtant vous avez choisi d'écrire en français. Sa logique cartésienne correspond-elle à l'imaginaire de vos récits, truffés de légendes hassidiques ?

– J'écris en français par défi. Je crois que toute langue, comme tout outil de création, doit être en situation de résistance. Il faut se heurter à un obstacle pour faire œuvre d'art, de pensée ou de recherche. En effet, ce que j'avais à dire ne se prêtait pas à la structure logique de la langue française. Mais j'ai fait une chose typique au judaïsme ; on prend la situation imposée et on en fait un acte de choix.

– Pourquoi n'écrivez-vous pas, alors, en hébreu, que Michel Foucault désigne comme la seule langue ayant un lien non arbitraire entre le mot et la chose ?

– Dans ma jeunesse, je vous aurais répondu : quoi d'étonnant, puisque c'est la langue sacrée, la langue avec laquelle Dieu a créé le monde. Cette langue a été véhiculée par tant de générations, à travers tant de pays et tant de civilisations, qu'elle a ainsi amassé cette intensité, cette densité extraordinairement pure.

Fous mystiques

– Votre œuvre est peuplée de fous, de mendiants, d'illuminés, jouant leur rôle de révélateur. Quelle vérité cherchez-vous dans leur rire, au-delà du désespoir ?

– Je parle dans mes livres des fous mystiques qui me fascinaient dans mon enfance, qui voulaient croire à quelque chose et l'obtenir par des méthodes non traditionnelles, en niant la raison plutôt qu'en se soumettant à elle. Dans chacun de mes romans, il y a un fou, un messager, qui traverse la vie, qui rejette les compromis. Ce sont les fous et les mendiants qui osent dire l'indicible.

– Le Mendiant de Jérusalem est le chant de la confluence des morts et des vivants vers le Mur du Temple : « Jérusalem transforme tout homme en pèlerin ; pour les exilés, une prière, pour les autres, une promesse. » Est-elle toujours le lieu des bâtisseurs du Temps ?

– Chaque fois que j'arrive à Jérusalem, la mémoire de la Jérusalem céleste se réveille et me porte vers la Jérusalem terrestre qui est, sans doute, la même. Chaque fois, j'ai l'impression de la découvrir pour la première fois, et, pourtant, quand j'y étais pour la toute première fois, il m'avait semblé la reconnaître. Ce Mur du Temple, c'est un mur de pierre, mais c'est plus qu'un mur, c'est autre chose que des pierres. Jérusalem continue d'habiter, dans la pensée et dans l'attente mystique des hommes, un espace tout à fait particulier.

– Selon Kafka, l'homme peut parler à Dieu, mais pas de Lui. Que peut alors signifier l'actuelle prolifération d'ouvrages qui justement en parlent : le Testament de Dieu, de Bernard-Henri Lévy, ou Dieu, sa vie, son œuvre, de Jean d'Ormesson ?

– Nous savons très bien que jamais nous ne trouverons les mots pour « Le » signifier, que Dieu ne s'enferme pas dans les mots. Le Dieu hébraïque est dans la question et non pas dans la réponse : c'est pourquoi Kafka a raison. Mais en parlant de Dieu, on essaie de s'approcher de tous ceux qui parlent de Dieu à Dieu. C'est la raison pour laquelle, dans le Talmud, on parle peu de Dieu, on parle plutôt de relations humaines. C'est une manière de faire comprendre que l'essentiel pour l'être humain sont ses rapports avec autrui. D'ailleurs le mot « athée » n'existe pas en hébreu, il n'y a que le mot *« apikores »*, « épicurien ».

« Mais pourquoi a-t-on besoin d'un mot grec pour définir un athée juif ? Peut-être Dieu voulait-il se jouer de nous en se disant : *« Eh bien, vous voulez Me nier, mais vous n'aurez pas le mot pour le dire. »* Par contre, il existe l'expression *Kofer Baïkar*, « Celui qui nie l'essentiel », qui symbolise l'athée. Après une longue recherche talmudique, j'ai constaté que cette expression ne se réfère jamais au rapport de l'homme à Dieu, mais toujours à son rapport à autrui. Donc quand un homme nie son prochain, il nie Dieu. C'est sans doute le plus frappant et le plus bel exemple de l'humanisme juif. » ■

ACTUELLES

Prophéties

« Les prophéties de Nostradamus avaient jusqu'ici paru comme des énigmes qu'on ne pouvait expliquer ; mais quand on aura bien examiné l'éclaircissement de celles que je donne au public, l'on conviendra qu'elles n'étaient pas si difficiles qu'on se l'était figuré. [...]

« [Le sens] que Nostradamus a renfermé dans ses *Quatrains* paraît d'abord un nuage qu'on ne saurait pénétrer ; cependant, quand on l'étudie vivement, je puis dire qu'on y trouve insensiblement du jour, et que cette grande obscurité se dissipe peu à peu aux lumières de l'entendement. J'ai trouvé à la vérité que cet auteur était extrêmement caché dans ce qu'il veut dire ; mais j'ai trouvé aussi que le sens d'un seul mot me découvrait souvent celui de toute une prophétie. [...]

« Il faut prendre garde que Nostradamus n'a écrit toutes ses prédictions, tant en prose qu'en vers, qu'obscurément, en désordre et confusément les unes avec les autres, ainsi qu'il le dit lui-même... en sorte que ce qui n'arrivera que dans deux mille ans, ne laisse pas de se trouver mêlé et confondu avec ce qui arrivera de nos jours ; tellement qu'il est comme impossible de pouvoir bien découvrir le sens de la prophétie, si ce n'est après que la chose est arrivée. »

∴

Ainsi en jugeait Baltazar Guynaud, écuyer, ancien gouverneur des pages de la chambre du roi, dans la *Concordance des prophéties de Nostradamus avec l'histoire, depuis Henri II jusqu'à Louis le Grand*, où il explique point par point la signification des *Centuries* pour le passé, le présent et l'avenir. En 1693.

JEAN GUICHARD-MEILI.

SCIENCE

Les taupes monomaniaques

PAUL CARO

ALBERT EINSTEIN prétend quelque part que pour réussir dans la science, pour véritablement obtenir des découvertes, pour arriver à des résultats il faut être une *« taupe monomaniaque »*. En effet, l'expérience prouve que le chercheur, souvent, sinon presque toujours, ne résout ses problèmes que s'il est dans un état d'immersion dans le sujet qui confine à l'obsession. Cette condition psychologique n'est pas suffisante, mais elle est sûrement nécessaire. La sagesse populaire y associe l'image du Tournesol distrait. Plus directement, le corps professionnel y reconnaît ses « polards ». C'est que la science n'est pas un métier facile, la pression psychologique est immense : il faut se frotter la cervelle à des conceptions abstraites, arracher un sens à l'expérience, interpréter, observer, imaginer, surtout. La gymnastique des neurones est excitée sans cesse, aussi bien dans le boulot, que dans le métro, que dans le dodo.

L'activité des taupes est d'autant plus nécessaire à la recherche de nos jours que tout se complique, que l'information croît vite, qu'il faut sans cesse digérer du neuf, apprendre, se gaver la cervelle. Du coup, les taupes n'ont plus guère le temps d'échapper à leurs tunnels, et c'est la raison pour laquelle enseignement et recherche deviennent, chaque jour un peu plus, des métiers différents, divergents, à la limite, incompatibles.

Bien sûr, tous les chercheurs ne sont pas des taupes. Certains échappent à cet état par la nature de leurs fonctions, car de nombreux travaux scientifiques ne se distinguent pas des pratiques du monde industriel et n'impliquent pas, en principe, de contraintes mentales spéciales. Quelques chercheurs ont expérimenté les voies du taupisme, mais ne les ont pas beaucoup aimées ; d'autres, par la force de la nécessité, ou par celle du hasard, ne les pratiquent plus, et plusieurs de ceux-là se tiennent sur un pôle ou syndical ou politique ou mandarinal de la collectivité scientifique.

Agressives

Les taupes se laissent, plus ou moins facilement, organiser en petits groupes si leurs activités sont complémentaires ou si elles s'estiment. Autour de ces groupes se constituent les cellules de base de la recherche. L'étude de l'histoire des sciences et l'observation des mœurs contemporaines montrent que les taupes ont en commun un certain nombre de facteurs psychologiques. D'abord, ce sont des êtres inquiets : dans leurs tunnels, ils voient mal, ils se jugent mal, ils ne sont jamais assurés de leur vérité, car celle-ci n'est pas encore garantie par l'acquiescement du plus grand nombre. En effet, les taupes ont peu d'interlocuteurs : de par le vaste monde, quelquefois, pour un tunnel, trois ou quatre. De là, pour elles, l'importance critique des échanges internationaux. Les taupes sont agressives, car elles doivent souvent démolir ce qui existe, ou la concurrence, pour établir leur vérité, leur vision propre. Pour cela, il faut mener des batailles éprouvantes : contre les collègues ou contre les examinateurs qui contrôlent la publication des articles ; il faut rédiger, raturer, déchirer, refaire.

Les taupes font fréquemment des complexes d'infériorité, car elles sont très susceptibles et très sensibles à la reconnaissance qu'on leur accorde soit symboliquement, soit matériellement. De ce fait, elles ont tendance à jalouser les collègues fermement ancrés sur le môle syndicalo-politico-mandarinal de la profession, auxquels elles reprochent quelquefois d'encaisser à leurs dépens des rentes de position.

Les taupes , passionnées, bornées, égocentriques, agressives, susceptibles, hargneuses, ne paraissent pas très sympathiques, pourtant, elles rapportent de leur difficile voyage mental parmi les abstractions, les éclats de lumière qui permettent de bâtir ces modèles du réel à travers lesquels l'humanité manipule à son profit les forces de la nature.

Si un pays veut promouvoir sa recherche, il est indispensable qu'il prenne des mesures pour développer et protéger sa population de taupes.

Paul Feyerabend fait remarquer férocement qu'il y aura toujours des candidats à la fonction, pour peu qu'on les traite bien et qu'on les écoute un peu, même si la société les confine dans la classe des esclaves ! La taupe est en effet un produit naturel dans l'espèce humaine. Cependant, pour que la taupe soit efficace et produise des résultats exploitables, il faut remplir au moins trois conditions, toutes nécessaires, sinon son goût pervers pour les arcanes de l'imaginaire se dissipera en rêveries fumeuses ou en impuissances frustrées. La première de ces conditions est que la taupe soit lâchée au bord de l'inconnu lestée d'un bagage de connaissances suffisant. Cela pose la délicate question de la qualité du haut enseignement universitaire. La deuxième condition est que la taupe dispose des instruments adéquats pour alimenter sa dérive et exercer son imagination. Cela pose la question de l'équipement des laboratoires et de leur dotation en moyens financiers.

La troisième condition est que le système propose à la taupe des récompenses satisfaisantes en fonction de ses mérites, c'est-à-dire lui assure individuellement des formes convenables de reconnaissance. Le problème principal n'est pas pécuniaire, il est moral. Il est facile de constater que les périodes ou les pays pour lesquels la recherche marche fort s'accommodent d'un contexte où l'activité de la taupe est estimée et haut placée dans l'échelle des valeurs morales. C'est par exemple la glorification et la récompense du travail dans la société puritaine anglo-saxonne, les Lumières à la fin du dix-huitième siècle, l'idéal progressiste de la France républicaine autour du début de ce siècle.

La réussite de la science est donc en partie liée à la société et à l'idéologie qu'elle véhicule. C'est un lien organique qui commande la fécondité ou la stérilité des taupes.

On se prépare à réunir un grand colloque sur la science et la technologie. Sa préparation va bon train, mais, comme c'est naturel, les taupes y participent peu, laissant le devant de la scène aux spécialistes du secteur syndicalo-politico-mandarinal, toutes tendances confondues. Ce colloque pourrait être l'occasion de s'interroger sur les facteurs psychologiques individuels qui font « rouler » les scientifiques. Malheureusement, on manque de données sociologiques. On ne dispose pas, par exemple, de statistiques sur l'origine sociale des chercheurs. Pourtant celles qui portent sur les hauts fonctionnaires, entre autres, sont édifiantes.

Il serait temps de lâcher sur les tribus professionnelles de la recherche les ethnologues qui ont fait merveille pour décortiquer les racines profondes de quelques aspects du paysage humain français – comme dans ce village de Bourgogne nommé Minot. Sinon on risque, en ne s'en prenant qu'à l'écorce des choses, de perdre, par de fausses manœuvres et des blocages maladroits, le bénéfice d'une coûteuse réorganisation structurelle dont le succès dépend en définitive de son impact réel sur le « matériel humain ».■

POESIE

Christian Prigent

Christian Prigent est né en 1945. Animateur de la revue *TXT* depuis 1969, il dirige la collection du même nom chez Bourgois. Il a publié *L'main* (L'Energumène), *Power/Powder* et *Œuf-Glotte* chez Bourgois. Il a consacré une étude à Denis Roche, dans la collection « Poètes d'aujourd'hui » (Seghers).

Plage

—
un pan prusse qui surgit
faut encaisser.
Le fond du cube de mer :
bombé aux bords et enflé dans le cadre.
Rien qu'on voie, mais toucher.

—
dehors/dedans
du mort mordu j'ai oublié,
c'est une peinture qui dure c'est la mer
dans une bouteille et je la bois.
Je la bois et je vois
je ne vois pas :
cube prusse dans ciel bouché.
Pourtant je viens d'en haut.
Je viens de la dune et un violet,
ébahi et moi donc
bouscule, bouffe tout.
Puis je descends c'est comme monter,
j'entends avec le nez plus haute
la mer que moi et je descends
dehors comme dedans.
Le broc d'eau mèche, dru,
mouché,
c'est un fauve il est couché
dans son poil chimique on sent
couché sur l'horizon qu'il en
chie
d'être mauve comme ça
mauvais.
Un gorgé ras ciel épouvanté d'en haut
émouviant
verticrâne quand je regarde moi
d'en bas pourtant
je suis en haut
et moi je suis dehors,
cubé dedans, l'eau dans les os,
qui siffle en couleurs je touche.
Rien que du bleu, zéro,
un cube je passe dedans
il bascule écroulé
forcément d'en haut vers moi
son ciment vert tanguant cagué
une couche qui est
ma bouche je ne sens rien.
Sa boue ébouilissante sonne
souque tout le fond et je
la surface suit c'est moi
le cube devant j'y suis
il descend et je monte.
Et voilà tout le fond prusse
il bouche le haut du cadre plus
de ciel et dedans toute l'eau
verte tout le fond et nous
les ailes les enflants
soufflés.

LANGAGE

Dictionnaires

JACQUES CELLARD

LES dictionnaires dits « de difficultés » se succèdent et, par la force des choses, se ressemblent. On en distinguera cependant deux variétés : la première recense les « difficultés » du français et ne traite qu'elles. La seconde ne fait pas le détail : difficiles ou pas, tous les mots y sont recensés et orthographiés.

C'est dans cette seconde que se rangent les deux dictionnaires de cette année. Le premier (mars), un *Toute l'orthographe pratique* d'André Jouette, vaut surtout par le nombre *(50 000 !)* de mots dont sont données l'orthographe et les bizarreries. C'est peut-être beaucoup. Etait-il indispensable de nous renseigner sur le *back beam*, le *back filler*, le *backhoe loader*, le *backing pump*, le *backloader* et le *backscattering*, qui sont respectivement un faisceau inverse, une remblayeuse, une chargeuse-pelleteuse, une pompe auxiliaire, une rétrochargeuse, et la rétrodiffusion nucléaire ?

Bizarre, vous avez dit bizarre ? Mais c'est un peu la règle du genre que d'accumuler des mots pour la seule orthographe, parfois pour leur prononciation (on dit basket-bôl, mais on devrait dire hand-bal). Pour les difficultés elles-mêmes, l'auteur les résout avec bon sens. Il cite « une réduction maxima, des prix maxima », mais préfère « une réduction maximale, des rabais maximaux ». De même pour « minimum » : « un écart minimal, des températures minimales ». L'usage n'a pas encore décidé, et maintient bien un écart *minimum, des rabais maximum.* Qui vivra verra.

Beaucoup de tableaux (des faux-frères, des couleurs, des maladies, etc.) ; un traité de l'accord des participes, des racines grecques (mais pas de latines). Bref, une véritable encyclopédie de poche de tout ce qui peut s'écrire, et s'écrire sans faute.

Le *Dictionnaire du bon français*, de Jean Girodet, est moins touffu. Moins de mots (à vue de nez, 25 000 contre 50 000), ce qui laisse à l'auteur la place de remarques d'emploi et de construction, qui sont toujours claires et directement utilisables pour la rédation ou la correction. Les « Dites, ne dites pas », nombreux, tiennent davantage compte des recommandations de l'Académie que de la réalité quotidienne de la langue ; cela aussi est dans la loi du genre.

Mais sait-on jamais ? Peut-être quelques scrupuleux hésiteront-ils à dire, après avoir consulté le *Dictionnaire du bon français*, que leurs amis Dupont-Pondut, un ménage « formidable », sont arrivés à Vazy-les-Flots dans une voiture noire « rutilante », et qu'ils avaient une chambre « face à la mer ». Autant de fautes, certes. Mais y a-t-il de quoi se laisser « obnubiler » au point d'en perdre la parole... et pécher de nouveau ?

La prononciation est indiquée systématiquement. Les annexes importantes constituent finalement un excellent manuel de la bonne rédaction courante. La typographie est bien aérée, très claire, et l'ensemble est une réussite pédagogique.

∴

– André Jouette, *Toute l'orthographe pratique, Dictionnaire d'orthographe et de grammaire*, 764 p., Editions Nathan.
– Jean Girodet, *Dictionnaire du bon français*, 896 p., Editions Bordas.

Rappels :
– Jean-Paul Colin, *Dictionnaire des difficultés du français*, 857 p., Editions R. Laffont, collection Les Usuels du Robert, 1978.
– Adolphe V. Thomas, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, 435 p., Editions Larousse, 1956-1979.

Le baobab et le sapin

Mes 10 000 mots – Afrique sont une version adaptée du petit *10 000 mots* de Marcel Didier, aujourd'hui classique en France. En théorie, pas de problème : on écarte un millier de mots trop occidentaux (le métro, le sapin, la betterave, le maréchal-ferrant) et on les remplace par autant de mots désignant des réalités ou des concepts africains.

Hélas ! Les auteurs de ce dictionnaire n'ont guère mieux résisté que leurs prédécesseurs (c'est le troisième du genre) au vertige de « Nos ancêtres les Gaulois ». Car le sapin est bien là, pas loin du saumon, et le métro, et quelques joyeusetés de cet ordre ; tel le « valet de chambre » dont nul ne doute qu'il s'agit d'une notion familière aux petits Africains.

Ceux-ci, et leurs grands frères, nomment à peu près indifféremment « biche », biche-cochon, biche-mina, biche de paille, différentes variétés d'antilopes ou de cobs. Eh bien, ces biches sont, décrète le dictionnaire, « un nom donné à tort, chez nous, à certains animaux de la famille du cerf ». Et il faut appeler « cobra » la variété de naja que tous les pays d'Afrique qui le connaissent nomment « cracheur » ou « serpent-cracheur ».

Trop donc, beaucoup trop d'exemples de ce qu'il faut bien appeler le colonialisme linguistique. Et, parallèlement, trop d'absences. Pour un petit Africain, le banc, c'est avant tout le « les bancs » de l'école. Être sur les bancs, quitter les bancs, reprendre les bancs, c'est être à l'école, quitter l'école, etc. Ce que paraissent ignorer les auteurs du dictionnaire, de même qu'ils ignorent l'écolage, la petite somme payée au maître d'école, usage banal là-bas ; et ignorent même, apparemment, que le franc d'Afrique est C.F.A., et celui de France, « métro » ; que le bassin est souvent une piscine ; qu'un frère, au sens occidental du mot, est là-bas un frère-même-père-même-mère, pour le distinguer des frères-même-père, etc., des cousins et des simples camarades.

Ne soyons pas trop sévères. On a vu pire, et plus scandaleux encore ! Et puis, c'est l'affaire des Africains de juger ce dictionnaire qui leur est destiné, et rien ne permet de dire qu'il n'est pas à leur convenance. Il est en tout cas, sous ces réserves, bien fait, agréable et facile à consulter. Et puis quoi ! S'il fallait reconnaître que Kounta à Abidjan et Pierrot à Paris ne parlent pas tout à fait le même français, où irions-nous !

Sur le thème commercialement inépuisable des curiosités du français, voici avec *Trésors des expressions françaises* un petit livre gentiment écrit et gentiment illustré.

Georges Perec, qui l'a préfacé, explique sans rire qu'il est *« heureux de voir ici recensé (sic) deux cent cinquante expressions familières dont on prend enfin la peine de nous raconter l'histoire »*. Las ! Bon nombre de ces « expressions » ne sont en fait que des mots dont vingt dictionnaires ont déjà « raconté l'histoire ». Ainsi en est-il d'*agapes, apocalypse, bacchanale, cacique, capharnaüm, catilinaire*, et *cerbère*, pour nous en tenir à l'ABC du métier.

Pour les expressions, on renverra trois fois sur quatre à l'un des dictionnaires (récents) sur le sujet, en particulier celui de B. de Castelbajac en 1978. C'est le cas pour « Arriver comme les carabiniers », « Battre la chamade », « Faire la grève » et *tutti quanti.*

Quant aux étymologies, elles sont paresseusement reprises telles quelles aux devanciers. Pas une once de recherche originale donc, dans cet ouvrage, et aucun esprit critique : une compilation proprette.

Mais le tout est bien ficelé, se lit sans déplaisir, et permet à l'occasion et à bon compte d'éblouir des voisines de table peu exigeantes. Et puis, il s'agit tout de même bien de « trésors » de notre langue que l'on redécouvre toujours avec plaisir.

∴

– Marcel Didier et Jean-Pierre Makouta-Mboukou, *Mes 10 000 mots pour l'Afrique, le dictionnaire pour l'école*, 820 p., Editions Bordas et Nouvelles Editions Africaines.
– Sylvie Weil et Louise Rameau, *Trésors des expressions françaises*, Préface de G. Perec, Collection : « Le français retrouvé », Editions Belin, 223 p., 40 F.

Rappels :
– Bernadette de Castelbajac, *Qui a dit quoi ?, origine curieuse des expressions, des noms et des mots*, Editions Tallandier, 1978, 275 p.
– Claude Duneton, *la Puce à l'oreille*, Anthologie des expressions populaires avec leur origine, Editions Stock, 1978, 387 p., également en « Poche ».
– Michel Dansel, *Dictionnaire des inconnus aux noms communs*, Editions Encre, 1979 248 p.
– Michel Lis et Michel Barbier, *Dictionnaire du gai parler*, 4 500 expressions traditionnelles et populaires, Editions Mengès, 1980, 560 p.
– Maurice Rat, *Dictionnaire des locutions françaises*, Editions Larousse, 448 p., 1957-1979, 448 p.
– Alain Rey et Sophie Chantreau, *Dictionnaire des expressions et locutions figurées*, Editions Robert Laffont, coll. Les Usuels du Robert, 1979, 946 p.

CONTE FROID

La civilisation

Cette entreprise enfermait dans ses coulisses un ordinateur central d'une telle complexité qu'on avait dû lui adjoindre un psychanalyste.

JACQUES STERNBERG



Nouvelle

Insomnies

PAR ROLAND JACCARD

IL était près de quatre heures du matin et je ne dormais toujours pas. J'avais pourtant pris consciencieusement, comme chaque soir, les tranquillisants qui devaient m'ouvrir les portes du sommeil. Je n'étais pas angoissé – tout au moins pas plus que d'habitude, et je m'interrogeais : pourquoi le sommeil me fuyait-il ?

Christine reposait à mes côtés ; j'entendais son souffle régulier et je l'enviais d'avoir pu pénétrer aussi aisément dans un royaume qui m'était hostile. Je songeais à Proust guettant, espionnant, Albertine assoupie. Comme lui, j'avais l'impression de me glisser par effraction dans une vie étrangère. Avec ses grosses joues et sa frange, son tout à la fois, Christine ressemblait d'ailleurs à Albertine.

Quant à moi, sur ce point au moins, je pouvais m'identifier à Proust : n'affirmait-il pas que la difficulté de dormir est la principale caractéristique de tout grand écrivain ? Je ne pus m'empêcher de sourire en pensant que les pires épreuves comportent toujours une consolation et que, de tous les remèdes que nous expérimentons, les plus efficaces sont ceux qui flattent notre amour-propre.

Depuis quelques mois déjà, j'éprouvais le besoin de dormir seul. Moi qui avais déjà tant de difficulté à me supporter, comment pouvais-je, de surcroît, supporter une présence étrangère ? J'hésitais à réveiller Christine, à lui parler, à lui faire part dece que je ressentais. Mais que pouvait-elle pour moi ? Avant de s'assoupir, elle m'avait dit ironiquement que si je dormais si mal quand elle partageait mon lit, c'est que je ne l'aimais pas. « Exact », avais-je silencieusement approuvé. Je la désirais et il arrivait qu'elle m'amusât, mais je ne l'aimais pas. Lâchement, néanmoins, je lui laissais entendre que j'éprouvais à son égard une réelle tendresse amoureuse. Elle n'était pas dupe, mais, comme elle craignait la solitude autant que moi, elle feignait de me croire.

Je me levai doucement pour boire un peu d'eau sucrée et prendre un troisième comprimé de Mogadon. A cet instant me revint à l'esprit l'image de ce personnage du film d'Ingmar-Bergman : *De la vie des marionnettes*, qui, lui aussi, errait au milieu de la nuit dans sa cuisine, buvant cognac sur cognac et se droguant pour venir à bout de ses obsessions : il redoutait d'étrangler dans un accès de démence son épouse, Katharina.

Il m'était arrivé à moi aussi d'avoir peur de blesser, de tuer, comme dans un cauchemar, la femme qui reposait, nue, à mes côtés. Je me serais réveillé au petit matin et, saisi d'horreur, j'aurais contemplé ce qu'un moi étranger, et qui était peut-être mon vrai moi, avait accompli. Ne m'était-il pas déjà arrivé de déplacer des tableaux durant mon sommeil ou de dévisser des ampoules électriques ? Alors, pourquoi pas étrangler ? Décidément, la nuit est mauvaise conseillère. Je retournai me coucher. J'écoutai la respiration régulière de Christine. Je la haïssais d'être étrangère à mes insomnies. Et je réalisai une fois de plus que, entre les malades et les bien-portants, aucune communication n'est possible.

POUR tuer le temps, je décidai d'essayer de comprendre pourquoi, malgré moi, je n'arrivais pas à m'endormir. J'avais plutôt bien digéré, et je n'avais pas de soucis particuliers ; la chambre à coucher était calme et fraîche. Il fallait donc chercher une autre piste. Certes, j'avais toujours éprouvé une certaine difficulté à m'assoupir – propre, m'assurait-on depuis mon enfance, à mon tempérament nerveux. Mais, depuis une année environ, je ne pouvais plus me passer de somnifères.

Une année déjà. Oui, cela faisait une année maintenant que j'avais rompu avec Anne. Non par indifférence, mais par fatigue et par lâcheté. Par dégoût aussi. Ses accès de boulimie m'écœuraient. Chaque nuit, avec la régularité d'un métronome, elle se rendait à la cuisine et mangeait compulsivement, voracement, gonflant son ventre comme si elle voulait le faire éclater. Puis, elle allait aux toilettes et vomissait. Et, parfois, elle recommençait jusqu'à l'aube. J'entendais le bruit de la chasse d'eau ; je l'entendais pleurer également. Je me disais qu'une existence comme la sienne un chien n'en voudrait pas.

Je vivais avec elle depuis cinq ans et j'avais renoncé à la secourir. Je ne croyais plus à son avenir, ni au nôtre. Je pensais simplement que, si j'étais un peu plus courageux, je l'aiderais à mourir. Je me souvenais également du célèbre adage latin : *Là où tu ne peux rien, à quoi bon vouloir quelque chose ?* Cyniquement, j'avais même noté sur un bout de papier : « *Il n'est pas très difficile de comprendre que là où l'on ne peut rien, il ne faut rien vouloir. C'est le signe de la maturité. Mais il est plus difficile d'accepter que même là où l'on peut quelque chose, il ne faut rien vouloir. C'est le premier pas vers la sagesse.* »

N'empêche qu'elle, la petite schizo rebelle, la trop séduisante anorexique, avait placé tous ses espoirs en moi. Elle s'appuyait sur moi pour vivre ; elle comptait sur moi pour traverser l'enfer de ses nuits. Et moi, je n'en pouvais plus. Je ne supportais plus la régularité monstrueuse avec laquelle elle s'empiffrait – « *pour me sentir exister et aussi pour me punir de vivre* », m'expliquait-elle – de toasts, de margarine, de sucreries, de biscuits et de bonbons, transformant la cuisine en porcherie.

Docteur en psychologie, il m'était fréquemment arrivé d'écrire, dans diverses publications scientifiques, qu'il fallait respecter le symptôme et s'armer de patience. Je me référais volontiers à Bruno Bettelheim et à Thomas Szasz. Et, pour convaincre mes lecteurs, j'avais même pris l'habitude de citer Shakespeare (*Othello* ; acte II, scène 3) :

« Ce qu'ils sont pauvres,
[ceux qui n'ont point
[de patience !
Quelle blessure s'est jamais
[guérie autrement
[que par degrés ?
Tu sais que nous opérons
[par l'esprit
[et non par les esprits.
Et l'esprit dépend du lent
[écoulement du temps. »

Bref, dans un bel élan humaniste, je soutenais que l'homme seul est le remède de l'homme. Dieu que c'était facile à écrire et difficile à vivre ! Durant ces nuits, je comprenais ceux qui exilent les malades mentaux à l'hôpital psychiatrique, ainsi que les psychiatres qui jugulent l'angoisse avec des comprimés multicolores, des électrochocs ou des lobotomies. Il s'en fallait de peu que je ne donne raison à Emile Kraepelin, l'organiciste, contre Freud : Kraepelin, qui enseignait froidement à ses étudiants : « *Méfions-nous, méfiez-vous, jeunes médecins qui m'écoutez : le fou est presque toujours incurable et souvent dangereux. Il le restera jusqu'à sa mort qui, malheureusement, n'arrive que rarement rapidement.* »

Toujours est-il que, ma petite schizo, je l'avais aimée avec cette rage qui naît du sentiment d'être confronté à plus fort que soi. Et puis, un jour, j'avais craqué. Moi, le psychologue, j'étais monté sur le ring pour mettre K.O. la folie, et j'en étais redescendu après quelques rounds complètement sonné. Non, ce qu'il me fallait, c'était une existence normale ; ne plus me prendre pour Gary Cooper dans *l'Odyssée du docteur Wassel* ; connaître et accepter mes limites. Fuir les passions (destructrices par définition) et goûter à des plaisirs simples. Mettre enfin en pratique le conseil de ce cher Montaigne : « *Se prêter aux autres et ne se donner qu'à soi-même.* »

Mais, justement, à mes côtés reposait une fille équilibrée, douce, attentionnée, menant sa vie avec l'indépendance et le courage d'un petit chef. Une fille dont je savais qu'elle ne connaîtrait jamais les réveils nauséeux après les électrochocs, ni les cures de sommeil, ni les lugubres salles communes des hôpitaux psychiatriques.

EN la regardant, je compris soudain pourquoi je ne parvenais pas à m'endormir. Ce n'est pas elle qui aurait dû être dans ce lit ; c'était Anne. Anne que j'avais abandonnée, que j'avais laissée flotter à la dérive. J'avais cru pouvoir renoncer à elle comme à un mauvais rêve. Certes, j'étais libre maintenant, mais au prix de quelle amère culpabilité ! Et j'entendis une voix me souffler : « *Dorénavant, il te sera interdit d'aimer ; ainsi, tu payeras le prix d'une trahison indigne de toi. Dorénavant, tu ne pourras plus jamais être bien avec aucune femme. Tes nuits seront encore plus précaires, encore plus tourmentées que dans le passé ; c'est la rançon de cette liberté à laquelle tu aspirais tant.* » Je ne trouvais rien à répliquer : c'était une juste punition. On ne retire pas impunément l'espoir qu'on a insufflé.

Soulagé d'avoir compris l'une des causes de ses insomnies, assommé par les tranquillisants, il se laissa glisser dans le sommeil. Quand il se réveilla, vers midi, Christine était déjà partie à son travail. Avec des gestes de somnambule, il se prépara un pamplemousse rose et but une tasse de thé. Il se demanda s'il ne serait peut-être pas utile qu'il reprit une tranche d'analyse. Dehors, il pleuvait. Il avait l'impression d'être un vieux cheval épuisé tournant en rond dans un manège abandonné. Il décida de rassembler, au sein de son moi, les dernières troupes valides qui lui restaient fidèles : elles auraient désormais pour unique mission de protéger la forteresse d'où il jetterait parfois sur le monde un regard effrayé.

P.-S. – Plus tard, dans l'après-midi, en lisant la presse, il apprit que la femme d'un illustre professeur de l'Ecole normale supérieure avait été trouvée morte à son réveil et que son époux s'était publiquement accusé de l'avoir étranglée. Ce dernier avait été aussitôt interné dans un hôpital psychiatrique en attendant les résultats de l'autopsie. Cette nouvelle le confirma dans sa résolution de dormir seul à l'avenir. ■

– Roland Jaccard, né en 1941 à Lausanne, a publié *l'Exil intérieur* (PUF), *la Folie* (PUF), et *les Chemins de la désillusion* (éd. Grasset).